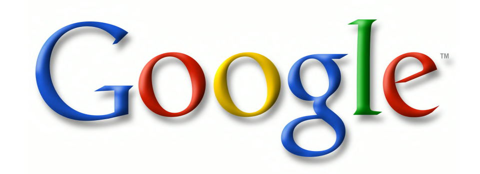



UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Voltaire, François Marie Arouet de

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME VINGT-DEUXIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.



PRECIS
DU
SIECLE
DE
LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'Europe après la mort de Louis XIV.

NOUS avons donné avec quelque étendue une idée du ſiècle de *Louis XIV*, ſiècle des grands-hommes, des beaux arts & de la politeſſe : il fut marqué, il eſt vrai, comme tous les autres, par des calamités publiques & particulières, inſéparables de la nature humaine ; mais tout ce qui peut conſoler les hommes dans la miſère de leur condition faible & périſſable ſemble avoir été prodigué dans ce ſiècle. Il faut voir maintenant ce qui ſuivit ce règne, orageux dans ſon commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé enſuite de grandes adverſités & de quelque bonheur, & finiſſant dans une triſteſſe aſſez ſombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Testament de *Louis XIV* cassé.

Sept. 1715.

Louis XV était un enfant orphelin. Il eût été trop long, trop difficile & trop dangereux d'assembler les états-généraux pour régler les prétentions à la régence. Le parlement de Paris l'avait déjà donnée à deux reines ; il la donna au duc d'Orléans. Il avait cassé le testament de *Louis XIII :* il cassa celui de *Louis XIV. Philippe* duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître absolu par ce même parlement qu'il envoya bientôt après en exil. (*a*)

(*a*) Après tous les absurdes mensonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus mémoires de madame de *Maintenon*, & dans les notes de *la Beaumelle*, insérées dans son édition du *Siècle de Louis XIV* à Francfort, le lecteur ne sera point surpris que cet auteur ait osé avancer que la grande salle était remplie d'officiers armés sous leurs habits. Cela n'est pas vrai ; j'y étais ; il y avait beaucoup plus de gens de robe & de simples citoyens que d'officiers. Nulle apparence d'aucun parti, encore moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens apostés avec des pistolets, & de révolter les esprits qui étaient tous disposés en faveur du duc d'Orléans. Il n'y avait autour du palais où l'on rend la justice qu'un détachement des gardes françaises & suisses. Cette fable que la grand'salle était pleine d'officiers armés sous leurs habits est tirée des mémoires de la régence & de la vie de *Philippe* duc d'Orléans, ouvrages de ténèbres imprimés en Hollande & remplis de faussetés.

L'auteur des mémoires de *Maintenon* avance que *le président Lubert, le premier président de Maisons & plusieurs membres de l'assemblée étaient prêts de se déclarer contre le duc d'Orléans.*

Il y avait en effet un président de *Lubert*, mais qui n'était que président aux enquêtes & qui ne se mêlait de rien. Il n'y a jamais eu de premier président de *Maisons*. C'était alors *Claude de Mesmes*, du nom d'*Avaux*, qui avait cette place. M. de *Maisons*, beau-frère du maréchal de *Villars*, était président à mortier & très-attaché au duc d'Orléans. C'était chez lui que le marquis de *Canillac* avait arrangé le plan de la régence avec quelques autres confidens du prince. Il avait parole d'être garde des sceaux, & mourut quelque temps après. Ce sont des faits publics dont j'ai été témoin, & qui se trouvent dans les mémoires manuscrits du maréchal de *Villars*.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* ajoute à cette occasion que dans le traité de Rastat, fait par le maréchal de *Villars* & le prince *Eugène*, *il y a des articles secrets qui excluent le duc d'Orléans du trône.* Cela

Pour mieux ſentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde ſont gouvernées, il faut remarquer que l'empire ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la concluſion totale de la paix générale, pour faire la guerre contre les chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aiſément en 1715 du Péloponèſe, que le célèbre *Moroſini*, ſurnommé *le péloponéſiaque*, avait pris ſur eux vers la fin du dix-ſeptième ſiècle, & qui était reſté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'empereur garant de cette paix fut obligé de ſe déclarer contre les Turcs. Le prince *Eugène*, qui les avait déjà battus autrefois à Zenta, paſſa le Danube, & livra bataille, près de Petervaradin, au grand-viſir *Ali*, favori du ſultan *Achmet III*, & remporta la victoire la plus ſignalée.

Guerre de l'Allemagne contre la Turquie, en 1715.

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un français, célèbre par ſes aventures ſingulières. Un comte de *Bonneval*, qui avait quitté le ſervice de France ſur quelques mécontentemens du miniſtère, major-général alors ſous le prince *Eugène*, ſe trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janiſſaires; il n'avait auprès de lui que deux cents ſoldats de ſon régiment; il réſiſta

Comte de *Bonneval*.

eſt faux & abſurde : il n'y eut aucun article ſecret dans le traité de Raſtat : c'était un traité de paix authentique. On n'inſère des articles ſecrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le duc d'Orléans en cas de malheur, c'eût été donner la France à *Philippe V* roi d'Eſpagne, compétiteur de l'empereur *Charles VI* avec lequel on traitait; c'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht auquel on donnait la dernière main, outrager l'empereur, renverſer l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus abſurde.

une heure entière; & ayant été abattu d'un coup de lance, dix ſoldats qui lui reſtaient le portèrent à l'armée victorieuſe. Ce même homme proſcrit en France vint enſuite ſe marier publiquement à Paris; & quelques années après il alla prendre le turban à Conſtantinople, où il eſt mort bacha.

Le grand-viſir *Ali* fut bleſſé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encore adoucies; ce viſir avant d'expirer fit maſſacrer un général de l'empereur qui était ſon priſonnier. (*b*)

Victoires du prince *Eugène*. 1717.

L'année d'après, le prince *Eugène* aſſiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garniſon; il ſe vit lui-même aſſiégé par une armée innombrable de turcs, qui avançaient contre ſon camp & qui l'environnèrent de tranchées; il était préciſément dans la ſituation où ſe trouva *Céſar* en aſſiégeant Alexie; il s'en tira comme lui; il battit les ennemis & prit la ville; toute ſon armée devait périr, mais la diſcipline militaire triompha de la force & du nombre.

Paix avec les Turcs. 1718.

Ce prince mit le comble à ſa gloire par la paix de Paſſarovitz, qui donna Belgrade & Témeſvar à l'empereur; mais les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés & perdirent la Grèce ſans retour.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les princes chrétiens. L'intelligence & l'union de la France & de l'Eſpagne, qu'on avait tant redoutée & qui avait alarmé tant d'Etats, fut rompue dès que *Louis XIV* eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans

(*b*) Il s'appelait *Breûner*.

régent de France, quoiqu'irréprochable ſur les ſoins de la conſervation de ſon pupille, ſe conduiſit comme s'il eût dû lui ſuccéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France, & rompit ouvertement avec la branche de *Bourbon* qui régnait à Madrid : & *Philippe V*, qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita ou plutôt prêta ſon nom pour exciter des ſéditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainſi, après la mort de *Louis XIV*, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique changèrent dans ſa famille & chez tous les princes. Régence du duc d'Orléans.

Le cardinal *Albéroni*, premier miniſtre d'Eſpagne, ſe mit en tête de bouleverſer l'Europe, & fut ſur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances & les forces de la monarchie eſpagnole ; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'empereur, & la Sicile, dont les ducs de Savoie étaient en poſſeſſion depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la conſtitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'oppoſer à ſes deſſeins ; & dans la même vue, il était prêt d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte ottomane, avec le czar *Pierre le grand*, & avec *Charles XII*. Il était prêt d'engager les Turcs à renouveler la guerre contre l'empereur : & *Charles XII* réuni avec le czar devait mener lui-même le prétendant en Angleterre, & le rétablir ſur le trône de ſes pères. *Albéroni*.

Ce cardinal en même temps ſoulevait la Bretagne en France ; & déjà il feſait filer ſecrétement dans

le royaume quelques troupes déguiſées en faux-ſauniers, conduites par un nommé *Colineri*, qui devait ſe joindre aux révoltés. La conſpiration de la ducheſſe du Maine, du cardinal de *Polignac*, & de tant d'autres était prête d'éclater; le deſſein était d'enlever, ſi l'on pouvait, le duc d'Orléans, de lui ôter la régence & de la donner au roi d'Eſpagne *Philippe V.* Ainſi le cardinal *Albéroni*, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier miniſtre d'Eſpagne & de France, & donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vaſtes projets; une ſimple courtiſanne découvrit à Paris la conſpiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles reſſorts font ſouvent les grandes deſtinées.

Le prince de *Cellamare* ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris conduiſait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de *Porto-Carrero* qui feſait ſon apprentiſſage de politique & de plaiſir. Une femme publique nommée *Fillon*, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuſe diſtinguée, fourniſſait des filles à ce jeune homme. Elle avait long-temps ſervi l'abbé *Dubois* alors ſecrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, depuis cardinal & premier miniſtre. Il employa la *Fillon* dans ſon nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite, qui vola des papiers importans avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé *Carrero*, au moment de ces diſtractions où perſonne ne penſe à ſes poches. Les billets de banque lui

demeurèrent, les lettres furent portées au duc d'Orléans ; elles donnèrent assez de lumières pour faire connaître la conspiration, mais non assez pour en découvrir tout le plan.

L'abbé *Porto-Carrero* ayant vu ses papiers disparaître, & ne retrouvant plus la fille, partit sur le champ pour l'Espagne ; on courut après lui, on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conspiration fut trouvé dans sa valise avec les lettres du prince de *Cellamare*. Il s'agissait de faire révolter une partie du royaume & d'exciter une guerre civile ; & ce qui est très-remarquable, l'ambassadeur, qui ne parle que de mettre le feu aux poudres & de faire jouer les mines, parle aussi de la *miséricorde divine*. Et à qui en parlait-il ? au cardinal *Albéroni*, homme aussi pénétré de la miséricorde divine que le cardinal *Dubois* son émule.

Albéroni, dans le même temps qu'il voulait bouleverser la France, voulait mettre le prétendant fils du roi *Jacques* sur le trône d'Angleterre par les mains de *Charles XII*. Ce héros imprudent fut tué en Norvège, & *Albéroni* ne fut point découragé. Une partie des projets de ce cardinal commençait déjà à s'effectuer, tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne dès l'année 1717, & la réduisit en peu de jours sous l'obéissance de l'Espagne : bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile en 1718.

Mais *Albéroni* n'ayant pu réussir ni à empêcher les Turcs de consommer leur paix avec l'empereur *Charles VI*, ni à susciter des guerres civiles en France

& en Angleterre, vit à la fois l'empereur, le régent de France & le roi *George I* réunis contre lui.

Le régent fait sous le nom de *Louis XV* la guerre au roi d'Espagne, oncle de *Louis XV*.

Le régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglais, de sorte que la première guerre entreprise sous *Louis XV* fut contre son oncle, que *Louis XIV* avait établi au prix de tant de sang; c'était en effet une guerre civile.

Le roi d'Espagne avait eu soin de faire peindre les trois fleurs de lis sur tous les drapeaux de son armée. Le même maréchal de *Berwick*, qui lui avait gagné des batailles pour affermir son trône, commandait l'armée française. Le duc de *Liria* son fils était officier-général dans l'armée espagnole. Le père
1719. exhorta le fils par une lettre pathétique à bien faire son devoir contre lui-même. L'abbé *Dubois*, depuis cardinal, enfant de la fortune comme *Albéroni*, & aussi singulier que lui par son caractère, dirigea toute cette entreprise. *La Motte-Houdard*, de l'académie française, composa le manifeste qui ne fut signé de personne.

Une flotte anglaise battit celle d'Espagne auprès de Messine, & alors tous les projets du cardinal *Albéroni* étant déconcertés, ce ministre, regardé six mois auparavant comme le plus grand-homme d'Etat, ne passa plus alors que pour un téméraire & un brouillon. Le duc d'Orléans ne voulut donner la paix à *Philippe V* qu'à condition qu'il renverrait son ministre; il fut livré par le roi d'Espagne aux troupes françaises, qui le conduisirent sur les frontières d'Italie. (1) Ce même homme étant depuis légat à

Chute d'*Albéroni*.

(1) C'est au même ministre que l'Espagne doit la conservation du tribunal de l'inquisition, & de cette foule de prérogatives tyranniques ou

Bologne, & ne pouvant plus entreprendre de bouleverser des royaumes, occupa son loisir à tenter

séditieuses qui, sous le nom d'immunités ecclésiastiques, ont changé en couvens & en déserts le pays de l'Europe le plus beau & le plus fertile, & ont rendu inutiles cette force d'ame & cette sagacité naturelle qui ont toujours formé le caractère & l'esprit de la nation espagnole.

Macanaz, fiscal du conseil de Castille, avait présenté un mémoire à *Philippe V*, sur la nécessité de diminuer les énormes abus de ces immunités ecclésiastiques. Le cardinal *Guidice*, grand-inquisiteur & ambassadeur en France, ayant une copie de ce mémoire qu'un ministre lui avait confiée, trahit son prince & la remit à un inquisiteur. Le Saint-Office rendit un décret contre le mémoire, & *Guidice* confirma ce décret par son approbation.

Cet excès d'insolence devait faire détruire l'inquisition & perdre *Guidice*. Qu'espérer pour un pays dans lequel un mémoire présenté au souverain peut être condamné & flétri par un tribunal, où les avis qu'un citoyen, qu'un ministre croit devoir donner au prince sont poursuivis comme un crime?

Philippe V défendit la publication du décret. Alors les inquisiteurs déclarent que leur conscience ne leur permet point d'obéir. *Guidice* offre de se démettre de sa place de grand-inquisiteur, ne pouvant, disait-il, concilier son respect pour le roi avec son devoir; mais il s'arrangea pour faire refuser sa démission par le pape.

Albéroni venait de conclure le mariage de *Philippe V* avec la princesse de Parme; il croit qu'il est de son intérêt de s'unir avec *Guidice*. Tous deux déterminent la nouvelle reine à chasser honteusement la princesse des *Ursins*; *Orri* qui gouvernait sous elle est renvoyé en France. *Macanaz* est forcé de s'enfuir, & le petit-fils d'*Henri IV* soumet sa couronne au Saint-Office. Ce fut sous ces auspices qu'*Albéroni* entra dans le ministère.

Le jésuite *Robinet*, confesseur du roi, n'avait pas désapprouvé *Macanaz*; il avait même dit à son pénitent que ce ministre n'avançait dans son mémoire que des principes avoués en France, qu'on pouvait les adopter sans blesser la conscience; il perdit sa place, & on vit disgracier un jésuite pour n'avoir pas été assez fanatique.

Daubenton, plus digne d'être l'instrument d'*Albéroni*, fut appelé pour diriger la conscience de *Philippe V*.

Le cardinal *Guidice* se crut maître de l'Espagne; mais *Albéroni*, qui avait apprécié son ambition & son incapacité, brisa bientôt un appui devenu inutile, & *Guidice* alla intriguer à Rome contre le roi d'Espagne, de qui il tenait sa fortune.

C'est ainsi que l'Espagne conserva l'inquisition, & les abus ecclésiastiques que l'établissement d'une nouvelle race de souverains semblait devoir anéantir; & cette révolution, qui devait rendre ce royaume une des premières puissances de l'Europe, fut arrêtée par les intrigues de deux prêtres.

de détruire la république de S[t] Marin. Cependant il résulta de tous ses grands desseins qu'on s'accorda
1720. à donner la Sicile à l'empereur *Charles VI* & la Sardaigne aux ducs de Savoie, qui l'ont toujours possédée depuis ce temps & qui prennent le titre de rois de Sardaigne : mais la maison d'Autriche a perdu depuis la Sicile.

Ces événemens publics sont assez connus, mais ce qui ne l'est pas & qui est très-vrai, c'est que quand le régent voulut mettre pour condition de la paix qu'il marierait sa fille M[lle] de *Montpensier* au prince des Asturies dom *Louis*, & qu'on donnerait l'infante d'Espagne au roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jésuite *Daubenton* confesseur de *Philippe V.* Ce jésuite détermina le roi d'Espagne à ce double mariage ; mais ce fut à condition que le duc d'Orléans, qui s'était déclaré contre les jésuites, en deviendrait le protecteur, & qu'il ferait enregistrer la constitution. Il le promit & tint parole. Ce sont là souvent les secrets ressorts des grands changemens dans l'Etat & dans l'Eglise. L'abbé *Dubois*, désigné archevêque de Cambrai, conduisit seul cette affaire, & ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enregistrer la bulle purement & simplement, comme on l'a déjà dit, par le grand-conseil, ou plutôt malgré le grand-conseil, par les princes du sang, les ducs & pairs, les maréchaux de France, les conseillers d'Etat & les maîtres des requêtes, & surtout par le chancelier d'*Aguesseau* lui-même qui avait été si long-temps contraire à cette acceptation. D'*Aguesseau* par cette faiblesse se déshonorait aux yeux des citoyens, mais non pas des politiques. L'abbé *Dubois* obtint

même une rétractation du cardinal de *Noailles*. Le régent de France dans cette intrigue se trouva lié quelque temps par les mêmes intérêts avec le jésuite *Daubenton*.

Philippe V commençait à être attaqué d'une mélancolie, qui jointe à sa dévotion le portait à renoncer aux embarras du trône & à le résigner à son fils aîné dom *Louis*, projet qu'en effet il exécuta depuis en 1724. (2) Il confia ce secret à *Daubenton*. Ce jésuite trembla de perdre tout son crédit quand son pénitent ne serait plus le maître, & d'être réduit à le suivre dans une solitude. Il révéla au duc d'Orléans la confession de *Philippe V*, ne doutant pas que ce prince ne fît tout son possible pour empêcher le roi d'Espagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires : il eût été content que son gendre fût roi, & qu'un jésuite qui avait tant gêné son goût dans l'affaire de la constitution ne fût plus en état

Révélation de la confession de *Philippe V*.

(2) *Philippe V* était attaqué d'une mélancolie profonde qui le rendait quelquefois incapable de tout travail. Ce fut pour dérober cet état aux yeux de la nation que ceux qui le conseillaient se prêtèrent au projet d'abdiquer qu'il avait formé. Il se retira au château de Balsain avec la reine, son confesseur & son ministre de confiance ; mais le jeune roi dom *Louis* n'eut d'abord que les honneurs de la royauté ; c'était à Balsain que se décidaient toutes les affaires. Cependant quoique ce règne n'ait duré que quelques mois, les ministres du nouveau roi, tous nommés par *Philippe*, tentèrent de brouiller le père & le fils. On proposa dans le conseil de *Louis* de retrancher la moitié de la pension du roi *Philippe*, sous le prétexte du désordre des finances. *Louis* rejeta cette proposition avec l'indignation qu'elle méritait. *Philippe* en fut instruit ; & lorsqu'il remonta sur le trône à la mort de son fils, il dit au marquis de *Leide*, l'un de ceux qui avaient opiné pour le retranchement, & qui lui devait sa fortune : *M. le marquis de Leide, je n'aurais jamais cru cela de vous.* De *Leide* se retira de la cour & mourut de chagrin peu de temps après. Nous verrons bientôt un exemple plus frappant encore de l'ingratitude des ministres à l'égard des rois descendus du trône.

de lui prescrire des conditions. Il envoya la lettre de *Daubenton* au roi d'Espagne. Ce monarque montra froidement la lettre à son confesseur, qui tomba évanoui, & mourut peu de temps après. (*c*)

CHAPITRE II.

Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Système de Law ou Lass.

CE qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque temps après, en 1724 & 1725, *Philippe V* & *Charles VI*, autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis, & les affaires sorties de leur route naturelle au point que le ministère de Madrid gouverna une année entière

(*c*) Ce fait se trouve attesté dans l'histoire civile d'Espagne, écrite par *Bellando*, imprimée avec la permission du roi d'Espagne lui-même; elle doit être dans la bibliothèque des cordeliers à Paris. On peut la lire à la page 306 de la IV[e] partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de *Daubenton*, plus commune qu'on ne croit, est connue de plus d'un grand d'Espagne qui l'atteste.

N. B. Victor-Amédée est le premier prince de l'Europe qui ait renoncé aux confesseurs jésuites, & ôté à ces pères les colléges de ses Etats. Voici à quelle occasion. Un jésuite qu'il avait pour confesseur étant tombé malade, *Victor* allait souvent le voir; peu de jours avant de mourir le confesseur le pria de s'approcher de lui : *Comblé de vos bontés*, lui dit-il, *je ne puis vous marquer ma reconnaissance qu'en vous donnant un dernier conseil; mais si important que peut-être il suffit pour m'acquitter envers vous. N'ayez jamais de confesseur jésuite. Ne me demandez point les motifs de ce conseil, il ne me serait pas permis de vous le dire. Victor* le crut, & depuis ce temps, il ne voulut plus confier aux jésuites ni sa conscience, ni l'éducation de ses sujets. Nous tenons ce fait d'un homme aussi véridique qu'éclairé, qui l'a entendu de la bouche même de *Victor-Amédée*.

la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la maison française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentimens, jusqu'à recevoir un fils de *Philippe V* & d'*Elisabeth de Parme* sa seconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout français & tout espagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de son concurrent l'investiture de Parme & de Plaisance & du grand duché de Toscane : quoique la succession de ces Etats ne fût point ouverte, dom *Carlos* y fut introduit avec six mille espagnols ; & il n'en coûta à l'Espagne que deux cents mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du conseil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuses ; elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout était étrange dans cet accord ; c'était deux maisons ennemies qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre ; c'était les Anglais, qui ayant tout fait pour détrôner *Philippe V*, & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité ; c'était un hollandais, *Ripperda*, devenu duc & tout-puissant en Espagne, qui le signait, qui fut disgracié après l'avoir signé, & qui alla mourir ensuite dans le royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets & le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible & la plus fortunée. L'habitude que les Français avaient prise d'obéir sous *Louis XIV* fit la sureté du régent & la tranquillité publique. La conspiration, dirigée de loin par le

cardinal *Albéroni* & mal tramée en France, fut diffipée auffitôt que formée. Le parlement, qui dans la minorité de *Louis XIV* avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, & qui avait caffé les teftamens de *Louis XIII* & de *Louis XIV*, avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances, lorfqu'on eut augmenté la valeur numéraire des efpèces trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'chambre au louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injufte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un royaume d'avoir chez foi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La difette entière des efpèces dans le public; tout un peuple en foule fe preffant pour aller recevoir à un bureau quelque monnaies néceffaires à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée; plufieurs citoyens écrafés dans cette foule, & leurs cadavres portés par le peuple au palais royal, ne produifirent pas une apparence de fédition. Enfin ce fameux fyftème de *Law*, qui femblait devoir ruiner la régence & l'Etat, foutint en effet l'un & l'autre par des conféquences que perfonne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jufqu'aux magiftrats, aux évêques & aux princes, détourna tous les efprits de toute attention au bien public & de toute vue politique & ambitieufe, en les rempliffant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens pariaient

les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva, par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un système tout chimérique enfanta un commerce réel & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célébre *Colbert* & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce système éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguisent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui se répandit de France en Hollande & en Angleterre; elle mérite l'attention de la postérité; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleversait des nations. Les peuples se précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles & qui en réduisit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence précédée & suivie de tant de folies.

Un écossais nommé *Jean Law*, que nous nommons *Jean Lass*, (*d*) qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur & grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès long-temps rédigé le plan d'une compagnie, qui payerait en billets les dettes d'un Etat & qui se rembourserait par les profits. Ce système était très-compliqué; mais réduit à ses justes bornes, il

Système de *Law* ou *Lass*.

(*d*) On le dit fils d'un orfèvre dans les mémoires infidelles de la régence. On appelle en anglais orfèvre, *Goldsmith*, un dépositaire d'argent, espèce d'agent de change.

pouvait être très-utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre & de sa compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, *Victor-Amédée*, qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au contrôleur-général *Desmarets*; mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuse où toute confiance était perdue; & la base de ce système était la confiance.

Enfin il trouva tout favorable sous la régence du duc d'Orléans; deux milliards de dettes à éteindre, une paix qui laissait du loisir au gouvernement, un prince & un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en son propre nom en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi, compagnie dont on fesait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie & de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion; les billets doublaient, quadruplaient ces richesses. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe; & il passa chez les voisins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du roi en 1718. Elle se chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilége de l'ancienne compagnie des Indes, fondée par le célèbre *Colbert*, tombée depuis en décadence, & qui avait abandonné son commerce aux négocians de St Malo. Enfin elle se chargea

des

des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'écoſſais *Laſs*, & toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraiſſant établie ſur de ſi vaſtes fondemens, ſes actions augmenterent vingt fois au-delà de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit ſans doute une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aiſé au gouvernement de mettre un frein à cette frénéſie; mais l'avidité des courtiſans & l'eſpérance de profiter de ce déſordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produiſirent à des hommes inconnus des biens immenſes: pluſieurs en moins de ſix mois devinrent beaucoup plus riches que beaucoup de princes. *Laſs*, ſéduit lui-même par ſon ſyſtème, & ivre de l'ivreſſe publique & de la ſienne, avait fabriqué tant de billets que la valeur chimérique des actions valait en 1719 quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement rembourſa en papiers tous les rentiers de l'Etat.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine ſi immenſe, ſi compliquée, & dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers & les gros banquiers réunis épuiſèrent la banque royale, en tirant ſur elle des ſommes conſidérables. Chacun chercha à convertir ſes billets en eſpèces: mais la diſproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup: le régent voulut le ranimer par des arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier; une miſère réelle commençait à ſuccéder à

tant de richesses fictives. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur-général des finances à *Lass*, précisément dans le temps qu'il était impossible qu'il la remplît ; c'était en 1720, époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers & des finances du royaume. On le vit en peu de temps d'écossais devenir français par la naturalisation ; (3) de protestant, catholique ; d'aventurier, seigneur des plus belles terres ; & de banquier, ministre d'Etat. Je l'ai vu arriver dans les salles du palais royal, suivi de ducs & pairs, de maréchaux de France & d'évêques. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa autant qu'il le put à ces innovations, & il fut exilé à Pontoise. Enfin dans la même année *Lass*, chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir & qu'il avait bouleversé. Il partit dans une chaise de poste que lui prêta le duc de *Bourbon-Condé*, n'emportant avec lui que deux mille louis, presque le seul reste de son opulence passagère.

Duc d'Orléans encore calomnié.

Les libelles de ce temps-là accusent le régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de son ambition ; & il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. On accusait *Lass* d'avoir fait passer pour son profit les espèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres des libéralités du marquis de *Lassay*, & est mort à Venise, en 1729, dans un état à peine

(3) Les lettres de naturalisation ne furent pas enregistrées. L'académie des sciences l'avait choisi en 1719 pour un de ses honoraires ; mais son élection fut déclarée nulle en 1721 à cause de ce défaut d'enregistrement, & le cardinal de *Fleuri* élu à sa place.

au-deſſus de l'indigence. J'ai vu ſa veuve à Bruxelles, auſſi humiliée qu'elle avait été fière & triomphante à Paris. De telles révolutions ne ſont pas les objets les moins utiles de l'hiſtoire. (4)

(4) Il eſt sûr qu'en payant en papier-monnaie les dettes d'un Etat, il ſe trouve libéré ſans qu'il en ait rien coûté : mais pour que cette opération ſoit juſte & utile, il faut que ces billets aient dans le commerce une valeur égale à la ſomme d'argent qu'ils repréſentent. Or des billets ne peuvent conſerver cette valeur, s'il n'exiſte pas une opinion générale que tout poſſeſſeur de ces billets pourra, au moment qu'il voudra, les convertir en argent comptant. Cette opinion n'eſt pas fondée uniquement ſur la proportion de la ſomme de ces billets avec la maſſe d'argent donné à la banque, ni même avec la totalité de l'argent du pays. Il ſuffit que chacun ſe regarde comme aſſuré que le nombre des billets qu'on voudra liquider à la fois n'excédera point la ſomme que la banque peut réaliſer à chaque inſtant ; & ce qui en eſt la conſéquence, qu'ils continueront de circuler dans le commerce ; mais lorſque la ſomme de ces billets eſt ſupérieure à celle qu'on ſuppoſe que la banque peut réunir en argent, cette opinion ne peut s'établir que peu à peu & par l'habitude. En ſuppoſant même la confiance entière, la valeur totale des billets doit encore avoir des bornes ; ſi elle ſurpaſſe la quantité d'argent néceſſaire pour la circulation, c'eſt-à-dire pour les opérations du commerce intérieur, le ſurplus devient inutile, & ceux qui le poſſèdent doivent chercher à le réaliſer. Il faudrait donc qu'outre la ſomme néceſſaire à tenir en réſerve pour liquider les billets qui ſervent à la circulation, la banque eût toujours en argent comptant une ſomme égale à la valeur de ces billets ſuperflus. Ainſi loin d'être utiles à la banque dont ils ſeraient ſortis, ou à l'Etat qui les aurait employés, ils leur deviendraient à charge & les expoſeraient à perdre leur crédit, s'ils n'avaient pas des moyens sûrs, quoiqu'onéreux, de raſſembler en peu de jours les ſommes néceſſaires pour ces liquidations. Les Etats-Unis d'Amérique, tout éclairés qu'ils ſont, n'ont pas ſenti ces vérités ſi ſimples, & le diſcrédit rapide de leurs papiers a prouvé combien l'opinion de l'uſage indéfini d'un papier-monnaie était peu fondée.

Laſs paraît avoir été dans la même erreur ; mais il ſavait très-bien que ſi l'on ſe bornait, dans la circonſtance où il ſe trouvait, à payer les dettes en papier-monnaie, ces billets ſeraient bientôt ſans valeur ; il fallait donc chercher à leur en donner une. Il employa pour cela trois moyens ; le premier conſiſtait à donner à la banque des profits de finance ou des priviléges de commerce, en admettant les porteurs de billets au partage de ces profits. Il était clair en effet que dès-lors le papier pouvait

Peste en Provence.

Pendant ce temps la peste désolait la Provence. On avait la guerre avec l'Espagne. La Bretagne était

valoir, outre la somme qu'il représentait, un profit plus ou moins considérable; il devait donc, suivant l'idée qu'on aurait de la possibilité de ces profits, ou se maintenir au niveau de sa valeur, ou même s'élever au-dessus. Le gouvernement avait besoin d'une confiance moins grande, puisque l'espérance de gagner doit engager à courir des risques : mais il fallait que le profit espéré fût au-dessus de l'intérêt ordinaire du commerce, & dès-lors l'établissement de la banque n'était plus qu'un emprunt onéreux pour l'Etat. Aussi ce n'était point ce que voulait *Lass*; il espérait seulement accréditer les billets par des espérances vagues ou plutôt trompeuses, comptant que lorsque la nation y serait accoutumée ils pourraient se soutenir d'eux-mêmes; & c'est surtout dans cette partie de ses opérations qu'il se permit d'employer la charlatanerie. Nous n'en citerons qu'un exemple. Lorsqu'il accorda à la banque le privilége du commerce d'Afrique, il y joignit une petite prime pour chaque livre d'or qu'elle introduirait en France; cette prime n'était pas un cinquième pour cent de la valeur, & par conséquent ne pouvait être comptée pour quelque chose qu'en supposant l'introduction d'une grande quantité de livres d'or. Le premier moyen réussit; les actions gagnèrent & *Lass* les multipliait à l'excès, en y attachant toujours de nouveaux profits en espérance.

Ces charlataneries ne pouvaient soutenir le crédit que pendant très-peu de temps, les billets tombèrent. Il prit alors un second moyen; on contraignit à recevoir les billets de banque comme argent comptant. Ceux qui remboursèrent leurs dettes avec ces billets eurent le profit des banqueroutes dont ils partageaient l'honneur avec le ministère. Mais cette contrainte ne peut exister dans les opérations de commerce; le marchand qui vend sa denrée argent comptant est le maître de la donner à meilleur marché que s'il la vend en billets : ainsi ce moyen injuste en lui-même ne put ni soutenir suffisamment les billets, ni avoir long-temps de l'influence.

Lass jusque-là était un homme persuadé faussement que l'établissement d'une banque augmentait les richesses réelles, & que dans le cas où il la fondait, elle devait anéantir la dette publique. Peu délicat sur les moyens, il avait été injuste & charlatan; mais il pouvait paraître habile aux yeux de ceux qui n'étaient point assez éclairés pour sentir qu'il ne pouvait résulter de son système, en lui supposant tout le succès possible, que l'existence d'une compagnie maîtresse des impôts & des priviléges de commerce, une banque très-compliquée, enfin une banqueroute faite au hasard & sans que les pertes fussent proportionnelles, ce qui la rendait encore plus injuste & plus funeste.

prête à se soulever. Il s'était formé des conspirations contre le régent ; & cependant il vint à bout presque sans peine de tout ce qu'il voulut au dehors & au dedans. Le royaume était dans une confusion qui fesait tout craindre, & cependant ce fut le règne des plaisirs & du luxe.

Il fallut, après la ruine du système de *Lass*, réformer l'Etat ; on fit un recensement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entreprise *Visa.*

Mais à cette dernière époque toute cette habileté apparente disparut ; il imagina d'abord de dégoûter de l'argent comptant par des variations rapides dans les monnaies : l'argent monnayé devenant par ce moyen d'un usage incommode, & ceux qui avaient des monnaies anciennes ne pouvant ni les employer dans le commerce, ni les vendre avec avantage comme matière, la valeur des billets devait augmenter ; mais cette hausse était plus que compensée par la diminution de la confiance. Il finit par défendre de garder de l'argent chez soi : l'effet de cette dernière loi fut encore de rendre l'argent plus rare, mais aussi de faire tomber les billets de plus en plus. Au milieu de toutes ces lois, le public de Paris occupé non plus des fortunes qu'on pouvait faire en actions ou en payant ses dettes en billets, mais de celles que l'agiotage de ces billets fesait espérer, ne voyait encore qu'à demi l'illusion des projets de *Lass*. Lui-même enfin réduisit ses billets à la moitié de leur valeur ; alors le prestige qui l'avait soutenu fut absolument dissipé, & *Lass* fut obligé de quitter le ministère & la France.

Telle est l'histoire abrégée de ce système, tel que nous avons pu le saisir au milieu de cette foule de lois & d'opérations qui se succédaient avec une rapidité dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemples.

L'ignorance où l'on était alors, principalement en France, sur la nature & les effets des opérations de ce genre, fut la seule cause du succès momentané du système de *Lass*, des révolutions prodigieuses qu'il causa dans les fortunes ; son effet dans l'administration fut une banqueroute partielle faite de la manière la plus injuste, la plus propre à multiplier les désastres particuliers ; & il n'en est resté dans les esprits que des préjugés contre les billets de banque, qui cependant peuvent souvent être utiles, soit pour diminuer le prix de l'argent & en laisser une plus grande quantité pour le commerce étranger ou pour les différens usages qu'on peut faire de l'argent non monnayé, soit pour augmenter la production & le commerce, en rendant la circulation plus facile & moins coûteuse.

non moins extraordinaire que le fyftème : ce fut l'opération de finance & de juftice la plus grande & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée, rédigée & conduite par quatre (*e*) frères, qui jufque-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, & qui, par leur génie & par leurs travaux, méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'Etat. Ils établirent affez de bureaux de maîtres des requêtes & d'autres juges ; ils formèrent un ordre affez fûr & affez net pour que le chaos fût débrouillé ; cinq cents onze mille & neuf citoyens, la plupart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de feize cents trente & un millions numéraires effectifs en argent, dont l'Etat fut chargé. C'eft ainfi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation. (*f*)

Après la deftruction de ce vafte édifice de *Lafs*, fi hardiment conçu & qui écrafa fon architecte, il refta de fes débris une compagnie des Indes, qu'on

(*e*) Les frères *Pâris*.

(*f*) L'hiftorien de la régence & celui du duc d'Orléans parlent de cette grande affaire avec auffi peu de connaiffance que tous les autres : ils difent que le contrôleur-général M. de *la Houffaie*, était chambellan du duc d'Orléans : ils prennent un écrivain obfcur, nommé *la Jonchère*, pour *la Jonchère* le tréforier des guerres. Ce font des livres de Hollande. Vous trouverez dans une continuation de l'Hiftoire univerfelle de *Bénigne Boffuet*, imprimée en 1738 chez l'*Honoré* à Amfterdam, que le duc de *Bourbon-Condé*, premier miniftre après le duc d'Orléans, *fit bâtir le château de Chantilli de fond en comble du produit des actions :* vous y verrez que *Lafs* avait vingt millions fur la banque d'Angleterre : autant de lignes, autant de menfonges.

crut quelque temps à Paris la rivale de celles de Londres & d'Amſterdam. (5)

La fureur du jeu des actions, qui avait ſaiſi les Français, anima auſſi les Hollandais & les Anglais. Ceux qui avaient obſervé en France les reſſorts par leſquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes ſi rapides & ſi immenſes, ſur la crédulité & ſur la miſère publiques, portèrent dans Amſterdam, dans Roterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie. On parle encore avec étonnement de ces temps de démence & de ce fléau politique; mais qu'il eſt peu conſidérable en comparaiſon des guerres civiles & de celles de religion qui ont ſi long-temps enſanglanté l'Europe, & des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévaſtent tant de contrées! Il ſe trouva dans Londres & dans Roterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies & des commerces imaginaires. Amſterdam fut bientôt déſabuſé. Roterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleverſé pendant l'année 1720. Il réſulta de cette manie, en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrénée.

(5) Elle ne ſe ſoutint qu'aux dépens du tréſor public, que l'ignorance des miniſtres ſur les principes du commerce prodiguait à cette compagnie ou plutôt à ſes agens. Voyez le chap. XXIX.

CHAPITRE III.

De l'abbé Dubois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier miniſtre. Mort du duc d'Orléans.

IL ne faut pas paſſer ſous ſilence le miniſtère du cardinal *Dubois*. C'était le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, dans le fond du Limouſin. Il avait commencé par être inſtituteur du duc d'Orléans, & enſuite en ſervant ſon élève dans ſes plaiſirs, il en acquit la confiance : un peu d'eſprit, beaucoup de débauche, de la ſoupleſſe, & ſurtout le goût de ſon maître pour la ſingularité firent ſa prodigieuſe fortune : ſi ce cardinal premier miniſtre avait été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le duc d'Orléans ſe jouait de ſon premier miniſtre, & reſſemblait à ce pape qui fit ſon porte-ſinge cardinal. Tout ſe tournait en gaieté & en plaiſanterie dans la régence du duc d'Orléans : c'était le même eſprit que du temps de la fronde, à la guerre civile près ; ce caractère de la nation, le régent l'avait fait renaître après la ſévère triſteſſe des dernières années de *Louis XIV*.

Le cardinal *Dubois* meurt ſans vouloir recevoir les ſacremens.

Le cardinal *Dubois*, archevêque de Cambrai, mourut d'un ulcère dans l'urètre, ſuite de ſes débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ſes derniers momens par les pratiques de la religion catholique, dont jamais miniſtre ne fit moins de cas que lui. Il prétexta qu'il y avait

pour les cardinaux un cérémonial particulier, & qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction & le viatique comme un autre homme. Le curé de Verfailles alla aux informations, & pendant ce temps *Dubois* mourut, le 19 août 1723. Nous rîmes de fa mort comme de fon miniftère : tel était le goût des Français, accoutumés à rire de tout. (*g*)

Le duc d'Orléans prit alors le titre de premier miniftre, parce que le roi étant majeur il n'y avait plus de régence ; mais il fuivit bientôt fon cardinal. C'était un prince à qui on ne pouvait reprocher que fon goût ardent pour les plaifirs & pour les nouveautés.

De toute la race de *Henri IV*, *Philippe d'Orléans* fut celui qui lui reffembla le plus ; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchife, avec un efprit plus cultivé. Sa phyfionomie, incomparablement plus gracieufe, était cependant celle de *Henri IV*. Il fe plaifait quelquefois à mettre une fraife, & c'était alors *Henri IV* embelli.

Il avait alors un fingulier projet, dont fa mort fubite fauva la France. C'était de rappeler *Lafs*, réfugié & oublié dans Venife, & de faire revivre fon fyftème, dont il comptait rectifier les abus & augmenter les avantages. Rien ne put jamais le détacher de l'idée d'une banque générale, chargée de payer

(*g*) Le régent en 1722 avait fait le cardinal *Dubois* premier miniftre. Où le compilateur des mémoires de *Maintenon* a-t-il pris que *Louis XIV* ayant donné un petit bénéfice en 1692 à cet abbé *Dubois*, alors obfcur, avait dit de lui : *Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime ; s'il boit il ne s'enivre pas ; & s'il joue il ne perd jamais?* Voilà de fingulières raifons pour donner un bénéfice. Peut-on faire parler ainfi *Louis XIV?* & ce monarque jetait-il la vue fur l'abbé *Dubois?* D'ailleurs l'abbé *Dubois* n'était ni joueur ni buveur.

toutes les dettes de l'Etat. L'exemple de Venife, de la Hollande, de l'Angleterre, lui fefait illufion. Son fecrétaire *Melon*, efprit fyftématique, très-éclairé, mais chimérique, lui avait infpiré ce deffein & l'y confirmait de jour en jour. Il oubliait la différence établie par la nature entre le génie des Français & des peuples qu'on voulait imiter; combien de temps il faut pour faire réuffir de tels établiffemens; que la nation était alors plus révoltée contre le fyftème de *Lafs* qu'elle n'en avait été d'abord enivrée; & que *Lafs*, revenant une feconde fois bouleverfer la France avec des billets, trouverait des ennemis plus en garde, plus acharnés & plus puiffans qu'il n'en avait eu à combattre dans fes premiers preftiges.

La contemplation continuelle de cette grande entreprife qui féduifait le duc d'Orléans, & celle des orages qu'il allait exciter, allumèrent fon fang. Les plaifirs de la table & de l'amour dérangèrent fa fanté davantage. Il fut averti par une légère attaque d'apoplexie qu'il négligea, & qui lui en attira une feconde le 2 décembre 1723 à Verfailles. Il mourut au moment qu'il en fut frappé.

Son fils, le duc de Chartres, d'un caractère faible & bizarre, plus fait pour une cellule à Ste Geneviève, où il a fini fes jours, que pour le miniftère, ne demanda pas la place de fon père. Le duc de *Bourbon*, arrière-petit-fils du grand *Condé*, la demanda fur le champ au jeune roi majeur. Le roi était avec *Fleuri*, ancien évêque de Fréjus, fon précepteur. Il confulta par un regard ce vieillard ambitieux & circonfpect, qui n'ofa pas s'oppofer par un figne de tête à la demande du prince.

La patente de premier miniſtre était déjà dreſſée par le ſecrétaire d'Etat *la Vrillière*, & le duc de *Bourbon* fut le maître du royaume en deux minutes.

Le ſort des princes de *Condé* a toujours été d'être opprimés par des prêtres. Le premier prince de *Condé*, *Louis*, oncle de *Henri IV*, fut toute ſa vie perſécuté par les prêtres de Rome & de la France, aſſaſſiné ſur le champ de bataille immédiatement après la perte de la journée de Jarnac.

Le ſecond, *Henri*, couſin germain de *Henri IV*, plus pourſuivi encore par les prêtres de la ligue, empoiſonné dans St Jean d'Angeli.

Le troiſième, *Henri II*, mis en priſon ſous le gouvernement du florentin *Concini*, & depuis toujours tourmenté par le cardinal de *Richelieu*, quoiqu'il eût marié ſon fils à la nièce de ce cardinal.

Le quatrième, qui eſt le grand *Condé*, enfermé à Vincennes & au Havre, pourſuivi hors du royaume par le cardinal *Mazarin*.

Enfin, celui dont nous parlons, & que nous appelons *Monſieur le Duc*, ſupplanté, chaſſé de la cour & exilé par *Fleuri* évêque de Fréjus, qui fut cardinal bientôt après.

Voici comment ſe fit cette révolution qui étonna la France, & qui n'était après tout qu'un changement de miniſtre, ordinaire dans toutes les cours.

Monſieur le Duc abandonna d'abord tout le département de l'Egliſe, & le ſoin de pourſuivre les calviniſtes & les janſéniſtes à l'évêque de Fréjus; ſe réſervant l'adminiſtration de tout le reſte. Ce partage produiſit quelques difficultés entre eux. Le prince était gouverné par un des frères *Pâris*, nommé *du Verney*, qui

avait eu la principale part à l'ouvrage inouï de la liquidation des biens de tous les citoyens après le renversement des chimères de *Lass*. Une autre personne gouvernait plus gaiement le prince ministre ; c'était la fille du traitant *Pléneuf*, mariée au marquis de *Prie*, jeune femme brillante, légère, d'un esprit vif & agréable. Pour *Fleuri*, âgé alors de soixante & treize ans, il n'était gouverné par personne, & il avait sur le roi son élève un ascendant suprême, fruit de l'autorité d'un précepteur sur son disciple & de l'habitude.

Pâris du Verney, étroitement lié avec cette marquise de *Prie*, résolut avec elle de mettre le roi entièrement dans la dépendance du prince & de chasser le précepteur. Nous avons déjà vu que le duc d'Orléans, régent de France, pour finir sa guerre contre le roi d'Espagne *Philippe V*, avait marié l'infante fille de ce monarque & de la princesse de Parme, âgée alors de cinq ans & demi, au roi de France qui en avait quinze. Il fallait attendre environ dix ans au moins la naissance incertaine d'un dauphin. Mme de *Prie* & *du Verney* prirent ce prétexte pour renvoyer l'infante à son père & pour faire un véritable mariage du roi de France avec une sœur du duc de *Bourbon*, très-belle & très-capable de donner des enfans, élevée à Fontevraud sous le nom de princesse de *Vermandois*.

On commença par renvoyer la femme de cinq ans avant de s'assurer d'une plus mûre. On la fit partir pour l'Espagne sans pressentir son père & sa mère, sans adoucir la dureté d'une telle démarche par la plus légère excuse. On chargea seulement l'abbé de *Livry Sanguin*, fils d'un premier maître

d'hôtel du roi, ministre alors en Portugal, de passer en Espagne pour en instruire le roi & la reine, pendant que leur enfant était en chemin reconduite à petites journées. Cet oubli de toute bienséance n'était l'effet d'aucune querelle entre les cours de France & d'Espagne. Il semblait qu'une telle démarche ne pouvait être imputée qu'au caractère de *du Verney*, qui ayant été garçon cabaretier dans son enfance chez sa mère en Dauphiné, soldat aux gardes dans sa jeunesse & plongé depuis dans la finance, retint toute sa vie un peu de la dureté de ces trois professions. La marquise de *Prie* ne songea jamais aux conséquences, & *Monsieur le Duc* n'était pas politique.

L'infante qui fut ainsi reconduite fut depuis reine en Portugal. Elle donna à *Joseph II* les enfans qu'on ne voulut pas qu'elle donnât à *Louis XV*, & n'en fut pas plus heureuse.

Quelques mois après son renvoi, Mme de *Prie* courut en poste à Fontevraud essayer si la princesse de *Vermandois* lui convenait, & si on pouvait s'assurer de gouverner le roi de France par elle. La princesse, encore plus fière que la marquise n'était légère & inconsidérée, la reçut avec une hauteur dédaigneuse, & lui fit sentir qu'elle était indignée que son frère lui dépêchât une telle ambassadrice. Cette seule entrevue la priva de la couronne. On la laissa faire la fière dans son couvent : elle mourut abbesse de Beaumont-les-Tours trois ans après.

Il y avait dans Paris une Mme *Texier*, maîtresse d'un ancien militaire nommé *Vauchon*, veuve d'un caissier qui avait appartenu à *Pléneuf* père de Mme de *Prie*. Elle était retenue pour toujours dans son lit par

une maladie affreuſe qui lui avait rongé la moitié du viſage. *Vauchon* lui parla de *Staniſlas Leczinsky* fait roi de Pologne par *Charles XII*, dépoſſédé par *Pierre le grand*, & réfugié à Veiſſembourg frontière de l'Alſace, y vivant d'une penſion modique que le miniſtère de France lui payait très-mal. Il avait une fille élevée dès ſon berceau dans le malheur, dans la modeſtie & dans les vertus qui rendaient ſes infortunes plus intéreſſantes. La dame *Texier* pria la marquiſe de la venir voir; elle lui parla de cette princeſſe pour laquelle on avait propoſé des partis un peu au-deſſous d'un roi de France (6). Mme de *Prie* partit deux jours après pour Veiſſembourg, vit cette infortunée princeſſe polonaiſe, trouva qu'on ne lui en avait pas aſſez dit, & la fit reine.

Dans le conſeil privé qu'on aſſembla pour décider de cette alliance, l'évêque de Fréjus dit ſimplement qu'il ne s'était jamais mêlé de mariage. Il laiſſa conclure l'affaire ſans la recommander & ſans s'y oppoſer. La nouvelle reine fut auſſi reconnaiſſante envers *Monſieur le Duc* que le roi & la reine d'Eſpagne furent indignés du renvoi, ou plutôt de l'expulſion de l'infante.

Quelque temps après, les murmures de Verſailles & de Paris ayant éclaté, la défiance entre *Monſieur le Duc* & le précepteur étant augmentée, la cour ayant formé deux partis, les eſprits commençant à s'aigrir,

(6) Entre autres le dernier maréchal d'*Eſtrée* du nom de *le Tellier*. Le mariage manqua, parce qu'on ne voulut pas faire duc & pair le comte d'Eſtrée en conſidération de cette alliance. La princeſſe devenue reine le traita toujours avec diſtinction, & comme un homme qui dans ſon infortune s'était occupé du ſoin de l'adoucir.

l'évêque déclare enfin au prince miniſtre que le ſeul moyen d'en prévenir les ſuites était de renvoyer de la cour Mme de *Prie*, qui était dame du palais de la reine. La marquiſe de ſon côté réſolut, ſelon les règles de la guerre de cour, de faire partir le précepteur.

Une des mortifications du premier miniſtre était que lorſqu'il travaillait avec le roi aux affaires d'Etat, *Fleuri* y aſſiſtait toujours, et que lorſque *Fleuri* feſait ſigner au roi des ordres pour l'Egliſe, le prince n'y était point admis. On engagea un jour le roi à venir tenir ſon petit conſeil ſur des objets de peu d'importance dans la chambre de la reine, & quand l'évêque de Fréjus voulut entrer, la porte lui fut fermée. *Fleuri*, incertain ſi le roi n'était pas du complot, prit incontinent le parti de ſe retirer au village d'Iſſi, entre Paris & Verſailles, dans une petite maiſon de campagne appartenante à un ſéminaire. C'était-là ſon refuge quand il était mécontent ou qu'il feignait de l'être.

Le parti du premier miniſtre paraît triompher pendant quelques heures, mais ce fut une ſeconde *journée des dupes*, ſemblable à cette journée ſi connue dans laquelle le cardinal de *Richelieu*, chaſſé par *Marie de Médicis* & par ſes autres ennemis, les chaſſa tous à ſon tour.

Le jeune *Louis XV*, accoutumé à ſon précepteur, aimait en lui un vieillard qui, n'ayant rien demandé juſque-là pour ſa famille inconnue à la cour, n'avait d'autre intérêt que celui de ſon pupille. *Fleuri* lui plaiſait par la douceur de ſon caractère, par les agrémens de ſon eſprit naturel & facile. Il n'y avait pas juſqu'à ſa phyſionomie douce & impoſante, & juſqu'au ſon de ſa voix qui n'eût ſubjugué le roi. *Monſieur le Duc*, ayant reçu de la nature des qualités contraires, inſpirait au roi une ſecrète répugnance.

Précis du Siècle de Louis XV.

Le monarque qui n'avait jamais marqué de volonté, qui avait vu avec indifférence ſon gouverneur, le maréchal de *Villeroi*, exilé par le duc d'Orléans régent, qui, ayant reçu pour femme un enfant de ſix ans ſans en être ſurpris, l'avait vu partir comme un oiſeau qu'on change de cage, qui ayant épouſé la fille de *Staniſlas Leczinski*, ſans faire attention à elle ni à ſon père, ce prince enfin, à qui tout paraiſſait égal, fut réellement affligé de la retraite de l'évêque de Fréjus. Il le redemanda vivement, non pas comme un enfant qui ſe dépite quand on change ſa nourrice, mais comme un ſouverain qui commence à ſentir qu'il eſt le maître. Il fit des reproches à la reine qui ne répondit qu'avec des larmes. *Monſieur le Duc* fut obligé d'écrire lui-même à l'évêque, & de le prier au nom du roi de revenir.

Ce petit démêlé domeſtique fut incontinent le ſujet de tous les diſcours chez tous les courtiſans, chez tout ce qui habitait Verſailles. Je remarquerai qu'il fit plus d'impreſſion ſur les eſprits que n'en firent depuis toutes les nouvelles d'une guerre funeſte à la France & à l'Europe. On s'agitait, on s'interrogeait, on parlait avec égarement & avec défiance. Les uns déſiraient une grande révolution, les autres la craignaient; tout était en alarmes.

Il y avait ce jour-là ſpectacle à la cour : on jouait Britannicus. Le roi & la reine arrivèrent une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Tout le monde s'aperçut que la reine avait pleuré; & je me ſouviens que lorſque *Narciſſe* prononça ce vers :

Que tardez-vous, Seigneur, à la répudier?

preſque toute la ſalle tourna les yeux ſur la reine pour l'obſerver, avec une curioſité plus indiſcrète que maligne.

Le

Le lendemain *Fleuri* revint. Il affecta de ne se point plaindre ; & sans paraître demander ni satisfaction ni vengeance, il se contenta d'abord d'être en secret le maître des affaires. Enfin, le onze juin 1726 le roi ayant invité *Monsieur le Duc* à venir coucher à la maison de plaisance de Rambouillet, & étant parti, disait-il, pour l'attendre, le duc de *Charost*, capitaine des gardes, vint arrêter ce prince dans son appartement ; il le mit entre les mains d'un exempt qui le conduisit à Chantilli, séjour de ses pères & son exil.

La dissimulation de l'évêque dans cette exécution n'était pas extraordinaire ; celle du roi parut l'être ; mais le précepteur avait inspiré à son élève une partie de son caractère ; & d'ailleurs on avait dit depuis si long-temps, *qui ne sait dissimuler ne sait pas régner*, que ce proverbe royal, inventé pour les grandes occasions, était toujours appliqué aux petites.

Pâris du Verney dès ce moment ne fut plus le maître de l'Etat. Le roi déclara dans un conseil extraordinaire que c'était lui qui devait l'être, & que tous les ministres iraient travailler chez l'évêque de Fréjus, c'est-à-dire que *Fleuri* allait régner ; les frères *Pâris* furent exilés, & bientôt *du Verney* fut mis à la bastille.

C'est ce même *du Verney* que nous avons vu depuis jouir d'une assez grande fortune & de beaucoup de considération. Il fut l'inventeur & le vrai fondateur de l'école militaire. Pour Mme de *Prie*, elle fut envoyée au fond de la Normandie, où elle mourut bientôt dans les convulsions du désespoir.

Il manquait à *Fleuri* d'être cardinal. C'est une qualité étrangère à l'Eglise & à l'Etat, que tout ecclésiastique romain, à portée de l'obtenir, poursuit avec

fureur, que les papes font long-temps espérer pour avoir plus de créatures, & que les rois honorent chez eux par une ancienne coutume qui tient lieu de raison & même de politique.

Monsieur le Duc avait secrétement empêché par le cardinal de *Polignac*, ambassadeur à Rome, & par l'abbé de *Rothelin*, qu'on n'envoyât cette barrette tant désirée: elle arriva bientôt; *Fleuri* la reçut avec la même simplicité apparente qu'il avait reçu la place de premier ministre, & qu'il dirigea toutes les actions de sa vie, sans jamais laisser entrevoir sur son visage ni les sourcils de la fierté ni les grimaces de l'hypocrisie.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'était sans doute le cardinal de *Fleuri*. On le regarda comme un homme des plus aimables & de la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge de soixante & treize ans; & lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus sages. Depuis 1726 jusqu'à 1742 tout lui prospéra. Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête saine, libre & capable d'affaires.

Quand on songe que de mille contemporains il y en a très-rarement un seul qui parvienne à cet âge, on est obligé d'avouer que le cardinal de *Fleuri* eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singulière, en ce qu'ayant commencé si tard elle dura si long-temps sans aucun nuage; sa modération & la douceur de ses moeurs ne le furent pas moins. On sait quelles étaient les richesses & la magnificence du cardinal d'*Amboise*, qui aspirait à la tiare; & l'hypocrisie arrogante de *Ximenès* qui levait des armées à ses dépens, & qui,

vêtu en moine, disait qu'avec son cordon il conduisait les grands d'Espagne : on connaît le faste royal de *Richelieu*, les richesses prodigieuses accumulées par *Mazarin*. Il restait au cardinal de *Fleuri* la distinction de la modestie ; il fut simple & économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquait à son caractère. Ce défaut tenait à des vertus, qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix : il prouva que les esprits doux & concilians sont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plutôt qu'il avait pu de son évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par son économie, & y avoir fait beaucoup de bien par son esprit de conciliation. C'étaient-là les deux parties dominantes de son caractère. La raison qu'il allégua à ses diocésains était l'état de sa santé qui *le mettait désormais dans l'impuissance de veiller à son troupeau*. Mais heureusement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus loin de la cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplu. Il disait que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage, & signa dans une lettre de plaisanterie au cardinal *Quirini* : *Fleuri évêque de Fréjus par l'indignation divine*.

Il se démit vers le commencement de 1715. Le maréchal de *Villeroi*, après beaucoup de sollicitations, obtint de *Louis XIV* qu'il nommât l'évêque de Fréjus précepteur par son codicille. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au cardinal *Quirini*.

J'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En

arrivant j'ai appris que le roi était à l'extrémité, & qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils : s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été malade, & je ne me console point de la perte de ma liberté.

Il s'en consola en formant insensiblement son élève aux affaires, au secret, à la probité, & conserva dans toutes les agitations de la cour, pendant la minorité, la bienveillance du régent & l'estime générale ; ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue ; mais il s'instruisait en secret de l'administration intérieure du royaume & de la politique étrangère. Il fit désirer à la France, par la circonspection de sa conduite, par la séduction aimable de son esprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le second précepteur qui gouverna la France : il ne prit point le titre de premier ministre, & se contenta d'être absolu. Son administration fut moins contestée & moins enviée que celle de *Richelieu* & de *Mazarin* dans les temps les plus heureux de leurs ministères. Sa place ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier ministre fût le plus aimable & le plus désintéressé des courtisans. Le bien de l'Etat s'accorda long-temps avec sa modération. On avait besoin de cette paix qu'il aimait ; & tous les ministres étrangers crurent qu'elle ne serait jamais rompue pendant sa vie.

Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes & s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation ; traitant l'Etat comme un corps

puissant & robuste qui se rétablit de lui-même ; haïssant tout système parce que son esprit était heureusement borné ; ne comprenant absolument rien à une affaire de finance, exigeant seulement des sous-ministres la plus sévère économie ; incapable d'être commis d'un bureau & capable de gouverner l'Etat. (*h*)

Les affaires politiques rentrèrent insensiblement dans leur ordre naturel. Heureusement pour l'Europe le premier ministre d'Angleterre, *Robert Walpol*, était d'un caractère aussi pacifique ; & ces deux hommes continuèrent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1733 ; repos qui n'avait été troublé qu'une fois par les guerres passagères de 1718 & de 1726. Ce fut un temps heureux pour toutes les nations, qui, cultivant à l'envi le commerce & les arts, oublièrent toutes leurs calamités passées.

En ces temps-là se formaient deux puissances, dont l'Europe n'avait point entendu parler avant ce siècle. La première était la Russie, que le czar *Pierre le grand* avait tirée de la barbarie. Cette puissance ne consistait avant lui que dans des déserts immenses & dans un peuple sans lois, sans discipline, sans connaissances, tel que de tout temps ont été les Tartares. Il était si étranger à la France & si peu connu que lorsqu'en 1668 *Louis XIV* avait reçu une ambassade moscovite, on célébra par une médaille cet événement comme l'ambassade des Siamois.

Russie & Prusse.

(*h*) Dans quelques livres étrangers, on a confondu le cardinal de *Fleuri* avec l'abbé *Fleuri*, auteur de l'histoire de l'Eglise & des excellens discours qui sont si au-dessus de son histoire. Cet abbé *Fleuri* fut confesseur de *Louis XV* : mais il vécut à la cour inconnu ; il avait une modestie vraie, & l'autre *Fleuri* avait la modestie d'un ambitieux habile.

Cet empire nouveau commença à influer sur toutes les affaires, & à donner des lois au Nord après avoir abattu la Suède. La seconde puissance, établie à force d'art & sur des fondemens moins vastes, était la Prusse. Ses forces se préparaient & ne se déployaient pas encore.

La maison d'Autriche était restée à peu près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait mise. L'Angleterre conservait sa puissance sur mer, & la Hollande perdait insensiblement la sienne. Ce petit Etat, puissant par le peu d'industrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ses voisins fesaient eux-mêmes le commerce dont il avait été le maître. La Suède languissait; le Danemarck était florissant; l'Espagne & le Portugal subsistaient par l'Amérique : l'Italie, toujours faible, était divisée en autant d'Etats qu'au commencement du siècle, si on excepte Mantoue, devenue patrimoine autrichien.

Abdication de *Victor-Amédée* duc de Savoie.

La Savoie donna alors un grand spectacle au monde & une grande leçon aux souverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce *Victor-Amédée*, tantôt allié, tantôt ennemi de la France & de l'Autriche, & dont l'incertitude avait passé pour politique, lassé des affaires & de lui-même, abdiqua par un caprice en 1730 à l'âge de soixante-quatre ans la couronne qu'il avait portée le premier de sa famille, & se repentit par un autre caprice un an après. La société de sa maîtresse devenue sa femme, la dévotion & le repos ne purent satisfaire une ame occupée, pendant cinquante ans, des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle est la faiblesse humaine, & combien il est difficile de remplir son cœur sur le trône & hors du

trône. Quatre souverains dans ce siècle renoncèrent à la couronne; *Christine*, *Casimir*, *Philippe V*, & *Victor-Amédée*. *Philippe V* ne reprit le gouvernement que malgré lui; *Casimir* n'y pensa jamais; *Christine* en fut tentée quelque temps par un dégoût qu'elle eut à Rome; *Amédée* seul voulut remonter par la force sur le trône que son inquiétude lui avait fait quitter. La suite de cette tentative est connue. Son fils, *Charles-Emmanuel*, aurait acquis une gloire au-dessus des couronnes, en remettant à son père celle qu'il tenait de lui, si ce père seul l'eût redemandée, & si la conjoncture des temps l'eût permis; mais c'était, dit-on, une maîtresse ambitieuse qui voulait régner, & tout le conseil fut forcé d'en prévenir les suites funestes & de faire arrêter celui qui avait été son souverain. Il mourut depuis en prison en 1732. Il est très-faux que la cour de France voulût envoyer vingt mille hommes pour défendre le père contre le fils, comme on l'a dit dans les mémoires de ce temps-là. Ni l'abdication de ce roi, ni sa tentative pour reprendre le sceptre, ni sa prison, ni sa mort ne causèrent le moindre mouvement chez les nations voisines. Ce fut un terrible événement qui n'eut aucune suite. (6)

Emprisonnement & mort de *Victor Amédée*.

(6) *Victor Amédée* avait un fils aîné, qui rempli de qualités aimables en fesait espérer de brillantes. Il mourut à dix-sept ans. Sa mort plongea son père dans un désespoir qui fit craindre pour sa vie. Cependant son courage triompha de sa douleur. Il s'occupa de son second fils, que jusque-là il avait négligé & traité même avec dureté parce que l'extérieur peu avantageux de ce prince l'humiliait, & que sa douceur & sa timidité naturelles, qualités trop opposées au caractère impétueux du roi *Victor*, lui paraissaient annoncer un défaut d'activité & de courage. Il donna cependant tous ses soins à l'instruction de ce fils, le seul qui lui restât; sans cesse il l'occupait à passer en revue ou à faire manœuvrer ses régimens, à lever le plan de toutes ses places; il lui fit apprendre tous les détails des manufactures établies dans ses États, lui développa tous ses

Tout était paisible depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, lorsque la mort d'*Auguste II* roi de Pologne, électeur

projets de finance & de législation, les motifs de ce qu'il avait fait, le succès heureux ou malheureux de toutes ses tentatives pour rendre son pays florissant; & lorsqu'il le crut assez instruit, il le fit travailler avec lui dans toutes les affaires, n'en décidant aucune qu'après l'avoir discutée avec le prince *Charles*. Mais il continuait de le traiter avec la même dureté, ne lui laissant aucune liberté; pas même après son second mariage, celle de vivre à son gré avec sa femme. Vers la fin de 1729, *Victor* forma le projet d'abdiquer; il croyait son fils en état de gouverner: l'Europe était en paix. L'on pouvait espérer que cette paix durerait quelques années; & il ne voulait pas exposer son Etat à n'avoir pour chef, pendant la guerre qu'il prévoyait pour un temps plus éloigné, qu'un jeune prince encore sans expérience ou un vieillard abattu par l'âge & par les infirmités. Il ne se trouvait plus ni la même activité pour le travail, ni la même netteté d'esprit; il sentait qu'il n'avait plus la force de dompter son humeur.

Il avait toujours mené une vie simple, se montrant supérieur à l'étiquette de la grandeur comme au faste & à la mollesse. Il imagina qu'il coulerait des jours tranquilles dans sa retraite avec la marquise de *Saint-Sébastien*, dame d'honneur de la princesse de Piémont, qu'il prit la résolution d'épouser. Il n'avait jamais été son amant & elle avait quarante-cinq ans; mais souvent trompé par des femmes, il avait des preuves de la vertu de madame de *Saint-Sébastien*, & avait pris insensiblement du goût pour elle dans de fréquens tête à tête, où ils examinaient ensemble les plus secrets détails du ménage du prince sur lesquels un violent désir d'avoir de la postérité donnait au roi *Victor* une curiosité singulière. Il ne mit point madame de *Saint-Sébastien* dans la confidence de son abdication, l'épousa en secret le 12 août 1730 & abdiqua le 3 septembre, ne se réservant qu'une pension de cinquante mille écus.

Il recommanda à son fils le prince de *Saint-Thomas*, ancien ministre, sujet fidelle & bon citoyen; *Rebender* général allemand, qu'il venait de faire maréchal; & le marquis d'*Ormea*, alors ambassadeur à Rome. D'*Ormea* était un homme sans naissance, que *Victor-Amédée*, qui lui trouvait de l'adresse, avait tiré de la misère. Ce ministre lui avait rendu le service de terminer des différends avec la cour de Rome, qui avaient duré une grande partie de son règne, & d'obtenir d'elle un concordat plus favorable que *Victor* n'eût pu l'espérer. Il ne savait pas que d'*Ormea* ayant prodigué l'argent au cardinal *Coscia*, (Cuisse) qui gouvernait *Benoît XIII*, *Coscia* avait fait lire un concordat au pape & lui en avait fait signer un autre. Le marquis d'*Ormea* rappelé de Rome, & placé dans le ministère, forma dès son arrivée le projet d'être le maître. Il craignait peu les autres ministres, qu'il parvint bientôt à rendre suspects ou inutiles;

de Saxe, replongea l'Europe dans les dissentions & dans les malheurs, dont elle est si rarement exempte.

mais le roi *Victor* était un obstacle à son ambition; on lui envoyait tous les jours un bulletin qui renfermait la note de tout ce que les différens bureaux avaient fait, & dans les affaires importantes, son fils paraissait ne décider que d'après lui.

L'hiver qui suivit son abdication, le roi *Victor* eut une attaque d'apoplexie dont il resta défiguré. Son fils n'alla point le voir parce que lui-même s'y opposa; mais il lui écrivit pour l'engager à choisir sa retraite en Piémont, plus près de Turin & dans un climat plus doux. Le bulletin avait été interrompu pendant la maladie de *Victor*, & on ne lui en envoya plus après sa convalescence. D'*Ormea* prit sur lui de cesser cet usage, éluda les ordres du roi *Charles*, qui voulait donner à son père cette marque de respect, & finit par l'en dégoûter.

Le roi *Victor* fut irrité de ce procédé. Son fils se proposa de le voir à Chambéri en allant aux eaux. Il lui envoya d'abord deux ministres lui rendre compte des affaires de leurs départemens. *Victor* les écouta, les remercia de leur attention pour lui; mais refusa de croire qu'il dût leur confiance aux ordres de son fils; il le traita, lorsqu'il le vit, avec la même humeur & la même dureté qu'il lui avait prodiguées dans son enfance, & ne cacha au marquis d'*Ormea* & à *Delborgo*, autre ministre alors uni avec d'*Ormea*, ni son mépris, ni sa haine, ni le désir qu'il avait de détromper son fils & d'obtenir de lui leur disgrace.

A son retour le roi *Charles* revit son père; il en fut encore plus maltraité. Il devait rester quinze jours avec lui. D'*Ormea* sentit que tôt ou tard *Victor* se rendrait maître de son humeur, & que sa perte serait le résultat d'une conférence paisible entre le père & le fils. Alors il cherche à effrayer le jeune roi, à lui persuader qu'il n'est pas en sureté dans le château de son père, que sa liberté est en danger, sa vie exposée à un mouvement de violence; il le détermine à partir à cheval au milieu de la nuit. La reine le suit quelques jours après, & *Victor* lui-même part pour le Piémont avec sa femme; il s'arrête à Moncarlier, & mande à son fils que d'après le conseil qu'il lui avait donné de se rapprocher de Turin & de ne plus s'exposer au climat rigoureux de la Savoie, il a quitté Chambéri & attend qu'il lui donne une nouvelle retraite. La première entrevue fut très-violente, & les menaces contre les ministres redoublèrent. D'*Ormea* vit qu'il n'avait plus à choisir qu'entre sa perte & celle du roi *Victor*; mais comment faire consentir un fils, jeune, accoutumé au respect & à la crainte, à faire arrêter son père, à soulever par cette violence l'Europe entière contre lui? Il supposa que le roi *Victor* avait formé le projet de remonter sur le trône, tirant parti de quelques mots qui lui étaient échappés. *Fosquieri*, gouverneur de Turin, avait été séduit, ainsi que le marquis de *Rivarol*; le roi *Victor* avait fait une tentative pour s'introduire dans la citadelle. Il avait eu

des entretiens avec des médecins & des apothicaires de la cour ; tout annonçait le complot le plus funeste. Il fallait ou rendre ces complots inutiles en s'assurant de la personne de *Victor*, ou lui céder le trône ; action qui, suivant ces indignes conseillers, avilirait le roi *Charles* aux yeux de toutes les puissances, & le ferait regarder comme incapable de régner. Cependant *Mahomet II*, qui remit deux fois le trône à son père, avait laissé un assez grand nom. Obsédé par ses ministres qui ne lui laissaient aucun relâche, & qui tous étaient les instrumens d'*Ormea*, quoique jaloux de lui & le haïssant, le roi *Charles* céda ; il ordonna d'arrêter son père.

Au milieu de la nuit, des grenadiers, les uns armés de baïonnettes, les autres portant des flambeaux, entrent dans la maison où était *Victor ;* on brise à coups de hache la porte de sa chambre qui se remplit de soldats. Il était couché avec sa femme. On lui signifia l'ordre de son fils ; dédaignant de parler aux officiers, il s'adressa aux grenadiers : *Et vous*, leur dit-il, *avez-vous oublié le sang que j'ai versé à votre tête pour le service de l'État ?* Ils ne répondirent que par leur silence ; s'obstinant à ne point obéir, on l'arrache de son lit & des bras de sa femme qu'il tenait embrassée ; on la traîne dans une chambre voisine ; sa chemise déchirée l'exposait toute entière aux yeux des soldats. *Victor* consent enfin à se faire habiller, on le porte dans une voiture ; il aperçoit en sortant les gardes de son fils qu'on lui avait donnés par honneur les jours précédens. *Vous avez bien fait votre devoir*, leur dit-il. La voiture était entourée d'un détachement de dragons du régiment de son fils. *On a pris toutes les précautions*, dit-il, en les reconnaissant, & il se laissa placer dans la voiture. Un colonel des satellites voulut y monter avec lui ; ce colonel était un homme de fortune. *Victor* le repoussa avec la main. *Apprenez*, lui dit-il, *que dans quelque état que soit votre roi, vous n'êtes pas fait pour vous asseoir à côté de lui.* On le conduisit à Revole dans une maison dont on avait fait griller les fenêtres, & où il était entouré de gardes & d'espions. Sa femme fut conduite dans la forteresse de Ceva, où l'on n'enfermait que des femmes perdues.

Le marquis *Fosquiéri*, le marquis de *Rivarol*, deux médecins, un apothicaire furent arrêtés pour achever de tromper le roi & pour en imposer au peuple ; mais bientôt après on fut obligé de les relâcher. On ne trouva dans la cassette du roi *Victor* aucun papier qui annonçât des projets ; & trente mille livres, reste d'un quartier de sa pension, payé quelques jours auparavant, étaient tout son trésor. Tels avaient été les préparatifs de la prétendue révolution.

Louis XV, petit-fils du roi *Victor*, pouvait prendre la défense de son grand-père ; il se serait couvert de gloire en marchant lui-même à son secours à la tête d'une armée. La nation eût applaudi à cette guerre ; l'Europe eût respecté ses motifs. Comment le roi *Charles*, sans alliés au milieu d'un peuple qui avait cessé de haïr un prince malheureux & ne se souvenait plus que de sa prison, ne pouvant compter ni sur ses troupes ni sur les commandans de

ses places, ni sur sa noblesse, eût-il pu résister aux premières nouvelles de la résolution de son neveu. Il eût vu l'abyme où l'ingratitude & la scélératesse d'*Ormea* l'avaient plongé ; & cette victime immolée à son père eût rétabli la paix & lui eût rendu sa gloire.

Le cardinal de *Fleuri* n'avait qu'une politique faible ou machiaveliste ; le garde des sceaux *Chauvelin* n'avait point un génie plus élevé. Ils ne furent frappés que de la crainte d'obliger le roi *Charles* de s'unir avec l'empereur ; la nature, le devoir, l'honneur furent sacrifiés à un intérêt qui même n'existait pas, & ils portèrent la pusillanimité jusqu'à ne pas oser faire demander au nom du roi de France qu'on adoucît la prison de son grand-père, tandis que le roi *Charles* & ses deux ministres étaient dans les plus grandes inquiétudes sur le parti que la France pourrait prendre.

Fleuri avait peut-être des motifs plus personnels ; il craignait de rapprocher *Louis XV* de son aïeul ; il n'ignorait pas que *Victor-Amédée* blâmait sa conduite, le soin qu'il avait d'éloigner le roi des affaires, de ne lui laisser voir ni ses troupes ni ses places de guerre ni ses provinces, de favoriser sa timidité naturelle qui l'empêchait de parler à ses sujets ou aux étrangers.

Quelques mois après on transporta le roi *Victor* à Moncarlier. *Rivole* était placé sur le grand chemin de France à Rome, à la vue du palais de Turin, dans les campagnes où le roi chassait tous les jours. Un étranger que le roi *Victor* avait traité avec cette affabilité franche, qui plaît tant dans les rois, fut le seul qui osât s'intéresser à son infortune ; il fit sentir à d'*Ormea* combien toutes ces circonstances rendaient plus odieuse encore la prison de ce malheureux prince. On lui rendit sa femme à laquelle d'*Ormea* défendit sous peine de la vie d'avouer qu'elle eût été enfermée au château de Céva. Il mourut la même année. Dans ses derniers jours, il demandait à voir son fils, promettant de ne lui faire aucun reproche. D'*Ormea* eut le crédit d'empêcher une entrevue qui pouvait le perdre, en apprenant au roi que toute cette horrible catastrophe était l'ouvrage de son ministre. Tel fut la fin de *Victor-Amédée*, victime d'un sujet qu'il avait comblé de biens. Les malheurs du père & du fils doivent apprendre aux princes à quels revers, à quels crimes involontaires ils s'exposent, lorsque, plus frappés des talens que de la probité, ils comptent la vertu pour rien dans le choix de ceux qu'ils élèvent aux grandes places.

Nous avons cru ces détails intéressans ; c'est d'ailleurs un devoir de détruire des calomnies accréditées, même contre la mémoire des morts. On avait accusé *Victor* d'inconstance, sa femme d'ambition, & tous deux du projet de troubler leur pays pour satisfaire leur ambition. Ils ne furent coupables que de trop de sensibilité aux outrages d'un sujet ingrat. Pourquoi ne pas apprendre à ceux que le récit de cet événement indigne ou attendrit que le roi *Charles Emmanuel* fut trompé lui-même, qu'il ne sut que lorsqu'il n'en était plus temps, & l'innocence des démarches de son père, & l'insolente cruauté de ses persécuteurs ? Pourquoi ne pas dévouer le vrai coupable au jugement de la postérité ?

CHAPITRE IV.

Stanislas Leczinski deux fois roi de Pologne & deux fois dépossédé. Guerre de 1734. *La Lorraine réunie à la France.*

LE roi *Stanislas*, beau-père de *Louis XV*, déjà nommé roi de Pologne en 1704, fut élu roi en 1733 de la manière la plus légitime & la plus solemnelle. Mais l'empereur *Charles VI* fit procéder à une autre élection, appuyée par ses armes & par celles de la Russie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épousé une nièce de *Charles VI*, l'emporta sur son concurrent. Ainsi la maison d'Autriche, qui n'avait pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne & les Indes occidentales, & qui en dernier lieu n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de *Louis XV*. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince de *Conti*, qui solemnellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, & plus recommandé que soutenu, perdit le royaume où il avait été appelé.

Le roi *Stanislas* alla à Dantzick soutenir son élection. Le grand nombre, qui l'avait choisi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple est esclave, où la noblesse vend ses suffrages, où il n'y a jamais dans le trésor public de quoi entretenir les armées, où les lois sont sans vigueur,

où la liberté ne produit que des divisions; ce pays, dis-je, se vantait en vain d'une noblesse belliqueuse, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille russes firent d'abord disparaître tout ce qui était assemblé en faveur de *Stanislas*. La nation polonaise, qui un siècle auparavant regardait les Russes avec mépris, était alors intimidée & conduite par eux. L'empire de Russie était devenu formidable, depuis que *Pierre le grand* l'avait formé. Dix mille esclaves russes disciplinés dispersèrent toute la noblesse de Pologne; & le roi *Stanislas*, renfermé dans la ville de Dantzick, y fut bientôt assiégé par une armée de russes.

Le cardinal de *Fleuri* envoie quinze cents français contre trente mille russes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Russie, était sûr du succès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenses, sans se déclarer. Le cardinal de *Fleuri*, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut, ni avoir la honte d'abandonner entièrement le roi *Stanislas*, ni hasarder de grandes forces pour le secourir. Il fit partir une escadre avec quinze cents hommes, commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que sa commission fût sérieuse: il jugea, quand il fut près de Dantzick, qu'il sacrifierait sans fruit ses soldats; & il alla relâcher en Danemarck. Le comte de *Plélo*, ambassadeur de France auprès du roi de Danemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraissait humiliante. C'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres & de la philosophie des sentimens héroïques dignes d'une meilleure fortune. Il résolut de soutenir Dantzick contre une

armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des secrétaires d'Etat, laquelle finissait par ces mots : ›› Je ›› suis sûr que je n'en reviendrai pas ; je vous ›› recommande ma femme & mes enfans. ›› Il arriva à la rade de Dantzick, débarqua & attaqua l'armée russe ; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort.

La tête du roi *Stanislas* mise à prix.

Dantzick fut pris ; l'ambassadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut prisonnier de guerre, malgré les priviléges de son caractère. Le roi *Stanislas* vit sa tête mise à prix, par le général des Russes, le comte de *Munick*, dans la ville de Dantzick, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu suivant toutes les lois. Il fut obligé de se déguiser en matelot, & n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce comte maréchal de *Munick*, qui le poursuivait si cruellement, fut quelque temps après relégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une extrême misère, pour reparaître ensuite avec éclat. Telle est la vicissitude des grandeurs.

Les prisonniers français traités à Pétersbourg avec une générosité inouïe.

A l'égard des quinze cents français qu'on avait si imprudemment envoyés contre une armée entière de russes, ils firent une capitulation honorable : mais un navire de Russie ayant été pris dans ce temps-là même par un vaisseau du roi de France, les quinze cents hommes furent retenus & transportés auprès de Pétersbourg : ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du siècle. L'impératrice *Anne* régnait alors ; elle traita les officiers

comme des ambaſſadeurs, & fit donner aux ſoldats des rafraîchiſſemens & des habits. Cette généroſité inouïe juſqu'alors était en ce même temps l'effet du prodigieux changement que le czar *Pierre* avait fait dans la cour de Ruſſie, & une eſpèce de vengeance noble que cette cour voulait prendre des idées déſavantageuſes ſous leſquelles l'ancien préjugé des nations l'enviſageait encore.

Le miniſtère de France eût entièrement perdu cette réputation néceſſaire au maintien de ſa grandeur, ſi elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne ; mais cette vengeance n'était rien, ſi elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on ſe portât ſur les Moſcovites ; & la politique voulait que la vengeance tombât ſur l'empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne & en Italie. La France s'unit avec l'Eſpagne & la Sardaigne. Ces trois puiſſances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but, d'affaiblir l'Autriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis long-temps accru petit à petit leurs Etats, tantôt en donnant des ſecours aux empereurs, tantôt en ſe déclarant contre eux. Le roi *Charles-Emmanuel* eſpérait le Milanais ; & il lui fut promis par les miniſtres de Verſailles & de Madrid. Le roi d'Eſpagne *Philippe V*, ou plutôt la reine *Eliſabeth de Parme* ſon épouſe, eſpérait pour ſes enfans de plus grands établiſſemens que Parme & Plaiſance. Le roi de France n'enviſageait aucun avantage pour lui que ſa propre gloire, l'abaiſſement de ſes ennemis & le ſuccès de ſes alliés.

Perſonne ne prévoyait alors que la Lorraine dût

être le fruit de cette guerre : on eſt preſque toujours mené par les événemens, & rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée que celle qui uniſſait ces trois monarques.

L'Angleterre & la Hollande, accoutumées depuis long-temps à ſe déclarer pour l'Autriche contre la France, l'abandonnèrent en cette occaſion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité & de modération que la cour de France avait acquiſe. L'idée de ſes vues pacifiques & dépouillées d'ambition enchaînait encore ſes ennemis naturels, lors même qu'elle feſait la guerre ; & rien ne fit plus d'honneur au miniſtère que d'être parvenu à faire comprendre à ces puiſſances que la France pouvait faire la guerre à l'empereur, ſans alarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regardèrent donc tranquillement ſes ſuccès rapides. Une armée de français fut maîtreſſe de la campagne ſur le Rhin, & les troupes de France, d'Eſpagne & de Savoie jointes enſemble furent les maîtreſſes de l'Italie. Le maréchal de *Villars* déclaré généraliſſime des armées françaiſe, eſpagnole & piémontaiſe, finit ſa glorieuſe carrière à quatre-vingt-deux ans après avoir pris Milan. Le maréchal de *Coigni* ſon ſucceſſeur gagna deux batailles, tandis que le duc de *Montemar*, général des Eſpagnols, remporta une victoire dans le royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le ſurnom. C'eſt une récompenſe que la cour d'Eſpagne donne ſouvent, à l'exemple des anciens Romains. Dom *Carlos*, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toſcane, fut bientôt roi de Naples & de Sicile. Ainſi l'empereur *Charles VI* perdit preſque toute l'Italie, pour

Mort du maréchal de *Villars*. 1734.

avoir

avoir donné un roi à la Pologne : & un fils du roi d'Espagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, prises & reprises tant de fois auparavant, & l'objet continuel de l'attention de la maison d'Autriche pendant plus de deux siècles.

Seule guerre en Italie dont la fin ait été heureuse pour la France.

Cette guerre d'Italie est la seule qui se soit terminée avec un succès solide pour les Français depuis *Charlemagne*. La raison en est qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puissant prince de ces contrées ; qu'ils étaient secondés des meilleures troupes d'Espagne, & que les armées furent toujours dans l'abondance.

L'empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuse. Le cardinal de *Fleuri* ministre de France, qui avait eu la sagesse d'empêcher l'Angleterre & la Hollande de prendre part à cette guerre, eut aussi celle de la terminer heureusement sans leur intervention.

Par cette paix, dom *Carlos* fut reconnu roi de Naples & de Sicile. L'Europe était déjà accoutumée à voir donner & changer des Etats. On assigna à *François* duc de Lorraine, gendre de l'empereur *Charles VI*, l'héritage des *Médicis* qu'on avait auparavant accordé à dom *Carlos*; & le dernier grand-duc de Toscane, près de sa fin, demandait *si on ne lui donnerait pas un troisième héritier, & quel enfant l'Empire & la France voulaient lui faire.* Ce n'est pas que le grand-duché de Toscane se regardât comme un fief de l'Empire ; mais l'empereur le regardait comme tel, aussi-bien que Parme & Plaisance, revendiqués toujours par le St Siége, & dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape : tant les

droits changent ſelon les temps. Par cette paix, ces duchés de Parme & Plaiſance, que les droits du ſang donnaient à dom *Carlos* fils de *Philippe V* & d'une princeſſe de Parme, furent cédés à l'empereur *Charles VI* en propriété.

Le roi de Sardaigne duc de Savoie, qui avait compté ſur le Milanais, auquel ſa maiſon, toujours agrandie par degrés, avait depuis long-temps des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarois, le Tortonois, les fiefs des Langhes. Il tirait ſes droits ſur le Milanais, d'une fille de *Philippe II* roi d'Eſpagne, dont il deſcendait. La France avait auſſi ſes anciennes prétentions, par *Louis XII* héritier naturel de ce duché. *Philippe V* avait les ſiennes, par les inféodations renouvelées à quatre rois d'Eſpagne ſes prédéceſſeurs. Mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance & au bien public. L'empereur garda le Milanais ; ce n'eſt pas un fief dont il doive toujours donner l'inveſtiture : c'était originairement le royaume de Lombardie annexé à l'Empire, devenu enſuite un fief ſous les *Viſcontis* & ſous les *Sforzes* : & aujourd'hui c'eſt un Etat appartenant à l'empereur ; Etat démembré à la vérité, mais qui avec la Toſcane & Mantoue rend la maiſon impériale très-puiſſante en Italie.

Par ce traité, le roi *Staniſlas* renonçait au royaume qu'il avait eu deux fois, & qu'on n'avait pu lui conſerver ; il gardait le titre de roi. Il lui fallait un autre dédommagement ; & ce dédommagement fut pour la France encore plus que pour lui. Le cardinal de *Fleuri* ſe contenta d'abord du Barois, que le duc de Lorraine devait donner au roi *Staniſlas*,

avec la reverſion à la couronne de France; & la Lorraine ne devait être cédée que lorſque ſon duc ſerait en pleine poſſeſſion de la Toſcane. C'était faire dépendre cette ceſſion de la Lorraine de beaucoup de haſards. C'était peu profiter des plus grands ſuccès & des conjonctures les plus favorables. Le garde des ſceaux *Chauvelin* encouragea le cardinal de *Fleuri* à ſe ſervir de ſes avantages : il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barois, & il l'obtint. (7)

Il n'en coûta que quelque argent comptant, & une penſion de trois millions cinq cents mille livres faite au duc *François*, juſqu'à ce que la Toſcane lui fût échue.

Ainſi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement; réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un roi polonais fut tranſplanté en Lorraine; cette province eut pour la dernière fois un ſouverain réſidant chez elle, & il la rendit heureuſe. La maiſon régnante des princes lorrains devint ſouveraine de la Toſcane. Le ſecond fils du roi d'Eſpagne fut transféré à Naples. On aurait pu

(7) Quoique l'Angleterre ne fût pas intervenue dans le traité, cependant le cardinal de *Fleuri* avait réglé avec l'ambaſſadeur d'Angleterre tous les points de la négociation; & ce fut par faibleſſe qu'il conſentit à demander la Lorraine ſans en inſtruire le miniſtre anglais. Cette conduite diminua la confiance qu'on avait en lui; l'Angleterre & la Hollande regardaient cette ceſſion éventuelle de la Lorraine comme un gage du conſentement que la France donnerait aux diſpoſitions de *Charles VI* & à l'élection de ſon gendre à l'Empire. L'accompliſſement de la ceſſion de la Lorraine aurait été le prix de la modération de la France. Le cardinal l'avait ſenti; il voyait par cette diſpoſition la paix plus aſſurée contre les intrigues des ambitieux qui voudraient allumer la guerre; & il ne pardonna point au garde des ſceaux *Chauvelin* d'avoir abuſé de ſa faibleſſe.

renouveler la médaille de Trajan, *regna assignata*, *les trônes donnés*.

Tout resta paisible entre les princes chrétiens, si on en excepte les querelles naissantes de l'Espagne & de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'empereur fesait la guerre aux Turcs, sans consulter l'Empire; cette guerre fut malheureuse: *Louis XV* le tira de ce précipice par sa médiation; & M. de *Villeneuve*, son ambassadeur à la Porte ottomane alla en Hongrie conclure, en 1739 avec le grand-visir, la paix dont l'empereur avait besoin.

Presque dans le même temps il pacifiait l'Etat de Gènes menacé d'une guerre civile; il soumit & adoucit pour un temps les Corses qui avaient secoué le joug de Gènes. Le même ministère étendait ses soins sur Genève, & apaisait une guerre civile élevée dans ses murs.

Il interposait surtout ses bons offices entre l'Espagne & l'Angleterre, qui commençaient à se faire sur mer une guerre plus ruineuse que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement en 1735 employer sa médiation entre l'Espagne & le Portugal: aucun voisin n'avait à se plaindre de la France, & toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice & leur mère commune. Cette gloire & cette félicité ne furent pas de longue durée.

CHAPITRE V.

Mort de l'empereur Charles VI. La succession de la maison d'Autriche disputée par quatre puissances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les Etats de son père. La Silésie prise par le roi de Prusse.

L'EMPEREUR *Charles VI* mourut au mois d'octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du roi de Pologne *Auguste II* avait causé de grands mouvemens, celle de *Charles VI*, dernier prince de la maison d'Autriche, devait entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maison sembla surtout devoir être déchiré; il s'agissait de la Hongrie & de la Bohème, royaumes long-temps électifs, que les princes autrichiens avaient rendus héréditaires; de la Suabe-autrichienne appelée *Autriche antérieure*; de la haute & basse Autriche conquises au treizième siècle; de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes forestières, du Brisgau, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme: à l'égard de Naples & de Sicile, ces deux royaumes étaient entre les mains de dom *Carlos* fils du roi d'Espagne *Philippe V*.

Marie-Thérèse, fille aînée de *Charles VI*, se fondait sur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de son père, sur une pragmatique solemnelle qui confirmait ce droit, & sur la garantie de presque toutes les puissances. *Charles-Albert*, électeur de Bavière, demandait

la fucceffion en vertu d'un teftament de l'empereur *Ferdinand I* frère de *Charles-Quint.*

Augufte III roi de Pologne, électeur de Saxe, alléguait des droits plus récens, ceux de fa femme même, fille aînée de l'empereur *Jofeph XI*, frère aîné de *Charles XI.*

Le roi d'Efpagne étendait fes prétentions fur tous les Etats de la maifon d'Autriche, en remontant à la femme de *Philippe II*, fille de l'empereur *Maximilien II. Philippe V* defcendait de cette princeffe par les femmes. *Louis XV* aurait pu prétendre à cette fucceffion, à d'auffi juftes titres que perfonne, puifqu'il defcendait en droite ligne de la branche aînée mafculine d'Autriche par la femme de *Louis XIII* & par celle de *Louis XIV;* mais il lui convenait plus d'être arbitre & protecteur que concurrent : car il pouvait alors décider de cette fucceffion & de l'Empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette caufe de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien par des mémoires publics; tous les princes, tous les particuliers y prenaient intérêt. On s'attendait à une guerre univerfelle; mais ce qui confondit la politique humaine, c'eft que l'orage commença d'un côté où perfonne n'avait tourné les yeux.

Du royaume de Pruffe.

Un nouveau royaume s'était élevé au commencement de ce fiècle : l'empereur *Léopold*, ufant du droit que fe font toujours attribué les empereurs d'Allemagne de créer des rois, avait érigé en 1701 la Pruffe ducale en royaume, en faveur de l'électeur de Brandebourg *Fréderic-Guillaume.* La Pruffe n'était encore qu'un vafte défert; mais *Fréderic-Guillaume II* fon

ſecond roi, qui avait une politique différente de celle des princes de ſon temps, dépenſa près de vingt-cinq millions de notre monnaie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages & à les peupler : il y fit venir des familles de Suabe & de Franconie ; il y attira plus de ſeize mille émigrans de Saltzbourg, leur fourniſſant à tous de quoi s'établir & de quoi travailler. En ſe formant ainſi un nouvel Etat, il créait, par une économie ſingulière, une puiſſance d'une autre eſpèce : il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réſerve, tantôt plus, tantôt moins ; ce qui lui compoſa un tréſor immenſe en vingt-huit années de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ſes coffres lui ſervait à former une armée d'environ ſoixante & dix mille hommes choiſis, qu'il diſciplina lui-même d'une manière nouvelle, ſans néanmoins s'en ſervir : mais ſon fils *Fréderic III* fit uſage de tout ce que le père avait préparé. Il prévit la confuſion générale, & ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Siléſie quatre duchés. Ses aïeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des tranſactions réitérées, parce qu'ils étaient faibles : il ſe trouva puiſſant, & il les réclama.

Economie du ſecond roi de Pruſſe.

Déjà la France, l'Eſpagne, la Bavière, la Saxe ſe remuaient pour faire un empereur. La Bavière preſſait la France de lui procurer au moins un partage de la ſucceſſion autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ſes écrits ; mais il n'oſait les demander tout entiers par ſes miniſtres. Cependant *Marie-Thérèſe*, épouſe du grand-duc de Toſcane *François de Lorraine*, ſe mit d'abord en poſſeſſion de tous les domaines qu'avait laiſſés ſon père ; elle reçut

les hommages des états d'Autriche à Vienne le 7 novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohème lui firent leurs fermens par leurs députés: elle gagna furtout l'efprit des Hongrois en fe foumettant à prêter l'ancien ferment du roi *André II*, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes fucceffeurs, en quelque temps que ce foit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous foit permis, en vertu de cette promeffe, à vous & à vos defcendans, de vous défendre, fans pouvoir être traités de rebelles.*

Serment fingulier qui ne devait pas l'être.

Plus les aïeux de l'archiducheffe-reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagemens, plus auffi la démarche prudente dont je viens de parler rendit cette princeffe extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu fecouer le joug de la maifon d'Autriche, embraffa celui de *Marie-Thérèfe*; & après deux cents ans de féditions, de haines & de guerres civiles, il paffa tout d'un coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 juin 1741. Elle n'en fut pas moins fouveraine; elle l'était déjà de tous les cœurs par une affabilité populaire que fes ancêtres avaient rarement exercée; elle bannit cette étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux fans le rendre plus refpectable. L'archiducheffe fa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec perfonne. *Marie-Thérèfe* admettait à fa table toutes les dames & tous les officiers de diftinction : les députés des états lui parlaient librement; jamais elle ne refufa d'audience, & jamais on n'en fortit mécontent d'elle.

Qualités de *Marie-Thérèfe.*

Son premier ſoin fut d'aſſurer au grand-duc de Toſcane ſon époux le partage de toutes ſes couronnes ſous le nom de *co-régent*, ſans perdre en rien ſa ſouveraineté & ſans enfreindre la pragmatique ſanction : elle ſe flattait dans ces premiers momens que les dignités dont elle ornait ce prince lui préparaient la couronne impériale ; mais cette princeſſe n'avait point d'argent, & ſes troupes très-diminuées étaient diſperſées dans ſes vaſtes Etats.

Frédéric III roi de Pruſſe.

Le roi de Pruſſe lui fit propoſer alors qu'elle lui cédât la baſſe Siléſie, & lui offrit ſon crédit, ſes ſecours, ſes armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reſte & donner l'Empire à ſon époux. Des miniſtres habiles prévirent que, ſi la reine de Hongrie refuſait de telles offres, l'Allemagne ſerait bientôt bouleverſée ; mais le ſang de tant d'empereurs, qui coulait dans les veines de cette princeſſe, ne lui laiſſa pas ſeulement l'idée de démembrer ſon patrimoine ; elle était impuiſſante & intrépide. Le roi de Pruſſe voyant qu'en effet cette puiſſance n'était alors qu'un grand nom, & que l'état où était l'Europe lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Siléſie au milieu du mois de décembre 1740.

Démarches ſingulières.

On voulut mettre ſur ſes drapeaux cette deviſe : *pro Deo & patriâ :* il raya *pro Deo*, diſant qu'il ne fallait point ainſi mêler le nom de DIEU dans les querelles des hommes, & qu'il s'agiſſait d'une province & non de religion. Il fit porter devant ſon régiment des gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui impoſait la néceſſité d'être invincible. Il harangua ſon armée pour reſſembler en tout aux anciens Romains. Entrant

enfuite en Siléfie, il s'empara de prefque toute cette province dont on lui avait refufé une partie ; mais rien n'était encore décidé. Le général *Neuperg* vint avec environ vingt-quatre mille autrichiens au fecours de cette province déjà envahie : il mit le roi de Pruffe dans la néceffité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neiffe. On vit alors ce que valait l'infanterie pruffienne : la cavalerie du roi, moins forte de près de moitié que l'autrichienne, fut entièrement rompue : la première ligne de fon infanterie fut prife en flanc ; on crut la bataille perdue ; tout le bagage du roi fut pillé ; & ce prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'environnaient. La feconde ligne de l'infanterie rétablit tout par cette difcipline inébranlable à laquelle les foldats pruffiens font accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute, & chargeant leurs fufils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée : & cet événement devint le fignal d'un embrafement univerfel.

Bataille de Molvitz.

CHAPITRE VI.

Le roi de France s'unit aux rois de Pruſſe & de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Ce prince eſt déclaré lieutenant-général du roi de France. Son élection, ſes ſuccès & ſes pertes rapides.

L'EUROPE crut que le roi de Pruſſe était déjà d'accord avec la France quand il prit la Siléſie; on ſe trompait: c'eſt ce qui arrive preſque toujours lorſqu'on raiſonne d'après ce qui n'eſt que vraiſemblable. Le roi de Pruſſe haſardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même; mais il prévit que la France ne manquerait pas une ſi belle occaſion de le ſeconder. L'intérêt de la France ſemblait être alors de favoriſer contre l'Autriche ſon ancien allié l'électeur de Bavière, dont le père avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hochſtet. Ce même électeur de Bavière, *Charles-Albert*, avait été retenu priſonnier dans ſon enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi juſqu'à ſon nom de *Bavière*. La France trouvait ſon avantage à le venger; il paraiſſait aiſé de lui procurer à la fois l'Empire & une partie de la ſucceſſion autrichienne; par-là on enlevait à la nouvelle maiſon d'Autriche-Lorraine cette ſupériorité que l'ancienne avait affectée ſur tous les autres potentats de l'Europe: on anéantiſſait cette vieille rivalité entre les *Bourbons* & les Autrichiens; on feſait plus que *Henri IV* & le cardinal de *Richelieu* n'avaient pu eſpérer.

Fréderic III, en partant pour la Siléſie, entrevit le premier cette révolution, dont aucun fondement n'était encore jeté : il eſt ſi vrai qu'il n'avait pris aucune meſure avec le cardinal de *Fleuri* que le marquis de *Beauvau*, envoyé par le roi de France à Berlin pour complimenter le nouveau monarque, ne ſut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Pruſſe, ſi elles étaient deſtinées contre la France ou contre l'Autriche. Le roi *Fréderic* lui dit en partant : *Je vais, je crois, jouer votre jeu ; ſi les as me viennent, nous partagerons.* (*i*)

Diſcours ſingulier.

Ce fut-là le ſeul commencement de la négociation encore éloignée. Le miniſtère de France héſita longtemps. Le cardinal de *Fleuri*, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre ni ſa réputation, ni ſa vieilleſſe, ni la France à une guerre nouvelle. La pragmatique ſanction, ſignée & authentiquement garantie, le retenait.

Le comte, depuis maréchal de *Belle-Iſle*, & ſon frère, petits-fils du fameux *Fouquet*, ſans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du roi, ni aucun pouvoir ſur l'eſprit du cardinal de *Fleuri*, firent réſoudre cette entrepriſe.

Maréchal de *Belle-iſle*.

Le maréchal de *Belle-Iſle*, ſans avoir fait de grandes choſes, avait une grande réputation. Il n'avait été ni miniſtre ni général, & paſſait pour l'homme le plus capable de conduire un Etat & une armée : mais une ſanté très-faible détruiſait ſouvent en lui le fruit

(*i*) L'auteur était en ce temps-là auprès du roi de Pruſſe. Il peut aſſurer que le cardinal de *Fleuri* ignorait abſolument à quel prince il avait à faire.

de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son ame; on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable & la franchise apparente d'un soldat. Il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraissait toujours persuadé.

Son frère le chevalier de *Belle-Isle* avait la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus sombre était moins engageant; mais il subjuguait lorsque son frère insinuait. Son éloquence ressemblait à son courage; on y sentait sous un air froid & profondément occupé quelque chose de violent; il était capable de tout imaginer, de tout arranger & de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe, aidés dans ce grand dessein par une dame alors trop pressante. Le cardinal combattit; il donna même au roi son avis par écrit: & cet avis était contre l'entreprise. On croyait qu'il se retirerait alors; sa carrière entière eût été glorieuse; mais il n'eut pas la force de renoncer au ministère & de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

Le maréchal de *Belle-Isle* & son frère arrangèrent tout, & le vieux cardinal présida à une entreprise qu'il désapprouvait.

Tout sembla d'abord favorable. Le maréchal de *Belle-Isle* fut envoyé à Francfort, au camp du roi de Prusse, & à Dresde pour concerter ces vastes projets

que le concours de tant de princes ſemblait rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le roi de Pruſſe & le roi de Pologne électeur de Saxe. Il négociait dans toute l'Allemagne : il était l'ame du parti qui devait procurer l'Empire & des couronnes héréditaires à un prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois à l'électeur de Bavière de l'argent,
31 juillet 1741. des alliés, des ſuffrages & des armées. Le roi, en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promiſe, créa par lettres-patentes (*k*) ſon lieutenant-général celui qu'il allait faire empereur d'Allemagne.

L'électeur de Bavière, fort de tant de ſecours, entra facilement dans l'Autriche ; tandis que la reine *Marie-Thérèſe* réſiſtait à peine au roi de Pruſſe. Il ſe rend d'abord maître de Paſſau, ville impériale qui appartient à ſon évêque & qui ſépare la haute Autriche de la Bavière. Il arrive à Lintz, capitale de cette haute
15 août. Autriche. Des partis pouſſent juſqu'à trois lieues de Vienne ; l'alarme s'y répand ; on s'y prépare à la hâte à ſoutenir un ſiége : on détruit un faubourg preſque tout entier, & un palais qui touchait aux fortifications : on ne voit ſur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on cherche à mettre en ſureté. L'électeur de Bavière fit même faire une ſommation au comte de *Kevenhuller* gouverneur de Vienne.

L'Angleterre & la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient long-temps prétendu avoir dans leurs mains ; les Etats-Généraux reſtaient dans le ſilence à la vue d'une armée du maréchal de *Maillebois* qui était en Veſtphalie, & cette même armée en impoſait au roi d'Angleterre qui

(*k*) Ces lettres ne furent ſcellées que le 20 août 1741.

craignait pour ses Etats d'Hanovre où il était pour lors. Il avait levé vingt-cinq mille hommes pour secourir *Marie-Thérèse ;* mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle, & de signer un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune puissance ni dans l'Empire ni hors de l'Empire qui soutînt cette pragmatique sanction que tant d'Etats avaient garantie. Vienne, mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine résister : ceux qui connaissaient le mieux l'Allemagne & les affaires publiques croyaient voir avec la prise de Vienne le chemin fermé aux Hongrois, tout le reste ouvert aux armées victorieuses, toutes les prétentions réglées, & la paix rendue à l'Empire & à l'Europe.

Plus la ruine de *Marie-Thérèse* paraissait inévitable, plus elle eut de courage ; elle était sortie de Vienne, & elle s'était jetée entre les bras des Hongrois si sévèrement traités par son père & par ses aïeux. Ayant assemblé les quatre ordres de l'Etat à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné presque encore au berceau ; & leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à peu près ces propres paroles : *Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma constance ; je mets en vos mains la fille & le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut.* Tous les palatins attendris & animés tirèrent leurs sabres en s'écriant : *moriamur pro rege nostro Maria-Theresia*, mourons pour notre roi *Marie-Thérèse*. Ils donnent toujours le titre de roi à leur reine. Jamais princesse en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils

Courage de *Marie-Thérèse*. 11 septembre 1741.

versaient des larmes en fesant serment de la défendre; elle seule retint les siennes : mais quand elle fut retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance les pleurs que sa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, & il n'y avait pas long-temps qu'elle avait écrit à la duchesse de Lorraine sa belle-mère : *J'ignore encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état elle excitait le zèle de ses Hongrois; elle ranimait en sa faveur l'Angleterre & la Hollande, qui lui donnaient des secours d'argent : elle agissait dans l'Empire : elle négociait avec le roi de Sardaigne, & ses provinces lui fournissaient des soldats.

Enthousiasme de l'Angleterre pour *Marie - Thérèse.*

Toute la nation anglaise s'anima en sa faveur. Ce peuple n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette princesse. La duchesse de *Marlborough*, veuve de celui qui avait combattu pour *Charles VI*, assembla les principales dames de Londres; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres sterling; & la duchesse en déposa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la générosité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation assemblée en parlement.

On croyait que les armées de France & de Bavière victorieuses allaient assiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups décisifs, une de ces occasions que la fortune présente une fois & qu'on ne trouve plus. L'électeur de Bavière avait osé concevoir l'espérance de prendre

Vienne;

Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce siége ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de *Fleuri* n'avait point porté ses vues jusqu'à lui donner cette capitale : les partis mitoyens lui plaisaient : il aurait voulu diviser les dépouilles avant de les avoir ; & il ne prétendait pas que l'empereur qu'il fesait eût toute la succession.

L'armée de France aux ordres de l'électeur de Bavière marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille saxons, au mois de novembre 1741. Le comte *Maurice de Saxe*, frère naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général qui avait la force du corps singulière du roi son père, avec la douceur de son esprit & la même valeur, possédait de plus grands talens pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire d'une commune voix duc de Courlande le 28 juin 1726 ; mais la Russie, qui donnait des lois au Nord, lui avait enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avait accordé : il s'en consolait dans le service des Français & dans les agrémens de la société de cette nation qui ne le connaissait pas encore assez. Le comte de *Saxe*.

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres, on était dans une saison avancée ; cette grande ville, quoique mal fortifiée, pouvait aisément soutenir les premières attaques. Le général *Ogilvi* irlandais de naissance, qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garnison ; & le grand-duc marchait au secours avec une armée de trente mille hommes ; il était déjà arrivé à cinq lieues de Prague le 25 novembre, mais la nuit même les Français & les Saxons donnèrent l'assaut.

Prague prise par escalade.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie qui attira toute la garnison de leur côté : pendant ce temps le comte de *Saxe* en silence fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve à un endroit très-éloigné de l'attaque. M. de *Chevert*, alors lieutenant-colonel du régiment de Beausse, monte le premier. Le fils aîné du maréchal de *Broglie* le suit : on arrive au rempart, on ne trouve à quelques pas qu'une sentinelle ; on monte en foule & on se rend maître de la ville ; toute la garnison met bas les armes. *Ogilvi* se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes. Le comte de *Saxe* préserva la ville du pillage ; & ce qu'il y eut d'étrange, c'est que les conquérans & le peuple conquis furent pêle-mêle ensemble pendant trois jours ; Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens étaient confondus, ne pouvant se reconnaître, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu.

L'électeur de Bavière, qui venait d'arriver au camp, rendit compte au roi de ce succès, comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit son entrée dans la capitale de la Bohème, le jour même de sa prise, & s'y fit couronner au mois de décembre. Cependant le grand-duc qui n'avait pu sauver cette capitale, & qui ne pouvait subsister dans les environs, se retira au sud-est de la province, & laissa à son frère le prince *Charles de Lorraine* le commandement de son armée.

Marie-Thérèse près de sa ruine.

Dans le même temps le roi de Prusse se rendait maître de la Moravie, province située entre la Bohème & la Silésie ; ainsi *Marie-Thérèse* semblait accablée de tous côtés. Déjà son compétiteur avait

été couronné archiduc d'Autriche à Lintz ; il venait de prendre la couronne de Bohème à Prague, & de là il alla à Francfort recevoir celle d'empereur, sous le nom de *Charles VII.*

Le maréchal de *Belle-Isle*, qui l'avait suivi de Prague à Francfort, semblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambassadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix & dirigé toutes les négociations ; il recevait les honneurs dûs au représentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. L'électeur de Mayence, qui préside à l'élection, lui donnait la main dans son palais, & l'ambassadeur ne donnait la main chez lui qu'aux seuls électeurs, & prenait le pas sur tous les autres princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue française : la chancellerie allemande, jusque-là, avait toujours exigé que de telles pièces fussent présentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'Empire romain. *Charles-Albert* fut élu le 4 janvier 1742, de la manière la plus tranquille & la plus solemnelle : on l'aurait cru au comble de la gloire & du bonheur ; mais la fortune changea, & il devint un des plus infortunés princes de la terre par son élévation même.

Charles-Albert empereur.

CHAPITRE VII.

Désastres rapides qui suivent les succès de l'empereur Charles-Albert de Bavière.

ON commençait à sentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas assez de cavalerie. Le maréchal de *Belle-Isle* était malade à Francfort, & voulait à la fois conduire des négociations & commander de loin une armée. La mésintelligence se glissait entre les puissances alliées ; les Saxons se plaignaient beaucoup des Prussiens, & ceux-ci des Français, qui à leur tour les accusaient. *Marie-Thérèse* était soutenue de sa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande & de Venise, d'emprunts en Flandre, mais surtout de l'ardeur désespérée de ses troupes rassemblées enfin de toutes parts. L'armée française sous des chefs peu accrédités se détruisait par les fatigues, la maladie & la désertion : les recrues venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de *Gustave-Adolphe* qui, ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, se trouvait à la tête de trente mille, augmentant ses troupes dans le pays même à mesure qu'il y fesait des progrès. Chaque jour affaiblissait les Français vainqueurs & fortifiait les Autrichiens. Le prince *Charles de Lorraine*, frère du grand-duc, était dans le milieu de la Bohème avec trente-cinq mille hommes : tous les habitans étaient pour lui ;

il commençait à faire avec succès une guerre défensive, en tenant continuellement son ennemi en alarmes, en coupant ses convois, en le harcelant sans relâche de tous les côtés par des nuées de houssards, de croates, de pandours & de talpaches. Les *Pandours* font des Sclavons qui habitent le bord de la Drave & de la Save; ils ont un habit long; ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre & un poignard. Les *Talpaches* font une infanterie hongroise armée d'un fusil, de deux pistolets & d'un sabre. Les *Croates*, appelés en France *Cravates*, font des miliciens de Croatie. Les *Houssards* font des cavaliers hongrois, montés sur de petits chevaux légers & infatigables : ils désolent des troupes dispersées en trop de postes & peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France & de Bavière étaient par-tout dans ce cas. L'empereur *Charles VII* avait voulu conserver avec peu de monde une vaste étendue de terrain, qu'on ne croyait pas la reine de Hongrie en état de reprendre; mais tout fut repris, & la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Pandours. Talpaches. Croates. Houssards.

Fausses démarches du cardinal de *Fleuri*.

11 juillet 1742.

Le cardinal de *Fleuri* voyant tant d'espérances trompées, tant de désastres qui succédaient à de si heureux commencemens, écrivit au général de *Kœnigseck* une lettre qu'il lui fit rendre par le maréchal de *Belle-Isle* même ; il s'excusait dans cette lettre de la guerre entreprise, & il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ses mesures. *Bien des gens savent*, dit-il, *combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, & que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir. Votre excellence est trop instruite de tout ce*

qui se passe, pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût & à mes principes.

Pour toute réponse, la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de *Fleuri*. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire : en premier lieu elle rejetait évidemment tout le reproche de la guerre sur le général chargé de négocier avec le comte de *Kœnigseck*, & ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre sa personne odieuse ; en second lieu, elle avouait de la faiblesse dans le ministère, & c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuserait de cette faiblesse, que les alliés de la France se refroidiraient & que ses ennemis s'enhardiraient. Le cardinal voyant la lettre imprimée en écrivit une seconde, dans laquelle il se plaint au général autrichien de ce qu'on a publié sa première lettre, & lui dit *qu'il ne lui écrira plus désormais ce qu'il pense.* Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques papiers publics ; & ce désaveu, qui ne trompa personne, mit le comble à ses fausses démarches, que les esprits les moins critiques excusèrent dans un homme de quatre-vingt-sept ans, fatigué des mauvais succès. Enfin l'empereur bavarois fit proposer à Londres des projets de paix, & surtout des sécularisations d'évêchés en faveur d'Hanovre. Le ministère anglais ne croyait pas avoir besoin de l'empereur pour les obtenir. On insulta à ses offres en les rendant publiques ; & l'empereur fut réduit à désavouer ses offres de paix, comme le cardinal de *Fleuri* avait désavoué la guerre.

La querelle s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet ſous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La maiſon de *Bourbon* fut obligée pour la ſeconde fois de tenir tête à preſque toute l'Europe.

Le cardinal de *Fleuri*, trop âgé pour ſoutenir un ſi peſant fardeau, prodigua à regret les tréſors de la France dans cette guerre entrepriſe malgré lui, & ne vit que des malheurs cauſés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir beſoin d'une marine : ce qui reſtait à la France de forces maritimes fut abſolument détruit par les Anglais ; & les provinces de France furent expoſées. L'empereur que la France avait fait fut chaſſé trois fois de ſes propres Etats.

Les armées françaiſes furent détruites en Bavière & en Bohème, ſans qu'il ſe donnât une ſeule grande bataille ; & le déſaſtre fut au point, qu'une retraite dont on avait beſoin, & qui paraiſſait impraticable, fut regardée comme un bonheur ſignalé. Le maréchal Décembre
de *Belle-Iſle* ſauva le reſte de l'armée françaiſe aſſiégée 1742.
dans Prague, & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces & à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Le cardinal de *Fleuri* mourut au village d'Iſſi, Mort du cardinal de
au milieu de tous ces déſaſtres, & laiſſa les affaires *Fleuri.*
de la guerre, de la marine, de la finance & de la 29 janvier
politique dans une criſe qui altéra la gloire de ſon 1743.
miniſtère, & non la tranquillité de ſon ame.

Louis XV prit dès-lors la réſolution de gouverner

par lui-même, & de se mettre à la tête d'une armée. Il se trouvait dans la même situation où fut son bisaïeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la succession.

Il avait à soutenir la France & l'Espagne contre les mêmes ennemis ; c'est-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande & la Savoie. Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvait le roi, des périls où l'on était exposé & des ressources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces secousses de l'Europe.

CHAPITRE VIII.

Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti en Italie.

ON sait qu'après l'heureux temps de la paix d'Utrecht, les Anglais, qui jouissaient de Minorque, & de Gibraltar en Espagne, avaient encore obtenu de la cour de Madrid des priviléges que les Français ses défenseurs n'avaient pas. Les commerçans anglais allaient vendre aux colonies espagnoles les nègres qu'ils achetaient en Afrique pour être esclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payait au gouvernement espagnol, étaient un objet de gain considérable ; car la compagnie anglaise, en fournissant quatre mille huit cents nègres, avait obtenu encore de vendre les huit cents

ſans payer de droits ; mais le plus grand avantage des Anglais, à l'excluſion des autres nations, était la permiſſion dont cette compagnie jouit dès 1716 d'envoyer un vaiſſeau à Porto-Bello.

Ce vaiſſeau, qui d'abord ne devait être que de cinq cents tonneaux, fut en 1717 de huit cents cinquante par convention, mais en effet de mille par abus ; ce qui feſait deux millions peſant de marchandiſes. Ces mille tonneaux étaient encore le moindre objet de ce commerce de la compagnie anglaiſe ; une patache qui ſuivait toujours le vaiſſeau, ſous prétexte de lui porter des vivres, allait & venait continuellement ; elle ſe chargeait dans les colonies anglaiſes des effets qu'elle apportait à ce vaiſſeau, lequel ne ſe déſempliſſant jamais par cette manœuvre tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires venaient remplir ce vaiſſeau de permiſſion, & leurs barques allaient encore ſur les côtes de l'Amérique porter des marchandiſes dont les peuples avaient beſoin, mais qui feſaient tort au gouvernement eſpagnol, & même à toutes les nations intéreſſées au commerce qui ſe fait des ports d'Eſpagne au golfe du Mexique. Les gouverneurs eſpagnols traitèrent avec rigueur les marchands anglais, & la rigueur ſe pouſſe toujours trop loin.

Un patron de vaiſſeau marchaud fait déclarer la guerre.

Un patron de vaiſſeau nommé *Jenkins* vint en 1739 ſe préſenter à la chambre des communes. C'était un homme franc & ſimple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaiſſeau avait été rencontré par un garde-côtes eſpagnol dans un parage de l'Amérique, où les Eſpagnols ne voulaient pas ſouffrir de navires anglais. Le capitaine eſpagnol

avait saisi le vaisseau de *Jenkins*, mis l'équipage aux fers, fendu le nez & coupé les oreilles au patron. En cet état *Jenkins* se présenta au parlement ; il raconta son aventure avec la naïveté de sa profession & de son caractère. *Messieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainsi mutilé on me menaça de la mort ; je l'attendis ; je recommandai mon ame à* DIEU *& ma vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié & d'indignation dans l'assemblée. Le peuple de Londres criait à la porte du parlement, *la mer libre ou la guerre.* On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le parlement d'Angleterre : & je ne sais si les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athènes & dans Rome, en des occasions à peu près semblables, l'emportent sur les discours non préparés du chevalier *Windham*, du lord *Carteret*, du ministre *Robert Walpole*, du comte de *Chesterfield*, de M. *Pultney* depuis comte de *Bath*. Ces discours, qui sont l'effet naturel du gouvernement & de l'esprit anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui sont à vil prix sur leur terrain sont recherchées précieusement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'esprit de parti domine. Le véritable état de la nation y est presque toujours déguisé. Le parti du ministère y peint le gouvernement florissant ; la faction contraire assure que tout est en décadence : l'exagération règne par-tout. *Où est le temps*, s'écriait alors un membre du parlement, *où est le temps où un ministre de la guerre disait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe sans la permission de l'Angleterre ?*

Enfin le cri de la nation détermina le parlement & le roi. On déclara la guerre à l'Espagne dans les formes à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre, dans laquelle les corsaires des deux nations, pourvus de lettres-patentes, allaient en Europe & en Amérique attaquer tous les vaisseaux marchands, & ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hostilités plus grandes.

L'amiral *Vernon* pénétra dans le golfe du Mexique, y attaqua & prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des trésors du nouveau monde, la rasa & en fit un chemin ouvert, par lequel les Anglais purent exercer à main armée le commerce autrefois clandestin, qui avait été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands services rendus à la nation. L'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement : elles lui écrivirent ainsi qu'elles en avaient usé avec le duc de *Marlborough* après la journée d'Hochstet. Depuis ce temps les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espérèrent alors de conquérir l'Amérique espagnole. Ils crurent que rien ne résisterait à l'amiral *Vernon*, & lorsque quelque temps après cet amiral alla mettre le siége devant Carthagène, ils se hâtèrent d'en célébrer la prise : de sorte que dans le temps même que *Vernon* en levait le siége, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port & les environs de Carthagène avec cette légende, *il a pris Carthagène :* le revers représentait l'amiral

Les Anglais prennent Porto-Bello. Mars 1740.

Vernon, & on y lisait ces mots : *au vengeur de sa patrie.* Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la postérité, si l'histoire plus fidelle & plus exacte ne prévenait pas de telles erreurs.

La France qui n'avait qu'une marine faible ne se déclarait pas alors ouvertement ; mais le ministère de France secourait les Espagnols autant qu'il était en son pouvoir.

Ce qui se passait en Italie dans cet embrasement général.

On était en ces termes entre les Espagnols & les Anglais, quand la mort de l'empereur *Charles VI* mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produisit en Allemagne la querelle de l'Autriche & de la Bavière. L'Italie fut aussi bientôt désolée pour cette succession autrichienne. Le Milanais était réclamé par la maison d'Espagne. Parme & Plaisance devaient revenir par le droit de naissance à un des fils de la reine née princesse de Parme. Si *Philippe V* avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eût trop alarmé l'Italie. Si l'on eût destiné Parme & Plaisance à dom *Carlos*, déjà maître de Naples, trop d'Etats réunis sous un même souverain eussent encore alarmé les esprits. Dom *Philippe*, puîné de dom *Carlos*, fut le premier auquel on destina le Milanais & le Parmesan. La reine de Hongrie, maîtresse du Milanais, fesait ses efforts pour s'y maintenir. Le roi de Sardaigne duc de Savoie revendiquait ses droits sur cette province ; il craignait de la voir dans les mains de la maison de Lorraine entée sur la maison d'Autriche, qui, possédant à la fois le Milanais & la Toscane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 & 1738 : mais il

craignait encore davantage de se voir pressé par la France & par un prince de la maison de *Bourbon*, tandis qu'il voyait un autre prince de cette maison maître de Naples & de Sicile.

Il se résolut dès le commencement de 1742 à s'unir avec la reine de Hongrie sans s'accorder dans le fond avec elle. Ils se réunissaient seulement contre le péril présent ; ils ne se fesaient point d'autres avantages : le roi de Sardaigne se réservait même de prendre quand il voudrait d'autres mesures. C'était un traité de deux ennemis qui ne songeaient qu'à se défendre d'un troisième. La cour d'Espagne envoyait l'infant dom *Philippe* attaquer le duc-roi de Sardaigne, qui n'avait voulu de lui ni pour ami ni pour voisin. Le cardinal de *Fleuri* avait laissé passer dom *Philippe* & une partie de son armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner de troupes.

Conduite du roi de Sardaigne.

On fait beaucoup dans un temps, on craint de faire même peu dans un autre. La raison de cette conduite était qu'on se flattait encore de regagner le roi de Sardaigne, qui laissait toujours des espérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais, qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre, qui commençaient alors en Allemagne, ne permettaient pas de braver par-tout les puissances maritimes. Les Anglais s'opposaient ouvertement à l'établissement de dom *Philippe* en Italie, sous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la passion du peuple anglais ; mais un intérêt

plus couvert était le but du miniſtère de Londres. Il voulait forcer l'Eſpagne à partager le commerce du nouveau monde : il eût à ce prix aidé dom *Philippe* à paſſer en Italie, ainſi qu'il avait aidé dom *Carlos* en 1731. Mais la cour d'Eſpagne ne voulait point enrichir ſes ennemis à ſes dépens, & comptait établir dom *Philippe* dans ſes Etats.

Dès le mois de novembre & décembre 1741, la cour d'Eſpagne avait envoyé par mer pluſieurs corps de troupes en Italie ſous la conduite du duc de *Montemar*, célèbre par la victoire de Bitonto, & enſuite par ſa diſgrace. Ces troupes avaient débarqué ſucceſſivement ſur les côtes de la Toſcane & dans les ports qu'on appelle l'Etat *degli præſidii*, appartenant à la couronne des deux Siciles. Il fallait paſſer ſur les terres de la Toſcane. Le grand-duc, mari de la reine de Hongrie, fut obligé de leur accorder le paſſage, & de déclarer ſon pays neutre. Le duc de Modène, marié à la fille du duc d'Orléans régent de France, ſe déclara neutre auſſi. Le pape *Benoît XIV* ſur les terres de qui l'armée eſpagnole devait paſſer dans ces conjonctures, ainſi que celle des Autrichiens, embraſſa la même neutralité à meilleur titre que perſonne, en qualité de père commun des princes & des peuples, tandis que ſes enfans vivaient à diſcrétion ſur ſon territoire.

Neutralités ſingulières en Italie.

De nouvelles troupes eſpagnoles arrivèrent par la voie de Gènes. Cette république ſe dit encore neutre, & les laiſſa paſſer. Vers ce temps-là même le roi de Naples embraſſait la neutralité, quoiqu'il s'agît de la cauſe de ſon père & de ſon frère : mais de tous ces potentats neutres en apparence aucun ne l'était en effet.

A l'égard de la neutralité du roi de Naples, voici quelle en fut la ſuite. On fut étonné le 18 août de voir paraître à la vue du port de Naples une eſcadre anglaiſe compoſée de ſix vaiſſeaux de ſoixante canons, de ſix frégates & de deux galiotes à bombes. Le capitaine *Martin*, depuis amiral, qui commandait cette eſcadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier miniſtre, qui portait en ſubſtance qu'il fallait que le roi rappelât ſes troupes de l'armée eſpagnole, ou que l'on allait dans l'inſtant bombarder la ville. On tint quelques conférences; le capitaine anglais dit enfin, en mettant ſa montre ſur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour ſe déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie; on n'avait point pris les précautions néceſſaires contre une inſulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, *qui eſt maître de la mer l'eſt de la terre*, eſt ſouvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant anglais voulait, & même il fallut le tenir juſqu'à ce qu'on eût le temps de pourvoir à la défenſe du port & du royaume.

Etrange aventure à Naples.

Les Anglais eux-mêmes ſentaient bien que le roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée que le roi d'Angleterre n'avait gardé la ſienne en Allemagne.

L'armée eſpagnole commandée par le duc de *Montemar*, venue en Italie pour ſoumettre la Lombardie, ſe retirait alors vers les frontières du royaume de Naples, toujours preſſée par les Autrichiens. Alors le roi de Sardaigne retourna dans le Piémont, & dans ſon duché de Savoie, où les viciſſitudes de

Pendant qu'on ſe bat en Allemagne l'infant dom *Philippe* prend la Savoie. Décembre 1743.

la guerre demandaient ſa préſence. L'infant dom *Philippe* avait en vain tenté de débarquer à Gènes avec de nouvelles troupes. Les eſcadres d'Angleterre l'en avaient empêché, mais il avait pénétré par terre dans le duché de Savoie, & s'en était rendu maître. C'eſt un pays preſque ouvert du côté du Dauphiné. Il eſt ſtérile & pauvre. Ses ſouverains en retiraient alors à peine quinze cents mille livres de revenu. *Charles-Emmanuel* roi de Sardaigne, & duc de Savoie, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

Récapitulation de l'état de l'Europe.

On voit, par cet expoſé que tout était en alarmes, & que toutes les provinces éprouvaient des revers du fond de la Siléſie au fond de l'Italie. L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière : & cependant on déſolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guaſtalla regardaient avec une triſteſſe impuiſſante toutes ces irruptions & toutes ces ſecouſſes, accoutumés depuis long-temps à être le prix du vainqueur, ſans oſer ſeulement donner leur excluſion & leur ſuffrage.

La cour d'Eſpagne fit demander aux Suiſſes le paſſage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie ; elle fut refuſée : la Suiſſe vend des ſoldats à tous les princes, & défend ſon pays contr'eux. Le gouvernement y eſt pacifique, & les peuples guerriers. Une telle neutralité fut reſpectée. Veniſe de ſon côté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la ſienne.

Il y avait dans Toulon une flotte de ſeize vaiſſeaux eſpagnols, deſtinée d'abord pour tranſporter

dom

dom *Philippe* en Italie ; mais il avait passé par terre, comme on a vu. Elle devait apporter des provisions à ses troupes, & ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte anglaise qui dominait dans la Méditerranée, & insultait toutes les côtes de l'Italie & de la Provence. Les canonniers espagnols n'étaient pas experts dans leur art ; on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois, en les fesant tirer au blanc, & en excitant leur émulation & leur industrie par des prix proposés.

Quand ils se furent rendus habiles, on fit sortir de la rade de Toulon l'escadre espagnole, commandée par dom *Joseph Navarro*. Elle n'était que de douze vaisseaux. Les Espagnols n'ayant pas assez de matelots & de canonniers pour en manœuvrer seize, elle fut jointe aussitôt par quatorze vaisseaux français, quatre frégates & trois brûlots, sous les ordres de M. de *Court*, qui à l'âge de quatre-vingts ans avait toute la vigueur de corps & d'esprit qu'un tel commandement exige. Il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait servi en qualité de capitaine sur le vaisseau amiral, & depuis ce temps il ne s'était donné de bataille sur mer en aucune partie du monde que celle de Messine en 1718. L'amiral anglais *Mattheus* se présenta devant les deux escadres combinées de France & d'Espagne. La flotte de *Mattheus* était de quarante-cinq vaisseaux, de cinq frégates & de quatre brûlots : avec cet avantage du nombre il sut aussi se donner d'abord celui du vent ; manœuvre dont dépend souvent la victoire dans les combats

Bataille navale de Toulon. 22 févr. 1744.

de mer, comme elle dépend fur la terre d'un poste avantageux. Ce font les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, & c'eft d'eux que les autres nations ont pris l'ufage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde & corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées & également difperfées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indécife, comme prefque toutes les batailles navales, (à l'exception de celle de la Hogue) dans lefquelles le fruit d'un grand appâreil & d'une longue action eft de tuer du monde de part & d'autre, & de démâter des vaiffeaux. Chacun fe plaignit ; les Efpagnols crurent n'avoir pas été affez fecourus ; les Français accufèrent les Efpagnols de peu de reconnaiffance. Ces deux nations, quoique alliées, n'étaient point toujours unies. L'antipathie ancienne fe réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs rois.

Au refte le véritable avantage de cette bataille fut pour la France & l'Efpagne : la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque temps, & les provifions dont avait befoin dom *Philippe* purent aifément lui arriver des côtes de Provence ; mais ni les flottes françaifes, ni les efcadres d'Efpagne ne purent s'oppofer à l'amiral *Mattheus*, quand il revint dans ces parages. Ces deux nations, obligées d'entretenir continuellement de nombreufes armées de terre, n'avaient pas ce fonds inépuifable de marine, qui fait la reffource de la puiffance anglaife.

CHAPITRE IX.

Le prince de Conti force les passages des Alpes. Situation des affaires d'Italie.

LOUIS XV au milieu de tous ces efforts déclara la guerre au roi *George II*, & bientôt à la reine de Hongrie, qui la lui déclarèrent aussi dans les formes. Ce ne fut de part & d'autre qu'une cérémonie de plus. Ni l'Espagne ni Naples ne déclarèrent la guerre, mais ils la firent. 13 mai 1744. 26 avril.

Dom *Philippe* à la tête de vingt mille espagnols dont le marquis de *la Mina* était le général, & le prince de *Conti* suivi de vingt mille français, inspirèrent tous deux à leurs troupes cet esprit de confiance & de courage opiniâtre dont on avait besoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut à chaque pas arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des précipices & des torrens, & où la difficulté des convois n'est pas un des moindres obstacles. Le prince de *Conti*, qui avait servi en qualité de lieutenant-général dans la guerre malheureuse de Bavière, avait de l'expérience dans sa jeunesse.

Le premier d'avril 1744, l'infant dom *Philippe* & lui passèrent le Var, rivière qui tombe des Alpes, & qui se jette dans la mer de Gènes, au-dessous de Nice. Tout le comté de Nice se rendit; mais pour avancer il fallait attaquer les retranchemens élevés près de Ville-Franche, & après eux,

Escalade de Ville-Franche & de Montalban.

on trouvait ceux de la forteresse de Montalban au milieu des rochers qui forment une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, & par des abymes sur lesquels plongeait l'artillerie ennemie, & il fallait sous ce feu gravir de rochers en rochers. On trouvait encore jusque dans les Alpes des anglais à combattre : l'amiral *Mattheus*, après avoir radoubé ses vaisseaux, était venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses soldats étaient avec les Piémontais, & ses canonniers servaient l'artillerie. Malgré ces périls, le prince de *Conti* se présente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toises, que le roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, & qui fut couvert de français & d'espagnols. L'amiral anglais & ses matelots furent sur le point d'être faits prisonniers.

Journée de Château-Dauphin. 19 juillet 1744.

On avança, on pénétra enfin jusqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le comte de *Campo-Santo* suivait le prince de *Conti*, à la tête des Espagnols, par une autre gorge. Le comte de *Campo-Santo* portait ce nom & ce titre depuis la bataille de Campo-Santo où il avait fait des actions étonnantes ; ce nom était sa récompense, comme on avait donné le nom de *Bitonto* au duc de *Montemar* après la bataille de Bitonto. Il n'y a guère de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le bailli de *Givri* escalade en plein jour un roc sur lequel deux mille piémontais sont retranchés. Ce brave *Chevert*, qui avait monté le premier sur

les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers ; & cette entreprise était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon : les Piémontais foudroyaient les assaillans avec le leur. Le roi de Sardaigne, placé lui-même derrière ces retranchemens, animait ses troupes. Le bailli de *Givri* était blessé dès le commencement de l'action ; & le marquis de *Villemur*, instruit qu'un passage non moins important venait d'être heureusement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. *Givri* la fait battre ; mais les officiers & les soldats trop animés ne l'écoutent point. Le lieutenant-colonel de Poitou saute dans les premiers retranchemens ; les grenadiers s'élancent les uns sur les autres ; &, ce qui est à peine croyable, ils passent par les embrasures mêmes du canon ennemi, dans l'instant que les pièces ayant tiré reculaient par leur mouvement ordinaire : on y perdit près de deux mille hommes ; mais il n'échappa aucun piémontais. Le roi de Sardaigne au désespoir voulait se jeter lui-même au milieu des attaquans, & on eut beaucoup de peine à le retenir : il en coûta la vie au bailli de *Givri ;* le colonel *Salis*, le marquis de *la Carte* y furent tués ; le duc d'*Agénois* & beaucoup d'autres blessés. Mais il en avait coûté encore moins qu'on ne devait s'attendre dans un tel terrain. Le comte de *Campo-Santo*, qui ne put arriver à ce défilé étroit & escarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au marquis de *la Mina*, général de l'armée espagnole sous dom *Philippe : Il se présentera quelques occasions où nous ferons aussi-bien que les Français ; car il n'est pas possible de faire mieux.*

Je rapporte toujours les lettres des généraux, lorfque j'y trouve des particularités intéreffantes ; ainfi je tranfcrirai encore ce que le prince de *Conti* écrivit au roi touchant cette journée : *C'eft une des plus brillantes & des plus vives actions qui fe foient jamais paffées ; les troupes y ont montré une valeur au-deffus de l'humanité. La brigade de Poitou, ayant M. d'Agénois à fa tête, s'eft couverte de gloire.*

La bravoure & la préfence d'efprit de M. de Chevert ont principalement décidé l'avantage. Je vous recommande M. de Solémi & le chevalier de Modène. La Carte a été tué ; votre majefté, qui connaît le prix de l'amitié, fent combien j'en fuis touché. Ces expreffions d'un prince à un roi font des leçons de vertu pour le refte des hommes, & l'hiftoire doit les conferver.

Journée des barricades.

Pendant qu'on prenait Château-Dauphin, il fallait emporter ce qu'on appelait *les barricades* ; c'était un paffage de trois toifes entre deux montagnes qui s'élèvent jufqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens & un chemin couvert par-delà la rivière défendaient ce pofte, qu'on appelait les barricades ; il fallait enfuite fe rendre maître du château de Démont, bâti avec des frais immenfes fur la tête d'un rocher ifolé, au milieu de la vallée de Sture ; après quoi les Français maîtres des Alpes voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français & par les Efpagnols, la veille de l'attaque de Château-

18 juillet.

Dauphin. On les emporta prefque fans coup férir,

en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre ; car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé & ne fut pas sanglant.

CHAPITRE X.

Nouvelles disgraces de l'empereur Charles VII. Bataille de Dettingue.

TANT de belles actions ne servaient de rien au but principal, & c'est ce qui arrive dans presque toutes les guerres. La cause de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur *Charles VII*, nommé en effet empereur par le roi de France, n'en était pas moins chassé de ses Etats héréditaires, & n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repoussés au Rhin & au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuisée pour une cause qui lui était étrangère, & pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner ; guerre entreprise par la seule ambition du maréchal de *Belle-Isle*, dans laquelle on n'avait que peu de chose à gagner & beaucoup à perdre.

L'empereur *Charles VII* se réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale & libre, qui se gouverne en république, fameuse par le nom d'*Auguste*, la seule qui ait conservé les restes quoique défigurés de ce nom d'*Auguste*, autrefois commun à tant de villes sur les frontières de la Germanie & des

Gaules. Il n'y demeura pas long-temps, & en la quittant au mois de juin 1743, il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de houffards nommé *Mentzel*, fameux par fes férocités & fes brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait fa malheureufe deftinée dans Francfort, ville encore plus privilégiée qu'Augsbourg, & dans laquelle s'était faite fon élection à l'Empire; mais ce fut pour y voir accroître fes infortunes. Il fe donnait une bataille qui décidait de fon fort à quatre milles de fon nouveau refuge.

Le comte *Stair* écoffais, l'un des élèves du duc de *Marlborough*, autrefois ambaffadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, compofée d'anglais, d'hanovriens & d'autrichiens. Le roi d'Angleterre arriva avec fon fecond fils le duc de *Cumberland*, après avoir paffé à Francfort dans ce même afile de l'empereur qu'il reconnaiffait toujours pour fon fouverain, & auquel il fefait la guerre dans l'efpérance de le détrôner.

Le maréchal duc de *Noailles*, qui commandait l'armée oppofée au roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, & paffa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement ; à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée & miniftre d'Etat, il ne ceffa dans tous ces emplois de cultiver la littérature ; exemple autrefois commun chez les Grecs & chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général par une

manœuvre supérieure fut d'abord le maître de la campagne. Il cotoya l'armée du roi d'Angleterre qui avait le Mein entre elle & les Français ; il lui coupa les vivres en se rendant maître des passages au-dessus & au-dessous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était posté dans Aschafenbourg, ville sur le Mein, qui appartient à l'électeur de Mayence. Il avait fait cette démarche malgré le comte *Stair* son général, & commençait à s'en repentir. Il y voyait son armée bloquée & affamée par le maréchal de *Noailles*. Le soldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourrages au point qu'on proposa de couper les jarrets aux chevaux, & on l'aurait fait si on était resté encore deux jours dans cette position. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de se retirer pour aller chercher des vivres à Hanau sur le chemin de Francfort ; mais en se retirant il était exposé aux batteries du canon ennemi placé sur la rive du Mein. Il fallait faire marcher en hâte une armée que la disette affaiblissait, & dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée française : car le maréchal de *Noailles* avait eu la précaution de jeter des ponts entre Dettingue & Aschafenbourg, sur le chemin de Hanau, & les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Le 26 juin au milieu de la nuit le roi d'Angleterre fit décamper son armée dans le plus grand silence, & hasarda cette marche précipitée & dangereuse à laquelle il était réduit. Le maréchal de *Noailles* voit les Anglais qui semblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne & la rivière. Il ne manqua

pas d'abord de faire avancer tous les escadrons composés de la maison du roi, de dragons & de houssards, vers le village de Dettingue, devant lequel les Anglais devaient passer. Il fait défiler sur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celle des gardes-françaises. Ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingue en-deçà d'un ravin profond. Elles n'étaient point aperçues des Anglais, & le maréchal voyait tout ce que les Anglais fesaient. M. de *Vallière* lieutenant-général, homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, tenait ainsi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient sur eux du rivage. Ils devaient passer par un chemin creux qui est entre Dettingue & un petit ruisseau. On ne devait fondre sur eux qu'avec un avantage certain. Le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même : c'était enfin un de ces momens décisifs qui semblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de *Gramont* son neveu, lieutenant-général & colonel des gardes, d'attendre dans cette position que l'ennemi vînt lui-même se livrer. Il alla malheureusement reconnaître un gué pour faire encore avancer de la cavalerie. La plupart des officiers disaient qu'il eût mieux fait de rester à l'armée pour se faire obéir. Il envoya faire occuper le poste d'Aschafenbourg par cinq brigades, de sorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangea toutes ces mesures.

27 juin. Le duc de *Gramont* crut que la première colonne ennemie était déjà passée, & qu'il n'y avait qu'à

fondre fur une arrière-garde qui ne pouvait réfifter; il fit paffer le ravin à fes troupes. Quittant ainfi un terrain avantageux où il devait refter, il avance avec le régiment des gardes & celui de *Noailles* infanterie, dans une petite plaine qu'on appelle *champ des coqs*. Les Anglais, qui défilaient en ordre de bataille, fe formèrent bientôt, Par-là les Français, qui avaient attiré les ennemis dans le piége, y tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis en défordre & avec des forces inégales. Le canon que M. de *Vallière* avait établi le long du Mein & qui foudroyait les ennemis par le flanc, & furtout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun ufage, parce qu'il aurait tiré contre les Français même. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La maifon du roi à cheval, les carabiniers enfoncèrent d'abord par leur impétuofité deux lignes entières d'infanterie; mais ces lignes fe reformèrent dans le moment & enveloppèrent les Français. Les officiers du régiment des gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps affez faible d'infanterie; vingt & un de ces officiers furent tués fur la place, autant furent dangereufement bleffés. Le régiment des gardes fut mis dans une déroute entière.

Le duc de *Chartres*, depuis duc d'Orléans, le prince de *Clermont*, le comte d'*Eu*, le duc de *Penthièvre*, malgré fa grande jeuneffe, fefaient des efforts pour arrêter le défordre. Le comte de *Noailles* eut deux chevaux de tués fous lui. Son frère le duc d'*Ayen* fut renverfé.

Le marquis de *Puy-Ségur*, fils du maréchal de ce

nom, parlait aux soldats de son régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, & en tua de sa main quelques-uns qui ne voulaient plus suivre & qui criaient *sauve qui peut*. Les princes & les ducs de *Biron*, de *Luxembourg*, de *Richelieu*, de *Péquigni-Chevreuse* se mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient, & s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté la maison du roi & les carabiniers ne se rebutaient point. On voyait ici une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent mousquetaires dans un autre endroit, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevau-légers; d'autres qui suivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, & qui couraient aux Anglais le sabre à la main avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait si peu qu'environ cinquante mousquetaires, emportés par leur courage, pénétrèrent dans le régiment de cavalerie du lord *Stair*. Vingt-sept officiers de la maison du roi à cheval périrent dans cette confusion, & soixante & six furent blessés dangereusement. Le comte d'*Eu*, le comte d'*Harcourt*, le comte de *Beuvron*, le duc de *Boufflers* furent blessés; le comte de *la Mothe-Houdancour*, chevalier d'honneur de la reine, eut son cheval tué, fut foulé long-temps aux pieds des chevaux & remporté presque mort. Le marquis de *Gontaut* eut le bras cassé; le duc de *Rochechouart*, premier gentilhomme de la chambre, ayant été blessé deux fois & combattant encore, fut tué sur la place. Les marquis de *Sabran*, de *Fleuri*, le comte d'*Estrade*, le comte de *Rostaing* y laissèrent la vie. Parmi les

ſingularités de cette triſte journée on ne doit pas omettre la mort d'un comte de *Boufflers* de la branche de *Rémiancourt*. C'était un enfant de dix ans & demi : un coup de canon lui caſſa la jambe ; il reçut le coup, ſe vit couper la jambe & mourut avec un égal ſang-froid. Tant de jeuneſſe & tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de ſon malheur.

La perte n'était guère moins conſidérable parmi les officiers anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied & à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de *Cumberland* fut bleſſé à ſes côtés, le duc d'*Aremberg* qui commandait les Autrichiens reçut une balle de fuſil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent pluſieurs officiers-généraux. Le combat dura trois heures. Mais il était trop inégal ; le courage ſeul avait à combattre la valeur, le nombre & la diſcipline. Enfin le maréchal de *Noailles* ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dîna ſur le champ de bataille, & ſe retira enſuite, ſans même ſe donner le temps d'enlever tous ſes bleſſés, dont il laiſſa environ ſix cents que le lord *Stair* recommanda à la généroſité du maréchal de *Noailles*. Les Français les recueillirent comme des compatriotes ; les Anglais & eux ſe traitaient en peuples qui ſe reſpectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui ſont voir juſqu'à quel point on peut pouſſer la politeſſe & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'était pas particulière au comte *Stair* & au duc de *Noailles*. Le duc de

Cumberland furtout fit un acte de générofité qui doit être tranfmis à la poftérité. Un moufquetaire, nommé *Girardau*, bleffé dangereufement, avait été porté près de fa tente. On manquait de chirurgiens, affez occupés ailleurs ; on allait panfer le prince à qui une balle avait percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le prince, *par foulager cet officier français ; il eft plus bleffé que moi ; il manquerait de fecours, & je n'en manquerai pas.*

Au refte la perte fut à peu près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cents trente & un hommes, tant tués que bleffés. On fut ce calcul par les Anglais qui rarement diminuent leur perte, & n'augmentent guère celle de leurs ennemis.

Les Français fouffrirent une grande perte en fefant avorter le fruit des plus belles difpofitions par cette ardeur précipitée & cette indifcipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Créci, d'Azincourt. Celui qui écrit cette hiftoire vit fix femaines après le comte *Stair* à la Haye ; il prit la liberté de lui demander ce qu'il penfait de cette bataille. Ce général lui répondit : Je penfe que les Français ont fait une grande faute, & nous deux : la vôtre a été de ne favoir pas attendre ; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, & enfuite de n'avoir pas fu profiter de la victoire.

Après cette action beaucoup d'officiers français & anglais allèrent à Francfort, ville toujours neutre, où l'empereur vit l'un après l'autre le comte *Stair* & le maréchal de *Noailles*, fans pouvoir leur marquer

d'autres sentimens que ceux de la patience dans son infortune.

Le maréchal de *Noailles* trouva l'empereur accablé de chagrin, sans Etats, sans espérance, n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille dans cette ville impériale, où personne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'Empire ; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas désavoué par le roi son maître. Voilà où en était réduite la majesté de l'Empire romain.

CHAPITRE XI.

Première campagne de Louis XV en Flandre ; ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le roi de Prusse prend encore les armes.

CE fut dans ces circonstances dangereuses, dans ce choc de tant d'Etats, dans ce mélange & ce chaos de guerre & de politique, que *Louis XV* commença sa première campagne. On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La reine de Hongrie s'était fait prêter serment de fidélité par les habitans de la Bavière & du haut Palatinat. Elle fit présenter dans Francfort même, où *Charles VII* était retiré, un mémoire où l'élection de cet empereur était qualifiée *nulle de toute nullité*. Il était obligé enfin de se déclarer neutre, tandis qu'on

Première campagne de *Louis XV* en 1744.

le dépouillait. On lui proposait de se démettre, & de résigner l'Empire à *François de Lorraine* grand-duc de Toscane, époux de *Marie-Thérèse*.

Le prince *Charles de Lorraine*, frère du grand-duc, commençait à s'établir dans une île du Rhin auprès du vieux Brisac. Des partis hongrois pénétraient jusque par-delà la Sarre, & entamaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partisan *Mentzel* fesait répandre dans l'Alsace, dans les Trois-Evêchés, dans la Franche-Comté des manifestes par lesquels il invitait les peuples, au nom de la reine de Hongrie, à retourner sous l'obéissance de la maison d'Autriche ; il menaçait les habitans qui prendraient les armes de les faire pendre, *après les avoir forcés de se couper eux-mêmes le nez & les oreilles.* Cette insolence, digne d'un soldat d'*Attila*, n'était que méprisable; mais elle était la preuve des succès. Les armées autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées françaises & espagnoles n'étaient encore que dans les Alpes. Les Anglais, victorieux sur terre, dominaient sur les mers ; les Hollandais allaient se déclarer, & promettaient de se joindre en Flandre aux Autrichiens & aux Anglais. Tout était contraire. Le roi de Prusse, satisfait de s'être emparé de la Silésie, avait fait sa paix particulière avec la reine de Hongrie.

Louis XV soutint tout ce grand fardeau. Non-seulement il assura les frontières sur les bords du Rhin & de la Moselle par des corps d'armée, mais il prépara une descente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune prince *Charles-Edouard*, fils aîné du prétendant, & petit-fils de l'infortuné roi

Jacques II.

Jacques II. Une flotte de vingt & un vaisseaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, le porta dans le canal d'Angleterre. Ce prince vit pour la première fois le rivage de sa patrie : mais une tempête & surtout les vaisseaux anglais rendirent cette entreprise infructueuse. 9 janvier 1744.

Ce fut dans ce temps-là que le roi partit pour la Flandre. Il avait une armée florissante que le comte d'*Argenson*, secrétaire d'Etat de la guerre, avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne & de siége.

Louis XV arrive en Flandre. A son approche les Hollandais, qui avaient promis de se joindre aux troupes de la reine de Hongrie & aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'osent remplir leur promesse : ils envoient des députés au roi au lieu de troupes contre lui. Le roi prend Courtrai & Menin en présence des députés. Courtrai, le 18 mai.

Le lendemain même de la prise de Menin il investit Ypres. C'était le prince de *Clermont*, abbé de St Germain-des-Prés, qui commandait les principales attaques au siége d'Ypres. On n'avait point vu en France, depuis les cardinaux de *la Valette* & de *Sourdis*, d'homme qui réunît la profession des armes & celle de l'Eglise. Le prince de *Clermont* avait eu cette permission du pape *Clément XII*, qui avait jugé que l'Etat eccléfiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand *Condé*. On insulta le chemin couvert du front de la basse ville, quoique cette entreprise parût prématurée & hasardée ; le marquis de *Beauvau* maréchal de camp, qui marchait à la tête des Menin, le 5 juin. 6 juin.

grenadiers de Bourbonnais & de Royal-Comtois, y reçut une blessure mortelle qui lui causa les douleurs les plus vives. Il mourut dans des tourmens intolérables, regretté des officiers & des soldats comme capable de commander un jour les armées, & de tout Paris comme un homme de probité & d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient : *Mes amis, laissez-moi mourir, & allez combattre.*

25 juin. Ypres capitula bientôt ; nul moment n'était
29 juin. perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le duc de
11 juillet. *Boufflers* prenait la Kenoque ; & pendant que le roi allait, après ces expéditions, visiter les places frontières, le prince de *Clermont* fesait le siége de Furnes, qui arbora le drapeau blanc au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les généraux anglais & autrichiens, qui commandaient vers Bruxelles, regardaient ces progrès, & ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le maréchal de *Saxe*, que le roi leur opposait, était si bien posté & couvrait les siéges si à propos que les succès étaient assurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe & arrêté. Les opérations de l'armée française étaient concertées. Le maréchal de *Saxe*, posté à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis, & facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuse qu'on tirait aisément de Douai, un régiment d'artillerie de près de cinq mille hommes, plein d'officiers capables de conduire des siéges, & composé de soldats qui sont pour la plupart des artistes habiles, enfin le corps des ingénieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire ensemble la guerre quelques années. De pareils établissemens

ne peuvent être que le fruit du temps & d'une attention suivie dans une monarchie puissante. La guerre de siége devait nécessairement donner la supériorité à la France.

Au milieu de ces progrès la nouvelle vient que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire à la vue des Français & des Bavarois, que l'Alsace est entamée, que les frontières de la Lorraine sont exposées. On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le prince *Charles*, en donnant de la jalousie en plusieurs endroits, & fesant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réussi du côté où était posté le comte de *Seckendorf* qui commandait les Bavarois, les Palatins & les Hessois, alliés, payés par la France.

Le prince *Charles de Lorraine* passe le Rhin. 29 & 30 juin 1744.

L'armée autrichienne, au nombre d'environ soixante mille hommes, entre en Alsace sans résistance. Le prince *Charles* s'empare en une heure de Lauterbourg, poste peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le général *Nadasti* jusqu'à Veissembourg, ville ouverte dont la garnison est forcée de se rendre prisonnière de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans la ville & dans les lignes qui la bordent. Le maréchal de *Coigni*, qui commandait dans ces quartiers, général hardi, sage & modeste, célèbre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que sa communication avec la France était coupée, que le pays Messin, la Lorraine allaient être en proie aux Autrichiens & aux Hongrois : il n'y avait d'autre ressource que de passer sur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alsace & couvrir le pays. Il marche aussitôt avec

Les Autrichiens en Alsace.

la plus grande partie de son armée à Veissembourg; dans le temps que les ennemis venaient de s'en emparer. Il les attaque dans la ville & dans les lignes; les Autrichiens se défendent avec courage. On se battait dans les places & dans les rues; elles étaient couvertes de morts. La résistance dura six heures entières. Les Bavarois, qui avaient mal gardé le Rhin, réparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient surtout encouragés par le comte de *Mortagne*, alors lieutenant-général de l'empereur, qui reçut dix coups de fusil dans ses habits. Le marquis de *Montal* menait les Français.

15 juillet 1744.

Celui qui rendit les plus grands services dans cette journée, & qui sauva en effet l'Alsace, fut le marquis de *Clermont-Tonnerre*. Il était à la tête de la brigade *Montmorin*; tout plia devant lui. C'est le même qui l'année suivante commanda une aile de l'armée à la bataille de Fontenoi, & qui contribua plus que personne à la victoire. On l'a vu depuis doyen des maréchaux de France. Son fils fut l'héritier de sa valeur & de ses vertus.

On reprit enfin Veissembourg & les lignes; mais on fut bientôt obligé, par l'arrivée de toute l'armée autrichienne, de se retirer vers Haguenau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis, qui allèrent à quelques lieues au-delà de la Sarre, portèrent l'épouvante jusqu'à Lunéville, dont le roi *Stanislas Leczinski* fut obligé de partir avec sa cour.

Le roi de France marche au secours de l'Alsace.

A la nouvelle de ces revers que le roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas sur le parti qu'il devait prendre; il se résolut à interrompre le cours

de ses conquêtes en Flandre, à laisser le maréchal de *Saxe* avec environ quarante mille hommes conserver ce qu'il avait pris, & à courir lui-même au secours de l'Alsace.

Il fait d'abord prendre les devans au maréchal de *Noailles*. Il envoie le duc d'*Harcourt* avec quelques troupes garder les gorges de Phaltzbourg. Il se prépare à marcher à la tête de vingt-six bataillons & trente-trois escadrons. Ce parti, que prenait le roi dès sa première campagne, transporta les cœurs des Français, & rassura les provinces alarmées par le passage du Rhin, & surtout par les malheureuses campagnes précédentes en Allemagne.

Le roi prit sa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Rheims, fesant marcher ses troupes, dont il assigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye & la nourriture du soldat, & cette attention redoubla encore l'affection de ses sujets. Il arriva dans Metz le 5 août, & le 7 on apprit un événement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le prince *Charles* à sortir de l'Alsace, qui rétablissait l'empereur & mettait la reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encore.

Il semblait que cette princesse n'eût alors rien à craindre du roi de Prusse après la paix de Breslau, & surtout après une alliance défensive conclue la même année que la paix de Breslau, entre lui & le roi d'Angleterre; mais il était visible que la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe & la Hollande s'étant unies contre l'empereur par un traité fait à Vorms: les puissances du Nord & surtout

la Ruſſie, étant vivement ſollicitées, les progrès de la reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le roi de Pruſſe ; il avait enfin pris le parti de rentrer dans ſes engagemens avec la France. Le traité avait été ſigné ſecrétement le 5 avril, & on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le roi de France, l'empereur, le roi de Pruſſe, l'électeur palatin & le roi de Suède, en qualité de landgrave de Heſſe. Ainſi l'union de Francfort était un contre-poids aux projets de l'union de Vorms. Une moitié de l'Europe était ainſi animée contre l'autre, & des deux côtés on épuiſait toutes les reſſources de la politique & de la guerre.

27 mai 1744.

La guerre plus vive qu'auparavant : le roi de Pruſſe fait marcher cent mille hommes.

Le maréchal *Schmettau* vint de la part du roi de Pruſſe, annoncer au roi que ſon nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingts mille hommes, & qu'il en feſait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette puiſſante diverſion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandre, ſa marche en Alſace diſſipaient toutes les alarmes, lorſqu'on en éprouva une d'une autre eſpèce, qui fit trembler & gémir toute la France.

CHAPITRE XII.

Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri il marche en Allemagne; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne qui avait pénétré en Alsace va délivrer la Bohème; & que le prince de Conti gagne une bataille en Italie.

LE jour qu'on chantait dans Metz un *Te Deum* pour la prise de Château-Dauphin, le roi ressentit des mouvemens de fièvre; c'était le 8 d'août. La maladie augmenta, elle prit le caractère d'une fièvre qu'on appelle *putride* ou *maligne;* & dès la nuit du 14 il était à l'extrémité. Son tempérament était robuste & fortifié par l'exercice; mais les meilleures constitutions sont celles qui succombent le plus souvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en soutenir les premières atteintes, & d'accumuler pendant plusieurs jours les principes d'un mal auquel elles résistent dans les commencemens. Cet événement porta la crainte & la désolation de ville en ville; les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états & de tout âge, qui par leur différens rapports augmentaient leur commune inquiétude.

Le roi de France est à l'extrémité. 1745.

Le danger du roi se répand dans Paris au milieu de la nuit; on se relève, tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va. Les églises s'ouvrent

Témoignages singuliers de l'amour des Français pour leur roi.

en pleine nuit : on ne connaît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même ; toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées d'une foule continuelle : on s'assemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait : » S'il meurt, c'est pour avoir marché à » notre secours. » Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre, qui prononçait la prière pour la santé du roi, interrompit le chant par ses pleurs ; & le peuple lui répondit par des cris. Le courrier, qui apporta le 19 à Paris la nouvelle de sa convalescence, fut embrassé & presqu'étouffé par le peuple : on baisait son cheval ; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : » Le roi est guéri. » Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouis de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes ; & en se soulevant par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces : *Ah!* s'écria-t-il, *qu'il est doux d'être aimé ainsi! & qu'ai-je fait pour le mériter?*

Tel est le peuple de France, sensible jusqu'à l'enthousiasme & capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures.

L'archiduchesse, épouse du prince de *Lorraine*, mourut à Bruxelles vers ce même temps d'une manière douloureuse. Elle était chérie des Brabançons & méritait de l'être ; mais ces peuples n'ont pas l'ame passionnée des Français.

Les courtisans ne sont pas comme le peuple. Le péril de *Louis XV* fit naître parmi eux plus

d'intrigues & de cabales qu'on n'en vit autrefois quand *Louis XIV* fut sur le point de mourir à Calais : son petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les momens de crise, où il parut expirant, furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscrètes, qu'on disait inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvait & que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort & à ces piéges.

Dès qu'il eut repris ses sens, il s'occupa, au milieu de son danger, de celui où le prince *Charles* avait jeté la France par son passage du Rhin. Il n'avait marché que dans le dessein de combattre ce prince ; mais ayant envoyé le maréchal de *Noailles* à sa place, il dit au comte d'*Argenson* : *Ecrivez de ma part au maréchal de Noailles que, pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagna une bataille.* Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du prince *Charles* qui se retirait en bon ordre. Ce prince, qui avait passé le Rhin malgré l'armée de France, le repassa presque sans perte vis-à-vis une armée supérieure. Le roi de Prusse se plaignit qu'on eût ainsi laissé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encore une occasion heureuse manquée. La maladie du roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un terrain maré-cageux & difficile par où il fallait aller au prince *Charles*, les précautions qu'il avait prises, ses ponts assurés, tout lui facilita cette retraite ; il ne perdit pas même un magasin.

Paroles de *Louis XV* étant à l'extrémité.

Ayant donc repassé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marche vers le Danube & l'Elbe

Belle marche du prince *Charles de Lorraine.* 15 septemb.

avec une diligence incroyable ; & après avoir pénétré en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohème une seconde fois. Mais le roi de Prusse s'avançait vers Prague ; il l'investit le 4 septembre ; & ce qui parut étrange, c'est que le général *Ogilvi*, qui la défendait avec quinze mille hommes, se rendit dix jours après prisonnier de guerre lui & sa garnison. C'était le même gouverneur qui en 1741 avait rendu la ville en moins de temps, quand les Français l'escaladèrent.

Une armée de quinze mille hommes prisonnière de guerre, la capitale de la Bohème prise, le reste du royaume soumis peu de jours après, la Moravie envahie en même temps, l'armée de France rentrant enfin en Allemagne, les succès en Italie firent espérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'empereur *Charles VII*. *Louis XV*, dans une convalescence encore faible, résout le siége de Fribourg au mois de septembre & y marche. Il va passer le Rhin à son tour. Et ce qui fortifia encore ses espérances, c'est qu'en arrivant à Strasbourg il y reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le prince de *Conti*.

CHAPITRE XIII.

Bataille de Coni. Conduite du roi de France. Le roi de Naples surpris près de Rome.

POUR descendre dans le Milanais, il fallait prendre la ville de Coni. L'infant dom *Philippe* & le prince de *Conti* l'assiégeaient. Le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée supérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entreprise de ce monarque. C'était une de ces occasions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de ressources, & la retraite était très-difficile; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de résister dans cette saison avancée, & il avait des retraites sûres. Sa disposition passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues; cependant il fut vaincu. Les Français & les Espagnols combattirent comme des alliés qui se secourent, & comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que neuf cents hommes, & les Français eurent mille deux cents hommes tués ou blessés. Le prince de *Conti*, qui était général & soldat, eut sa cuirasse percée de deux coups & deux chevaux tués sous lui: il n'en parla point dans sa lettre au roi, mais il s'étendait sur les blessures de messieurs de *la Force*, de *Senneterre*, de *Chauvelin*, sur

les services signalés de M. de *Courtin*, sur ceux de messieurs de *Choiseul*, du *Chaila*, de *Beaupreau*, sur tous ceux qui l'avaient secondé, & demandait pour eux des récompenses. Cette histoire ne serait qu'une liste continuelle, si on pouvait citer toutes les belles actions, qui devenues simples & ordinaires se perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fut encore au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs. On a donné plus de cent vingt batailles en Europe depuis 1600; & de tous ces combats, il n'y en a pas eu dix de décisifs. C'est du sang inutilement répandu pour des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui se changea bientôt en tristesse: la rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement de la Sture & des torrens furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'infant & au prince de *Conti*. Ils furent obligés de lever le siége & de repasser les monts avec une armée affaiblie. C'est presque toujours le sort de ceux qui combattent vers les Alpes, & qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leur armée même par des victoires.

Le roi de France, dans cette saison pluvieuse, était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la rivière de Treisan & de lui ouvrir un canal de deux mille six cents toises; mais à peine ce travail fut-il achevé qu'une digue se rompit & on recommença. On travaillait sous le feu des châteaux de Fribourg; il fallait saigner à la fois deux bras de la rivière: les ponts construits sur le canal nouveau

furent dérangés par les eaux ; on les rétablit dans une nuit, & le lendemain on marcha au chemin couvert sur un terrain miné & vis-à-vis d'une artillerie & d'une mousqueterie continuelle. Cinq cents grenadiers furent couchés par terre, tués ou blessés ; deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert : & le lendemain on acheva d'en chasser les ennemis malgré les bombes, les pierriers & les grenades, dont ils fesaient un usage continuel & terrible. Il y avait seize ingénieurs à ces deux attaques, & tous les seize y furent blessés. Une pierre atteignit le prince de *Soubise* & lui cassa le bras. Dès que le roi le sut il alla le voir : il y retourna plusieurs fois ; il voyait mettre l'appareil à ses blessures. Cette sensibilité encourageait toutes ses troupes. Les soldats redoublaient d'ardeur en suivant le duc de *Chartres*, aujourd'hui duc d'Orléans, premier prince du sang, à la tranchée & aux attaques.

Prise de Fribourg par le roi de France.

Le général *Damnitz*, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 novembre, après deux mois de tranchée ouverte. Le siége des châteaux ne dura que sept jours. Le roi était maître du Brisgau. Il dominait dans la Suabe. Le prince de *Clermont* de son côté s'était avancé jusqu'à Constance. L'empereur était retourné enfin dans Munich.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable quoiqu'avec lenteur. Le roi de Naples poursuivait les Autrichiens conduits par le prince de *Lobkovitz* sur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diversion du roi de Prusse : mais par un de ces revers si fréquens dans cette guerre, le prince *Charles de Lorraine* chassait alors les Prussiens

de la Bohème, comme il en avait fait retirer les Français en 1742 & en 1743, & les Prussiens fesaient les mêmes fautes & les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées aux armées françaises; ils abandonnaient successivement tous les postes qui assurent Prague; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même.

19 novemb. 1744.

Le prince *Charles*, qui avait passé le Rhin à la vue de l'armée de France, passa l'Elbe la même année à la vue du roi de Prusse : il le suivit jusqu'en Silésie. Ses partis allèrent aux portes de Breslau; on doutait enfin si la reine *Marie-Thérèse*, qui paraissait perdue au mois de juin, ne reprendrait pas jusqu'à la Silésie au mois de décembre de la même année; & on craignait que l'empereur, qui venait de rentrer dans sa capitale désolée, ne fût obligé d'en sortir encore.

Les Anglais foudoient presque tous les princes.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les rois de France & d'Angleterre achetaient tour à tour des partisans dans l'Empire. Le roi de Pologne *Auguste*, électeur de Saxe, se donna aux Anglais pour cent cinquante mille pièces par an. Si on s'étonnait que dans ces circonstances un roi de Pologne, électeur, fût obligé de recevoir cet argent, on était encore plus surpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorsqu'il lui coûtait cinq cents mille guinées cette année pour la reine de Hongrie, deux cents mille pour le roi de Sardaigne, & qu'elle donnait encore des subsides à l'électeur de Mayence; elle soudoyait jusqu'à l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, qui recevait vingt-deux mille pièces de la cour de Londres, pour permettre que les ennemis de son frère levassent contre lui des troupes dans ses évêchés de Cologne, de Munster &

d'Ofnabruck, d'Hildesheim, de Paderborn & de fes abbayes; il avait accumulé fur fa tête tous ces biens eccléfiaftiques, felon l'ufage d'Allemagne, & non fuivant les règles de l'Eglife. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux, mais il crut toujours qu'un empereur créé par la France en Allemagne ne fe foutiendrait pas, & il facrifia les intérêts de fon frère aux fiens propres.

Marie-Thérèfe avait en Flandre une armée formidable compofée d'Allemands, d'Anglais, & enfin de Hollandais, qui fe déclarèrent après tant d'indécifion.

Conduite du maréchal de *Saxe*.

La Flandre françaife était défendue par le maréchal de *Saxe*, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce général mit en œuvre ces reffources de la guerre auxquelles ni la fortune, ni même la valeur du foldat ne peuvent avoir part. Camper & décamper à propos, couvrir fon pays, faire fubfifter fon armée aux dépens des ennemis, aller fur leur terrain lorfqu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, & les forcer à revenir fur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile; c'eft ce qui eft regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, & c'eft ce que fit le maréchal de *Saxe* depuis le commencement d'août jufqu'au mois de novembre.

La querelle de la fucceffion autrichienne était tous les jours plus vive, la deftinée de l'empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les fuccès toujours balancés.

Ce qui eft très-vrai, c'eft que cette guerre enrichiffait en fecret l'Allemagne en la dévaftant. L'argent

de la France & de l'Angleterre répandu avec profusion demeurait entre les mains des Allemands : & au fond le résultat était de rendre ce vaste pays plus opulent, & par conséquent un jour plus puissant, si jamais il pouvait être réuni sous un seul chef.

Situation de l'Italie.

Il n'en est pas ainsi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire de long-temps un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons & trente-trois escadrons qui, attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne composaient pas un corps de plus de vingt-six mille hommes. L'armée de l'infant était à peu près de cette force au commencement de la campagne, & toutes deux, loin d'enrichir un pays étranger, tiraient presque toutes leurs subsistances des provinces de France. A l'égard des terres du pape, sur lesquelles le prince de *Lobkovitz*, général d'une armée de *Marie-Thérèse*, était pour lors avec le fonds de trente mille hommes, ces terres étaient plutôt dévastées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une scène sanglante dans ce vaste théâtre de la guerre qui se fesait du Danube au Tibre.

Les armées de *Marie-Thérèse* avaient été sur le point de conquérir le royaume de Naples vers le mois de mars, d'avril & de mai 1744.

Rome voyait depuis le mois de juillet les armées napolitaine & autrichienne combattre sur son territoire. Le roi de Naples, le duc de Modène étaient dans Velletri autrefois capitale des Volsques, & aujourd'hui la demeure des doyens du sacré collége. Le roi des deux Siciles y occupait le palais Ginetti, qui passait pour un ouvrage de magnificence & de

goût.

goût. Le prince de *Lobkovitz* fit sur Velletri la même entreprise que le prince *Eugène* avait faite sur Crémone en 1702 : car l'histoire n'est qu'une suite des mêmes événemens renouvelés & variés. Six mille autrichiens étaient entrés dans Velletri au milieu de la nuit. La grande garde était égorgée ; on tuait ce qui se défendait ; on fesait prisonnier ce qui ne se défendait pas. L'alarme & la consternation étaient par-tout. Le roi de Naples, le duc de Modène allaient être pris. Le marquis de l'*Hospital*, ambassadeur de France à Naples, qui avait accompagné le roi, s'éveille au bruit, court au roi & le sauve. A peine le marquis de l'*Hospital* était-il sorti de sa maison pour aller au roi qu'elle est remplie d'ennemis, pillée & saccagée. Le roi, suivi du duc de Modène & de l'ambassadeur, va se mettre à la tête de ses troupes hors de la ville. Les Autrichiens se répandent dans les maisons. Le général *Novati* entre dans celle du duc de Modène.

Journée de Velletri.

La nuit du 10 au 11 d'août.

Tandis que ceux qui pillaient les maisons jouissaient avec sureté de la victoire, il arrivait la même chose qu'à Crémone. Les gardes-vallonnes, un régiment irlandais, des suisses repoussaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, & reprenaient la ville. Peu de jours après le prince de *Lobkovitz* est obligé de se retirer vers Rome. Le roi de Naples le poursuit ; le premier était vers une porte de la ville, le second vers l'autre ; ils passent tous deux le Tibre ; & le peuple romain du haut des remparts avait le spectacle des deux armées. Le roi sous le nom du comte de *Pouzzoles* fut reçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis

2 novembre 1744.

que leur maître baifait les pieds du pape ; (8) & les deux armées continuèrent la guerre fur le territoire de Rome, qui remerciait le ciel de ne voir le ravage que dans fes campagnes.

On voit au refte que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la cour d'Efpagne, que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la cour de France, & que des deux côtés le fuccès était encore très-incertain.

CHAPITRE XIV.

Prife du maréchal de Belle-Ifle. L'empereur Charles VII meurt ; mais la guerre n'en eft que plus vive.

LE roi de France immédiatement après la prife de Fribourg retourna à Paris, où il fut reçu comme le vengeur de fa patrie & comme un père qu'on avait craint de perdre. Il refta trois jours dans Paris pour fe faire voir aux habitans qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le roi, comptant toujours maintenir l'empereur, avait envoyé à Munich, à Caffel & en Siléfie, le maréchal de *Belle-Ifle* chargé de fes pleins-pouvoirs & de ceux de l'empereur. Ce général venait de Munich, réfidence impériale, avec le comte fon frère :

(8) Il ne baifa point les pieds du pape : il fut convenu que le prince lui ferait une inclination profonde, que le pape, la prenant pour une génuflexion profonde, s'emprefferait de le relever & de l'embraffer. C'eft ce qui fut exécuté ; mais le cardinal qui avait réglé ce cérémonial, craignant les reproches de fes confrères, inféra dans le procès-verbal de cette vifite que le roi s'était profterné, &c.

ils avaient été à Caſſel, & ſuivaient leur route ſans défiance dans des pays où le roi de Pruſſe a partout des bureaux de poſte, qui, par les conventions établies entre les princes d'Allemagne, ſont toujours regardés comme neutres & inviolables. Le maréchal & ſon frère, en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg appelé Elbingrode, appartenant à l'électeur d'Hanovre, furent arrêtés par le bailli hanovrien, maltraités, & bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de *Belle-Iſle* était prince de l'Empire, & par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des priviléges du collége des princes. En d'autres temps un empereur aurait vengé cet attentat; mais *Charles VII* régnait dans un temps où l'on pouvait tout oſer contre lui, & où il ne pouvait que ſe plaindre. Le miniſtère de France réclama à la fois tous les priviléges des ambaſſadeurs & les droits de la guerre. Si le maréchal de *Belle-Iſle* était regardé comme prince de l'Empire & miniſtre du roi de France, allant à la cour impériale & à celle de Pruſſe, ces deux cours n'étant point en guerre avec l'Hanovre, il paraît certain que ſa perſonne était inviolable. S'il était regardé comme maréchal de France & général, le roi de France offrait de payer ſa rançon & celle de ſon frère, ſelon le cartel établi à Francfort le dix-huit juin 1743 entre la France & l'Angleterre. La rançon d'un maréchal de France était de cinquante mille livres, celle d'un lieutenant-général de quinze mille. Le miniſtre de *George II* éluda ces inſtances preſſantes par une défaite inouïe : il déclara qu'il regardait meſſieurs de *Belle-Iſle* comme priſonniers

Le maréchal de Belle-Iſle & ſon frère priſonniers.

13 novemb. 1744.

d'Etat. On les traita avec les attentions les plus diſtinguées ſuivant les maximes de la plupart des cours européennes, qui adouciſſent ce que la politique a d'injuſte & ce que la guerre a de cruel par tout ce que l'humanité a de dehors ſéduiſans.

Mort de l'empereur *Charles VII.*

L'empereur *Charles VII*, ſi peu reſpecté dans l'Empire, & n'y ayant d'autre appui que le roi de Pruſſe, qui alors était pourſuivi par le prince *Charles*, craignant que la reine de Hongrie ne le forçât encore de ſortir de Munich ſa capitale, ſe voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies, que les chagrins redoublaient, ſuccomba enfin & mourut à Munich à l'âge de quarante-ſept ans & demi, en laiſſant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature dès-lors lui avait fait plus de mal encore que la fortune. Une complication de maladies douloureuſes rendit plus violens les chagrins de l'ame par les ſouffrances du corps & le conduiſit au tombeau. Il avait la goutte & la pierre : on trouva ſes poumons, ſon foie & ſon eſtomac gangrenés, des pierres dans ſes reins, un polype dans ſon cœur : on jugea qu'il n'avait pu dès long-temps être un moment ſans ſouffrir. Peu de princes ont eu de meilleures qualités. Elles ne ſervirent qu'à ſon malheur, & ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait ſoutenir.

20 janvier 1745.

Le corps de cet infortuné prince fut expoſé, vêtu à l'ancienne mode eſpagnole ; étiquette établie par *Charles-Quint*, quoique depuis lui aucun empereur n'ait été eſpagnol, & que *Charles VII* n'eût rien de

commun avec cette nation. Il fut enseveli avec les cérémonies de l'Empire, & dans cet appareil de la vanité & de la misère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de son empire, n'avait pas même possédé une petite & malheureuse province; on lui donna dans quelques rescrits le titre d'invincible, titre attaché par l'usage à la dignité d'empereur, & qui ne fesait que mieux sentir les malheurs de celui qui l'avait possédée.

On crut que la cause de la guerre ne subsistant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'Empire au fils de *Charles VII* âgé de dix-sept ans. On se flattait en Allemagne que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari le grand-duc sur le trône impérial; mais elle voulut & ce trône & la guerre. Le ministère anglais, qui donnait la loi à ses alliés, puisqu'il donnait l'argent, & qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de Pologne & le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité & à gagner par les armes.

Cette guerre générale se continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans son principe. C'était une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. La Flandre, qui avait été respectée avant 1744, était devenue le principal théâtre; & l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le ministère de France, qui voulait toujours faire un empereur, jeta les yeux sur ce même *Auguste II* roi de Pologne électeur de Saxe, qui était à la solde des Anglais: mais la France n'était guère

L'électeur de Saxe, roi de Pologne, refuse la couronne impériale.

en état de faire de telles offres. Le trône de l'Empire n'était que dangereux, pour quiconque n'a pas l'Autriche & la Hongrie. La cour de France fut refusée : l'électeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais, ni déplaire à la reine. Il fut le second électeur de Saxe qui refusa d'être empereur.

Il ne resta à la France d'autre parti que d'attendre du sort des armes la décision de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, & qui dans tous leurs changemens avaient tenu l'Europe en alarmes.

Le nouvel électeur de Bavière, *Maximilien-Joseph*, était le troisième de père en fils que la France soutenait. Elle avait fait rétablir l'aïeul dans ses Etats ; elle avait fait donner l'Empire au père ; & le roi fit un nouvel effort pour secourir encore le jeune prince. Six mille hessois à sa solde, trois mille palatins & treize bataillons d'allemands, qui sont depuis longtemps dans les corps des troupes de France, s'étaient déjà joints aux troupes bavaroises toujours soudoyées par le roi.

Pour que tant de secours fussent efficaces, il fallait que les Bavarois se secourussent eux-mêmes ; mais leur destinée était de succomber sous les Autrichiens : ils défendirent si malheureusement l'entrée de leur pays que, dès le commencement d'avril, le nouvel électeur de Bavière fut obligé de sortir de cette même capitale, que son père avait
22 avril. 1744. été forcé de quitter tant de fois. Les malheurs de sa maison le forcèrent enfin d'avoir recours à *Marie-Thérèse* elle-même, de renoncer à l'alliance de la

France, & de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

Le roi, abandonné de ceux pour qui ſeuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer ſans avoir d'autre objet que de la faire ceſſer ; ſituation triſte qui expoſe les peuples & qui ne leur promet nul dédommagement.

Le parti qu'on prit fut de ſe défendre en Italie & en Allemagne, & d'agir toujours offenſivement en Flandre; c'était l'ancien théâtre de la guerre, & il n'y a pas un ſeul champ dans cette province qui n'ait été arroſé de ſang. Une armée vers le Mein empêchait les Autrichiens de ſe porter contre le roi de Pruſſe alors allié de la France, avec des forces trop ſupérieures. Le maréchal de *Maillebois* était parti de l'Allemagne pour l'Italie; & le prince de *Conti* fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une eſpèce toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le roi voulut aller lui-même achever en Flandre les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait de marier le dauphin avec la ſeconde infante d'Eſpagne au mois de février ; & ce jeune prince, qui n'avait pas ſeize ans accomplis, ſe prépara à partir au commencement de mai avec ſon père. En février 1743.

CHAPITRE XV.

Siége de Tournai. Bataille de Fontenoi.

LE maréchal de *Saxe* était déjà en Flandre à la tête de l'armée composée de cent six bataillons complets, & de cent soixante & douze escadrons. Déjà Tournai, cette ancienne capitale de la domination française, était investi. C'était la plus forte place de la barrière. La ville & la citadelle étaient encore un des chefs-d'œuvre du maréchal de *Vauban;* car il n'y avait guère de place en Flandre dont *Louis XIV* n'eût fait construire les fortifications.

Siége de Tournai.

Dès que les Etats-Généraux des sept Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent qu'il fallait hasarder une bataille pour secourir la ville. Ces républicains, malgré leur circonspection, furent alors les premiers à prendre des résolutions hardies. Au 5 mai les alliés avancèrent à Cambron,
1745. à sept lieues de Tournai. Le roi partit le 6 de Paris avec le dauphin. Les aides-de-camp du roi, les menins du dauphin les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie consistait en vingt bataillons & vingt-six escadrons anglais, sous le jeune duc de *Cumberland*, qui avait gagné avec le roi son père la bataille de Dettingue: cinq bataillons & seize escadrons hanovriens étaient joints aux Anglais. Le prince de *Valdeck*, à peu près de l'âge du duc de *Cumberland*, impatient de se signaler, était à la tête de quarante escadrons

hollandais & de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avaient dans cette armée que huit escadrons. On fesait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été si long-temps défendue par les armes & par l'argent de l'Angleterre & de la Hollande : mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux général *Kœnigseck*, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, & contre les Français en Italie & en Allemagne. Ses conseils devaient aider l'ardeur du duc de *Cumberland* & du prince de *Valdeck*. On comptait dans leur armée au-delà de cinquante-cinq mille combattans. Le roi laissa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient postés en échelle jusqu'au champ de bataille ; six mille pour garder les ponts sur l'Escaut & les communications.

L'armée était sous les ordres d'un général en qui on avait la plus juste confiance. Le comte de *Saxe* avait déjà mérité sa grande réputation, par de savantes retraites en Allemagne & par sa campagne de 1744 ; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet & celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les ressources, la prévoyance étaient ses talens de l'aveu, de tous les officiers : mais alors ce général consumé d'une maladie de langueur était presque mourant. Il était parti de Paris très-malade pour l'armée. L'auteur de cette histoire l'ayant même rencontré avant son départ, & n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse, le maréchal lui répondit : *Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

Le roi étant arrivé le 6 mai à Douai, se rendit 1745.

le lendemain à Pontachin près de l'Escaut, à portée des tranchées de Tournai. De-là il alla reconnaître le terrain qui devait servir de champ de bataille. Toute l'armée en voyant le roi & le dauphin fit entendre des acclamations de joie. Les alliés passèrent le 10 & la nuit du 11 à faire leurs dernières dispositions. Jamais le roi ne marqua plus de gaieté que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étaient trouvés en personne. Le roi dit que depuis la bataille de Poitiers aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, & qu'aucun depuis *St Louis* n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais : qu'il espérait être le premier. Il fut éveillé le premier, le jour de l'action; il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'*Argenson*, ministre de la guerre, qui dans l'instant envoya demander au maréchal de *Saxe* ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'osier qui lui servait de lit, & dans laquelle il se fesait traîner quand ses forces épuisées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi & son fils avaient déjà passé un pont sur l'Escaut à Calonne; ils allèrent prendre leur poste par-delà la justice de Notre-Dame-aux-bois à mille toises de ce pont, & précisément à l'entrée du champ de bataille.

La suite du roi & du dauphin, qui composait une troupe nombreuse, était suivie d'une foule de personnes de toute espèce qu'attirait cette journée, & dont quelques-uns même étaient montés sur des arbres pour voir le spectacle d'une bataille.

Bataille de Fontenoi.

En jetant les yeux sur les cartes qui sont fort communes, on voit d'un coup d'œil la disposition

des deux armées. On remarque Antoin assez près de l'Escaut à la droite de l'armée française, à neuf cents toises de ce pont de Calonne, par où le roi & le dauphin s'étaient avancés ; le village de Fontenoi par-delà Antoin presque sur la même ligne ; un espace étroit de quatre cents cinquante toises de large, entre Fontenoi & un petit bois qu'on appelle le bois de Barri. Ce bois, ces villages étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de *Saxe* avait établi des redoutes entre Antoin & Fontenoi : d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toises de longueur depuis l'endroit où était le roi auprès de Fontenoi, jusqu'à ce bois de Barri, & n'avait guère plus de neuf cents toises de large ; de sorte que l'on allait combattre en champ clos comme à Dettingue, mais dans une journée plus mémorable.

Le général de l'armée française avait pourvu à la victoire & à la défaite. Le pont de Calonne, muni de canons, fortifié de retranchemens & défendu par quelques bataillons, devait servir de retraite au roi & au dauphin en cas de malheur. Le reste de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts sur le bas Escaut par-delà Tournai.

On prit toutes les mesures qui se prêtaient un secours mutuel sans qu'elles pussent se traverser. L'armée de France semblait inabordable ; car le feu croisé, qui partait des redoutes du bois de Barri & du village de Fontenoi, défendait toute approche. Outre ces précautions, on avait encore placé six canons de seize livres de balle au-deçà de l'Escaut,

pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Antoin.

On commençait à se canonner de part & d'autre à six heures du matin. Le maréchal de *Noailles* était alors auprès de Fontenoi, & rendait compte au maréchal de *Saxe* d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoi à la première des trois redoutes, entre Fontenoi & Antoin : il lui servit de premier aide-de-camp, sacrifiant la jalousie du commandement au bien de l'Etat, & s'oubliant soi-même pour un général étranger & moins ancien. Le maréchal de *Saxe* sentait tout le prix de cette magnanimité, & jamais on ne vit une union si grande entre deux hommes que la faiblesse ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de *Noailles* embrassait le duc de *Gramont* son neveu ; & ils se séparaient, l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à son poste, lorsqu'un boulet de canon vint frapper le duc de *Gramont* à mort : il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, & les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Antoin. A leur seconde attaque, on vit un escadron hollandais emporté presque tout entier par le canon d'Antoin : il n'en resta que quinze hommes, & les Hollandais ne se présentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de *Cumberland* prit une résolution qui pouvait lui assurer le succès de cette journée. Il ordonna à un major-général, nommé *Ingolsbi*, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer jusqu'à la

redoute de ce bois vis-à-vis Fontenoi & de l'emporter. *Ingolsbi* marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partisan : c'était ce qu'on appelait les graſſins, du nom de celui qui les avait formés. Ces soldats étaient en avant dans le bois, par-delà de la redoute, couchés par terre. *Ingolsbi* crut que c'était un corps considérable : il retourne auprès du duc de *Cumberland* & demande du canon. Le temps se perdait. Le prince était au désespoir d'une désobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, & qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre qu'on appelle *cour martiale*.

Il se détermina sur le champ à passer entre cette redoute & Fontenoi. Le terrain était escarpé ; il fallait franchir un ravin profond ; il fallait essuyer tout le feu de Fontenoi & de la redoute. L'entreprise était audacieuse : mais il était réduit alors, ou à ne point combattre, ou à tenter ce passage.

Les Anglais & les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers : il les forme sur trois lignes assez pressées, & de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toises de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite & à gauche ; ils étaient remplacés aussitôt ; & les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi, & devant les redoutes, répondaient à l'artillerie française. En cet état ils marchaient fièrement, précédés de six pièces d'artillerie, & en ayant encore six autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux ſe trouvèrent quatre bataillons des gardes-françaiſes, ayant deux bataillons de gardes-ſuiſſes à leur gauche, le régiment de *Courten* à leur droite, enſuite celui d'*Aubeterre*, & plus loin le régiment du roi qui bordait Fontenoi le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes-françaiſes juſqu'à celui où les Anglais ſe formaient.

Les officiers des gardes-françaiſes ſe dirent alors les uns aux autres : il faut aller prendre le canon des Anglais. Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie & la mouſqueterie en couchèrent par terre près de ſoixante, & le reſte fut obligé de revenir dans ſes rangs.

Cependant les Anglais avançaient, & cette ligne d'infanterie, compoſée des gardes-françaiſes & ſuiſſes, & de *Courten*, ayant encore ſur leur droite *Aubeterre* & un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de diſtance. Un régiment des gardes-anglaiſes, celui de *Cambel* & le royal-écoſſais étaient les premiers : M. de *Cambel* était leur lieutenant-général ; le comte d'*Albermale* leur général-major, & M. de *Churchil*, petit-fils naturel du grand duc de *Marlborough*, leur brigadier. Les officiers anglais ſaluèrent les français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de *Chabanes*, le duc de *Biron* qui s'étaient avancés, & tous les officiers des gardes-françaiſes leur rendirent le ſalut. Milord *Charles Hai*, capitaine aux gardes-anglaiſes, cria : *Meſſieurs des gardes-françaiſes, tirez.*

Le comte d'*Anteroche*, alors lieutenant des grenadiers & depuis capitaine, leur dit à voix haute: *Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes.* Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire qu'ils tiraient par divisions; de sorte que le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon fesait sa décharge, & ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi: elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, & n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à cette seule charge. Messieurs de *Clisson*, de *Langey*, de *Peyre* y perdirent la vie; quatre-vingt-quinze soldats demeurèrent sur la place; deux cents quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures; onze officiers suisses tombèrent blessés, ainsi que deux cents neuf de leurs soldats, parmi lesquels soixante-quatre furent tués. Le colonel de *Courten*, son lieutenant-colonel, quatre officiers, soixante & quinze soldats tombèrent morts: quatorze officiers & deux cents soldats furent blessés dangereusement. Le premier rang ainsi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, & ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toises, ils se dispersèrent. Le duc de *Gramont*, leur colonel & premier lieutenant-général, qui aurait pu les faire soutenir, était tué. M. de *Luttaux*, second lieutenant-général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme fesant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas & droit. Ils débordèrent Fontenoi

& la redoute. Ce corps qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain, devint une colonne longue & épaisse presqu'inébranlable par sa masse & plus encore par son courage; elle s'avança vers le régiment d'*Aubeterre*. M. de *Luttaux*, premier lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle de ce danger, accourt de Fontenoi où il venait d'être blessé dangereusement. Son aide-de-camp le suppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à sa blessure; *Le service du roi*, lui répondit M. de *Luttaux*, *m'est plus cher que ma vie*. Il s'avançait avec le duc de *Biron* à la tête du régiment d'*Aubeterre* que conduisait son colonel de ce nom. *Luttaux* reçoit en arrivant deux coups mortels. Le duc de *Biron* a un cheval tué sous lui. Le régiment d'*Aubeterre* perd beaucoup de soldats & d'officiers. Le duc de *Biron* arrête alors, avec le régiment du roi qu'il commandait, la marche de la colonne par son flanc gauche. Un bataillon des gardes-anglaises se détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très-meurtrière, & revient au petit pas se replacer à la tête de la colonne, qui avance toujours lentement sans jamais se déranger, repoussant tous les régimens qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours serré, toujours ferme. Le maréchal de *Saxe*, qui voyait de sang-froid combien l'affaire était périlleuse, fit dire au roi par le marquis de *Meuze*, qu'il le conjurait de repasser le pont avec le dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. *Oh je suis bien sûr qu'il sera ce qu'il faudra*, répondit le roi, *mais je resterai où je suis*.

Il y avait de l'étonnement & de la confusion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes-françaises & suisses. Le maréchal de *Saxe* veut que la cavalerie fonde sur la colonne anglaise. Le comte d'*Etrées* y court. Mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de chose contre une masse d'infanterie si réunie, si disciplinée & si intrépide, dont le feu toujours roulant & soutenu écartait nécessairement de petits corps séparés. On sait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer seule une infanterie serrée. Le maréchal de *Saxe* était au milieu de ce feu : sa maladie ne lui laissait pas la force de porter une cuirasse; il portait une espèce de bouclier de plusieurs doubles de taffetas piqué, qui reposait sur l'arçon de sa selle. Il jeta son bouclier & courut faire avancer la seconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état-major était en mouvement. M. de *Vaudreuil*, major-général de l'armée, allait de la droite à la gauche. M. de *Puy-Ségur*, messieurs de *Saint-Sauveur*, de *Saint-George*, de *Mezière* aides-maréchaux-des-logis sont tous blessés. Le comte de *Longaunai* aide-major-général est tué. Ce fut dans ces attaques que le chevalier d'*Aché* lieutenant-général eut le pied fracassé. Il vint ensuite rendre compte au roi, & lui parla long-temps sans donner le moindre signe des douleurs qu'il ressentait, jusqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne anglaise avançait, plus elle devenait profonde & en état de réparer les pertes continuelles que lui causaient tant d'attaques réitérées. Elle marchait toujours serrée au travers des

morts & des bleſſés des deux partis, & paraiſſait former un ſeul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très-grand nombre de cavaliers furent pouſſés en déſordre juſqu'à l'endroit où était le roi avec ſon fils. Ces deux princes furent ſéparés par la foule des fuyards qui ſe précipitaient entr'eux. Pendant ce déſordre, les brigades des gardes-du-corps qui étaient en réſerve, s'avancèrent d'elles-mêmes aux ennemis. Les chevaliers de *Suzi* & de *Saumeri* y furent bleſſés à mort. Quatre eſcadrons de la gendarmerie arrivaient preſqu'en ce moment de Douai, &, malgré la fatigue d'une marche de ſept lieues, ils coururent aux ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres, avec cette même intrépidité & ce même feu roulant. Le jeune comte de *Chevrier* guidon fut tué. C'était le jour même qu'il avait été reçu à ſa troupe. Le chevalier de *Monaco*, fils du duc de *Valentinois*, y eut la jambe percée. M. du *Gueſclin* reçut une bleſſure dangereuſe. Les carabiniers donnèrent ; ils eurent ſix officiers renverſés morts, & vingt & un de bleſſés.

Le maréchal de *Saxe*, dans le dernier épuiſement, était toujours à cheval, ſe promenant au pas au milieu du feu. Il paſſa ſous le front de la colonne anglaiſe pour voir tout de ſes yeux auprès du bois de Barri vers la gauche. On y feſait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les régimens ſe préſentaient les uns après les autres, & la maſſe anglaiſe feſant face de tout côté, plaçant à propos ſon canon & tirant toujours par diviſion, nourriſſait

ce feu continu quand elle était attaquée, & après l'attaque, elle restait immobile & ne tirait plus. Quelques régimens d'infanterie vinrent encore affronter cette colonne par les ordres seuls de leurs commandans. Le maréchal de *Saxe* en vit un dont les rangs entiers tombaient & qui ne se dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des vaisseaux, que commandait M. de *Guerchi*. *Comment se peut-il faire*, s'écria-t-il, *que de telles troupes ne soient pas victorieuses?*

Hainault ne souffrait pas moins; il avait pour colonel le fils du prince de *Craon*, gouverneur de Toscane. Le père servait le grand-duc; les enfans servaient le roi de France. Ce jeune homme d'une très-grande espérance fut tué à la tête de sa troupe; son lieutenant-colonel blessé à mort auprès de lui. Normandie avança; il eut autant d'officiers & de soldats hors de combat que celui de Hainault: il était mené par son lieutenant-colonel M. de *Solenci*, dont le roi loua la bravoure sur le champ de bataille, & qu'il récompensa ensuite en le fesant brigadier. Des bataillons irlandais coururent au flanc de cette colonne: le colonel *Dillon* tombe mort: ainsi aucun corps, aucune attaque n'avaient pu entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert & à la fois.

Le maréchal de *Saxe* repasse par le front de la colonne qui s'était déjà avancée plus de trois cents pas au-delà de la redoute d'Eu & de Fontenoi. Il va voir si Fontenoi tenait encore: on n'y avait plus de boulets; on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

M. *du Brocard*, lieutenant-général d'artillerie, & plufieurs officiers d'artillerie étaient tués. Le maréchal pria alors le duc d'*Harcourt*, qu'il rencontra, d'aller conjurer le roi de s'éloigner, & il envoya ordre au comte de *la Mark*, qui gardait Antoin, d'en fortir avec le régiment de Piémont; la bataille parut perdue fans reffource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne; on était prêt de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique des boulets fuffent arrivés. L'intention du maréchal de *Saxe* était de faire, fi l'on pouvait, un dernier effort mieux dirigé & plus plein contre la colonne anglaife. Cette maffe d'infanterie avait été endommagée, quoique fa profondeur parût toujours égale; elle-même était étonnée de fe trouver au milieu des Français fans avoir de cavalerie; la colonne était immobile & femblait ne recevoir plus d'ordre; mais elle gardait une contenance fière, & paraiffait être maîtreffe du champ de bataille. Si les Hollandais avaient paffé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi & Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de reffource, plus de retraite même, ni pour l'armée françaife, ni probablement pour le roi & fon fils. Le fuccès d'une dernière attaque était incertain. Le maréchal de *Saxe*, qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque, fongeait à préparer une retraite fûre; il envoya un fecond ordre au comte de *la Mark* d'évacuer Antoin & de venir vers le pont de Calonne pour favorifer cette retraite, en cas d'un dernier malheur. Il fait fignifier un troifième ordre au comte depuis duc de *Lorges*, en le rendant

responsable de l'exécution ; le comte de *Lorges* obéit à regret. On désespérait alors du succès de la journée. (*l*)

Un conseil assez tumultueux se tenait auprès du roi ; on le pressait, de la part du général & au nom de la France, de ne pas s'exposer davantage.

Le duc de *Richelieu* lieutenant-général, & qui servait en qualité d'aide-de-camp du roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainsi couru de tous côtés sans être blessé, il se présente hors d'haleine l'épée à la main & couvert de poussière. Quelle nouvelle apportez-vous, lui dit le maréchal ? quel est votre avis ? Ma nouvelle, dit le duc de *Richelieu*, est que la bataille est gagnée si on le veut, & mon avis est qu'on fasse avancer dans l'instant quatre canons contre le front de la colonne ; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maison du roi & les autres troupes l'entoureront ; *il faut tomber sur elle comme des fourrageurs.* Le roi se rendit le premier à cette idée.

Vingt personnes se détachent. Le duc de *Péquigny*, appelé depuis le duc de *Chaulnes*, va faire pointer ces quatre pièces ; on les place vis-à-vis la colonne anglaise. Le duc de *Richelieu* court à bride abattue au nom du roi faire marcher sa maison ; il annonce

(*l*) Les citoyens des villes, qui dans leur heureuse oisiveté lisent dans les anciennes histoires, les batailles d'Arbelles, de Zama, de Canne, de Pharsale, peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les flèches n'étaient que le prélude ; c'était à qui pénétrerait dans les rangs opposés ; la force du corps, l'adresse, la promptitude fesaient tout : on se mêlait. Une bataille était une multitude de combats particuliers ; il y avait moins de bruit & plus de carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui est aussi différente que celle de fortifier & d'attaquer les villes.

cette nouvelle à M. de *Monteſſon* qui la commandait. Le prince de *Soubiſe* raſſemble ſes gendarmes, le duc de *Chaulnes* ſes chevau-légers, tout ſe forme & marche; quatre eſcadrons de la gendarmerie avançent à la droite de la maiſon du roi; les grenadiers à cheval ſont à la tête ſous M. de *Grille* leur capitaine; les mouſquetaires commandés par M. de *Jumillac* ſe précipitent.

Dans ce même moment important, le comte d'*Eu* & le duc de *Biron* à la droite voyaient avec douleur les troupes d'Antoin quitter leur poſte, ſelon l'ordre poſitif du maréchal de *Saxe*. Je prends ſur moi la déſobéiſſance, leur dit le duc de *Biron;* je ſuis ſûr que le roi l'approuvera, dans un inſtant où tout va changer de face; je réponds que M. le maréchal de *Saxe* le trouvera bon. Le maréchal qui arrivait dans cet endroit, informé de la réſolution du roi & de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à ſe rendre; il changea de ſentiment lorſqu'il en fallait changer, & fit rentrer le régiment de Piémont dans Antoin; il ſe porta rapidement, malgré ſa faibleſſe, de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fauſſes charges & d'agir de concert.

Le duc de *Biron*, le comte d'*Etrées*, le marquis de *Croiſſi*, le comte de *Lovendhal*, lieutenans-généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq eſcadrons de Penthièvre ſuivent M. de *Croiſſi* & ſes enfans. Les régimens de *Chabrillant*, de *Brancas*, de *Brionne*, *Aubeterre*, *Courten*, accoururent guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, les carabiniers

entrent dans les premiers rangs de la colonne, & vengent leurs camarades tués dans leur première charge. Les Irlandais les fecondent. La colonne était attaquée à la fois de front & par les deux flancs.

En fept ou huit minutes tout ce corps formidable eft ouvert de tous côtés ; le général *Pofomby*, le frère du comte d'*Albermale*, cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux d'officiers étaient renverfés morts. Les Anglais fe rallièrent, mais ils cédèrent ; ils quittèrent le champ de bataille fans tumulte, fans confufion, & furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment ; les cris de victoire & de vive le roi, les chapeaux en l'air, les étendards & les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers qui s'embraffaient, formaient un fpectacle dont tout le monde jouiffait avec une joie tumultueufe. Le roi était tranquille, témoignant fa fatisfaction & fa reconnaiffance à tous les officiers-généraux & à tous les commandans des corps ; il ordonna qu'on eût foin des bleffés & qu'on traitât les ennemis comme fes propres fujets.

Le maréchal de *Saxe*, au milieu de ce triomphe, fe fit porter vers le roi ; il retrouva un refte de force pour embraffer fes genoux & pour lui dire ces propres paroles : *Sire, j'ai affez vécu ; je ne fouhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir votre majefté victorieufe. Vous voyez*, ajouta-t-il enfuite, *à quoi tiennent les batailles.* Le roi le releva & l'embraffa tendrement.

Il dit au duc de *Richelieu* : Je n'oublierai jamais le

ſervice important que vous m'avez rendu ; il parla de même au duc de *Biron*. Le maréchal de *Saxe* dit au roi : *Sire, il faut que je me reproche une faute. J'aurais dû mettre une redoute de plus entre les bois de Barri & de Fontenoi ; mais je n'ai pas cru qu'il y eût des généraux aſſez hardis pour haſarder de paſſer en cet endroit.*

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi leſquels il y avait environ deux mille priſonniers. Ils n'en firent preſque aucun ſur les Français.

Par le compte exactement rendu au major-général de l'infanterie françaiſe, il ne ſe trouva que ſeize cents quatre-vingt-un ſoldats ou ſergens d'infanterie tués ſur la place, & trois mille deux cents quatre-vingt-deux bleſſés. Parmi les officiers, cinquante-trois ſeulement étaient morts ſur le champ de bataille ; trois cents vingt-trois étaient en danger de mort par leurs bleſſures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Jamais, depuis qu'on fait la guerre, on n'avait pourvu avec plus de ſoin à ſoulager les maux attachés à ce fléau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voiſines & ſurtout à Lille ; les égliſes mêmes étaient employées à cet uſage digne d'elles ; non-ſeulement aucun ſecours, mais encore aucune commodité ne manqua ni aux Français, ni à leurs priſonniers bleſſés. Le zèle même des citoyens alla trop loin ; on ne ceſſait d'apporter de tous côtés aux malades des alimens délicats ; & les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin les hôpitaux étaient ſi bien ſervis, que preſque tous les officiers aimaient mieux y être traités que chez

des particuliers ; & c'eſt ce qu'on n'avait point encore vu.

On eſt entré dans les détails ſur cette ſeule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du roi & du dauphin l'exigeaient. Cette action décida du ſort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, & ſervit de contre-poids à tous les événemens malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'eſt qu'elle fut gagnée lorſque le général, affaibli & preſque expirant, ne pouvait plus agir. Le maréchal de *Saxe* avait fait la diſpoſition, & les officiers français remportèrent la victoire. (*m*)

(*m*) On eſt obligé d'avertir que dans une hiſtoire auſſi ample qu'infidelle de cette guerre, imprimée à Londres en quatre volumes, on avance que les Français ne prirent aucun ſoin des priſonniers bleſſés ; on ajoute que le duc de *Cumberland* envoya au roi de France un coffre rempli de balles mâchées & de morceaux de verre trouvés dans les plaies des Anglais.

Les auteurs de ces contes puériles penſent apparemment que les balles mâchées ſont un poiſon. C'eſt un ancien préjugé auſſi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il eſt dit dans cette hiſtoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes dans la bataille, que leur roi ne s'y trouva point, qu'il ne paſſa pas le pont de Calonne, qu'il reſta toujours derrière l'Eſcaut ; il eſt dit enfin que le parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la priſon, au banniſſement & au fouet, ceux qui publieraient des relations de cette journée. On ſent bien que des impoſtures ſi extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais puiſqu'il s'eſt trouvé en Angleterre un homme aſſez dépourvu de connaiſſances & de bon ſens pour écrire de ſi ſingulières abſurdités dont ſon hiſtoire eſt toute remplie, il peut ſe trouver un jour des lecteurs capables de les croire. Il eſt juſte qu'on prévienne leur crédulité.

CHAPITRE XVI.

Suites de la journée de Fontenoi.

CE qui eſt auſſi remarquable que cette victoire, c'eſt que le premier ſoin du roi de France fut de faire écrire le jour même à l'abbé de *la Ville*, ſon miniſtre à la Haye, qu'il ne demandait pour prix de ſes conquêtes que la pacification de l'Europe, & qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les Etats-Généraux ſurpris ne crurent pas l'offre ſincère; ce qui dut ſurprendre davantage, c'eſt que cette offre fut éludée par la reine de Hongrie & par les Anglais. Cette reine, qui fesait à la fois la guerre en Siléſie contre le roi de Pruſſe, en Italie contre les Français, les Eſpagnols & les Napolitains, vers le Mein contre l'armée françaiſe, ſemblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait beſoin; mais la cour d'Angleterre, qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix; la vengeance & les préjugés mènent les cours comme les particuliers.

Le roi de France vainqueur demande la paix.

Cependant le roi envoya un aide-major de l'armée, nommé M. de *la Tour*, officier très-éclairé, porter au roi de Pruſſe la nouvelle de la victoire; cet officier rencontra le roi de Pruſſe au fond de la baſſe Siléſie, du côté de Ratibor, dans une gorge de montagne, près d'un village nommé Fridberg, C'eſt là qu'il vit ce monarque remporter une victoire ſignalée contre les Autrichiens. Il manda à ſon

4 juin 1745.

allié le roi de France : *J'ai acquitté à Fridberg la lettre de change que vous avez tirée sur moi à Fontenoi.*

Le roi de France de son côté avait tous les avantages que la victoire de Fontenoi devait donner. Déjà la ville & la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille ; le maréchal de *Saxe* avait secrétement concerté avec le roi la prise de Gand, capitale de la Flandre autrichienne, ville plus grande que peuplée, mais riche & florissante par les débris de son ancienne splendeur.

Une des opérations de campagne, qui fit le plus d'honneur au marquis de *Louvois* dans la guerre de 1689, avait été le siége de Gand : il s'était déterminé à ce siége, parce que c'était le magasin des ennemis. *Louis XV* avait précisément la même raison pour s'en rendre maître. On fit selon l'usage tous les mouvemens qui devaient tromper l'armée ennemie retirée vers Bruxelles ; on prit tellement ses mesures que le marquis du *Chaila* d'un côté, le comte de *Lovendhal* de l'autre, devaient se trouver devant Gand à la même heure. La garnison n'était alors que de six cents hommes ; les habitans étaient ennemis de la France, quoique de tout temps peu contens de la domination autrichienne ; mais très-différens de ce qu'ils étaient autrefois, quand eux-mêmes ils composaient une armée. Ces deux marches secrètes se fesaient selon les ordres du général, lorsque cette entreprise fut prête d'échouer par un de ces événemens si communs à la guerre.

Les Anglais, quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni dispersés ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient postés, le péril évident

dont Gand était menacé; ils firent marcher enfin un corps de six mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps avançait à Gand sur la chaussée d'Alost précisément dans le temps que M. du *Chaila* était environ à une lieue de lui, sur la même chaussée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie composées de Normandie, *Crillon* & *Laval*, vingt pièces de canon & des pontons : l'artillerie était déjà en avant, & au-delà de cette artillerie était M. de *Grassin*, avec une partie de sa troupe légère qu'il avait levée ; il était nuit, & tout était tranquille quand les six mille anglais arrivent & attaquent les *Grassins*, qui n'ont que le temps de se jeter dans une ferme près de l'abbaye de la Melle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français sont sur la chaussée, loin de leur artillerie qui est en avant, gardée seulement par cinquante hommes ; ils y courent & s'en emparent. Tout était perdu. Le marquis de *Crillon*, qui était déjà arrivé à trois cents pas, voit les Anglais maîtres du canon qu'ils tournaient contre lui, & qui allaient y mettre le feu ; il prend sa résolution dans l'instant sans se troubler ; il ne perd pas un moment, il court avec son régiment aux ennemis par un côté, le jeune marquis de *Laval* s'avance avec un autre bataillon ; on reprend le canon : on fait ferme. Tandis que le marquis de *Crillon* & de *Laval* arrêtaient ainsi les Anglais, une seule compagnie de Normandie, qui s'était trouvée près de l'abbaye, se défendait contr'eux.

Journée de Melle. 9 juillet 1745.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune comte de *Périgord* les commandait ; il était

fils du marquis de *Talleirand* d'une maison qui a été souveraine, mort malheureusement devant Tournai, & venait d'obtenir à dix-sept ans ce régiment de Normandie qu'avait eu son père ; il s'avança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le bataillon anglais, attaqué par lui, jette bas les armes.

Messieurs du *Chaila* & de *Souvré* paraissent bientôt avec la cavalerie sur cette chaussée. Les Anglais sont arrêtés de tous côtés ; ils se défendirent encore. Le marquis de *Graville* y fut blessé ; mais enfin ils furent mis dans une entière déroute

M. *Blondel-d'Azincour* capitaine de Normandie, avec quarante hommes seulement, fait prisonnier le lieutenant-colonel du régiment de *Rich*, huit capitaines, deux cents quatre-vingts soldats qui jetèrent leurs armes & qui se rendirent à lui : rien ne fut égal à leur surprise quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante français : M. d'*Azincour* conduisit ses prisonniers à M. de *Graville*, tenant la pointe de son épée sur la poitrine du lieutenant-colonel anglais, & le menaçant de le tuer si ses gens fesaient la moindre résistance.

Un autre capitaine de Normandie, nommé M. de *Montalembert*, prend cent cinquante anglais, avec cinquante soldats de son régiment ; M. de *St Sauveur*, capitaine au régiment du roi cavalerie, avec un pareil nombre, mit en fuite sur la fin de l'action trois escadrons ennemis : enfin le succès étrange de ce combat est peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, & qui mit le plus de consternation chez leurs ennemis. Ce qui

caractérise encore cette journée, c'est que tout y fut fait par la présence d'esprit & par la valeur des officiers français, ainsi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment désigné par le maréchal de *Saxe;* on entre dans la ville, les armes à la main, sans la piller, on fait prisonnière la garnison de la citadelle.

Prise de Gand. Un des grands avantages de la prise de cette ville fut un magasin immense de provisions de guerre & de bouche, de fourrages, d'armes, d'habits que les alliés avaient en dépôt dans Gand ; c'était un faible dédommagement des frais de la guerre, presqu'aussi malheureuse ailleurs qu'elle était glorieuse sous les yeux du roi.

29 juillet. Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand, on investissait Oudenarde ; & le même jour que M. de *Lovendhal* ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le marquis de *Souvré* prenait Bruges. Oudenarde se rendit après trois jours de tranchée.

Autres prises. A peine le roi de France était-il maître d'une ville qu'il en fesait assiéger deux à la fois. Le duc d'*Harcourt* prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluses, & au milieu des inondations ; & le comte de *Lovendhal* fesait le siége d'Ostende.

Ce siége d'Ostende était réputé le plus difficile. On se souvenait qu'elle avait tenu trois ans & trois mois au commencement du siècle passé. Par la comparaison du plan des fortifications de cette place, avec celles qu'elle avait quand elle fut prise par *Spinola*, il paraît que c'était *Spinola* qui devait la

prendre en quinze jours, & que c'était M. de *Lovendhal* qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée ; M. de *Chanclos*, lieutenant-général des armées d'Autriche, la défendait avec une garnison de quatre mille hommes, dont la moitié était composée d'Anglais ; mais la terreur & le découragement était au point que le gouverneur capitula dès que le marquis d'*Hérouville*, homme digne d'être à la tête des ingénieurs, & citoyen aussi utile que bon officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

Une flotte d'Angleterre, qui avait apporté du secours à la ville, & qui canonnait les assiégeans, ne vint là que pour être témoin de la prise. Cette perte consterna le gouvernement d'Angleterre & celui des Provinces-Unies ; il ne resta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le comté de la Flandre proprement dite, & le roi en ordonna le siége. 25 août.

Dans ces conjonctures, le ministère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de prisonniers anglais qu'il n'y avait de prisonniers français en Angleterre. La détention du maréchal de *Belle-Isle* & de son frère avait suspendu tout cartel. On avait pris les deux généraux contre le droit des gens, on les renvoya sans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux, après les avoir déclarés prisonniers d'Etat, & il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel.

Les Anglais rendent enfin le maréchal de *Belle-Isle* & son frère.

Cependant le roi partit pour Paris, où il arriva le 7 septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la

réception qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les mêmes fêtes ; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi, celle de Melle & la conquête du comté de Flandre.

CHAPITRE XVII.

Affaires d'Allemagne. François de Lorraine, grand-duc de Toscane, élu empereur. Armées autrichiennes & saxonnes, battues par Fréderic III roi de Prusse. Prise de Dresde.

LES prospérités de *Louis XV* s'accrurent toujours dans les Pays-Bas ; la supériorité des ses armées, la facilité du service en tout genre, la dispersion & le découragement des alliés, leur peu de concert, & surtout la capacité du maréchal de *Saxe* qui, ayant recouvré sa santé, agissait avec plus d'activité que jamais, tout cela formait une suite non interrompue de succès qui n'a point d'exemple que les conquêtes de *Louis XIV :* tout était favorable en Italie pour dom *Philippe.* Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déjà le trône du roi *George II*, comme on le verra dans la suite ; mais la reine de Hongrie jouissait d'une autre gloire & d'un autre avantage, qui ne coûtait point de sang & qui remplit la première & la plus chère de ses vues ; elle n'avait jamais perdu l'espérance du trône impérial pour son mari, du vivant même de *Charles VII ;* & après la mort de cet empereur, elle s'en crut assurée

malgré

malgré le roi de Prusse qui lui fesait la guerre, malgré l'électeur palatin qui lui refusait sa voix, & malgré une armée française qui n'était pas loin de Francfort, & qui pouvait empêcher l'élection : c'était cette même armée commandée d'abord par le maréchal de *Maillebois*, & qui passa, au commencement de mai 1745, sous les ordres du prince de *Conti*. Mais on en avait tiré vingt-mille hommes pour l'armée de Fontenoi. Le prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, & qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection se fit, comme en pleine paix.

Election de *François I.*

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône impérial à la maison d'Autriche. L'élection se fit le treize septembre 1745. Le roi de Prusse fit protester de nullité par ses ambassadeurs; l'électeur palatin, dont l'armée autrichienne avait ravagé les terres, protesta de même: les ambassadeurs électoraux de ces deux princes se retirèrent de Francfort ; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes, car il est dit dans la Bulle d'or, *que si des électeurs ou leurs ambassadeurs se retirent du lieu de l'élection, avant que le roi des romains futur empereur soit élu, ils seront privés cette fois de leur droit de suffrage, comme étant censés l'avoir abandonné.*

La reine de Hongrie, désormais impératrice, vint à Francfort jouir de son triomphe & du couronnement de son époux. Elle vit, du haut d'un balcon, la cérémonie de l'entrée ; elle fut la première à crier *vivat;* & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie & de tendresse. Ce fut le plus

25 octobre. beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée, rangée en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur son époux la reçut, l'épée à la main, à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente & fit distribuer un florin à chaque soldat.

C'était la destinée de cette princesse & des affaires qui troublaient son règne, que les événemens heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgraces. L'empereur *Charles VII* avait perdu la Bavière, pendant qu'on le couronnait empereur, & la reine de Hongrie perdait une bataille, pendant qu'elle préparait le couronnement de son époux
1 octobre. *François I*. Le roi de Prusse était encore vainqueur près de la source de l'Elbe à Sore.

Il y a des temps où une nation conserve constamment sa supériorité. C'est ce qu'on avait vu dans les Suédois sous *Charles XII*, dans les Anglais sous le duc de *Marlborough*; c'est ce qu'on voyait dans les Français en Flandre sous *Louis XV* & sous le maréchal de *Saxe*, & dans les Prussiens sous *Fréderic III*. L'impératrice perdait donc la Flandre, & avait beaucoup à craindre du roi de Prusse en Allemagne, pendant qu'elle fesait monter son mari sur le trône de son père.

Dans ce temps-là même, lorsque le roi de France, vainqueur dans les Pays-Bas & dans l'Italie, proposait toujours la paix, le roi de Prusse, victorieux de son côté, demandait aussi à l'impératrice de Russie *Elisabeth* sa médiation. On n'avait point encore vu de vainqueurs faire tant d'avances, & on pourrait

s'en étonner : mais aujourd'hui il eſt dangereux d'être trop conquérant. Toutes les puiſſances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue : on ne voit que ligues & contre-ligues ſoutenues de nombreuſes armées. C'eſt beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des temps une province acquiſe.

Au milieu de ces grands embarras, on reçut l'offre inouïe d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas ; c'était celle du grand-ſeigneur. Son premier viſir écrivit à toutes les cours chrétiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire ceſſer l'effuſion du ſang humain, & leur offrant la médiation de ſon maître. Une telle offre n'eut aucune ſuite ; mais elle devait ſervir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de puiſſances chrétiennes, qui, ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obſtination, & ne la finirent que par néceſſité. Au reſte, cette médiation du ſultan des Turcs était le prix de la paix que le roi de France avait ménagée entre l'empereur d'Allemagne *Charles VI* & la Porte ottomane, en 1739.

Le grand-ſeigneur offre ſa médiation.

Le roi de Pruſſe s'y prit autrement pour avoir la paix & pour garder la Siléſie. Ses troupes battent complètement les Autrichiens & les Saxons aux portes de Dreſde ; ce fut le vieux prince d'*Anhalt* qui remporta cette victoire déciſive. Il avait fait la guerre cinquante ans. Il était entré le premier dans les lignes des Français au ſiége de Turin en 1707 ; on le regardait comme le premier officier de l'Europe, pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la dernière qui mit le comble à ſa gloire militaire,

15 décembre 1746.

la ſeule qu'il eût jamais connue. Il ne ſavait que combattre.

Le roi de Pruſſe, habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Dreſde. Il y entre ſuivi de dix bataillons & de dix eſcadrons, déſarme trois régimens de milice qui compoſaient la garniſon, ſe rend au palais, où il va voir les deux princes & les trois princeſſes, enfans du roi de Pologne, qui y étaient demeurés; il les embraſſa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de ſon ſiècle. Il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à dîner à tous les miniſtres étrangers, fit jouer un opéra italien: on ne s'aperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur; & la priſe de Dreſde ne fut ſignalée que par les fêtes qu'il y donna.

Le roi de Pruſſe fait encore une paix utile.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt qu'étant entré dans Dreſde le 18, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche & la Saxe; & laiſſa tout le fardeau au roi de France.

Marie-Thérèſe renonça encore malgré elle à la Siléſie, par cette ſeconde paix; & *Fréderic* ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître *François I* empereur. L'électeur palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même; & il n'en coûta au roi de Pologne, électeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts juſqu'au jour du payement.

28 décembre 1746.

Le roi de Pruſſe retourna dans Berlin jouir paiſiblement du fruit de ſa victoire; il fut reçu ſous des

arcs de triomphe : le peuple jetait ſur ſes pas des branches de ſapin, faute de mieux, en criant: Vive *Fréderic le grand*. Ce prince, heureux dans ſes guerres & dans ſes traités, ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les lois & les arts dans ſes Etats ; & il paſſa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée & philoſophique ; il s'adonna à la poëſie, à l'éloquence, à l'hiſtoire : tout cela était également dans ſon caractère. C'eſt en quoi il était beaucoup plus ſingulier que *Charles XII.* Il ne le regardait pas comme un grand-homme, parce que *Charles* n'était que héros. On n'eſt entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Pruſſe: il les a écrites lui-même. C'était à *Céſar* à faire ſes commentaires.

Le roi de France, privé une ſeconde fois de cet important ſecours, n'en continua pas moins ſes conquêtes. L'objet de la guerre était alors, du côté de la maiſon de France, de forcer la reine de Hongrie par ſes pertes en Flandre à céder ce qu'elle diſputait en Italie, & de contraindre les Etats-Généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient ſortis.

L'objet de la reine de Hongrie était de ſe dédommager ſur la France de ce que le roi de Pruſſe lui avait ravi ; ce projet, reconnu depuis impraticable par la cour d'Angleterre, était alors approuvé & embraſſé par elle. Car il y a des temps où tout le monde s'aveugle. L'Empire donné à *François I* fit eſpérer que les Cercles ſe détermineraient à prendre les armes contre la France. Et il n'eſt rien que la cour de Vienne ne fît pour les y engager.

L'Empire resta neutre constamment, comme toute l'Italie l'avait été dans le commencement de ce chaos de guerre; mais les cœurs des Allemands étaient tous à *Marie-Thérèse*.

CHAPITRE XVIII.

Suite de la conquête des Pays-Bas autrichiens. Bataille de Liége ou de Rocoux.

5 septembre 1745. LE roi de France, étant parti pour Paris après la prise d'Ostende, apprit en chemin que Nieuport s'était rendu, & que la garnison était prisonnière de
8 octobre guerre. Bientôt après le comte de *Clermont-Gallerande*
29 janvier 1746. avait pris la ville d'Ath. Le maréchal de *Saxe* investit Bruxelles au commencement de l'hiver. Cette ville est, comme on sait, la capitale du Brabant & le séjour des gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. Le comte de *Kaunitz*, alors premier ministre, commandant à la place du prince *Charles*, gouverneur général du pays, était dans la ville. Le comte de *Lanoy*, lieutenant-général des armées, en était le gouverneur particulier; le général *Vander-Duin*, de la part des Hollandais, y commandait dix-huit bataillons & sept escadrons : il n'y avait de troupes autrichiennes que cent cinquante dragons & autant de houssards. L'impératrice-reine s'était reposée sur les Hollandais & sur les Anglais du soin de défendre son pays, & ils portaient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le feld-maréchal *Los-rios*,

deux princes de *Ligne*, l'un général d'infanterie, l'autre de cavalerie, le général *Chanclos*, qui avait rendu Oſtende, cinq lieutenans-généraux autrichiens, avec une foule de nobleſſe, ſe trouvaient dans cette ville aſſiégée, où la reine de Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de ſoldats.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines ſous le prince de *Valdeck*, & ne pouvaient s'oppoſer au ſiége. Le maréchal de *Saxe* avait fait ſubitement marcher ſon armée ſur quatre colonnes par quatre chemins différens. On ne perdit à ce ſiége d'homme diſtingué que le chevalier d'*Aubeterre*, colonel du régiment des vaiſſeaux. La garniſon avec tous les officiers-généraux fut faite priſonnière. On pouvait prendre le premier miniſtre, & on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de ſaiſir le maréchal de *Belle-Iſle* : on pouvait prendre auſſi le réſident des Etats-Généraux ; mais non-ſeulement on laiſſa en pleine liberté le comte de *Kaunitz* & le miniſtre hollandais, on eut encore un ſoin particulier de leurs effets & de leur ſuite ; on leur fournit des eſcortes ; on renvoya au prince *Charles* les domeſtiques & les équipages qu'il avait dans la ville : on fit dépoſer dans les magaſins toutes les armes des ſoldats, pour être rendues lorſqu'ils pourraient être échangés.

Priſe de Bruxelles, 21 fév.

Le roi, qui avait tant d'avantages ſur les Hollandais, & qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes priſonniers de guerre, ménageait toujours cette république. Les Etats-Généraux ſe trouvaient dans une grande perplexité ; l'orage

approchait d'eux ; ils ſentaient leur faibleſſe. La magiſtrature déſirait la paix ; mais le parti anglais, qui prenait déjà toutes ſes meſures pour donner un ſtathouder à la nation, & qui était ſecondé du peuple, criait toujours qu'il fallait la guerre. Les Etats ainſi diviſés ſe conduiſaient ſans principes, & leur conduite annonçait leur trouble.

Cet eſprit de trouble & de diviſion redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouverture de la campagne le roi marchait en perſonne à Anvers, ayant à ſes ordres cent vingt bataillons & cent quatre-vingt-dix eſcadrons. Autrefois, quand la république de Hollande s'établit par les armes, elle détruiſit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe ; elle lui interdit la navigation de l'Eſcaut, & depuis elle continua d'aggraver ſa chute, ſurtout depuis que les Etats-Généraux étaient devenus alliés de la maiſon d'Autriche. Ni l'empereur *Léopold*, ni *Charles VI*, ni ſa fille l'impératrice-reine n'eurent jamais ſur l'Eſcaut d'autres vaiſſeaux qu'une patache, pour les droits d'entrée & de ſortie. Mais quoique les Etats-Généraux euſſent humilié Anvers à ce point, & que les commerçans de cette ville en gémiſſent, la Hollande la regardait comme un des remparts de ſon pays. Ce rempart fut bientôt emporté.

15 mars 1746.

Priſe de Mons, 10 juillet.

Le prince de *Conti* eut ſous ſes ordres un corps d'armée ſéparé, avec lequel il inveſtit Mons, la capitale du Hainaut autrichien : douze bataillons, qui la défendaient, augmentèrent le nombre des priſonniers de guerre. La moitié de cette garniſon était hollandaiſe. Jamais l'Autriche ne perdit tant de

places & la Hollande tant de soldats. St Guillain eut le même sort. Charleroi suivit de près. On prend d'assaut la ville basse après deux jours seulement de tranchée ouverte. Le marquis, depuis maréchal de *la Fare*, entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu résister; c'est-à-dire que la garnison fut prisonnière. Le grand projet était d'aller à Mastricht, d'où l'on domine aisément dans les Provinces-Unies; mais pour ne laisser rien derrière soi, il fallait assiéger la ville importante de Namur. Le prince *Charles*, qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce siége. Au confluent de la Sambre & de la Meuse est située Namur, dont la citadelle s'élève sur un roc escarpé; & douze autres forts, bâtis sur la cime des rochers voisins, semblent rendre Namur inaccessible aux attaques : c'est une des places de la barrière. Le prince de *Gavres* en était gouverneur pour l'impératrice-reine : mais les Hollandais, qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéissance ni honneurs. Les environs de cette ville sont célèbres par les campemens & par les marches du maréchal de *Luxembourg*, du maréchal de *Boufflers* & du roi *Guillaume*, & ne le sont pas moins par les manœuvres du maréchal de *Saxe*. Il força le prince *Charles* à s'éloigner, & à le laisser assiéger Namur en liberté.

De saint Guillain, 24 juillet.

De Charleroi, 2 août.

Le prince de *Clermont* fut chargé du siége de Namur. C'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua plusieurs forts à la fois; ils furent tous emportés. M. de *Brulart* aide-major-général, plaçant les travailleurs après les grenadiers

5 septembre.

dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paye s'ils avançaient le travail ; ils en firent plus qu'on ne leur demandait, & refusèrent la double paye.

Je ne puis entrer dans le détail des actions singulières qui se passèrent à ce siége & à tous les autres. Il y a peu d'événemens à la guerre où des officiers & de simples soldats ne fassent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en sont témoins, & qui ensuite restent pour jamais dans l'oubli. Si un général, un prince, un monarque eût fait une de ces actions, elle serait consacrée à la postérité ; mais la multitude de ces faits militaires se nuit à elle-même ; & en tout genre il n'y a que les choses principales qui restent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment passer sous silence le fort Ballard, pris en plein jour par quatre officiers seulement, M. de *Launai* aide-major, M. d'*Amère* capitaine dans Champagne, M. le chevalier de *Fautras* alors officier d'artillerie, & M. de *Clamouze* jeune portugais du même régiment, qui, sautant seul dans les retranchemens, fit mettre bas les armes à toute la garnison ?

Prise de Namur, 19 sept. 1746.

La tranchée avait été ouverte le dix septembre devant Namur, & la ville capitula le dix-neuf. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle & dans quelques autres châteaux, par la capitulation ; & au bout de onze jours elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute prisonnière de guerre. Elle consistait en douze bataillons dont dix étaient hollandais.

Après la prise de Namur, il restait à dissiper ou à battre l'armée des alliés. Elle campait alors en-deçà de la Meuse, ayant Mastricht à sa droite & Liége à sa gauche. On s'observa, on escarmoucha quelques jours; le Jar séparait les deux armées. Le maréchal de *Saxe* avait dessein de livrer bataille; il marcha aux ennemis le onze octobre à la pointe du jour sur dix colonnes. On voyait du faubourg de Liége, comme d'un amphithéâtre, les deux armées, celle des Français de cent vingt mille combattans, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuse, de Liége à Viset, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place, avec du canon. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages, ils ne pussent passer la rivière. Ils risquaient d'être entièrement détruits, & le maréchal de *Saxe* l'espérait.

Bataille de Liége ou de Rocoux. 11 octobre.

Le seul officier-général que la France perdit en cette journée fut le marquis de *Fénélon*, neveu de l'immortel archevêque de Cambrai. Il avait été élevé par lui, & en avait toute la vertu, avec un caractère tout différent. Vingt années employées dans l'ambassade de Hollande, n'avaient point éteint un feu & un emportement de valeur qui lui coûta la vie. Blessé au pied depuis quarante ans, & pouvant à peine marcher, il alla sur les retranchemens ennemis à cheval. Il cherchait la mort, & il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité; il pensait que l'action la plus agréable à DIEU était de mourir pour son roi: il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait

invincible. Les Français eurent peu de perfonnes de marque bleffées dans cette journée. Le fils du comte de *Ségur* eut la poitrine traverfée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, & il échappa à une opération plus cruelle que la bleffure même. Le marquis de *Lugeac* reçut un coup de feu qui lui fracaffa la machoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le marquis de *Laval* qui s'était diftingué à Melle, le prince de *Monaco*, le marquis de *Vaubecour*, le comte de *Balleroi* furent bleffés dangereufement.

Cette bataille ne fut que du fang inutilement répandu, & une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna ni ne perdit de terrain. Chacun prit fes quartiers. L'armée battue avança même jufqu'à Tongres ; l'armée victorieufe s'étendit de Louvain dans fes conquêtes, & alla jouir du repos auquel la faifon d'ordinaire force les hommes dans ces pays, en attendant que le printemps ramène les cruautés & les malheurs que l'hiver a fufpendus.

CHAPITRE XIX.

Succès de l'infant dom Philippe & du maréchal de Maillebois, fuivis des plus grands défaftres.

IL n'en eft pas ainfi dans l'Italie & vers les Alpes. Il s'y paffait alors une fcène extraordinaire. Les plus triftes revers avaient fuccédé aux profpérités les plus rapides. La maifon de France perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre, & les pertes

ſemblaient même plus irréparables que les ſuccès de Flandre ne paraiſſaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établiſſement de dom *Philippe*. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de reſſources pour cet établiſſement, & on avait beau être vainqueur en Flandre, on ſentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, & qu'elles n'étaient que comme un gage, une ſureté paſſagère qui indemniſait des pertes qu'on feſait ailleurs. Les Cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien, les bords du Rhin étaient tranquilles; c'était en effet l'Eſpagne qui était devenue enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait preſque plus ſur terre & ſur mer que pour elle. La cour d'Eſpagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaiſance & le Milanais. De tant d'Etats diſputés à l'héritière de la maiſon d'Autriche, il ne reſtait plus que ces provinces d'Italie, ſur leſquelles on pût faire valoir des droits.

Depuis la fondation de la monarchie, cette guerre eſt la ſeule dans laquelle la France ait été ſimplement auxiliaire; elle le fut dans la cauſe de l'empereur *Charles VII* juſqu'à la mort de ce prince, & dans celle de l'infant dom *Philippe* juſqu'à la paix.

Au commencement de la campagne de 1745 en Italie, les apparences furent auſſi favorables à la maiſon de France qu'elles l'avaient été en Autriche en 1741. Les chemins étaient ouverts aux armées eſpagnole & françaiſe par la voie de Gènes. Cette république, forcée par la reine de Hongrie & par le roi de Sardaigne à ſe déclarer contre eux, avait enfin fait ſon traité définitif; elle devait fournir

environ dix-huit mille hommes. L'Efpagne lui donnait trente mille piaftres par mois, & cent mille une fois payées pour le train d'artillerie que Gènes fourniffait à l'armée efpagnole; car dans cette guerre fi longue & fi variée, les Etats puiffans & riches foudoyèrent toujours les autres. L'armée de dom *Philippe*, qui defcendait des Alpes avec la françaife jointe au corps des Génois, était de quatre-vingts mille hommes. Celle du comte de *Gages*, qui avait pourfuivi les Allemands aux environs de Rome, s'avançait, forte d'environ trente mille combattans, en comptant l'armée napolitaine. C'était au temps même que le roi de Pruffe vers la Saxe, & le prince de *Conti* vers le Rhin empêchaient que les forces autrichiennes ne puffent fecourir l'Italie. Les Génois
28 juin 1745. même eurent tant de confiance qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au roi de Sardaigne. Le projet était que l'armée efpagnole & la napolitaine viendraient joindre l'armée françaife & efpagnole dans le Milanais.

Au mois de mars 1745, le duc de *Modène* & le comte de *Gages*, à la tête de l'armée d'Efpagne & de Naples, avaient pourfuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Céfène, à Imola, à Forli, à Bologne, & enfin jufque dans Modène.

Le maréchal de *Maillebois*, élève du célèbre *Villars*, déclaré capitaine-général de l'armée de dom *Philippe*, arriva bientôt par Vintimille & Oneille, & defcendit vers le Montferrat, fur la fin du mois de juin, à la tête des Efpagnols & des Français.

De la petite principauté d'Oneille on defcend dans

le marquisat de Final, qui est à l'extrémité du territoire de Gènes, & de là on entre dans le Montferrat-Mantouan, pays encore hérissé de rochers qui sont une suite des Alpes ; après avoir marché dans des vallées entre ces rochers, on trouve le terrain fertile d'Alexandrie ; & pour aller droit à Milan, on va d'Alexandrie à Tortone. A quelques milles de là vous passez le Pô ; ensuite se présente Pavie sur le Tésin ; & de Pavie il n'y a qu'une journée à la grande ville de Milan, qui n'est point fortifiée, & qui envoie toujours ses clefs à quiconque a passé le Tésin, mais qui a un château très-fort & capable de résister long-temps.

Pour s'emparer de ce pays il ne faut que marcher en force. Pour le garder, il faut veiller à droite & à gauche sur une vaste étendue de terrain, être maître du cours du Pô, depuis Casal jusqu'à Crémone, & garder l'Oglio, rivière qui tombe des Alpes du Tirol, ou bien avoir au moins Lodi, Crème & Pizzigitone pour fermer le chemin aux Allemands qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin surtout avoir la communication libre par les derrières avec la rivière de Gènes ; c'est-à-dire avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer, depuis Antibes par Monaco, Vintimille, afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les postes de ce pays sont connus & marqués par autant de combats que le territoire de Flandre.

Cette campagne d'Italie, qui eut des suites si malheureuses, commença par une des plus belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées, & qui suffi- 17 octobre 1745.
rait pour donner une gloire durable, si les grandes

actions n'étaient pas aujourd'hui ensevelies dans la multitude innombrable des combats, & surtout si cet événement heureux n'avait pas été suivi de désastres.

Le roi de Sardaigne, à la tête de vingt-cinq mille soldats, & le comte de *Schulembourg* avec un nombre presqu'égal d'Autrichiens, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro vers son embouchure dans le Pô, entre Valence & Alexandrie.

Le maréchal de *Maillebois*, qui commandait l'armée française, & le comte de *Gages*, général des Espagnols, ne pouvaient forcer le roi de Sardaigne & le chasser de son poste, tant qu'il serait soutenu par les troupes impériales. Un fils du maréchal, jeune encore, imagine de les séparer, & pour y parvenir il fallait tromper les Autrichiens. Il fait son plan, il combine tous les hasards calculés sur la distance des lieux. Si on envoie un gros détachement sur le chemin de Milan, *Schulembourg* ne voudra pas laisser prendre cette ville, il marchera à son secours, il dégarnira le roi de Sardaigne. Sur le champ le gros détachement reviendra joindre l'armée avant que les Autrichiens soient revenus ; on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies. Cette brusque attaque les déconcertera. Tout arriva comme le jeune comte de *Maillebois* l'avait prévu & arrangé. Les armées française & espagnole traversent le Tanaro, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Le maréchal de *Maillebois* surprend l'infanterie du roi de Sardaigne dans son camp & la met en fuite. Le général *Gages*, à la tête de la cavalerie espagnole, attaque la cavalerie piémontaise, la disperse & la

poursuit

pourfuit jufque fous le canon de Valence. Le roi de Sardaigne eft obligé de reculer jufqu'à Cafal dans le Piémont. On fe rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le temps même que le roi de France conquérait la Flandre, que le roi de Pruffe fon allié fortifiait fa caufe par de nouveaux fuccès ; tout était favorable alors dans tant de différentes fcènes du théâtre de la guerre. Les Français avec les Efpagnols fe trouvaient en Italie, fur la fin de l'an 1745, maîtres du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonois, du pays derrière Gènes, qu'on nomme les fiefs impériaux de la Loméline, du Pavefan, du Lodefan, de Milan, de prefque tout le Milanais, de Parme & de Plaifance. Tous ces fuccès s'étaient fuivis rapidement, comme ceux du roi de France dans les Pays-Bas, & du prince *Edouard* dans l'Ecoffe, tandis que le roi de Pruffe de fon côté battait au fond de l'Allemagne les troupes autrichiennes. Mais il arriva en Italie précifément la même chofe qu'on avait vue en Bohème au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureufes couvraient les plus grandes calamités.

Le fort du roi de Pruffe était, en fefant la guerre, de nuire beaucoup à la maifon d'Autriche, &, en fefant la paix, de nuire tout autant à la maifon de France. Sa paix de Breflau avait fait perdre la Bohème. Sa paix de Drefde fit perdre l'Italie.

A peine l'impératrice-reine fut-elle délivrée pour la feconde fois de cet ennemi, qu'elle fit paffer de nouvelles troupes en Italie par le Tirol & le Trentin, pendant l'hiver de 1746. L'infant dom *Philippe* poffédait Milan, mais il n'avait pas le château. Sa

mère, la reine d'Efpagne, lui ordonnait abfolument de l'attaquer. Le maréchal de *Maillebois* écrivit au mois de décembre 1745 : *Je prédis une deftruction totale, fi on s'obftine à refter dans le Milanais.* Le confeil d'Efpagne s'y obftina & tout fut perdu.

Les troupes de l'impératrice-reine d'un côté, les piémontaifes de l'autre, gagnèrent du terrain partout. Des places perdues, des échecs redoublés diminuèrent l'armée françaife & efpagnole, & enfin la fatale journée de Plaifance la réduifit à fortir avec peine de l'Italie dans un état déplorable.

Bataille de Plaifance gagnee par le prince de *Lichtenftein.* 16 juin 1746

Le prince de *Lichtenftein* commandait l'armée de l'impératrice-reine. Il était encore à la fleur de fon âge ; on l'avait vu ambaffadeur du père de l'impératrice à la cour de France, dans une plus grande jeuneffe, & il y avait acquis l'eftime générale. Il la mérita encore davantage le jour de la bataille de Plaifance, par fa conduite & par fon courage ; car fe trouvant dans le même état de maladie & de langueur où l'on avait vu le maréchal de *Saxe* à la bataille de Fontenoi, il furmonta comme lui l'excès de fon mal pour accourir à cette bataille, & il la gagna d'une manière auffi complète. Ce fut la plus longue & une des plus fanglantes de toute la guerre. Le maréchal de *Maillebois* n'était point d'avis d'attaquer l'armée impériale ; mais le comte de *Gages* lui montra des ordres précis de la cour de Madrid. Le général français attaqua trois heures avant le jour, & fut long-temps vainqueur à fon aile droite qu'il commandait : mais l'aile gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre fupérieur d'Autrichiens, le général d'*Aremburre* bleffé & pris, & le

maréchal de *Maillebois* n'ayant pu le secourir assez tôt, cette aile gauche fut entièrement défaite ; & on fut obligé après neuf heures de combat de se retirer sous Plaisance.

Si l'on combattait de près comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'escadron contre escadron, & d'homme contre homme, détruirait les armées entières, & l'Europe serait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours ; mais dans ces batailles, comme je l'ai déjà remarqué, on ne se mêle presque jamais. Le fusil & le canon sont moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique & l'épée. On est très-long-temps même sans tirer, & dans le terrain coupé d'Italie, on tire entre des haies ; on consume du temps à s'emparer d'une cassine, à pointer son canon, à se former & à se reformer ; ainsi neuf heures de combat ne font pas neuf heures de destruction.

La perte des Espagnols, des Français & de quelques régimens napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou blessés, & on leur fit quatre mille prisonniers. Enfin l'armée du roi de Sardaigne arriva, & alors le danger redoubla ; toute l'armée des trois couronnes de France, d'Espagne & de Naples, courait risque d'être prisonnière.

Dans ces tristes conjonctures l'infant dom *Philippe* reçut une nouvelle, qui devait, selon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes ; c'était la mort de *Philippe V* roi d'Espagne, son père. Ce monarque, après avoir autrefois essuyé beaucoup de revers, & s'être vu deux fois obligé d'abandonner

Mort de *Philippe V* roi d'Espagne, oncle de *Louis XV*. 12 juillet 1744

ſa capitale, avait régné paiſiblement en Eſpagne; & s'il n'avait pu rendre à cette monarchie la ſplendeur où elle fut ſous *Philippe II*, il l'avait miſe du moins dans un état plus floriſſant qu'elle n'avait été ſous *Philippe IV* & ſous *Charles II.* Il n'y avait que la dure néceſſité de voir toujours Gibraltar, Minorque & le commerce de l'Amérique eſpagnole, entre les mains des Anglais, qui eût continuellement traverſé le bonheur de ſon adminiſtration. La conquête d'Oran ſur les Maures en 1732, la couronne de Naples & Sicile enlevée aux Autrichiens, & affermie ſur la tête de ſon fils dom *Carlos*, avaient ſignalé ſon règne, & il ſe flattait avec apparence, quelque temps avant ſa mort, de voir le Milanais, Parme & Plaiſance ſoumis à l'infant dom *Philippe*, ſon autre fils de ſon ſecond mariage avec la princeſſe de Parme.

Précipité comme les autres princes dans ces grands mouvemens qui agitent preſque toute l'Europe, il avait ſenti plus que perſonne le néant de la grandeur & la douloureuſe néceſſité de ſacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour ſon premier fils dom *Louis*, & l'avait repris après la mort de ce prince; toujours prêt à le quitter, & n'ayant éprouvé par ſa complexion mélancolique que l'amertume attachée à la condition humaine, même dans la puiſſance abſolue.

La nouvelle de ſa mort, arrivée à l'armée après ſa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne ſavait pas encore ſi *Ferdinand VI*, ſucceſſeur de *Philippe V*, ferait pour un frère d'un ſecond mariage

ce que *Philippe V* avait fait pour un fils. Ce qui restait de cette florissante armée des trois couronnes courait risque plus que jamais d'être enfermé sans ressource; elle était entre le Pô, le Lambro, le Tidone & la Trébie. Se battre en rase campagne ou dans un poste contre une armée supérieure, est très-ordinaire: sauver des troupes vaincues & enfermées, est très-rare; c'est l'effort de l'art militaire.

Le comte de *Maillebois*, fils du maréchal, osa proposer de se retirer en combattant; il se chargea de l'entreprise, la dirigea sous les yeux de son père, & en vint à bout. L'armée des trois couronnes passa toute entière en un jour & une nuit sur trois ponts, avec quatre mille mulets chargés, & mille chariots de vivres, & se forma le long du Tidone. Les mesures étaient si bien prises que le roi de Sardaigne & les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put se défendre. Les Français & les Espagnols soutinrent une bataille longue & opiniâtre, pendant laquelle ils ne furent point entamés.

Retraite savante.

Bataille en fesant retraite.

Cette journée, plus estimée des juges de l'art qu'éclatante aux yeux du vulgaire, fut comptée pour une journée heureuse, parce que l'on remplit l'objet proposé: cet objet était triste, c'était de se retirer par Tortone, & de laisser au pouvoir de l'ennemi Plaisance & tout le pays. En effet le lendemain de cette étrange bataille, Plaisance se rendit, & plus de trois mille malades y furent faits prisonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait subjuguer l'Italie, il ne resta enfin que seize mille hommes effectifs à Tortone. La même chose était arrivée du temps de *Louis XIV* après la journée de Turin. *François I*,

Louis XII, *Charles VIII* avaient effuyé les mêmes difgraces. Grandes leçons toujours inutiles.

17 août. On fe retira bientôt à Gavi vers les confins des Génois. L'infant & le duc de Modène allèrent dans Gènes ; mais au lieu de la raffurer, ils en augmentèrent les alarmes. Gènes était bloquée par les efcadres anglaifes. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui reftait encore. Quarante mille autrichiens & vingt mille piémontais approchaient ; fi l'on reftait dans Gènes, on pouvait la défendre ; mais on abandonnait le comté de Nice, la Savoie, la Provence. Un nouveau général efpagnol, le marquis de *la Mina*, était envoyé pour fauver les débris de l'armée. Les Génois le fuppliaient, mais ils ne purent rien obtenir.

Gènes fe rend, & prefqu'à difcrétion. Gènes n'eft pas une ville qui doive comme Milan porter fes clefs à quiconque approche d'elle avec une armée ; outre fon enceinte, elle en a une feconde de plus de deux lieues d'étendue, formée fur une chaîne de rochers. Par-delà cette double enceinte l'Apennin lui fert par-tout de fortification. Le pofte de la Bocchetta, par où les ennemis s'avançaient, avait toujours été réputé imprenable. Cependant les troupes qui gardaient ce pofte ne firent aucune réfiftance, & allèrent fe rejoindre aux débris de l'armée françaife & efpagnole, qui fe retiraient par Vintimille. La confternation des Génois ne leur permit pas de tenter feulement de fe défendre. Ils avaient une groffe artillerie, l'ennemi n'avait point de canon de fiége ; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât, & la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le fénat envoya précipitamment quatre

ſénateurs dans les défilés des montagnes, où campaient les Autrichiens, pour recevoir du général *Brown* & du marquis de *Botta* d'*Adorno* milanais, lieutenant-général de l'impératrice-reine, les lois qu'ils voudraient bien donner. Ils ſe ſoumirent à remettre leur ville dans vingt-quatre heures, à rendre priſonniers leurs ſoldats, les Français & les Eſpagnols, à livrer tous les effets qui pourraient appartenir à des ſujets de France, d'Eſpagne & de Naples. On ſtipula, que quatre ſénateurs ſe rendraient en otage à Milan; qu'on payerait ſur le champ cinquante mille genovines, qui ſont environ quatre cents mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'impoſer.

On ſe ſouvenait que *Louis XIV* avait exigé autrefois que le doge de Gènes vînt lui faire des excuſes à Verſailles avec quatre ſénateurs. On en ajouta deux pour l'impératrice-reine; mais elle mit ſa gloire à refuſer ce que *Louis XIV* avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles; & ne ſongea qu'à tirer de Gènes de fortes contributions, dont elle avait plus de beſoin que du vain honneur de voir le doge de la petite république de Gènes avec ſix génois aux pieds du trône impérial.

Gènes fut taxée à vingt-quatre millions de livres. C'était la ruiner entièrement. Cette république ne s'était pas attendue, quand la guerre commença pour la ſucceſſion de la maiſon d'Autriche, qu'elle en ſerait la victime; mais dès qu'on arme dans l'Europe, il n'y a point de petit Etat qui ne doive trembler.

La puiſſance autrichienne, accablée en Flandre,

mais victorieuse dans les Alpes, n'était plus embarrassée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait faire vers l'Italie. Il paraissait également aisé d'entrer dans Naples ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le conseil autrichien crut qu'après avoir pris Toulon & Marseille il réduirait les deux Siciles facilement, & que les Français ne pourraient plus repasser les Alpes.

1746. Le 28 octobre le maréchal de *Maillebois* était sur le Var, qui sépare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de *la Mina* n'en ramenait pas neuf mille. Le général espagnol se sépara alors des Français, tourna vers la Savoie par le Dauphiné; car les Espagnols étaient toujours maîtres de ce duché, & ils voulaient le conserver en abandonnant le reste.

Les Autrichiens & les Piemontais entrent en Provence.

Les vainqueurs passèrent le Var, au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée française se retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied; point d'approvisionnement, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, les peuples couraient au-devant des détachemens autrichiens pour leur offrir des contributions & être préservés du pillage.

Tel était l'effet des révolutions d'Italie, pendant que les armées françaises conquéraient les Pays-Bas, & que le prince *Charles-Edouard*, dont nous parlerons, avait pris & perdu l'Ecosse.

CHAPITRE XX.

Les Autrichiens & les Piémontais entrent en Provence. Les Anglais en Bretagne.

L'INCENDIE qui avait commencé vers le Danube, & presque aux portes de Vienne, & qui d'abord avait semblé ne devoir durer que peu de mois, était parvenu après six ans sur les côtes de France. Presque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté leurs partis désolaient le Dauphiné; de l'autre ils passaient au-delà de la Durance. Vence & Grasse furent abandonnées au pillage; les Anglais fesaient des descentes dans la Bretagne, & leurs escadres allaient devant Toulon & Marseille aider leurs alliés à prendre ces deux villes, tandis que d'autres escadres attaquaient les possessions françaises en Asie & en Amérique.

Il fallait sauver la Provence; le maréchal de *Belle-Isle* y fut envoyé, mais d'abord sans argent & sans armée. C'était à lui à réparer les maux d'une guerre universelle, que lui seul avait allumée. Il ne vit que de la désolation, des miliciens effrayés, des débris de régimens sans discipline, qui s'arrachaient le foin & la paille; les mulets des vivres mouraient faute de nourriture; les ennemis avaient tout rançonné du Var à la rivière d'Argents & à la Durance. L'infant dom *Philippe* & le duc de Modène étaient dans la ville d'Aix en Provence, où ils attendaient

les efforts que feraient la France & l'Espagne pour sortir de cette situation cruelle.

Les ressources étaient encore éloignées, les dangers & le besoin pressaient : le maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en son nom cinquante mille écus pour subvenir aux plus pressans besoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'intendant & de munitionnaire. Ensuite à mesure que le gouvernement lui envoyait quelques bataillons & quelques escadrons, il prenait des postes par lesquels il arrêtait les Autrichiens, & les Piémontais. Il couvrit Castellane, Draguignan & Brignoles, dont l'ennemi allait se rendre maître.

Le maréchal de *Belle-Isle* en Provence fait tête aux Autrichiens & aux Piémontais.

Enfin au commencement de janvier 1747, se trouvant fort de soixante bataillons & de vingt-deux escadrons, & secondé du marquis de *la Mina*, qui lui fournit quatre à cinq mille espagnols, il se vit en état de pousser de poste en poste les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encore plus embarrassés que lui ; car ils manquaient de subsistances. Ce point essentiel est ce qui rend la plupart des invasions infructueuses. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs provisions de Gênes ; mais la révolution inouïe qui se fesait pour lors dans Gênes, & dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, les priva d'un secours nécessaire, & les força de retourner en Italie.

CHAPITRE XXI.

Révolution de Gènes.

IL se fesait alors dans Gènes un changement aussi important qu'imprévu. Révolution dans Gènes.

Les Autrichiens usaient avec rigueur du droit de la victoire ; les Génois ayant épuisé leurs ressources & donné tout l'argent de leur banque de S[t] George, pour payer seize millions, demandèrent grâce pour les huit autres ; mais on leur signifia, de la part de l'impératrice-reine, que non-seulement il les fallait donner, mais qu'il fallait payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans le faubourg de S[t] Pierre des Arènes, de Bisagno, & dans les villages circonvoisins. A la publication de ces ordres le désespoir saisit tous les habitans ; leur commerce était ruiné, leur crédit perdu, leur banque épuisée, les magnifiques maisons de campagne, qui embellissaient les dehors de Gènes, pillées, les habitans traités en esclaves par le soldat ; ils n'avaient plus à perdre que la vie ; & il n'y avait point de Génois qui ne parût enfin résolu à la sacrifier plutôt que de souffrir plus long-temps un traitement si honteux & si rude. 30 novembre 1746.

Gènes captive comptait encore parmi ses disgraces la perte du royaume de Corse si long-temps soulevé contre elle, & dont les mécontens seraient sans doute appuyés pour jamais par ses vainqueurs.

La Corse qui s'était plainte d'être opprimée par Gènes, comme Gènes l'était par les Autrichiens, jouissait dans ce chaos de révolutions de l'infortune de ses maîtres. Ce surcroît d'afflictions n'était que pour le sénat : en perdant la Corse, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité ; mais le reste des Génois était en proie aux afflictions réelles qu'entraîne la misère. Quelques sénateurs fomentaient sourdement & avec habileté les résolutions désespérées que les habitans semblaient disposés à prendre ; ils avaient besoin de la plus grande circonspection ; car il était vraisemblable qu'un soulèvement téméraire & mal soutenu ne produirait que la destruction du sénat & de la ville. Les émissaires des sénateurs se contentaient de dire aux plus accrédités du peuple : ›› Jusqu'à quand attendrez-vous que les Autrichiens ›› viennent vous égorger entre les bras de vos femmes ›› & de vos enfans, pour vous arracher le peu de ›› nourriture qui vous reste ? Leurs troupes sont ›› dispersées hors de l'enceinte de vos murs ; il n'y ›› a dans la ville que ceux qui veillent à la garde ›› de vos portes ; vous êtes ici plus de trente mille ›› hommes capables d'un coup de main : ne vaut-il ›› pas mieux mourir que d'être les spectateurs des ›› ruines de votre patrie ? ›› Mille discours pareils animaient le peuple ; mais il n'osait encore remuer ; & personne n'osait arborer l'étendard de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arsenal de Gènes des canons & des mortiers pour l'expédition de Provence, & ils fesaient servir les habitans à ce travail.
5 décembre 1746. Le peuple murmurait, mais il obéissait. Un capitaine autrichien ayant rudement frappé un habitant qui

ne s'empressait pas assez, ce moment fut un signal auquel le peuple s'assembla, s'émut, & s'arma de tout ce qu'il put trouver; pierres, bâtons, épées, fusils, instrumens de toute espèce. Ce peuple, qui n'avait pas eu seulement la pensée de défendre sa ville quand les ennemis en étaient encore éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le marquis de *Botta*, qui était à St Pierre des Arènes, crut que cette émeute du peuple se ralentirait d'elle-même, & que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur passagère. Le lendemain il se contenta de renforcer les gardes des portes, & d'envoyer quelques détachemens dans les rues. Le peuple, attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du doge demander les armes qui sont dans ce palais; le doge ne répondit rien; les domestiques indiquèrent un autre magasin; on y court, on l'enfonce, on s'arme; une centaine d'officiers se distribuent dans la place; on se barricade dans les rues; & l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleversement subit & furieux, n'en ralentit point l'ardeur.

Il semble que dans cette journée & dans les suivantes la consternation, qui avait si long-temps atterré l'esprit des Génois, eût passé dans les Allemands; ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières; ils laissèrent les soulevés se rendre maîtres de la porte St Thomas & de la porte St Michel. Le sénat, qui ne savait encore si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé, envoya une députation au général autrichien dans St Pierre des Arènes. Le marquis de *Botta* négocia lorsqu'il

fallait combattre ; il dit aux ſénateurs qu'ils armaſſent les troupes génoiſes laiſſées déſarmées dans la ville, & qu'ils les joigniſſent aux Autrichiens, pour tomber ſur les rebelles au ſignal qu'il ferait. Mais on ne devait pas s'attendre que le ſénat de Gènes ſe joignît aux oppreſſeurs de la patrie, pour accabler ſes défenſeurs & pour achever ſa perte.

9 decembre Les Allemands comptant ſur les intelligences
1746. qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Biſagno par le faubourg qui porte ce nom, mais ils y furent reçus par des ſalves de canon & de mouſqueterie. Le peuple de Gènes compoſait alors une armée ; on battait la caiſſe dans la ville au nom du peuple, & on ordonnait, ſous peine de la vie, à tous les citoyens de ſortir en armes hors de leurs maiſons, & de ſe ranger ſous les drapeaux de leurs quartiers. Les Allemands furent attaqués à la fois dans le faubourg de Biſagno, & dans celui de St Pierre des Arènes ; le tocſin ſonnait en même temps dans tous les villages des vallées ; les payſans s'aſſemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince *Doria*, à la tête du peuple, attaqua le marquis de *Botta* dans St Pierre des Arènes ; le général & ſes neuf régimens ſe retirèrent en déſordre ; ils laiſſèrent quatre mille priſonniers & près de mille morts, tous leurs magaſins, tous leurs équipages, & allèrent au poſte de la Bocchetta pourſuivis ſans ceſſe par de ſimples payſans, & forcés enfin d'abandonner ce poſte & de fuir juſqu'à Gavi.

C'eſt ainſi que les Autrichiens perdirent Gènes pour avoir trop mépriſé & accablé le peuple, & pour avoir eu la ſimplicité de croire que le ſénat ſe

joindrait à eux contre les habitans qui fecouraient le fénat même. L'Europe vit avec furprife qu'un peuple faible, nourri loin des armes, & que ni fon enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Efpagne, de Naples n'avaient pu fauver du joug des Autrichiens, l'eût brifé fans aucun fecours & eût chaffé fes vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages; le peuple pilla plufieurs maifons appartenantes aux fénateurs foupçonnés de favorifer les Autrichiens. Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'eft que ce même peuple, qui avait quatre mille de fes vainqueurs dans fes prifons, ne tourna point fes forces contre fes maîtres. Il avait des chefs; mais ils étaient indiqués par le fénat: & parmi eux, il ne s'en trouva point d'affez confidérable pour ufurper long-temps l'autorité. Le peuple choifit trente-fix citoyens pour le gouverner; mais il y ajouta quatre fénateurs, *Grimaldi*, *Scaglia*, *Lomelini*, *Fornari*, & ces quatre nobles rendaient fecrétement compte au fénat qui paraiffait ne fe mêler plus du gouvernement: mais il gouvernait en effet: il fefait défavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gènes, & dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son miniftre dans cette cour déclara que la nobleffe génoife n'avait aucune part à ce changement qu'on appelait révolte. Le confeil de Vienne, agiffant encore en maître, & croyant être bientôt en état de reprendre Gènes, lui fignifia que le fénat eût à faire payer inceffamment les huit millions reftans de la fomme à laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages

causés à ses troupes, à rendre tous les prisonniers, à faire justice des séditieux. Ces lois qu'un maître irrité aurait pu donner à des sujets rebelles & impuissans, ne firent qu'affermir les Génois dans la résolution de se défendre, & dans l'espérance de repousser de leur territoire ceux qu'ils avaient chassés de la capitale. Quatre mille autrichiens dans les prisons de Gènes étaient encore des ôtages qui les rassuraient.

Cependant les Autrichiens aidés des Piémontais, en sortant de Provence, menaçaient Gènes de rentrer dans ses murs. Un des généraux autrichiens avait déjà renforcé ses troupes de soldats albanois, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce sont les anciens épirotes qui passent encore pour être aussi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces épirotes par le moyen de son oncle, ce fameux *Schullembourg*, qui, après avoir résisté au roi de Suède *Charles XII*, avait défendu Corfou contre l'empire ottoman. Les Autrichiens repassèrent donc la Bocchetta ; ils resserraient Gènes d'assez près ; la campagne à droite & à gauche était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au saccagement & à la dévastation. Gènes était consternée, & cette consternation même y produisait des intelligences avec ses oppresseurs : pour comble de malheur il y avait alors une grande division entre le sénat & le peuple. La ville avait des vivres, mais plus d'argent ; & il fallait dépenser dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La république n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni

aucun

aucun officier expérimenté. Nul fecours n'y pouvait arriver que par mer, & encore au hafard d'être pris par une flotte anglaife, conduite par l'amiral *Medley*, qui dominait fur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au fénat un million, par un petit vaiffeau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon & de Marfeille partent chargées d'environ fix mille hommes. On relâcha en Corfe & à Monaco à caufe d'une tempête, & furtout de la flotte anglaife. Cette flotte prit fix bâtimens qui portaient environ mille foldats. Mais enfin le refte entra dans Gènes au nombre d'environ quatre mille cinq cents français qui firent renaître l'efpérance.

Bientôt après, le duc de *Boufflers* arrive & vient commander les troupes qui défendent Gènes, & dont le nombre augmente de jour en jour. Il fallut que ce général paffât dans une barque, & trompât la flotte de l'amiral *Medley*. Le duc de *Boufflers* vient fecourir Gènes le dernier avril 1747.

Le duc de *Boufflers* fe trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt affiégée; il y avait peu d'ordre, peu de provifions, point de poudre; les chefs du peuple étaient peu foumis au fénat. Les Autrichiens confervaient toujours quelques intelligences. Le duc de *Boufflers* eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre par-tout; des provifions de toute efpèce abordèrent en fureté, moyennant une rétribution qu'on donnait en fecret à des capitaines de vaiffeaux anglais : tant

l'intérêt particulier sert toujours à faire ou à réparer les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti; on leur opposa les mêmes armes avec plus de force; on engagea les confesseurs à refuser l'absolution à quiconque balançait entre la patrie & les ennemis. Un ermite se mit à la tête des milices qu'il encourageait par son enthousiasme en leur parlant, & par son exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui se donnaient tous les jours, & mourut en exhortant les Génois à se défendre. Les dames génoises mirent en gage leurs pierreries chez des juifs, pour subvenir aux frais des ouvrages nécessaires.

Moines & confession employés pour sauver Gènes.

Mais le plus puissant de ces encouragemens fut la valeur des troupes françaises, que le duc de *Boufflers* employait souvent à attaquer les ennemis dans leurs postes au-delà de la double enceinte de Gènes. On réussit dans presque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, & qui se perdent ensuite parmi des événemens innombrables.

Mort du duc de *Boufflers*. 27 juin 1747.

La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de *Boufflers* ne jouit point de ce bonheur & de cette gloire; il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis se retiraient. Il était fils du maréchal de *Boufflers*, ce général si estimé sous *Louis XIV*, homme vertueux, bon citoyen: & le duc avait les qualités de son père.

Gènes n'était pas alors pressée, mais elle était toujours très-menacée par les Piémontais maîtres de tous les environs, par la flotte anglaise qui bouchait

ses ports, par les Autrichiens qui revenaient des Alpes fondre sur elle. Il fallait que le maréchal de *Belle-Isle* descendît en Italie ; & c'est ce qui était d'une extrême difficulté.

Gènes devait à la fin être accablée, le royaume de Naples exposé, toute espérance ôtée à dom *Philippe*, de s'établir en Italie. Le duc de Modène en ce cas paraissait sans ressource. *Louis XV* ne se rebuta pas.

Il envoya à Gènes le duc de *Richelieu*, de nouvelles troupes, de l'argent. Le duc de *Richelieu* arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte anglaise ; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. La cour de Madrid seconde ces efforts ; elle fait passer à Gènes environ trois mille hommes ; elle promet deux cents cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le roi de France les donne ; le duc de *Richelieu* repousse les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sureté. Alors la cour d'Angleterre s'épuisait pour faire tomber Gènes, comme celle de France pour la défendre. Le ministère anglais donne cent cinquante mille livres sterling à l'impératrice-reine & autant au roi de Sardaigne pour entreprendre le siége de Gènes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le maréchal de *Belle-Isle*, après avoir pris le comté de Nice, tenait les Autrichiens & les Piémontais en alarmes. S'ils fesaient le siége de Gènes, il tombait sur eux. Ainsi étant encore arrêté par eux, il les arrêtait.

27 septembre 1747.

M 2

CHAPITRE XXII.

Combat d'Exilles funeste aux Français.

POUR pénétrer en Italie malgré les armées d'Autriche & de Piémont, quel chemin fallait-il prendre ? Le général espagnol *la Mina* voulait qu'on tirât à Final, par ce chemin de la côte du Ponent où l'on ne peut aller qu'un à un ; mais il n'avait ni canons ni provisions : transporter l'artillerie française, garder une communication de près de quarante marches par une route aussi serrée qu'escarpée, où tout doit être porté à dos de mulet ; être exposé sans cesse au canon des vaisseaux anglais, de telles difficultés paraissaient insurmontables. On proposait la route de Démont & de Coni : mais assiéger Coni était une entreprise dont tout le danger était connu. On se détermina pour la route du col d'Exilles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, & on résolut d'emporter cette place.

Cette entreprise n'était pas moins hasardeuse, mais on ne pouvait choisir qu'entre des périls. Le comte de *Belle-Isle* saisit avidement cette occasion de se signaler ; il avait autant d'audace pour exécuter un projet que de dextérité pour le conduire ; homme infatigable dans le travail du cabinet & dans celui de la campagne. Il part donc & prend son chemin en retournant vers le Dauphiné, & s'enfonçant ensuite vers le col de l'Assiette sur le chemin

d'Exilles : c'eſt là que vingt & un bataillons piémontais l'attendaient derrière des retranchemens de pierre & de bois, hauts de dix-huit pieds ſur treize pieds de profondeur, & garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchemens le comte de *Belle-Iſle* avait vingt-huit bataillons & ſept canons de campagne, qu'on ne put guère placer d'une manière avantageuſe. On s'enhardiſſait à cette entrepriſe par le ſouvenir des journées de Montalban & de Château-dauphin, qui ſemblaient juſtifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'attaques entièrement ſemblables, & il eſt plus difficile encore & plus meurtrier d'attaquer des paliſſades, qu'il faut arracher avec les mains ſous un feu plongeant & continu, que de gravir & de combattre ſur des rochers ; enfin ce qu'on doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très-aguerris, & l'on ne pouvait mépriſer des troupes que le roi de Sardaigne avait commandées. L'action dura deux heures ; c'eſt-à-dire que les Piémontais tuèrent deux heures de ſuite ſans peine & ſans danger tous les français qu'ils choiſirent. M. d'*Arnaud* maréchal de camp, qui menait une diviſion, fut bleſſé à mort des premiers avec M. de *Grille*, major-général de l'armée. 19 juillet 1747.

Parmi tant d'actions ſanglantes qui ſignalèrent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeuneſſe floriſſante, inutilement ſacrifiée. Le comte de *Goas* colonel de Bourbonnais y périt. Le marquis de *Donge* colonel de Soiſſonnais y reçut une bleſſure, dont il mourut ſix jours après. Le marquis de *Brienne* colonel d'Artois, ayant eu un

bras emporté, retourna aux paliſſades, en diſant: *Il m'en reſte un autre pour le ſervice du roi;* & il fut frappé à mort. On compta trois mille ſix cents quatre-vingt-quinze morts & mille ſix cents ſix bleſſés; fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les bleſſés ſont toujours le plus grand nombre. Celui des officiers qui périrent fut très-grand : preſque tous ceux du régiment de Bourbonnais furent bleſſés ou moururent, & les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

Belle-Iſle déſeſpéré arrachait les paliſſades, & bleſſé aux deux mains il tirait des bois encore avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit ſouvent qu'il ne fallait pas qu'un général ſurvécût à ſa défaite, & il ne prouva que trop que ce ſentiment était dans ſon cœur. Les bleſſés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au déſaſtre de cette journée. M. d'*Audifret*, lieutenant du roi, vendit ſa vaiſſelle d'argent, pour ſecourir les malades; ſa femme, prête d'accoucher, prit elle-même le ſoin des hôpitaux, panſa de ſes mains les bleſſés, & mourut en s'acquittant de ce pieux office : exemple auſſi triſte que noble, & qui mérite d'être conſacré dans l'hiſtoire. (9)

(9) On a prétendu que le chevalier de *Belle-Iſle* avait connaiſſance de l'ordre que le roi de Sardaigne avait donné de ſe retirer en cas d'attaque, parce qu'il croyait que les généraux français n'attaqueraient ce poſte qu'après l'avoir tourné, & s'être emparés des hauteurs; ce qui n'était pas impoſſible. *Belle-Iſle* avait donc l'eſpérance de réuſſir, & le ſuccès l'eût couvert de gloire; mais le général piémontais ſut interprêter les ordres de ſon ſouverain, & il ne crut pas qu'on lui eût défendu d'attendre une attaque dont le ſuccès était impoſſible.

CHAPITRE XXIII.

Le roi de France, maître de la Flandre & victorieux, propose en vain la paix. Prise du Brabant hollandais. Les conjonctures font un stathouder.

DANS ce fracas d'événemens, tantôt malheureux tantôt favorables, le roi victorieux en Flandre était le seul souverain qui voulût la paix. Toujours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais, & toujours le menaçant, il crut les amener à son grand dessein d'une pacification générale, en leur proposant un congrès dans une de leurs villes; on choisit Bréda. Le marquis de *Puisieux* y alla des premiers en qualité de plénipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Bréda M. de *Vassenaer*, sans avoir aucune vue déterminée. La cour d'Angleterre, qui ne penchait pas à la paix, ne put paraître publiquement la refuser. Le comte de *Sandwich*, petit-fils par sa mère du fameux *Vilmot*, comte de *Rochester*, fut le plénipotentiaire anglais. (10) Mais tandis que les puissances auxiliaires de l'impératrice-reine avaient des ministres à ce congrès inutile, cette princesse n'y en eut aucun. Congrès inutile.

Les Hollandais devaient, plus que toute autre puissance, presser l'heureux effet de ces apparences

(10) Il était alors très-jeune; c'est le même que nous avons vu deux fois dans le ministère britannique, & qui a été premier lord de l'amirauté jusqu'en 1782, dans la guerre actuelle.

pacifiques. Un peuple tout commerçant qui n'était plus guerrier, qui n'avait ni bons généraux ni bons ſoldats, & dont les meilleures troupes étaient priſonnières en France au nombre de plus de trente-cinq mille hommes, ſemblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer ſur ſon terrain l'orage qu'il avait vu fondre ſur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puiſſance maritime; ſes amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaiſſeaux de guerre. Les régens ſentaient tous que ſi la guerre entamait leurs provinces, ils ſeraient forcés de ſe donner un ſtathouder, & par conſéquent un maître. Les magiſtrats d'Utrecht, de Dordrecht, de la Brille, avaient toujours inſiſté pour la neutralité; quelques membres de la république étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il eſt certain que ſi les Etats-Généraux avaient pris la ferme réſolution de pacifier l'Europe, ils en ſeraient venus à bout; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois d'un ſi petit pays un Etat puiſſant & libre; & cette gloire a été long-temps dans leurs mains; mais le parti anglais & le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple qui revienne plus difficilement de ſes anciennes impreſſions que la nation hollandaiſe. L'irruption de *Louis XIV*, & l'année 1672, étaient encore dans leurs cœurs; & j'oſe dire que je me ſuis aperçu plus d'une fois que leur eſprit, frappé de la hauteur ambitieuſe de *Louis XIV*, ne pouvait concevoir la modération de *Louis XV*; ils ne la crurent jamais ſincère. On regardait toutes ſes démarches pacifiques, & tous ſes ménagemens tantôt comme des preuves de faibleſſe, tantôt comme des piéges.

Prife du Brabant hollandais.

Le roi, qui ne pouvait les perfuader, fut forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès inutile : il fit entrer fes troupes dans la Flandre hollandaife; c'eft un démembrement des domaines de cette même Autriche dont ils prenaient la défenfe : il commence une lieue au-deffous de Gand, & s'étend à droite & à gauche, d'un côté à Middelbourg fur la mer, de l'autre jufqu'au-deffous d'Anvers fur l'Efcaut. Il eft garni de petites places d'un difficile accès, & qui auraient pu fe défendre. Le roi, avant de prendre cette province, pouffa encore les ménagemens jufqu'à déclarer aux Etats-Généraux qu'il ne regarderait ces places que comme un dépôt, qu'il s'engageait à reftituer fi tôt que les Hollandais cefferaient de fomenter la guerre, en accordant des paffages & des fecours d'hommes & d'argent à fes ennemis.

On ne fentit point cette indulgence, on ne vit que l'irruption; & la marche des troupes françaifes fit un ftathouder. Il arriva précifément ce que l'abbé de *la Ville*, dans le temps qu'il fefait les fonctions d'envoyé en Hollande, avait dit à plufieurs feigneurs des Etats, qui refufaient toute conciliation, & qui voulaient changer la forme du gouvernement : *Ce ne fera pas vous, ce fera nous qui vous donnerons un maître.*

Tout le peuple, au bruit de l'invafion, demanda pour ftathouder le prince d'Orange; la ville de Terveere, dont il était feigneur, commença, & le nomma; toutes les villes de la Zélande fuivirent; Roterdam, Delft le proclamèrent; il n'eût pas été fûr pour les régens de s'oppofer à la multitude; ce n'était par-tout qu'un avis unanime. Tout le peuple

25 avril 1747.

de la Haye entoura le palais où s'aſſemblent les députés de la province de Hollande & de Veſtfriſe, la plus puiſſante des ſept, qui ſeule paye la moitié des charges de tout l'Etat, & dont le penſionnaire eſt regardé comme le plus conſidérable perſonnage de la république. Il fallut dans l'inſtant, pour appaiſer le peuple, arborer le drapeau d'Orange au palais & à l'hôtel-de-ville ; & deux jours après le prince fut élu. Le diplome porta *qu'en conſidération des triſtes circonſtances où l'on était, on nommait ſtathouder, capitaine & amiral-général, Guillaume-Charles-Henri Friſon, prince d'Orange, de la branche de Naſſau-Dieſt*, qu'on prononce *Diſt.* Il fut bientôt reconnu par toutes les villes, & reçu en cette qualité à l'aſſemblée des Etats-Généraux. Les termes dans leſquels la province de Hollande avait conçu ſon élection, montraient trop que les magiſtrats l'avaient nommé malgré eux. On ſait aſſez que tout prince veut être abſolu, & que toute république eſt ingrate. Les Provinces-Unies, qui devaient à la maiſon de Naſſau la plus grande puiſſance où jamais un petit Etat ſoit parvenu, purent rarement établir ce juſte milieu entre ce qu'ils devaient au ſang de leurs libérateurs, & ce qu'ils devaient à leur liberté.

1er mai. Création d'un ſtathouder dans les Provinces-Unies.

Louis XIV en 1672, & *Louis XV* en 1747, ont créé deux ſtathouders par la terreur ; & le peuple hollandais a rétabli deux fois ce ſtathouderat, que la magiſtrature voulait détruire.

Les régens avaient laiſſé, autant qu'ils l'avaient pu, le prince *Henri Friſon* d'Orange dans l'éloignement des affaires, & même quand la province de Gueldre le choiſit pour ſon ſtathouder en 1722,

quoique cette place ne fût qu'un titre honorable, quoiqu'il ne disposât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer seulement une garnison, ni donner l'ordre, les Etats de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre, pour les détourner d'une résolution qu'ils appelaient funeste. Un moment leur ôta ce pouvoir, dont ils avaient joui pendant près de cinquante années.

Le nouveau stathouder commença par laisser d'abord la populace piller & démolir les maisons des receveurs, tous parens & créatures des bourgmestres; & quand on eut attaqué ainsi les magistrats par le peuple, on contint le peuple par les soldats.

Le prince, tranquille dans ces mouvemens, se fit donner la même autorité qu'avait eu le roi *Guillaume*, & assura mieux encore sa puissance à sa famille. Non-seulement le stathouderat devint l'héritage de ses enfans mâles, mais de ses filles & de leur postérité; car quelque temps après on passa en loi, qu'au défaut de la race masculine, une fille serait stathouder & capitaine-général, pourvu qu'elle fît exercer ces charges par son mari; & en cas de minorité, la veuve d'un stathouder doit avoir le titre de gouvernante, & nommer un prince pour faire les fonctions du stathouderat.

Par cette révolution les Provinces-Unies devinrent une espèce de monarchie mixte, moins restreinte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède & de Pologne. Ainsi il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé; & tout le contraire de ce que les nations avaient attendu

arriva ; mais l'entreprise, les succès & les malheurs du prince *Charles-Edouard* en Angleterre furent peut-être le plus singulier de ces événemens qui étonnèrent l'Europe.

CHAPITRE XXIV.

Entreprise, victoires, défaite, malheurs déplorables du prince Charles-Edouard Stuart.

LE prince *Charles-Edouard* était fils de celui qu'on appelait le *Prétendant*, ou le *Chevalier de St George*. On sait assez que son grand-père avait été détrôné par les Anglais, son bisaïeul condamné à mourir sur un échaffaud par ses propres sujets, sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre. Ce dernier rejeton de tant de rois & de tant d'infortunés consumait sa jeunesse auprès de son père retiré à Rome. Il avait marqué plus d'une fois le désir d'exposer sa vie pour remonter au trône de ses pères. On l'avait appelé en France dès l'an 1742, & on avait tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre. Il attendait dans Paris quelque occasion favorable, pendant que la France s'épuisait d'hommes & d'argent en Allemagne, en France & en Italie. Les vicissitudes de cette guerre universelle ne permettaient plus qu'on pensât à lui : il était sacrifié aux malheurs publics.

Ce prince s'entretenant un jour avec le cardinal de *Tencin*, qui avait acheté sa nomination au cardinalat

de l'ex-roi son père, *Tencin* lui dit : „ Que ne tentez-„ vous de passer sur un vaisseau vers le nord de „ l'Ecosse ? votre seul présence pourra vous former „ un parti & une armée ; alors il faudra bien que „ la France vous donne des secours. „

Ce conseil hardi, conforme au courage de *Charles-Edouard*, le détermina. Il ne fit confidence de son dessein qu'à sept officiers, les uns irlandais, les autres écossais, qui voulurent courir sa fortune. L'un d'eux s'adresse à un négociant de Nantes nommé *Walsh*, d'une famille noble d'Irlande attachée à la maison *Stuart*. Ce négociant avait une frégate de dix-huit canons, sur laquelle le prince s'embarqua le 12 juin 1745, n'ayant pour une expédition dans laquelle il s'agissait de la couronne de la Grande-Bretagne, que sept officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, & quarante-huit mille francs. La frégate était escortée d'un vaisseau du roi de soixante-quatre canons, nommé l'*Elisabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en course. C'était alors l'usage que le ministère de la marine prêtât des vaisseaux de guerre aux armateurs & aux négocians qui payaient une somme au roi, & qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le temps de la course. Le ministre de la marine, & le roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaisseau devait servir.

Le 20 juin l'*Elisabeth* & la frégate, voguant de conserve, rencontrèrent trois vaisseaux de guerre anglais, qui escortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaisseaux, qui était de soixante & dix canons, se sépara du convoi pour aller combatre

l'*Elisabeth*, & par un bonheur qui semblait présager des succès au prince *Edouard*, sa frégate ne fut point attaquée. L'*Elisabeth* & le vaisseau anglais engagèrent un combat violent, (*n*) long & inutile. La frégate qui portait le petit-fils de *Jacques II*, échappait & fesait force de voiles vers l'Ecosse.

Débarquement du prince *Edouard Stuart*, dans une île d'Ecosse : juin 1745.

Le prince aborda d'abord dans une petite île presque déserte au-delà de l'Irlande, vers le cinquante-huitième degré. Il cingle au continent de l'Ecosse. Il débarque dans un petit canton, appellé le Moidart : quelques habitans auxquels il se déclara se jetèrent à ses genoux : mais que pouvons-nous faire, lui dirent-ils? nous n'avons point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, & nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le prince, *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.*

On peut juger si de tels sentimens, & de tels discours attendrirent ces habitans. Il fut joint par quelques chefs des tribus de l'Ecosse. Ceux du nom de *Makdomall*, de *Lokil*, les *Camerons*, les *Frasers* vinrent le trouver.

Mœurs & lois des montagnards d'Ecosse.

Ces tribus d'Ecosse, qui sont nommées *Clans* dans la langue écossaise, habitent un pays hérissé de montagnes & de forêts dans l'étendue de plus de deux cents milles. Les trente-trois îles des Orcades, & les trente du Zetland sont habitées par les mêmes peuples, qui vivent sous les mêmes lois. L'ancien habit romain militaire s'est conservé chez eux seuls,

(*n*) Du moins c'est ce qui m'a été assuré par l'un des chefs de l'entreprise.

comme on l'a dit au ſujet du régiment des montagnards écoſſais, qui combattit à la bataille de Fontenoi. On peut croire que la rigueur du climat, & la pauvreté extrême les endurciſſent aux plus grandes fatigues ; ils dorment ſur la terre, ils ſouffrent la diſette, ils font de longues marches au milieu des neiges & des glaces. Chaque clan était ſoumis à ſon laird, c'eſt-à-dire ſon ſeigneur, qui avait ſur eux le droit de juriſdiction, droit qu'aucun ſeigneur ne poſſède en Angleterre ; & ils ſont d'ordinaire du parti que ce laird a embraſſé.

Cette ancienne anarchie qu'on nomme le *droit féodal*, ſubſiſtait dans cette partie de la Grande-Bretagne ſtérile, pauvre, abandonnée à elle-même. Les habitans ſans induſtrie, ſans aucune occupation qui leur aſſurât une vie douce, étaient toujours prêts à ſe précipiter dans les entrepriſes qui les flattaient de l'eſpérance de quelque butin. Il n'en était pas ainſi de l'Irlande, pays plus fertile, mieux gouverné par la cour de Londres, & dans lequel on avait encouragé la culture des terres & les manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur repos & à leurs poſſeſſions qu'à la maiſon des *Stuarts*. Voilà pourquoi l'Irlande reſta tranquille, & que l'Ecoſſe fut en mouvement.

Depuis la réunion du royaume d'Ecoſſe à celui de l'Angleterre ſous la reine *Anne*, pluſieurs écoſſais qui n'étaient pas nommés membres du parlement de Londres, & qui n'étaient pas attachés à la cour par des penſions, étaient ſecrétement dévoués à la maiſon des *Stuarts ;* & en général les habitans des parties ſeptentrionales, plutôt ſubjugués qu'unis,

ſupportaient impatiemment cette réunion, qu'ils regardaient comme un eſclavage.

Les clans des ſeigneurs attachés à la cour, comme des ducs d'*Argile*, d'*Athol*, de *Queensburi*, & d'autres, demeurèrent fidelles au gouvernement; il en faut pourtant excepter un grand nombre qui furent ſaiſis de l'enthouſiaſme de leurs compatriotes, & entraînés bientôt dans le parti d'un prince qui tirait ſon origine de leur pays, & qui excitait leur admiration & leur zèle.

Les ſept hommes que le prince avait menés avec lui, étaient le marquis de *Tullibardine*, frère du duc d'*Athol*, un *Makdonall*, *Thomas Sheridan*, *Sullivan*, déſigné maréchal-des-logis de l'armée qu'on n'avait pas, *Kelli* irlandais, & *Strikland* anglais.

On n'avait pas encore raſſemblé trois cents hommes autour de ſa perſonne, qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par *Sullivan*. A chaque moment la troupe groſſiſſait; & le prince n'avait pas encore paſſé le bourg de Fenning qu'il ſe vit à la tête de quinze cents combattans, qu'il arma de fuſils & de ſabres dont il était pourvu.

Il envoya en France la frégate ſur laquelle il était venu, & informa les rois de France & d'Eſpagne de ſon débarquement. Ces deux monarques lui écrivirent & le traitèrent de *frère;* non qu'ils le reconnuſſent ſolemnellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne, mais ils ne pouvaient, en lui écrivant, refuſer ce titre à ſa naiſſance & à ſon courage; ils lui envoyèrent à diverſes repriſes quelques ſecours d'argent, de munitions & d'armes.

Il fallait que ces fecours fe dérobaffent aux vaiffeaux anglais qui croifaient à l'orient & à l'occident de l'Ecoffe. Quelques-uns étaient pris, d'autres arrivaient, & fervaient à encourager le parti qui fe fortifiait de jour en jour. Jamais le temps d'une révolution ne parut plus favorable. Le roi *George* alors était hors du royaume ; il n'y avait pas fix mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de *Sinclair* marchèrent d'abord des environs d'Edimbourg, contre la petite troupe du prince : elles furent entièrement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingts anglais prifonniers avec leurs officiers & leurs bagages.

Ce premier fuccès augmentait le courage & l'efpérance, & attirait de tous côtés de nouveaux foldats. On marchait fans relâche. Le prince *Edouard* toujours à pied à la tête de fes montagnards, vêtu comme eux, fe nourriffant comme eux, traverfe le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perth-shire, s'empare de Perth ville confidérable dans l'Ecoffe. Ce fut là qu'il fut proclamé folennellement régent d'Angleterre, de France, d'Ecoffe & d'Irlande pour fon père *Jacques III*. Ce titre de *régent de France*, que s'arrogeait un prince à peine maître d'une petite ville d'Ecoffe, & qui ne pouvait fe foutenir que par le fecours du roi de France, était une fuite de l'ufage étonnant qui a prévalu que les rois d'Angleterre prennent le titre de rois de France ; ufage qui devrait être aboli, & qui ne l'eft pas, parce que les hommes ne fongent jamais à réformer les abus que quand ils deviennent importans & dangereux.

Ses premiers fuccès.

15 feptembre 1745.

Le duc de *Perth*, le lord *George Murray* arrivèrent

alors à Perth, & firent ferment au prince. Ils amenèrent de nouvelles troupes; une compagnie entière d'un régiment écoffais, au fervice de la cour, déferta pour fe ranger fous fes drapeaux. Il prend Dundée, Drumond, Neubourg. On tint un confeil de guerre : les avis fe partageaient fur la marche. Le prince dit qu'il fallait aller droit à Edimbourg, la capitale de l'Ecoffe. Mais comment efpérer de prendre Edimbourg avec fi peu de monde & point de canon? Il avait des partifans dans la ville, mais tous les citoyens n'étaient pas pour lui. *Il faut me montrer*, dit-il, *pour les faire déclarer tous:* & fans perdre de temps, il marche à la capitale, il arrive; il s'empare de la porte. L'alarme eft dans la ville; les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens rois, les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage : les citoyens les plus riches tranfportent leurs effets dans le château : le gouverneur *Gueft* s'y retire avec quatre cents foldats de garnifon. Les magiftrats fe rendent à la porte dont *Charles-Edouard* était maître. Le prévôt d'Edimbourg, nommé *Stuard*, qu'on foupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en fa préfence, & demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. Tomber à fes genoux, lui répondit un habitant, & le reconnaître. Il fut auffitôt proclamé dans la capitale.

Il prend Edimbourg, 29 feptembre.

Cependant on mettait dans Londres fa tête à prix. Les feigneurs de la régence, pendant l'abfence du roi *George*, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres fterling à celui qui le livrerait. Cette profcription était une fuite de l'acte du parlement fait la dix-feptième année du règne du roi, & d'autres actes du même parlement. La reine *Anne* elle-même avait été forcée

de proscrire son propre frère, à qui dans les derniers temps elle aurait voulu laisser sa couronne, si elle n'avait consulté que ses sentimens. Elle avait mis sa tête à quatre mille livres, & le parlement la mit à quatre-vingts mille.

Si une telle proscription est une maxime d'Etat, c'en est une bien difficile à concilier avec ces principes de modération que toutes les cours font gloire d'étaler. Le prince *Charles-Edouard* pouvait faire une proclamation pareille ; mais il crut fortifier sa cause & la rendre plus respectable, en opposant, quelques mois après, à ces proclamations sanguinaires des manifestes, dans lesquels il défendait à ses adhérens d'attenter à la personne du roi régnant, & d'aucun prince de la maison d'Hanovre.

D'ailleurs il ne songea qu'à profiter de cette première ardeur de sa faction, qu'il ne fallait pas laisser ralentir. A peine était-il maître de la ville d'Edimbourg qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, & il se hâta de la donner. Il sut que le général *Copes* s'avançait contre lui avec des troupes réglées, qu'on assemblait les milices, qu'on formait des régimens en Angleterre, qu'on en fesait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il sort d'Edimbourg sans y laisser un seul soldat, & marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre mille : ils avaient deux régimens de dragons. La cavalerie du prince n'était composée que de quelques chevaux de bagage. Il ne se donna ni le temps ni la peine de faire venir ses canons de campagne. Il savait qu'il y en avait six dans l'armée ennemie, mais rien ne l'arrêta. Il atteignit

les ennemis à ſept milles d'Edimbourg à Preſton-pans. A peine eſt-il arrivé qu'il range ſon armée en bataille. Le duc de *Perth* & le lord *George Murray* commandaient l'un la gauche & l'autre la droite de l'armée, c'eſt-à-dire, chacun environ ſept ou huit cents hommes. *Charles-Edouard* était ſi rempli de l'idée qu'il devait vaincre, qu'avant de charger les ennemis, il remarqua un défilé par où ils pouvaient ſe retirer, & il le fit occuper par cinq cents montagnards. Il engagea donc le combat ſuivi d'environ deux mille cinq cents hommes ſeulement, ne pouvant avoir ni ſeconde ligne, ni corps de réſerve. Il tire ſon épée, & jetant le fourreau loin de lui : *Mes amis*, dit-il, *je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous ſerez libres & heureux.* Il était arrivé ſur le champ de bataille preſque auſſitôt que l'ennemi : il ne lui donna pas le temps de faire des décharges d'artillerie. Toute ſa troupe marche rapidement aux Anglais ſans garder de rang, ayant des cornemuſes pour trompettes ; ils tirent à vingt pas ; ils jettent auſſitôt leurs fuſils ; mettent d'une main leurs boucliers ſur leur tête, & ſe précipitant entre les hommes & les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignard, & attaquent les hommes le ſabre à la main. Tout ce qui eſt nouveau & inattendu ſaiſit toujours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais : la force du corps, qui n'eſt aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plièrent de tous côtés ſans réſiſtance ; on en tua huit cents ; le reſte fuyait par l'endroit que le prince avait remarqué ; & ce fut là même qu'on en fit quatorze cents priſonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur ; il ſe fit une

Il gagne une victoire complète à Preſton-pans.

2 octobre 1745.

cavalerie avec les chevaux de dragons ennemis. Le général *Cope* fut obligé de fuir lui quinzième. La nation murmura contre lui; on l'accusa devant une cour martiale de n'avoir pas pris assez de mesures; mais il fut justifié, & il demeura constant que les véritables raisons qui avaient décidé de la bataille, étaient la présence d'un prince qui inspirait à son parti une confiance audacieuse, & surtout cette manière nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'est un avantage qui réussit presque toujours les premières fois, & que peut-être ceux qui commandent les armées ne songent pas assez à se procurer.

Le prince *Edouard* dans cette journée ne perdit pas soixante hommes. Il ne fut embarrassé dans sa victoire que de ses prisonniers: leur nombre était presque égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places fortes; ainsi ne pouvant garder ses prisonniers, il les renvoya sur leur parole, après les avoir fait jurer de ne point porter les armes contre lui d'une année. Il garda seulement les blessés pour en avoir soin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partisans.

Peu de jours après cette victoire, un vaisseau français & un espagnol abordèrent heureusement sur les côtes, & y apportèrent de l'argent & de nouvelles espérances: il y avait sur ces vaisseaux des officiers irlandais qui, ayant servi en France & en Espagne, étaient capables de discipliner ses troupes. Le vaisseau français lui amena le 11 octobre, au port de Mont-rose, un envoyé (*o*) secret du roi de France qui débarqua de l'argent & des armes. Le prince retourné dans Edimbourg vit

(*o*) C'était un frére du marquis d'*Argens*, très-connu dans la littérature. Il fut depuis président au parlement d'Aix.

bientôt après augmenter ſon armée juſqu'à près de ſix mille hommes. L'ordre s'introduiſait dans ſes troupes & dans ſes affaires. Il avait une cour, des officiers, des ſecrétaires d'Etat. On lui fourniſſait de l'argent de plus de trente milles à la ronde. Nul ennemi ne paraiſſait; mais il lui fallait le château d'Edimbourg, ſeule place véritablement forte, qui puiſſe ſervir dans le beſoin de magaſin & de retraite, & tenir en reſpect la capitale. Le château d'Edimbourg eſt bâti ſur un roc eſcarpé : il a un large foſſé taillé dans le roc, & des murailles de douze pieds d'épaiſſeur. La place, quoiqu'irrégulière, exige un ſiége régulier & ſurtout du gros canon. Le prince n'en avait point. Il ſe vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant *Guest* un accord par lequel la ville fournirait des vivres au château, & le château ne tirerait point ſur elle.

Ce contre-temps ne parut pas déranger ſes affaires. La cour de Londres le craignait beaucoup, puiſqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'eſprit des peuples : elle lui reprochait d'être né catholique romain, & de venir bouleverſer la religion & les lois du pays. Il ne ceſſait de proteſter qu'il reſpecterait la religion & les lois, & que les anglicans & les presbytériens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du roi *George* né luthérien. On ne voyait dans ſa cour aucun prêtre : il n'exigeait pas même que dans les paroiſſes on le nommât dans les prières, & il ſe contentait qu'on priât en général pour le roi & la famille royale ſans déſigner perſonne.

Le roi d'Angleterre était revenu en hâte le 11

septembre pour s'oppoſer aux progrès de la révolution; la perte de la bataille de Preſton-pans l'alarma au point qu'il ne ſe crut pas aſſez fort pour réſiſter avec les milices anglaiſes. Pluſieurs ſeigneurs levaient des régimens de milices à leurs dépens en ſa faveur, & le parti *Wigh* ſurtout, qui eſt le dominant en Angleterre, prenait à cœur la conſervation du gouvernement qu'il avait établi, & de la famille qu'il avait miſe ſur le trône; mais ſi le prince *Edouard* recevait de nouveaux ſecours & avait de nouveaux ſuccès, ces milices mêmes pouvaient ſe tourner contre le roi *George*. Il exigea d'abord un nouveau ſerment des milices de la ville de Londres; ce ſerment de fidélité portait ces propres mots: *J'abhorre, je déteſte, je rejette comme un ſentiment impie cette damnable doctrine, que des princes excommuniés par le pape peuvent être dépoſés & aſſaſſinés par leurs ſujets ou quelqu'autre que ce ſoit, &c.* Mais il ne s'agiſſait ni d'excommunication, ni du pape dans cette affaire; & quant à l'aſſaſſinat, on ne pouvait guère en craindre d'autres que celui qui avait été ſolemnellement propoſé au prix de trente mille livres ſterling. On ordonna, ſelon l'uſage pratiqué dans les temps de troubles, depuis *Guillaume III*, à tous les prêtres catholiques de ſortir de Londres & de ſon territoire. Mais ce n'était pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne compoſaient qu'une petite partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du prince *Edouard* qui était réellement à redouter; c'était l'intrépidité d'une armée victorieuſe animée par des ſuccès ineſpérés. Le roi *George* ſe crut obligé de faire revenir ſix mille hommes des troupes de Flandre, 14 ſeptemb.

& d'en demander encore ſix mille aux Hollandais, ſuivant les traités faits avec la république.

Les Hollandais envoient ſervir en Angleterre des troupes qui avaient fait ſerment de ne point ſervir.

Les Etats-Généraux lui envoyèrent préciſément les mêmes troupes qui, par la capitulation de Tournai & de Dendermonde, ne devaient ſervir de dix-huit mois. Elles avaient promis de ne faire aucun ſervice, *pas même dans les places les plus éloignées des frontières;* & les Etats juſtifiaient cette infraction, en diſant que l'Angleterre n'était point *place frontière.* Elles devaient mettre bas les armes devant les troupes de France; mais on alléguait que ce n'était pas contre des français qu'elles allaient combattre; elles ne devaient paſſer à aucun ſervice étranger; & on répondait qu'en effet elles n'étaient point dans *un ſervice étranger*, puiſqu'elles étaient aux ordres & à la ſolde des Etats-Généraux.

C'eſt par de telles diſtinctions qu'on éludait la capitulation qui ſemblait la plus préciſe, mais dans laquelle on n'avait pas ſpécifié un cas que perſonne n'avait prévu.

Quoiqu'il ſe paſſât alors d'autres grands événemens, je ſuivrai celui de la révolution d'Angleterre; & l'ordre des matières ſera préféré à l'ordre des temps qui n'en ſouffrira pas. Rien ne prouve mieux les alarmes que l'excès des précautions. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on ſe ſervit pour rendre la perſonne de *Charles-Edouard* odieuſe dans Londres. On fit imprimer un journal imaginaire, dans lequel on comparait les événemens rapportés dans les gazettes, ſous le gouvernement du roi *George*, à ceux qu'on ſuppoſait ſous la domination d'un prince catholique.

» A présent, disait-on, nos gazettes nous » apprennent, tantôt qu'on a porté à la banque les » trésors enlevés aux vaisseaux français & espagnols, » tantôt que nous avons rasé Porto-Bello, tantôt » que nous avons pris Louisbourg & que nous » sommes maîtres du commerce. Voici ce que nos » gazettes diront sous la domination du prétendant: » Aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés » de Londres par des montagnards & par des moines. » Plusieurs maisons ont été brûlées, & plusieurs » citoyens massacrés.

» Le 4, la maison du Sud & la maison des Indes » ont été changées en couvens.

» Le 20, on a mis en prison six membres du » parlement.

» Le 26, on a cédé trois ports d'Angleterre aux » Français.

» Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, & on a » passé un nouvel acte pour brûler les hérétiques.

» Le 29, le père *Poignardini*, jésuite italien, a » été nommé garde du sceau privé. »

Cependant on suspendait en effet, le 28 octobre, la loi *habeas corpus*. C'est une loi regardée comme fondamentale en Angleterre, & comme le boulevard de la liberté de la nation. Par cette loi, le roi ne peut faire emprisonner aucun citoyen, sans qu'il soit interrogé dans les vingt-quatre heures, & relâché sous caution, jusqu'à ce que son procès lui soit fait; & s'il a été arrêté injustement, le secrétaire d'Etat doit être condamné à lui payer chèrement chaque heure. Loi *habeas corpus*.

Le roi n'a pas le droit de faire arrêter un membre du parlement, sous quelque prétexte que ce puisse

être, sans le consentement de la chambre. Le parlement, dans les temps de rebellion, suspend toujours ces lois par un acte particulier, pour un certain temps, & donne pouvoir au roi de s'assurer, pendant ce temps seulement, des personnes suspectes. Il n'y eut aucun membre des deux chambres qui donnât sur lui la moindre prise. Quelques-uns cependant étaient soupçonnés par la voix publique d'être jacobites ; & il y avait des citoyens dans Londres qui étaient sourdement de ce parti ; mais aucun ne voulait hasarder sa fortune & sa vie sur des espérances incertaines. La défiance & l'inquiétude tenaient en suspens tous les esprits ; on craignait de se parler. C'est un crime en ce pays de boire à la santé d'un prince proscrit qui dispute la couronne, comme autrefois à Rome c'en était un, sous un empereur régnant, d'avoir chez soi la statue de son compétiteur. On buvait à Londres à la santé du roi & du prince, ce qui pouvait aussi-bien signifier le roi *Jacques* & son fils le prince *Charles-Edouard*, que le roi *George* & son fils aîné le prince de *Galles*. Les partisans secrets de la révolution se contentaient de faire imprimer des écrits tellement mesurés que le parti pouvait aisément les entendre, sans que le gouvernement pût les condamner. On en distribua beaucoup de cette espèce ; un entr'autres par lequel on avertissait *qu'il y avait un jeune homme de grande espérance qui était prêt à faire une fortune considérable ; qu'en peu de temps il s'était fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avait besoin d'amis pour s'établir à Londres.* La liberté d'imprimer est un des priviléges dont les Anglais sont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le

peuple & de le haranguer ; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le gouvernement fit visiter toutes les imprimeries ; mais n'ayant le droit d'en faire fermer aucune, sans un délit constaté, il les laissa subsister toutes.

La fermentation commença à se manifester dans Londres, quand on apprit que le prince *Edouard* s'était avancé jusqu'à Carlîle, & qu'il s'était rendu maître de la ville ; que ses forces augmentaient, & qu'enfin il était à Derbi dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres : alors il eut pour la première fois des anglais nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du comté de Lancastre prirent parti dans son régiment de Manchester. La renommée, qui grossit tout, fesait son armée forte de trente mille hommes. On disait que tout le comté de Lancastre s'était déclaré. Les boutiques & la banque furent fermées un jour à Londres. 26 novemb. 1745.

CHAPITRE XXV.

Suite des aventures du prince Charles-Edouard. Sa défaite ; ses malheurs, & ceux de son parti.

DEPUIS le jour que le prince *Edouard* aborda en Ecosse, ses partisans sollicitaient des secours de France ; les sollicitations redoublaient avec les progrès. Quelques irlandais qui servaient dans les troupes françaises s'imaginèrent qu'une descente en Angleterre vers Plimouth serait praticable. Le trajet

eſt court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de vaiſſeaux de guerre, dont l'équipement eût conſumé trop de temps, & dont l'appareil ſeul eût averti les eſcadres anglaiſes de s'oppoſer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes, & du canon pendant la nuit ; qu'il ne fallait que des vaiſſeaux marchands & quelques corſaires pour une telle tentative ; & ils aſſuraient que, dès qu'on ſerait débarqué, une partie de l'Angleterre ſe joindrait à l'armée de France, qui bientôt pourrait ſe réunir auprès de Londres avec les troupes du prince. Ils feſaient enviſager enfin une révolution prompte & entière. Ils demandèrent pour chef de cette entrepriſe le duc de *Richelieu*, qui, par le ſervice rendu dans la journée de Fontenoi & par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie & délicate. Ils preſſèrent tant qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient. *Lalli*, qui depuis fut lieutenant-général, & qui a péri d'une mort ſi tragique, était l'ame de l'entrepriſe. L'écrivain de cette hiſtoire, qui travailla long-temps avec lui, peut aſſurer qu'il n'a jamais vu d'homme plus zélé, & qu'il ne manqua à l'entrepriſe que la poſſibilité. On ne pouvait ſe mettre en mer vis-à-vis des eſcadres anglaiſes, & cette tentative fut regardée à Londres comme abſurde.

Le colonel *Lalli.*

On ne put faire paſſer au prince que quelques petits ſecours d'hommes & d'argent, par la mer germanique & par l'eſt de l'Ecoſſe. Le lord *Drummond*, frère du duc de *Perth*, officier au ſervice de France,

arriva heureusement avec quelques piquets & trois compagnies du régiment royal-écossais. Dès qu'il fut débarqué à Montross, il fit publier qu'il venait par ordre du roi de France secourir le prince de Galles, régent d'Ecosse, son allié, & faire la guerre au roi d'Angleterre électeur d'Hanovre. Alors les troupes hollandaises, qui par leur capitulation ne pouvaient servir contre le roi de France, furent obligées de se conformer à cette loi de la guerre, si long-temps éludée. On les fit repasser en Hollande, tandis que la cour de Londres fesait revenir six mille hessois à leur place. Ce besoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le prétendant fesait répandre dans le nord & dans l'occident de l'Angleterre de nouveaux manifestes, par lesquels il invitait la nation à se joindre à lui. Il déclarait qu'il traiterait les prisonniers de guerre comme on traiterait les siens, & il renouvelait expressément à ses partisans la défense d'attenter à la personne du roi régnant & à celle des princes de sa maison. Ces proclamations, qui paraissaient si généreuses dans un prince dont on avait mis la tête à prix, eurent une destinée que les maximes d'Etat peuvent seules justifier. Elles furent brûlées par la main du bourreau.

Les troupes hollandaises cèdent enfin à la loi de la guerre qui les obligeait à ne pas servir.

Il était plus important & plus nécessaire de s'opposer à ses progrès, que de faire brûler ses manifestes. Les milices anglaises reprirent Edimbourg. Ces milices répandues dans le comté de Lancastre lui coupent les vivres ; il faut qu'il retourne sur ses pas. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas de quoi la retenir continuellement sous le drapeau par un payement exact. Cependant il

Nouvelle victoire du prince *Edouard* à Falkirck.

lui restait environ huit mille hommes. A peine le prince fut-il informé que les ennemis étaient à six milles de lui, près des marais de Falkirck, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fussent près d'une fois plus forts que lui. On se battit de la même manière & avec la même impétuosité qu'au combat de Preston-pans. Ses Ecossais secondés encore d'un violent orage qui donnait au visage des Anglais, les mirent d'abord en désordre; mais bientôt après ils furent rompus eux-mêmes par leur propre impétuosité. Six piquets de troupes françaises les couvrirent, soutinrent le combat, & leur donnèrent le temps de se rallier. Le prince *Edouard* disait toujours que s'il avait eu seulement trois mille hommes de troupes réglées, il se serait rendu maître de toute l'Angleterre.

28 janvier 1746.

Les dragons anglais commencèrent la fuite, & toute l'armée anglaise suivit sans que les généraux & les officiers pussent arrêter les soldats. Ils regagnèrent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché & presque entouré de marais.

Le prince, demeuré maître du champ de bataille, prit à l'instant le parti d'aller les attaquer dans leur camp, malgré l'orage qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque temps à chercher dans l'obscurité leurs fusils, qu'ils avaient jetés dans l'action, suivant leur coutume. Le prince se met donc en marche avec eux pour livrer un second combat; il pénètre jusqu'au camp ennemi l'épée à la main: la terreur s'y répandit, & les troupes anglaises deux fois battues en un jour, quoiqu'avec peu de perte, s'enfuirent à Edimbourg. Ils n'eurent

Il livre un second combat le même jour.

pas six cents hommes de tués dans cette journée, mais ils laissèrent leurs tentes & leurs équipages au pouvoir du vainqueur. Ces victoires fesaient beaucoup pour la gloire du prince, mais peu encore pour ses intérêts. Le duc de *Cumberland* marchait en Ecosse ; il arriva à Edimbourg le 10 février. Le prince *Edouard* fut obligé de lever le siége du château de Sterling. L'hiver était rude ; les subsistances manquaient. Sa plus grande ressource était dans quelques partis qui erraient tantôt vers Invernefs, & tantôt vers Aberdeen, pour recueillir le peu de troupes & d'argent qu'on hasardait de lui faire passer de France. La plupart de ces vaisseaux étaient observés, & pris par les Anglais. Trois compagnies du régiment de *Fitz-James* abordèrent heureusement. Lorsque quelque petit vaisseau abordait, il était reçu avec des acclamations de joie ; les femmes couraient au devant ; elles menaient par la bride les chevaux des officiers. On fesait valoir les moindres secours, comme des renforts considérables ; mais l'armée du prince *Edouard* n'en était pas moins pressée par le duc de *Cumberland*. Elle était retirée dans Invernefs, & tout le pays n'était pas pour lui. Le duc de *Cumberland* passe enfin la rivière de Spey & marche vers Invernefs ; il fallut en venir à une bataille décisive. 23 avril 1746.

Le prince avait à peu près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirck. Le duc de *Cumberland* avait quinze bataillons & neuf escadrons avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours nécessairement du côté des Anglais : ils avaient de la cavalerie & une artillerie

bien servie, ce qui leur donnait une très-grande supériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la maniere de combattre des montagnards, qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer, aux yeux du duc de *Cumberland*, la honte de leurs défaites passées. Les deux armées furent en présence le 27 avril 1746 à deux heures après midi dans un lieu nommé Culloden. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire qui était si redoutable. La bataille fut entièrement perdue, & le prince légérement blessé fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les temps font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre en Allemagne, en Italie & en Flandre des batailles de près de cent mille hommes qui n'ont pas eu de grandes suites. Mais à Culloden une action entre onze mille hommes d'un côté, & sept à huit mille de l'autre, décida du sort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles; car c'est ainsi que leur malheur les a fait nommer en Ecosse même. On ne leur fit que trois cents vingt prisonniers. Tout s'enfuit du côté d'Invernefs, & y fut poursuivi par les vainqueurs. Le prince accompagné d'une centaine d'officiers fut obligé de se jeter dans une rivière à trois milles d'Invernefs, & de la passer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes au milieu desquelles périssaient cinq ou six cents montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, & il entendit leurs cris.

Bataille décisive de Culloden, & victoire complète du duc de *Cumberland*.

Il y avait plusieurs femmes dans son armée: une entr'autres nommée Mme de *Séford*, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards, qu'elle

Des femmes combattaient pour le prince *Edouard*.

avait

avait amenées ; elle échappa à la pourſuite ; quatre autres furent priſes. Tous les officiers français furent faits priſonniers de guerre ; & celui qui feſait la fonction de miniſtre de France auprès du prince *Edouard* ſe rendit priſonnier dans Invernefs. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués & deux cents cinquante-neuf de bleſſés dans cette affaire déciſive.

Le duc de *Cumberland* fit diſtribuer cinq mille livres ſterling (environ cent quinze mille livres de France) aux ſoldats : c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres ; il avait été fourni par quelques citoyens qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette ſingularité prouvait encore que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus ; on les pourſuivit par-tout. Les ſimples ſoldats ſe retiraient aiſément dans leurs montagnes & dans leurs déſerts. Les officiers ſe ſauvaient avec plus de peine ; les uns étaient trahis & livrés ; les autres ſe rendaient eux-mêmes dans l'eſpérance du pardon. Le prince *Edouard*, *Sullivan*, *Sheridan* & quelques-uns de ſes adhérens ſe retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguſte, dont il fallut bientôt ſortir. A meſure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ſes amis. La diviſion ſe mettait parmi eux, & ils ſe reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs ; ils s'aigriſſaient dans leurs conteſtations ſur les partis qu'il fallait prendre ; pluſieurs ſe retirèrent : il ne lui reſta que *Sheridan* & *Sullivan* qui l'avaient ſuivi quand il partit de France.

Il marcha avec eux cinq jours & cinq nuits, ſans

Extrémités affreuses où le prince *Charles-Edouard* est réduit.

presque prendre un moment de repos, & manquant souvent de nourriture. Ses ennemis le suivaient à la piste. Tous les environs étaient remplis de soldats qui le cherchaient, & le prix mis à sa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du sort qu'il éprouvait étaient en tout semblables à celles où fut réduit son grand-oncle *Charles II* après la bataille de Vorcester, aussi funeste que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple sur la terre d'une suite de calamités aussi singulières & aussi horribles que celles qui avaient affligé toute sa maison. Il était né dans l'exil, & il n'en était sorti que pour traîner, après des victoires, ses partisans sur l'échafaud, & pour errer dans des montagnes. Son père, chassé au berceau du palais des rois & de sa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au supplice de ses partisans. Tout ce long amas d'infortunes uniques se présentait sans cesse au cœur du prince, & il ne perdait pas l'espérance. Il marchait à pied, sans appareil à sa blessure, sans aucun secours, à travers ses ennemis ; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident septentrional de l'Ecosse.

La fortune sembla vouloir alors le consoler. Deux armateurs de Nantes fesaient voile vers cet endroit, & lui apportaient de l'argent, des hommes & des vivres : mais avant qu'ils abordassent, les recherches continuelles qu'on fesait de sa personne, l'obligèrent de partir du seul endroit où il pouvait alors trouver sa sureté ; & à peine furent-ils à quelques milles de ce port qu'il apprit que ces deux vaisseaux avaient abordé,

& qu'ils s'en étaient retournés. Ce contre-temps aggravait encore ſon infortune. Il fallait toujours fuir & ſe cacher. *Onel*, un de ſes partiſans irlandais au ſervice d'Eſpagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit qu'il pouvait trouver une retraite aſſurée dans une petite île voiſine, nommée Stornai, la dernière qui eſt au nord-oueſt de l'Ecoſſe. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur; ils arrivent dans cet aſile; mais à peine ſont-ils ſur le rivage qu'ils apprennent qu'un détachement de l'armée du duc de *Cumberland* eſt dans l'île. Le prince & ſes amis furent obligés de paſſer la nuit dans un marais pour ſe dérober à une pourſuite ſi opiniâtre. Ils haſardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, & de ſe remettre en mer ſans proviſions & ſans ſavoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles qu'ils furent entourés de vaiſſeaux ennemis.

Il n'y avait plus de ſalut qu'en échouant entre des rochers ſur le rivage d'une petite île déſerte & preſque inabordable. Ce qui en d'autres temps eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique reſſource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, & attendirent dans ce déſert que les vaiſſeaux anglais fuſſent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de déſaſtres. Il ne reſtait au prince, à ſes amis & aux matelots qu'un peu d'eau-de-vie pour ſoutenir leur vie malheureuſe. On trouva par haſard quelques poiſſons ſecs que des pêcheurs pouſſés par la tempête avaient laiſſés ſur le rivage. On rama d'île en île, quand les vaiſſeaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans

cette même île de Wift où il était venu prendre terre, lorfqu'il arriva en France. Il y trouve un peu de fecours & de repos ; mais cette légère confolation ne dura guère. Des milices du duc de *Cumberland* arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel afile. La mort ou la captivité paraiffait inévitable.

Le prince avec fes deux compagnons fe cacha trois jours & trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de fe rembarquer & de fuir dans une autre île déferte, où il refta huit jours avec quelques provifions d'eau-de-vie, de pain d'orge & de poiffon falé. On ne pouvait fortir de ce défert, & regagner l'Ecoffe qu'en rifquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage ; mais il fallait ou périr par la faim, ou prendre ce parti.

Ils fe remettent donc en mer, & ils abordent pendant la nuit. Ils erraient fur le rivage, n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtemens à l'ufage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoifelle à cheval fuivie d'un jeune domeftique. Ils hafardèrent de lui parler. Cette demoifelle était de la maifon de *Makdonall* attachée aux *Stuarts*. Le prince, qui l'avait vue dans le temps de fes fuccès, la reconnut & s'en fit reconnaître. Elle fe jeta à fes pieds : le prince, fes amis & elle fondaient en larmes, & les pleurs que mademoifelle de *Makdonall* verfait dans cette entrevue fi fingulière & fi touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le prince. On ne pouvait faire un pas fans rifquer d'être pris. Elle confeilla au prince de fe cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard,

connu d'elle & affidé ; & elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque personne sûre, qui se chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dans une caverne avec ses fidelles compagnons. Le paysan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau ; mais ils perdirent toute espérance, lorsque, ayant passé deux jours dans ce lieu affreux, personne ne vint à leur secours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne restait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaiblissait le prince : son corps était couvert de boutons ulcérés. Cet état, ce qu'il avait souffert, & tout ce qu'il avait à craindre, mettaient le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puisse éprouver; mais il n'était pas au bout.

Mademoiselle de *Makdonall* envoie enfin un exprès dans la caverne; & cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent est impossible ; qu'il faut fuir encore dans une petite île nommée Benbécula, & s'y réfugier dans la maison d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique ; que mademoiselle de *Makdonall* s'y trouvera, & que là on verra les arrangemens qu'on pourra prendre pour leur sureté. La même barque qui les avait portés au continent les transporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maison de ce gentilhomme. Mademoiselle de *Makdonall* s'embarque à quelques milles de là pour les aller trouver. Mais ils sont à peine arrivés dans l'île, qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un asile, avait été enlevé la nuit avec toute sa famille. Le prince & ses amis se cachent

encore dans des marais. *Onel* enfin va à la découverte. Il rencontra mademoiselle de *Makdonall* dans une chaumière. Elle lui dit qu'elle pouvait sauver le prince en lui donnant des habits de servante qu'elle avait apportés avec elle, mais qu'elle ne pouvait sauver que lui, qu'une seule personne de plus serait suspecte. Ces deux hommes n'hésitèrent pas à préférer son salut au leur. Ils se séparèrent en pleurant. *Charles-Edouard* prit des habits de servante, & suivit, sous le nom de *Betti*, mademoiselle *Makdonall*. Les dangers ne cessèrent pas malgré ce déguisement. Cette demoiselle & le prince déguisé se réfugièrent d'abord dans l'île de Skie à l'occident de l'Ecosse.

Ils étaient dans la maison d'un gentilhomme, lorsque cette maison est tout à coup investie par les milices ennemies. Le prince ouvre lui-même la porte aux soldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu ; mais bientôt après on sut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut se séparer de mademoiselle de *Makdonall*, & s'abandonner seul à sa destinée. Il marcha dix milles suivi d'un simple batelier. Enfin pressé de la faim & prêt à succomber, il se hasarda d'entrer dans une maison, dont il savait bien que le maître n'était pas de son parti. *Le fils de votre roi*, lui dit-il, *vient vous demander du pain & un habit. Je sais que vous êtes mon ennemi ; mais je vous crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance & de mon malheur. Prenez les misérables vêtemens qui me couvrent, gardez-les ; vous pourrez me les apporter un jour dans le palais des rois de la Grande-Bretagne.* Le gentilhomme auquel il s'adressait fut touché, comme il devait l'être. Il s'empressa de le secourir, autant que la

pauvreté de ce pays peut le permettre, & lui garda le ſecret.

De cette île il regagna encore l'Ecoſſe, & ſe rendit dans la tribu de Morar qui lui était affectionnée; il erra enſuite dans le Lockaber, dans le Badenock. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté mademoiſelle de *Makdonall* ſa bienfaitrice, & preſque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liſte de tous ſes partiſans condamnés par contumace. C'eſt ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'atteinder*. Il était toujours en danger lui-même; & les ſeules nouvelles qui lui venaient, étaient celles de la priſon de ſes ſerviteurs dont on préparait la mort.

Le roi de France fait en vain intercéder en faveur du prince *Edouard*, & de ſes partiſans.

Le bruit ſe répandit alors en France que ce prince était au pouvoir de ſes ennemis. Ses agens de Verſailles effrayés ſupplièrent le roi de permettre qu'au moins on fît écrire en ſa faveur. Il y avait en France pluſieurs priſonniers de guerre anglais; & les partiſans du prétendant s'imaginèrent que cette conſidération pourrait retenir la vengeance de la cour d'Angleterre, & prévenir l'effuſion du ſang qu'on s'attendait à voir verſer ſur les échafauds. Le marquis d'*Argenſon*, alors miniſtre des affaires étrangères & frère du ſecrétaire de la guerre, s'adreſſa à l'ambaſſadeur des Provinces-Unies, M. *Van-Hoëy*, comme à un médiateur. Ces deux miniſtres ſe reſſemblaient en un point qui les rendait différens de preſque tous les hommes d'Etat; c'eſt qu'ils mettaient toujours de la franchiſe & de l'humanité où les autres n'emploient guère que la politique.

L'ambaſſadeur *Van-Hoëy* écrivit donc une longue

Lettre singulière de l'ambassadeur *Van-Hoëy*.

lettre au duc de *Neucastle*, secrétaire d'Etat d'Angleterre. *Puissiez-vous*, lui disait-il, *bannir cet art pernicieux que la discorde a enfanté pour exciter les hommes à se détruire mutuellement. Misérables politiques qui substituent la vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité aux préceptes divins de la gloire des rois & du salut des peuples.*

Cette exhortation semblait être, pour la substance & pour les expressions, d'un autre temps que le nôtre : on la qualifia d'*homélie* : elle choqua le roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ses plaintes aux Etats-Généraux de ce que leur ambassadeur avait osé lui envoyer des remontrances d'un roi ennemi, sur la conduite qu'il avait à tenir envers des sujets rebelles. Le duc de *Neucastle* écrivit que c'était un procédé inouï. Les Etats-Généraux réprimandèrent vivement leur ambassadeur, & lui ordonnèrent de faire excuse au duc de *Neucastle*, & de réparer sa faute. L'ambassadeur, convaincu qu'il n'en avait point faite, obéit & écrivit que *s'il avait manqué, c'était un malheur inséparable de la condition humaine.* Il pouvait avoir manqué aux lois de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le ministère anglais & les Etats-Généraux devaient savoir combien le roi de France était en droit d'intercéder pour les Ecossais : ils devaient savoir que quand *Louis XIII* eut pris la Rochelle, secourue en vain par les armées navales du roi d'Angleterre *Jacques I*, ce roi envoya le chevalier *Montaigu* au roi de France, pour le prier de faire grâce aux Rochellois rebelles ; & *Louis XIII* eut égard à cette prière. Le ministère anglais n'eut pas la même clémence.

Il commença par tâcher de rendre le prince

Charles-Edouard méprifable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden ; le bourreau portait celui du prince ; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, & le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies fanglantes qui fuivirent. Supplices fanglans.

On commença le 10 août 1746 par exécuter dix-fept officiers. Le plus confidérable était le colonel du régiment de Manchefter, nommé *Tounley ;* il fut traîné avec huit officiers fur la claie au lieu du fupplice, dans la plaine de Kennengton près de Londres ; & après qu'on les eut pendus, on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, & on mit leurs membres en quartiers. Ce fupplice eft un refte d'une ancienne barbarie. On arrachait le cœur autrefois aux criminels condamnés, quand ils refpiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette exécution que quand ils font étranglés. Leur mort eft moins cruelle, & l'appareil fanguinaire qu'on y ajoute fert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne proteftât, avant de mourir, qu'il périffait pour une jufte caufe, & qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après, trois pairs écoffais furent condamnés à perdre la tête.

On fait qu'en Angleterre les lois ne confidèrent comme nobles que les lords, c'eft-à-dire les pairs. Ils font jugés, pour crime de haute-trahifon, d'une autre manière que le refte de la nation. On choifit, pour préfider à leur jugement, un pair à qui on donne le titre de *grand-ftuard* du royaume. Ce nom

répond à peu près à celui de grand fénéchal. Les pairs de la Grande-Bretagne reçoivent alors fes ordres. Il les convoque dans la grand'falle de Veftminfter par des lettres fcellées de fon fceau, & écrites en latin. Il faut qu'il ait au moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les féances fe tiennent avec grand appareil; il s'affied fous un dais; le clerc de la couronne délivre fa commiffion à un roi d'armes, qui la lui préfente à genoux : fix maffiers l'accompagnent toujours, & font aux portières de fon carroffe, quand il fe rend à la falle, & quand il en fort; & il a cent guinées par jour, pendant l'inftruction du procès. Quand les pairs accufés font amenés devant lui & devant les pairs leurs juges, un fergent d'armes crie trois fois *oyez*, en ancienne langue françaife. Un huiffier porte devant l'accufé une hache, dont le tranchant eft tourné vers le *grand-ftuard;* & quand l'arrêt de mort eft prononcé, on tourne alors la hache vers le coupable.

12 août 1746. Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Veftminfter les trois lords *Balmerino*, *Kilmarnock*, *Cromarty*. Le chancelier fefait les fonctions de *ftuard:* ils furent tous trois convaincus d'avoir porté les armes pour le prétendant, & condamnés à être pendus & écartelés felon la loi. Le *grand-ftuard*, qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de fa couronne, changeait ce fupplice en celui de perdre la tête. L'époufe du lord *Cromarty*, qui avait huit enfans, & qui était enceinte du neuvième, alla avec fa famille fe jeter aux pieds du roi, & obtint la grâce de fon mari.

Les deux autres furent exécutés. *Kilmarnock* 29 août.
monté ſur l'échafaud, ſembla témoigner du repentir. *Balmerino* y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme, ſous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la tour ayant crié ſelon l'uſage, vive le roi *George*, *Balmerino* répondit hautement, vive le roi *Jacques* & ſon digne fils. Il brava la mort comme il avait bravé ſes juges.

On voyait preſque tous les jours des exécutions; on rempliſſait les priſons d'accuſés. Un ſecrétaire du prince *Edouard*, nommé *Murray*, racheta ſa vie en découvrant au gouvernement des ſecrets, qui firent connaître au roi le danger qu'il avait couru. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres & dans les provinces un parti caché, & que ce parti avait fourni d'aſſez grandes ſommes d'argent. Mais, ſoit que ces aveux ne fuſſent pas aſſez circonſtanciés, ſoit plutôt que le gouvernement craignît d'irriter la nation par des recherches odieuſes, on ſe contenta de pourſuivre ceux qui avaient une part évidente à la rebellion. Dix furent exécutés à Yorck, dix à Carlîle, quarante-ſept à Londres : au mois de novembre, on fit tirer au ſort des ſoldats & des bas officiers, dont le vingtième ſubit la mort, & le reſte fut tranſporté dans les colonies. On fit mourir encore au même mois ſoixante & dix perſonnes à Penrith, à Brumpton & à Yorck, dix à Carlîle, neuf à Londres. Un prêtre anglican, qui avait eu l'imprudence de demander au prince *Edouard* l'evêché de Carlîle, tandis que ce prince était en poſſeſſion de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi *Jacques*,

& il pria DIEU pour tous ceux qui périssaient comme lui dans cette querelle.

Celui dont le sort parut le plus à plaindre fut le lord *Devenwater*. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres en 1715, pour avoir combattu dans la même cause; ce fut lui qui voulut que son fils encore enfant, montât sur l'échafaud, & qui lui dit : *Soyez couvert de mon sang, & apprenez à mourir pour vos rois.* Son frère puîné qui, s'étant échappé alors, alla servir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de son frère aîné. Il repassa en Angleterre, dès qu'il sut qu'il pouvait être utile au prince *Edouard;* mais le vaisseau sur lequel il s'était embarqué avec son fils & plusieurs officiers, des armes & de l'argent, fut pris par les Anglais. Il subit la même mort que son frère; & avec la même fermeté, en disant que le roi de France aurait soin de son fils. Ce jeune gentilhomme, qui n'était point né sujet du roi d'Angleterre, fut relâché, & revint en France, où le roi exécuta en effet ce que son père s'était promis, en lui donnant une pension à lui & à sa sœur.

Le dernier pair qui mourut par la main du bourreau, fut le lord *Lovat*, âgé de quatre-vingts ans; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entreprise. Il en avait jeté les fondemens dès l'année 1740; les principaux mécontens s'étaient assemblés secrétement chez lui; il devait faire soulever les clans en 1743, lorsque le prince *Charles-Edouard* s'embarqua. Il employa, autant qu'il le put, les subterfuges des lois à défendre un reste de vie qu'il perdit enfin sur l'échafaud : mais il mourut avec autant de

grandeur d'ame qu'il avait mis dans sa conduite de finesse & d'art; il prononça tout haut ce vers d'*Horace* avant de recevoir le coup :

Dulce & decorum est pro patria mori.

Ce qu'il y eut de plus étrange, & ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre, c'est qu'un jeune étudiant d'Oxford, nommé *Painter*, dévoué au parti jacobite, & enivré de ce fanatisme qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes, demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus pressantes instances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaissait point *Lovat;* mais il savait qu'il avait été le chef de la conspiration, & le regardait comme un homme respectable & nécessaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du passé des précautions pour l'avenir; il établit un corps de milices subsistant vers les frontières d'Ecosse. On dépouilla tous les seigneurs écossais de leurs droits de jurisdiction qui leur attachait leurs tribus : & les chefs qui étaient demeurés fidelles, furent indemnisés par des pensions & par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France sur la destinée du prince *Edouard*, on avait fait partir dès le mois de juin deux petites frégates, qui abordèrent heureusement sur la côte occidentale d'Ecosse, où ce prince était descendu quand il commença cette entreprise malheureuse. On le chercha inutilement dans ce pays & dans plusieurs îles voisines de la côte du Lockaber. Enfin, le 29 septembre, le

prince arriva par des chemins détournés & au travers de mille périls nouveaux au lieu où il était attendu. Ce qui est étrange, & ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du séjour, ni du départ de ces deux vaisseaux. Ils ramenèrent le prince jusqu'à la vue de Brest; mais ils trouvèrent vis-à-vis le port une escadre anglaise. On retourna alors en haute mer, & on revint ensuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte anglaise s'y trouve encore; on hasarda de passer à travers les vaisseaux ennemis; & enfin le prince, après tant de malheurs & de dangers, arriva le 10 octobre 1746 au port de St Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ses partisans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réussi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie & surtout l'argent décident de tout à la longue.

Pendant que le prince *Edouard* avait erré dans les montagnes & dans les îles d'Ecosse, & que les échafauds étaient dressés de tous côtés pour ses partisans, son vainqueur, le duc de *Cumberland*, avait été reçu à Londres en triomphe; le parlement lui assigna vingt-cinq mille pièces de rente, c'est-à-dire environ cinq cents cinquante mille livres, monnaie de France, outre ce qu'il avait déjà. La nation anglaise fait elle-même ce que font ailleurs les souverains.

Le prince *Edouard* ne fut pas alors au terme de ses calamités; car étant réfugié en France, & se

voyant obligé à la fin d'en sortir pour satisfaire les Anglais, qui l'exigèrent dans le traité de paix, son courage aigri par tant de secousses ne voulut pas plier sous la nécessité. Il resista aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole de ne le pas abandonner. On se crut obligé de se saisir de sa personne. Il fut arrêté, garotté, mis en prison, conduit hors de France; ce fut-là le dernier coup dont la destinée accabla une génération de rois pendant trois cents années.

Charles-Edouard depuis ce temps se cacha au reste de la terre. Que les hommes privés, qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux sur ce prince & sur ses ancêtres. (*p*)

CHAPITRE XXVI.

Le roi de France n'ayant pu parvenir à la paix qu'il propose, gagne la bataille de Laufelt. On prend d'assaut Berg-op-zoom. Les Russes marchent enfin au secours des alliés.

LORSQUE cette fatale scène tendait à sa catastrophe en Angleterre, *Louis XV* achevait ses conquêtes. Malheureux alors par-tout où il n'était pas, victorieux

(*p*) Toutes ces particularités furent écrites en 1748, sous la dictée d'un homme qui avait accompagné long-temps le prince *Edouard* dans ses prospérités & dans ses infortunes. L'histoire de ce prince entrait dans les mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entièrement aux recherches de ceux qui ont volé, défiguré & vendu une partie du manuscrit.

par-tout où il était avec le maréchal de *Saxe*, il proposait toujours une pacification nécessaire à tous les partis qui n'avaient plus de prétexte pour se détruire. L'intérêt du nouveau stathouder ne paraissait pas de continuer la guerre dans les commencemens d'une autorité qu'il fallait affermir, & qui n'était encore soutenue d'aucun subside réglé: mais l'animosité contre la cour de France allait si loin, les anciennes défiances étaient si invétérées, qu'un député des Etats, en présentant le stathouder aux Etats-Généraux, le jour de l'installation, avait dit dans son discours *que la république avait besoin d'un chef contre un voisin ambitieux & perfide, qui se jouait de la foi des traités.* Paroles étranges, pendant qu'on traitait encore, & dont *Louis XV* ne se vengea qu'en n'abusant point de ses victoires, ce qui doit paraître encore plus surprenant.

Cette aigreur violente était entretenue dans tous les esprits par la cour de Vienne, toujours indignée qu'on eût voulu dépouiller *Marie-Thérèse* de l'héritage de ses pères, malgré la foi des traités : on s'en repentait, mais les alliés n'étaient pas satisfaits d'un repentir. La cour de Londres, pendant les conférences de Bréda, remuait l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à *Louis XV.*

Enfin le ministère de *George II* fit paraître dans le fond du Nord un secours formidable. L'impératrice des Russes, *Elisabeth Pétrouna*, fille du czar *Pierre*, fit marcher cinquante mille hommes en Livonie, & promit d'équiper cinquante galères. Cet armement devait se porter par-tout où voudrait le roi d'Angleterre, moyennant cent mille livres sterling

seulement.

ſeulement. Il en coûtait quatre fois autant pour les dix-huit mille hanovriens qui ſervaient dans l'armée anglaiſe. Ce traité, entamé long-temps auparavant, ne put être conclu que le mois de juin 1747.

Il n'y a point d'exemple d'un ſi grand ſecours venu de ſi loin, & rien ne prouvait mieux que le czar *Pierre le grand*, en changeant tout dans ſes vaſtes Etats, avait préparé de grands changemens dans l'Europe. Mais pendant qu'on ſoulevait ainſi les extrémités de la terre, le roi de France avançait ſes conquêtes : la Flandre hollandaiſe fut priſe auſſi rapidement que les autres places l'avaient été ; le grand objet du maréchal de *Saxe* était toujours de prendre Maſtricht. Ce n'eſt pas une de ces places qu'on puiſſe prendre aiſément après des victoires, comme preſque toutes les villes d'Italie. Après la priſe de Maſtricht on allait à Nimègue ; & il était probable qu'alors les Hollandais auraient demandé la paix avant qu'un Ruſſe eût pu paraître pour les ſecourir ; mais on ne pouvait aſſiéger Maſtricht qu'en donnant une grande bataille, & en la gagnant complètement.

Le roi était à la tête de ſon armée, & les alliés étaient campés entre lui & la ville. Le duc de *Cumberland* les commandait encore. Le maréchal *Bathiani* conduiſait les Autrichiens, le prince de *Valdeck* les Hollandais.

Bataille de Laufelt gagnée par le roi de France & le maréchal de *Saxe*. 2 juillet 1747.

Le roi voulut la bataille, le maréchal de *Saxe* la prépara ; l'événement fut le même qu'à la journée de Liége. Les Français furent vainqueurs, & les alliés ne furent pas mis dans une déroute aſſez complète pour que le grand objet du ſiége de

Mastricht pût être rempli. Ils se retirèrent sous cette ville après avoir été vaincus, & laissèrent à *Louis XV*, avec la gloire d'une seconde victoire, l'entière liberté de toutes ses opérations dans le Brabant hollandais. Les Anglais furent encore dans cette bataille ceux qui firent la plus brave résistance. Le maréchal de *Saxe* chargea lui-même à la tête de quelques brigades. Les Français perdirent le comte de *Bavière*, frère naturel de l'empereur *Charles VII;* le marquis de *Froulai*, maréchal de camp, jeune homme qui donnait les plus grandes espérances; le colonel *Dillon*, nom célèbre dans les troupes irlandaises; le brigadier d'*Erlach*, excellent officier; le marquis d'*Autichamp*, le comte d'*Aubeterre*, frère de celui qui avait éte tué au siége de Bruxelles : le nombre des morts fut considérable. Le marquis de *Bonac*, fils d'un homme qui s'était acquis une grande réputation dans ses ambassades, y perdit une jambe; le jeune marquis de *Ségur* eut un bras emporté : il avait été long-temps sur le point de mourir des blessures qu'il avait reçues auparavant; & à peine était-il guéri que ce nouveau coup le mit encore en danger de mort. Le roi dit au comte de *Ségur* son père : *Votre fils méritait d'être invulnérable.* La perte fut à peu près égale des deux côtés. Cinq à six mille hommes tués ou blessés de part & d'autre signalèrent cette journée. Le roi de France la rendit célèbre par le discours qu'il tint au général *Ligonier* qu'on lui amena prisonnier : *Ne vaudrait-il pas mieux*, lui dit-il, *songer sérieusement à la paix que de faire périr tant de braves gens?*

Paroles mémorables du roi de France au général *Ligonier* son prisonnier, & né son sujet.

Cet officier-général des troupes anglaises était

né son sujet ; il le fit manger à sa table : & des écossais, officiers au service de France, avaient péri par le dernier supplice en Angleterre, dans l'infortune du prince *Charles-Edouard.*

En vain à chaque victoire, à chaque conquête *Louis XV* offrait toujours la paix, il ne fut jamais écouté. Les alliés comptaient sur le secours des Russes, sur des succès en Italie, sur le changement de gouvernement en Hollande, qui devait enfanter des armées, sur les Cercles de l'Empire, sur la supériorité des flottes anglaises, qui menaçaient toujours les possessions de la France en Amérique & en Asie.

Siége de Berg-op-zoom.

Il fallait à *Louis XV* un fruit de la victoire : on mit le siége devant Berg-op-zoom, place réputée imprenable, moins par l'art de *Cohorn*, qui l'avait fortifiée, que par un bras de mer formé par l'Escaut derrière la ville. Outre ces défenses, outre une nombreuse garnison, il y avait des lignes auprès des fortifications ; & dans ces lignes, un corps de troupes qui pouvait à tout moment secourir la place.

De tous les siéges qu'on a jamais faits, celui-ci peut-être a été le plus difficile. On en chargea le comte de *Lovendhal*, qui avait déjà pris une partie du Brabant hollandais. Ce général, né en Danemarck, avait servi l'empire de Russie. Il s'était signalé aux assauts d'Oczakou, quand les Russes forcèrent les janissaires dans cette ville. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, connaissait toutes les cours, leur génie, celui des peuples, leur manière de combattre : & il avait enfin donné

la préférence à la France, où l'amitié du maréchal de *Saxe* le fit recevoir en qualité de lieutenant-général.

Les alliés & les Français, les assiégés & les assiégeans même crurent que l'entreprise échouerait. *Lovendhal* fut presque le seul qui compta sur le succès. Tout fut mis en œuvre par les alliés, garnison renforcée, secours de provisions de toute espèce par l'Escaut, artillerie bien servie, sorties des assiégés, attaques faites par un corps considérable qui protégeait les lignes auprès de la place, mines qu'on fit jouer en plusieurs endroits. Les maladies des assiégeans, campés dans un terrain malsain, secondaient encore la résistance de la ville. Ces maladies contagieuses mirent plus de vingt mille hommes hors d'état de servir; mais ils furent aisément remplacés. Enfin après trois semaines de tranchée ouverte, le comte de *Lovendhal* fit voir qu'il y avait des occasions où il faut s'élever au-dessus des règles de l'art. Les brèches n'étaient pas encore praticables. Il y avait trois ouvrages fortement endommagés, le ravelin d'Edem & deux bastions, dont l'un s'appelait *la Pucelle*, & l'autre *Cohorn*. Le général résolut de donner l'assaut à la fois à ces trois endroits, & d'emporter la ville.

Berg-op-zoom pris d'assaut. 17 sept. 1747.

Les Français en bataille rangée trouvent des égaux & quelquefois des maîtres dans la discipline militaire; ils n'en ont point dans ces coups de main & dans ces entreprises rapides, où l'impétuosité, l'agilité, l'ardeur renversent en un moment les obstacles. Les troupes commandées en silence, tout étant prêt au milieu de la nuit, les assiégés se

croyant en fureté, on defcend dans le foffé; on court aux trois brèches; douze grenadiers feulement fe rendent maîtres du fort d'Edem, tuent ce qui veut fe défendre, font mettre bas les armes au refte épouvanté. Les baftions la Pucelle & Cohorn font affaillis & emportés avec la même vivacité; les troupes montent en foule. On emporte tout, on pouffe aux remparts, on s'y forme; on entre dans la ville la baïonnette au bout du fufil : le marquis de *Lujac* fe faifit de la porte du port; le commandant de la fortereffe de ce port fe rend à lui à difcrétion: tous les autres forts fe rendent de même. Le vieux baron de *Cromftrom*, qui commandait dans la ville, s'enfuit vers les lignes; le prince de *Heffe-Philipftadt* veut faire quelque réfiftance dans les rues avec deux régimens, l'un écoffais, l'autre fuiffe; ils font taillés en pièces; le refte de la garnifon fuit vers ces lignes qui devaient la protéger; ils y portent l'épouvante, tout fuit; les armes, les provifions, le bagage, tout eft abandonné; la ville eft en pillage au foldat vainqueur. On s'y faifit, au nom du roi, de dix-fept grandes barques chargées dans le port de munitions de toute efpèce, & de rafraîchiffemens que les villes de Hollande envoyaient aux affiégés. Il y avait fur les coffres en gros caractères : *A l'invincible garnifon de Berg-op-zoom.* Le roi en apprenant cette nouvelle fit le comte de *Lovendhal* maréchal de France. La furprife fut grande à Londres, la confternation extrême dans les Provinces-Unies. L'armée des alliés fut découragée.

Malgré tant de fuccès, il était encore très-difficile de faire la conquête de Maftricht. On réferva cette

entreprise pour l'année suivante 1748. *La paix est dans Mastricht*, disait le maréchal de *Saxe*.

La campagne fut ouverte par les préparatifs de ce siége important. Il fallait faire la même chose à peu près que lorsqu'on avait assiégé Namur, s'ouvrir & s'assurer tous les passages, forcer une armée entière à se retirer, & la mettre dans l'impuissance d'agir. Ce fut la plus savante manœuvre de toute cette guerre. On ne pouvait venir à bout de cette entreprise, sans donner le change aux ennemis. Il était à la fois nécessaire de les tromper & de laisser ignorer son secret à ses propres troupes. Les marches devaient être tellement combinées, que chaque marche abusât l'ennemi, & que toutes réussissent à point nommé. MM. de *Crémille* & de *Beauteville*, qui connaissaient un projet formé l'année précédente pour surprendre quelques quartiers, proposèrent au maréchal de *Saxe* de s'en servir pour l'envahissement de Mastricht. A peine avaient-ils commencé de lui en tracer le plan que le maréchal le saisit & l'acheva.

Marche admirable du maréchal de *Saxe* commencée vers le 5 avril 1748.

On fait d'abord croire aux ennemis qu'on en veut à Bréda. Le maréchal va lui-même conduire un grand convoi à Berg-op-zoom, à la tête de vingt-cinq mille hommes, & semble tourner le dos à Mastricht. Une autre division marche en même temps à Tirlemont sur le chemin de Liége; une autre est à Tongres, une autre menace Luxembourg, & toutes enfin marchent vers Mastricht à droite & à gauche de la Meuse.

Mastricht investie le 13.

Les alliés, séparés en plusieurs corps, ne voient le dessein du maréchal que quand il n'est plus temps

de s'y oppofer. La ville fe trouve inveftie des deux côtés de la rivière ; nul fecours n'y peut plus entrer. Les ennemis, au nombre de près de quatre-vingts mille hommes, font à Mazeick, à Ruremonde. Le duc de *Cumberland* ne peut plus qu'être témoin de la prife de Maftricht.

Arrivée d'une armée de trente-cinq mille ruffes au fecours des alliés.

Pour arrêter cette fupériorité conftante des Français, les Autrichiens, les Anglais & les Hollandais attendaient trente-cinq mille ruffes, au lieu de cinquante mille fur lefquels ils avaient d'abord compté. Ce fecours venu de fi loin arrivait enfin. Les Ruffes étaient déjà dans la Franconie. C'étaient des hommes infatigables, formés à la plus grande difcipline. Ils couchaient en plein champ, couverts d'un fimple manteau & fouvent fur la neige. La plus fauvage nourriture leur fuffifait. Il n'y avait pas quatre malades alors par régiment dans leur armée ; ce qui pouvait rendre ce fecours plus important, c'eft que les Ruffes ne défertent jamais. Leur religion, différente de toutes les communions latines, leur langue qui n'a aucun rapport avec les autres, leur averfion pour les étrangers rendent inconnue parmi eux la défertion, qui eft fi fréquente ailleurs. Enfin c'était cette même nation qui avait vaincu les Turcs & les Suédois ; mais les foldats ruffes devenus fi bons manquaient alors d'officiers. Les nationaux favaient obéir, mais leurs capitaines ne favaient pas commander ; & ils n'avaient plus ni un *Munik*, ni un *Lafci*, ni un *Keit*, ni un *Lovendhal* à leur tête.

Tandis que le maréchal de *Saxe* affiégeait Maftricht, les alliés mettaient toute l'Europe en mouvement.

On allait recommencer vivement la guerre en Italie, & les Anglais avaient attaqué les possessions de la France en Amérique & en Asie. Il faut voir les grandes choses qu'ils fesaient alors avec peu de moyens, dans l'ancien & le nouveau monde.

CHAPITRE XXVII.

Voyage de l'amiral Anson autour du globe.

LA France ni l'Espagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre que cette secousse donnée à l'Europe ne se fasse sentir aux extrémités du monde. Si l'industrie & l'audace de nos nations modernes ont un avantage sur le reste de la terre & sur toute l'antiquité, c'est par nos expéditions maritimes. On n'est pas assez étonné peut-être de voir sortir des ports de quelques petites provinces, inconnues autrefois aux anciennes nations civilisées, des flottes dont un seul vaisseau eût détruit tous les navires des anciens Grecs & des Romains. D'un côté, ces flottes vont au-delà du Gange se livrer des combats à la vue des plus puissans empires, spectateurs tranquilles d'un art & d'une fureur qui n'ont point encore passé jusqu'à eux. De l'autre, elles vont au-delà de l'Amérique se disputer des esclaves dans un nouveau monde.

Rarement le succès est-il proportionné à ces entreprises, non-seulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obstacles, mais parce qu'on n'emploie presque jamais d'assez grands moyens.

L'expédition de l'amiral *Anſon* eſt une preuve de ce que peut un homme intelligent & ferme, malgré la faibleſſe des préparatifs & la grandeur des dangers.

On ſe ſouvient que quand l'Angleterre déclara la guerre à l'Eſpagne en 1739, le miniſtère de Londres envoya l'amiral *Vernon* vers le Mexique, qu'il y détruiſit Porto-Bello, & qu'il manqua Carthagène. On deſtinait dans le même temps *George Anſon* à faire une irruption dans le Pérou, par la mer du Sud, afin de ruiner ſi on pouvait, ou du moins d'affaiblir par les deux extrémités le vaſte empire que l'Eſpagne a conquis dans cette partie du monde. On fit *Anſon* commodore, c'eſt-à-dire chef d'eſcadre; on lui donna cinq vaiſſeaux, une eſpèce de petite frégate de huit canons, portant environ cent hommes, & deux navires chargés de proviſions & de marchandiſes; ces deux navires étaient deſtinés à faire le commerce à la faveur de cette entrepriſe, car c'eſt le propre des Anglais de mêler le négoce à la guerre. L'eſcadre portait quatorze cents hommes d'équipage, parmi leſquels il y avait de vieux invalides & deux cents jeunes gens de recrue; c'était trop peu de forces, & on les fit encore partir trop tard. Cet armement ne fut en haute mer qu'à la fin de ſeptembre 1740. Il prend ſa route par l'île de Madère qui appartient au Portugal. Il s'avance aux îles du Cap-Verd & range les côtes du Breſil. On ſe repoſa dans une petite île nommée Ste Catherine, couverte en tout temps de verdure & de fruits, à vingt-ſept degrés de latitude auſtrale; & après avoir enſuite côtoyé le pays froid & inculte

des Patagons, ſur lequel on a débité tant de fables, le commodore entra ſur la fin de février 1741 dans le détroit de le Maire, ce qui fait plus de cent degrés de latitude franchis en moins de cinq mois. La petite chaloupe de huit canons, nommée *le tryal*, *l'épreuve*, fut le premier navire de cette eſpèce qui oſa doubler le Cap-Horn. Elle s'empara depuis dans la mer du Sud d'un bâtiment eſpagnol de ſix cents tonneaux, dont l'équipage ne pouvait comprendre comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'Océan pacifique.

Singulière aventure.

Cependant en doublant le Cap-Horn, après avoir paſſé le détroit de le Maire, des tempêtes extraordinaires battent les vaiſſeaux d'*Anſon* & les diſperſent. Un ſcorbut d'une nature affreuſe fait périr la moitié de l'équipage; le ſeul vaiſſeau du commodore aborde dans l'île déſerte de Fernandez, dans la mer du Sud, en remontant vers le tropique du Capricorne.

Un lecteur raiſonnable, qui voit avec quelque horreur ces ſoins prodigieux que prennent les hommes pour ſe rendre malheureux eux & leurs ſemblables, apprendra peut-être avec ſatisfaction que *George Anſon*, trouvant dans cette île déſerte le climat le plus doux & le terrain le plus fertile, y ſema des légumes & des fruits dont il avait apporté les ſemences & les noyaux, & qui bientôt couvrirent l'île entière. Des eſpagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant été faits depuis priſonniers en Angleterre, jugèrent qu'il n'y avait qu'*Anſon* qui eût pu réparer par cette attention généreuſe le mal que fait la guerre; & ils le remercièrent comme leur bienfaiteur.

On trouva ſur la côte beaucoup de lions de mer, dont les mâles ſe battent entr'eux pour les femelles; & on fut étonné d'y voir dans les plaines des chèvres qui avaient les oreilles coupées, & qui par-là ſervirent de preuve aux aventures d'un anglais nommé *Shelkriſt*, qui, abandonné dans cette île, y avait vécu ſeul pluſieurs années. Qu'il ſoit permis d'adoucir par ces petites circonſtances la triſteſſe d'une hiſtoire qui n'eſt qu'un récit de meurtres & de calamités. Une obſervation plus intéreſſante fut celle de la variation de la bouſſole, qu'on trouva conforme au ſyſtème de *Halley*. L'aiguille aimantée ſuivait exactement la route que ce grand aſtronome lui avait tracée. Il donna des lois à la matière magnétique, comme *Newton* en donna à toute la nature. Et cette petite eſcadre, qui n'allait franchir des mers inconnues que dans l'eſpérance du pillage, ſervait la philoſophie ſans le ſavoir. (10)

Belle obſervation.

Anſon, qui montait un vaiſſeau de ſoixante canons, ayant été rejoint par un autre vaiſſeau de guerre & par cette chaloupe nommée l'*épreuve*, fit, en croiſant vers cette île de Fernandez, pluſieurs priſes aſſez conſidérables. Mais bientôt après, s'étant avancé juſque vers la ligne équinoxiale, il oſa attaquer la ville de Paita ſur cette même côte de l'Amérique. Il ne ſe ſervit ni de ſes vaiſſeaux de guerre, ni de tout

Aventure plus ſingulière encore.

(10) On a pu le dire en Angleterre, mais cela n'eſt pas exact; les lois de la matière magnétique ſont encore inconnues, & le ſeront vraiſemblablement très-long-temps. Les phénomènes de l'aimant ſont trop compliqués & paraiſſent dépendre de trop de cauſes pour que le génie ſeul puiſſe en deviner les lois. Cette découverte eſt au nombre de celles qui ne peuvent être que l'ouvrage du temps.

ce qui lui reſtait d'hommes pour tenter ce coup hardi. Cinquante ſoldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition ; ils abordent pendant la nuit ; cette ſurpriſe ſubite, la confuſion & le déſordre que l'obſcurité redouble, multiplient & augmentent le danger. Le gouverneur, la garniſon, les habitans fuient de tous côtés. Le gouverneur va dans les terres raſſembler trois cents hommes de cavalerie & la milice des environs. Les cinquante anglais cependant font tranſporter paiſiblement pendant trois jours les tréſors qu'ils trouvent dans la douane & dans les maiſons. Des eſclaves nègres, qui n'avaient pas fui, eſpèce d'animaux appartenans au premier qui s'en ſaiſit, aident à enlever les richeſſes de leurs anciens maîtres. Les vaiſſeaux de guerre abordent. Le gouverneur n'eut ni la hardieſſe de redeſcendre dans la ville & d'y combattre, ni la prudence de traiter avec les vainqueurs pour le rachat de la ville & des effets qui reſtaient encore. *Anſon* fit réduire Paita en cendres & partit, ayant dépouillé auſſi aiſément les Eſpagnols que ceux-ci avaient autrefois dépouillé les Américains. La perte pour l'Eſpagne fut de plus de quinze cents mille piaſtres, le gain pour les Anglais d'environ cent quatre-vingts mille, ce qui, joint aux priſes précédentes, enrichiſſait déjà l'eſcadre. Le grand nombre enlevé par le ſcorbut laiſſait encore une plus grande part aux ſurvivans. Cette petite eſcadre remonta enſuite vis-à-vis Panama ſur la côte où l'on pêche les perles, & s'avança devant Acapulco au revers du Mexique. Le gouvernement de Madrid ne ſavait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde.

Novembre 1741.

Si l'amiral *Vernon* qui avait affiégé Carthagène sur la mer oppofée eût réuffi, il pouvait donner la main au commodore *Anfon*. L'ifthme de Panama était pris à droite & à gauche par les Anglais, & le centre de la domination efpagnole perdu. Le miniftère de Madrid, averti long-temps auparavant, avait pris des précautions qu'un malheur prefque fans exemple rendait inutiles. Il prévint l'efcadre d'*Anfon* par une flotte plus nombreufe, plus forte d'hommes & d'artillerie, fous le commandement de dom *Jofeph Pizarro*. Les mêmes tempêtes qui avaient affailli les Anglais difperfèrent les Efpagnols avant qu'ils puffent atteindre le détroit de le Maire. Non-feulement le fcorbut qui fit périr la moitié des Anglais attaqua les Efpagnols avec la même furie, mais des provifions qu'on attendait de Buenos-Aires n'étant point venues, la faim fe joignit au fcorbut. Deux vaiffeaux efpagnols, qui ne portaient que des mourans, furent fracaffés fur les côtes; deux autres échouèrent. Le commandant fut obligé de laiffer fon vaiffeau amiral à Buenos-Aires; il n'y avait plus affez de mains pour le gouverner, & ce vaiffeau ne put être réparé qu'au bout de trois années; de forte que le commandant de cette flotte retourna en Efpagne en 1746, avec moins de cent hommes, qui reftaient de deux mille fept cents dont fa flotte était montée; événement funefte qui fert à faire voir que la guerre fur mer eft plus dangereufe que fur terre, puifque fans combattre on effuie prefque toujours les dangers & les extrémités les plus horribles.

Les malheurs de *Pizarro* laiffèrent *Anfon* en pleine

liberté dans la mer du Sud; mais les pertes qu'*Anſon* avait faites de ſon côté le mettaient hors d'état de faire de grandes entrepriſes ſur les terres, & ſurtout depuis qu'il eut appris par les priſonniers le mauvais ſuccès du ſiége de Carthagène, & que le Mexique était raſſuré.

Anſon réduiſit donc ſes entrepriſes & ſes grandes eſpérances à ſe ſaiſir d'un galion immenſe, que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine à l'île de Manille capitale des Philippines, ainſi nommées parce qu'elles furent découvertes ſous le règne de *Philippe II.*

Ce galion chargé d'argent ne ſerait point parti ſi on avait vu les Anglais ſur les côtes, & il ne devait mettre à la voile que long-temps après leur départ. Le commodore va donc traverſer l'Océan pacifique, & tous les climats oppoſés à l'Afrique, entre notre tropique & l'équateur. L'avarice, devenue honorable par la fatigue & le danger, lui fait parcourir le globe avec deux vaiſſeaux de guerre. Le ſcorbut pourſuit encore l'équipage ſur ces mers, & l'un des vaiſſeaux feſant eau de tous côtés, on eſt obligé de l'abandonner & de le brûler au milieu de la mer, de peur que ſes débris ne ſoient portés dans quelques îles des Eſpagnols, & ne leur deviennent utiles. Ce qui reſtait de matelots & de ſoldats ſur ce vaiſſeau paſſe dans celui d'*Anſon*, & le commodore n'a plus de ſon eſcadre que ſon ſeul vaiſſeau, nommé le centurion, monté de ſoixante canons, ſuivi de deux eſpèces de chaloupes. Le centurion échappé ſeul à tant de dangers, mais délabré lui-même, & ne portant que des malades,

relâche pour son bonheur dans une des îles Mariannes, qu'on nomme Tinian, alors presque entièrement déserte ; peuplée naguère de trente mille ames, mais dont la plupart des habitans avaient péri par une maladie épidémique, & dont le reste avait été transporté dans une autre île par les Espagnols.

Le séjour de Tinian sauva l'équipage. Cette île, plus fertile que celle de Fernandez, offrait de tous côtés en bois, en eau pure, en animaux domestiques, en fruits, en légumes, tout ce qui peut servir à la nourriture, aux commodités de la vie, & au radoub d'un vaisseau. Ce qu'on trouva de plus singulier est un arbre dont le fruit d'un goût agréable peut remplacer le pain ; trésor réel qui transplanté, s'il se pouvait, dans nos climats, serait bien préférable à ces richesses de convention, qu'on va ravir parmi tant de périls au bout de la terre. De cette île il range celle de Formose, & cingle vers la Chine à Macao, à l'entrée de la rivière de Kanton, pour radouber le seul vaisseau qui lui reste.

Macao appartient depuis cent cinquante ans aux Portugais. L'empereur de la Chine leur permit de bâtir une ville dans cette petite île qui n'est qu'un rocher, mais qui leur était nécessaire pour leur commerce. Les Chinois n'ont jamais violé depuis ce temps les privilèges accordés aux Portugais. Cette fidélité devait, ce me semble, désarmer l'auteur anglais qui a donné au public l'histoire de l'expédition de l'amiral *Anson*. Cet historien, d'ailleurs judicieux, instructif & bon citoyen, ne parle des Chinois que comme d'un peuple méprisable, sans

foi & sans industrie. Quant à leur industrie, elle n'est en rien de la nature de la nôtre ; quant à leurs mœurs, je crois qu'il faut plutôt juger d'une puissante nation, par ceux qui sont à la tête, que par la populace des extrémités d'une province. Il me paraît que la foi des traités, gardée par le gouvernement pendant un siècle & demi, fait plus d'honneur aux Chinois qu'ils ne reçoivent de honte de l'avidité & de la fourberie d'un vil peuple d'une côte de ce vaste empire. Faut-il insulter la nation la plus ancienne & la plus policée de la terre, parce que quelques malheureux ont voulu dérober à des anglais, par des larcins & par des gains illicites, la vingt millième partie tout au plus de ce que les Anglais allaient voler par force aux Espagnols dans la mer de la Chine ? Il n'y a pas long-temps que les voyageurs éprouvaient des vexations beaucoup plus grandes dans plus d'un pays de l'Europe. Qu'aurait dit un Chinois, si ayant fait naufrage sur les côtes de l'Angleterre, il avait vu les habitans courir en foule s'emparer avidement à ses yeux de tous ses effets naufragés ?

Le commodore ayant mis son vaisseau en très-bon état à Macao, par le secours des Chinois, & ayant reçu sur son bord quelques matelots indiens & quelques hollandais qui lui parurent des hommes de service, il remet à la voile, feignant d'aller à Batavia, le disant même à son équipage ; mais n'ayant en effet d'autre objet que de retourner vers les Philippines, à la poursuite de ce galion, qu'il présumait être alors dans ces parages. Dès qu'il est en pleine mer, il fait part de son projet à tout son

monde.

monde. L'idée d'une ſi riche priſe les remplit de joie & d'eſpérance, & redoubla leur courage.

Enfin le 9 juin 1743, on découvre ce vaiſſeau qu'on pourſuivait depuis ſi long-temps d'un bout de l'hémiſphère à l'autre. Il avançait vers Manille, monté de ſoixante-quatre canons, dont vingt-huit n'étaient que de quatre livres de balle à cartouche. Cinq cents cinquante hommes de combat compoſaient l'équipage. Le tréſor qu'il portait n'était que d'environ quinze cents mille piaſtres en argent, avec de la cochenille ; parce que tout le tréſor, qui eſt d'ordinaire le double, ayant été partagé, la moitié avait été portée ſur un autre galion.

Le commodore n'avait ſur ſon vaiſſeau le centurion que deux cents quarante hommes. Le capitaine du galion, ayant aperçu l'ennemi, aima mieux haſarder le tréſor que perdre ſa gloire en fuyant devant un anglais, & fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richeſſes, plus forte que le devoir de les conſerver pour ſon roi, l'expérience des Anglais & les manœuvres ſavantes du commodore lui donnèrent la victoire. Il n'eut que deux hommes tués dans le combat ; le galion perdit ſoixante & ſept hommes tués ſur les ponts, & il eut quatre-vingt-quatre bleſſés. Il lui reſtait encore plus de monde qu'au commodore ; cependant il ſe rendit. Le vainqueur retourna à Kanton avec cette riche priſe. Il y ſoutint l'honneur de ſa nation en refuſant de payer à l'empereur de la Chine les impôts que doivent tous les étrangers. Il prétendait qu'un vaiſſeau de guerre n'en devait pas : ſa conduite en

impofa. Le gouverneur de Kanton lui donna une audience, à laquelle il fut conduit à travers deux haies de foldats, au nombre de dix mille; après quoi il retourna dans fa patrie par les îles de la Sonde & par le cap de Bonne-Efpérance. Ayant ainfi fait le tour du monde en victorieux, il aborda en Angleterre le 4 juin 1744, après un voyage de trois ans & demi.

Il fit porter à Londres en triomphe, fur trente-deux chariots, au fon des tambours & des trompettes, & aux acclamations de la multitude, les richeffes qu'il avait conquifes. Ses prifes fe montaient en argent & en or à dix millions monnaie de France, qui furent le prix du commodore, de fes officiers, des matelots & des foldats, fans que le roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues & de leur valeur. Ces richeffes circulant bientôt dans la nation contribuèrent à lui faire fupporter les frais immenfes de la guerre.

De fimples corfaires firent des prifes encore plus confidérables. Le capitaine *Talbot* prit avec fon feul vaiffeau deux navires français qu'il crut d'abord venir de la Martinique, & ne porter que des marchandifes communes : mais ces deux bâtimens malouins avaient été frétés par les Efpagnols avant que la guerre eût été déclarée entre la France & l'Angleterre; ils croyaient revenir en fureté. Un efpagnol qui avait été gouverneur du Pérou était fur l'un de ces vaiffeaux; & tous les deux rapportaient des tréfors en or, en argent, en diamans & en marchandifes précieufes. Cette prife était eftimée vingt-fix millions de livres. L'équipage du corfaire

fut si étonné de ce qu'il voyait qu'il ne daigna pas prendre les bijoux que chaque passager espagnol portait sur soi. Il n'y en avait presqu'aucun qui n'eût une épée d'or & un diamant au doigt ; on leur laissa tout : & quand *Talbot* eut amené ses prises au port de Kingsale en Irlande, il fit présent de vingt guinées à chacun des matelots & des domestiques espagnols. Le butin fut partagé entre deux vaisseaux corsaires, dont l'un qui était compagnon de *Talbot* avait poursuivi en vain un autre vaisseau nommé l'espérance, le plus riche des trois. Chaque matelot de ces deux corsaires eut huit cents cinquante guinées pour sa part ; les deux capitaines eurent chacun trois mille cinq cents guinées. Le reste fut partagé entre les associés, après avoir été porté en triomphe de Bristol à Londres, sur quarante-trois chariots. La plus grande partie de cet argent fut prêtée au roi même, qui en fit une rente aux propriétaires. Cette seule prise valait au-delà d'une année de revenu de la Flandre entière. On peut juger si de telles aventures encourageaient les Anglais à aller en course, & relevaient les espérances d'une partie de la nation, qui envisageait dans les calamités publiques des avantages si prodigieux.

CHAPITRE XXVIII.

Louisbourg. Combats de mer : prises immenses que font les Anglais.

UNE autre entreprise, commencée plus tard que celle de l'amiral *Anson*, montre bien de quoi est capable une nation commerçante à la fois & guerrière. Je veux parler du siége de Louisbourg ; ce ne fut point une opération du cabinet des ministres de Londres, ce fut le fruit de la hardiesse des marchands de la nouvelle Angleterre. Cette colonie, l'une des plus florissantes de la nation anglaise, est éloignée d'environ quatre-vingts lieues de l'île de Louisbourg ou du Cap-Breton, île alors importante pour les Français, située vers l'embouchure du fleuve St Laurent, la clef de leurs possessions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht. La pêche de la morue qui se fait dans ces parages était l'objet d'un commerce utile, qui employait par an plus de cinq cents petits vaisseaux de Bayonne, de St Jean-de-Luz, du Havre-de-Grace & d'autres villes ; on en rapportait au moins trois mille tonneaux d'huile, nécessaires pour les manufactures de toute espèce. C'était une école de matelots ; & ce commerce, joint à celui de la morue, fesait travailler dix mille hommes & circuler dix millions.

Un négociant nommé *Vaugan* propose à ses

concitoyens de la nouvelle Angleterre de lever des troupes pour assiéger Louisbourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait une loterie, dont le produit soudoie une petite armée de quatre mille hommes. On les arme, on les approvisionne, on leur fournit des vaisseaux de transport; tout cela aux dépens des habitans. Ils nomment un général; mais il leur fallait l'agrément de la cour de Londres; il leur fallait surtout des vaisseaux de guerre. Il n'y eut de perdu que le temps de demander. La cour envoie l'amiral *Waren* avec quatre vaisseaux protéger cette entreprise de tout un peuple.

Louisbourg est une place qui pouvait se défendre, & rendre tous ces efforts inutiles si on avait eu assez de munitions : mais c'est le sort de la plupart des établissemens éloignés, qu'on leur envoie rarement d'assez bonne heure ce qui leur est nécessaire. A la première nouvelle des préparatifs contre la colonie, le ministre de la marine de France fait partir un vaisseau de soixante-quatre canons, chargé de tout ce qui manquait à Louisbourg. Le vaisseau arrive pour être pris à l'entrée du port par les Anglais. Le commandant de la place, après une vigoureuse défense de cinquante jours, fut obligé de se rendre. Les Anglais lui firent les conditions : ce fut d'emmener eux-mêmes en France la garnison & tous les habitans au nombre de deux mille. On fut étonné à Brest de recevoir quelques mois après une colonie entière de français, que des vaisseaux anglais laissèrent sur le rivage.

La prise de Louisbourg fut encore fatale à la compagnie française des Indes; elle avait pris à

ferme le commerce des pelleteries du Canada, & ses vaiſſeaux au retour des grandes Indes venaient ſouvent mouiller à Louisbourg. Deux gros vaiſſeaux de la compagnie y abordent immédiatement après ſa priſe & ſe livrent eux-mêmes. Ce ne fut pas tout; une fatalité non moins ſingulière enrichit encore les nouveaux poſſeſſeurs du Cap-Breton. Un gros bâtiment eſpagnol, nommé l'eſpérance, qui avait échappé à des armateurs, croyait trouver ſa ſureté dans le port de Louisbourg, comme les autres; il y trouva ſa perte comme eux. La charge de ces trois navires, qui vinrent ainſi ſe rendre eux-mêmes du fond de l'Aſie & de l'Amérique, allait à vingt-cinq millions de livres. Si dès long-temps on a appelé la guerre un jeu de haſard, les Anglais en une année gagnèrent à ce jeu environ trois millions de livres ſterling. Non-ſeulement les vainqueurs comptaient garder à jamais Louisbourg, mais ils firent des préparatifs pour s'emparer de toute la nouvelle France.

Il ſemble que les Anglais duſſent faire de plus grandes entrepriſes maritimes. Ils avaient alors ſix vaiſſeaux de 100 pièces de canon, treize de 90, quinze de 80, vingt-ſix de 70, trente-trois de 60. Il y en avait trente-ſept de 50 à 54 canons; & au-deſſous de cette forme, depuis les frégates de 40 canons juſqu'aux moindres, on en comptait juſqu'à 115. Ils avaient encore quatorze galiotes à bombes & dix brûlots. C'était en tout deux cents ſoixante-trois vaiſſeaux de guerre, indépendamment des corſaires & des vaiſſeaux de tranſport. Cette marine avait le fond de quarante mille matelots. Jamais aucune nation n'a eu de pareilles forces. Tous ces vaiſſeaux

ne pouvaient être armés à la fois, il s'en fallait beaucoup ; le nombre des soldats était trop disproportionné : mais enfin en 1746 & 1747, les Anglais avaient à la fois une flotte dans les mers de l'Ecosse & d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes orientales, une vers la Jamaïque, une à Antigoa, & ils en armaient de nouvelles selon le besoin.

Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi à opposer à cette puissance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour de soutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient sans secours à la merci des flottes anglaises. Si les convois partaient où de France ou des îles, ils couraient risque étant escortés d'être pris avec leurs escortes. En effet les Français essuyèrent quelquefois des pertes terribles ; car une flotte marchande de quarante voiles, venant en France de la Martinique, sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre, fut rencontrée par une flotte anglaise ; il y en eut trente de pris, Octobre 1745. coulés à fond ou échoués ; deux vaisseaux de l'escorte, dont l'un était de quatre-vingts canons, tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

En vain on tenta d'aller dans l'Amérique septentrionale, pour essayer de reprendre le Cap-Breton, ou pour ruiner la colonie anglaise d'Annapolis dans la nouvelle Ecosse. Le duc d'*Enville*, chef de la maison de *la Rochefoucauld*, y fut envoyé avec quatorze vaisseaux. C'était un homme d'un grand courage, Juin 1746. d'une politesse & d'une douceur de mœurs que les Français seuls conservent dans la rudesse attachée

au ſervice maritime; mais la force de ſon corps ne
Septembre. ſecondait pas celle de ſon ame. Il mourut de maladie ſur le rivage barbare de Chiboctou, après avoir vu ſa flotte diſperſée par des tempêtes. C'eſt lui dont la veuve s'eſt fait dans Paris une ſi grande réputation par ſes vertus courageuſes, & par la conſtance d'une ame forte, qualité rare en France.

Un des plus grands avantages que les Anglais eurent ſur mer fut le combat naval de Finiſterre; combat où ils prirent ſix gros vaiſſeaux de roi, & ſept de la compagnie des Indes armés en guerre, dont quatre ſe rendirent dans le combat & trois autres enſuite; le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

Londres eſt remplie de négocians & de gens de mer qui s'intéreſſent beaucoup plus aux ſuccès maritimes qu'à tout ce qui ſe paſſe en Allemagne ou en Flandre. Ce fut dans la ville un tranſport de joie inouï, quand on vit arriver dans la Tamiſe le même vaiſſeau le centurion, ſi fameux par ſon expédition autour du monde; il apportait la nouvelle de la bataille de Finiſterre gagnée par ce même *Anſon*, devenu à juſte titre vice-amiral-général, &
16 mai 1747. par l'amiral *Waren*. On vit arriver vingt-deux chariots chargés de l'or, de l'argent & des effets pris ſur la flotte de France. La perte de ces effets & de ces vaiſſeaux fut eſtimée plus de vingt millions de France. De l'argent de cette priſe on frappa quelques eſpèces, ſur leſquelles on voyait pour légende *Finiſterre*; monument flatteur à la fois & encourageant pour la nation, & imitation glorieuſe de l'uſage qu'avaient les Romains de graver ainſi ſur la monnaie courante,

comme fur des médailles, les plus grands événemens de leur empire. Cette victoire était plus heureufe & plus utile qu'étonnante. Les amiraux *Anfon* & *Waren* avaient combattu avec dix-fept vaiffeaux de guerre contre fix vaiffeaux de roi, dont le meilleur ne valait pas pour la conftruction le moindre navire de la flotte anglaife.

Ce qu'il y avait de furprenant, c'eft que le marquis de *la Jonquière*, chef de cette efcadre, eût foutenu long-temps le combat & donné encore à un convoi qu'il amenait de la Martinique le temps d'échapper. Le capitaine du vaiffeau le vindfor s'exprimait ainfi dans fa lettre fur cette bataille : *Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que celle du commodore français ; & pour dire la vérité, tous les officiers de cette nation ont montré un grand courage ; aucun d'eux ne s'eft rendu que quand il leur a été abfolument impoffible de manœuvrer.*

Il ne reftait plus aux Français, fur ces mers, que fept vaiffeaux de guerre pour efcorter les flottes marchandes aux îles de l'Amérique, fous le commandement de M. de l'*Eftanduère*. Ils furent rencontrés par quatorze vaiffeaux anglais. On fe battit 14 octobre 1747.
comme à Finifterre, avec le même courage & la même fortune. Le nombre l'emporta ; & l'amiral *Hawkes* amena dans la Tamife fix vaiffeaux des fept qu'il avait combattus.

La France n'avait plus alors qu'un feul vaiffeau de guerre. On connut dans toute fon étendue la faute du cardinal de *Fleuri* d'avoir négligé la mer ; cette faute eft difficile à réparer. La marine eft un

art & un grand art. On a vu quelquefois de bonnes troupes de terre formées en deux ou trois années par des généraux habiles & appliqués ; mais il faut un long temps pour se procurer une marine redoutable.

CHAPITRE XXIX.

De l'Inde, de Madrass, de Pondichéri. Expédition de la Bourdonnais. Conduite de Dupleix, &c.

PENDANT que les Anglais portaient leurs armes victorieuses sur tant de mers, & que tout le globe était le théâtre de la guerre, ils en ressentirent enfin les effets dans leur colonie de Madrass. Un homme à la fois négociant & guerrier, nommé *Mahé de la Bourdonnais*, vengea l'honneur du pavillon français au fond de l'Asie.

Pour rendre cet événement plus sensible, il est nécessaire de donner quelque idée de l'Inde, du commerce des Européens dans cette vaste & riche contrée, & de la rivalité qui régna entr'eux, rivalité souvent soutenue par les armes.

Les nations européennes ont inondé l'Inde. On a su y faire de grands établissemens, on y a porté la guerre, plusieurs y ont fait des fortunes immenses ; peu se sont appliqués à connaître les antiquités de ce pays plus renommé autrefois pour sa religion, ses sciences & ses lois que pour ces richesses qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages.

Un anglais (*q*) qui a demeuré trente ans dans le Bengale, & qui sait les langues moderne & ancienne des brames, détruit tout ce vain amas d'erreurs dont sont remplies nos histoires des Indes, & confirme ce que le petit nombre d'hommes instruits en a pensé (*r*). Ce pays est, sans contredit, le plus anciennement policé qui soit dans le monde; les savans chinois même lui accordent cette supériorité. Les plus anciens monumens que l'empereur *Cam-hi* avait recueillis dans son cabinet de curiosités, étaient tous indiens. Le docte & infatigable anglais qui a copié en 1754 leur première loi écrite, nommée le Shasta, antérieure au Védam, assure que cette loi a quatre mille six cents soixante & six ans d'antiquité dans le temps qu'il la copie. Long-temps avant ce monument, le plus ancien de la terre, s'il faut l'en croire, cette loi était consacrée par la tradition & par des hiéroglyphes antiques.

On ne fait d'ordinaire aucune difficulté dans toutes les relations de l'Inde, copiées sans examen les unes sur les autres, de diviser toutes les nations des Indiens en mahométans & en idolâtres; mais il est avéré que les brames & les banians, loin d'être idolâtres, ont toujours reconnu un seul Dieu créateur, que leurs livres appellent toujours l'ETERNEL; ils le reconnaissent encore au milieu de toutes les superstitions qui défigurent leur ancien culte. Nous

(*q*) M. *Holwell.*

(*r*) *J'ai étudié*, dit-il, *tout ce qui a été écrit sur les Indiens, depuis Arrien jusqu'à l'abbé Guyon même; & je n'ai trouvé qu'erreur & mensonge.* (pag. 5 de la préface.)

avons cru, en voyant les figures monſtrueuſes expoſées dans leurs temples à la vénération publique, qu'ils adoraient des diables, quoique ces peuples n'aient jamais entendu parler du diable. Ces repréſentations ſymboliques n'étaient autre choſe que les emblèmes des vertus. La vertu en général eſt figurée comme une belle femme qui a dix bras pour réſiſter aux vices. Elle porte une couronne, elle eſt montée ſur un dragon, & tient du premier de ſes bras droits une pique, dont la pointe reſſemble à une fleur de lis. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes leurs antiques cérémonies qui ſe ſont conſervées juſqu'à nos jours, ni de diſcuter le Chaſtabat & le Védam, ni de montrer à quel point les brames d'aujourd'hui ont dégénéré de leurs ancêtres; mais quoique leur aſſerviſſement aux Tartares, l'horrible cupidité & les débauches des européens établis ſur leurs côtes, les aient rendus pour la plupart fourbes & méchans; cependant l'auteur, qui a vécu ſi long-temps avec eux, dit que les brames qui n'ont point été corrompus par aucune fréquentation avec les commerçans d'Europe, ou par les intrigues des cours des Nabab, *ſont le modèle le plus pur de la vraie piété qu'on puiſſe trouver ſur la face de la terre.* (s)

Le climat de l'Inde eſt ſans contredit le plus

(s) Le grand-prêtre de l'île Chéringam, dans la province d'Arcate, qui juſtifia le chevalier *Laſs* contre les accuſations du gouverneur *Dupleix*, était un vieillard de cent années, reſpecté pour ſa vertu incorruptible. Il ſavait le français, & rendit de grands ſervices à la compagnie des Indes. C'eſt lui qui traduiſit l'Ezourvédam, dont j'ai remis le manuſcrit à la bibliothèque du roi.

favorable à la nature humaine. Il n'eſt pas rare d'y voir des vieillards de ſix-vingts ans. Les triſtes mémoires de notre compagnie des Indes nous apprennent que dans une bataille livrée par un vice-roi, tyran de ce pays, contre un autre tyran, l'un des deux nommés *Anaverdikan*, que nous fîmes aſſaſſiner dans le combat par un traître de ſes ſuivans, était âgé de cent ſept années, & qu'il avait ramené trois fois ſes ſoldats à la charge. L'empereur *Aurengzeb* vécut plus de cent ans. *Niſan Elmoluk*, grand-chancelier de l'empire ſous *Mahomet-Sha*, détrôné & rétabli par *Sha-Nadir*, eſt mort à l'âge de cent ans révolus. Quiconque eſt ſobre dans ces pays jouit d'une vie longue & ſaine.

Les Indiens auraient été les peuples du monde les plus heureux, s'ils avaient pu demeurer inconnus aux Tartares & à nous. L'ancienne coutume immémoriale de leurs philoſophes, de finir leurs jours ſur un bûcher dans l'eſpoir de recommencer une nouvelle carrière, & celle des femmes de ſe brûler ſur le corps de leurs maris pour renaître avec eux ſous une forme différente, prouvent une grande ſuperſtition, mais auſſi un grand courage dont nous n'approchons pas. Ces peuples autrefois avaient horreur de tuer leurs ſemblables, & ne craignaient pas de ſe tuer eux-mêmes. Les femmes dans les caſtes des brames ſe brûlent encore, mais plus rarement qu'autrefois. Nos dévotes affligent leur corps ; celles-ci le détruiſent, & toutes vont contre le but de la nature, dans l'idée que ce corps ſera plus heureux.

L'horreur de répandre le ſang des bêtes augmenta

chez cette antique nation celle de répandre le ſang des hommes. La douceur de leurs mœurs en fit toujours de très-mauvais ſoldats. C'eſt une vertu qui a cauſé leurs malheurs & qui les a fait eſclaves. Le gouvernement tartare, qui eſt préciſément celui de nos anciens grands fiefs, ſoumet preſque tous ces peuples à de petits brigands, nommés par des vice-rois, leſquels ſont inſtitués par l'empereur. Tous ces tyrans ſont très-riches & le peuple très-pauvre. C'eſt cette adminiſtration qui fut établie dans l'Europe, dans l'Aſie & dans l'Afrique, par les Goths, les Vandales, les Francs, les Turcs, tous originaires de la Tartarie, gouvernement entièrement contraire à celui des anciens Romains, & encore plus à celui des Chinois, le meilleur qui ſoit ſur la terre, après celui du petit nombre de peuplades policées qui ont conſervé leur liberté.

Les Marattes, dans ces vaſtes pays, ſont preſque les ſeuls qui ſoient libres. Ils habitent des montagnes derrière la côte de Malabar, entre Goa & Bombai, dans l'eſpace de plus de ſept cents milles. Ce ſont les Suiſſes de l'Inde, auſſi guerriers, moins policés, mais plus nombreux & par-là plus redoutables. Les vice-rois qui ſe font la guerre achètent leur ſecours, les payent & les craignent.

La prodigieuſe ſupériorité de génie & de force qu'ont les Européens ſur les Aſiatiques orientaux, eſt aſſez prouvée par les conquêtes que nos peuples ont faites chez ces nations, & qu'ils ſe diſputent encore tous les jours. Les Portugais, établis les premiers ſur les côtes de l'Inde, portèrent leurs armes & leur religion dans l'étendue de plus de deux mille

lieues, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Malaca, ayant des comptoirs & des forts qui se secouraient les uns les autres. *Philippe II*, maître du Portugal, aurait pu former dans l'Inde une domination aussi avantageuse pour le moins que celle du Pérou & du Mexique ; & sans le courage & l'industrie des Hollandais & ensuite des Anglais, le pape aurait donné plus d'évêchés réels dans ces vastes contrées, qu'il n'en confère en Italie, & en aurait retiré plus d'argent qu'il n'en lève sur les peuples devenus ses sujets.

On n'ignore pas que les Hollandais sont ceux qui ont les plus grands établissemens dans cette partie du monde, depuis les îles de la Sonde jusqu'à la côte de Malabar. Les Anglais viennent après eux. Ils sont puissans sur les deux côtes de la presqu'île de l'Inde & jusque dans le Bengale. Les Français arrivés les derniers ont été les plus mal partagés. C'est leur sort dans l'Inde orientale comme dans l'occidentale.

Leur compagnie établie par *Louis XIV*, anéantie en 1712, renaissante en 1720 dans Pondichéri, paraissait, ainsi qu'on l'a déjà dit, très-florissante ; elle avait beaucoup de vaisseaux, de commis, de directeurs, & même des canons & des soldats ; mais elle n'a jamais pu fournir le moindre dividende à ses actionnaires du produit de son commerce. C'est la seule compagnie de l'Europe qui soit dans ce cas ; & au fond, ses actionnaires & ses créanciers n'ont jamais été payés que de la concession faite par le roi d'une partie de la ferme du tabac, absolument étrangère à son négoce. Par cela même elle florissait

à Pondichéri : car l'argent de ses retours était employé à augmenter ses fonds, à fortifier la ville, à l'embellir, à se ménager dans l'Inde des alliés utiles.

Dupleix homme aussi actif qu'intelligent, & aussi méditatif que laborieux, avait dirigé longtemps le comptoir de Chandernagor sur le Gange, dans la fertile & riche province de Bengale, à onze cent milles de Pondichéri, y avait formé un vaste établissement, bâti une ville, équipé quinze vaisseaux. C'était une conquête de génie & d'industrie, bien préférable à toutes les autres. La compagnie trouva bon que chaque particulier fît alors le commerce pour son propre avantage. L'administrateur en la servant acquit une immense fortune. Chacun s'enrichit. Il créa encore un autre établissement à Patna, en remontant le Gange jusqu'à trente lieues de Bénarès, cette antique école des Brachmanes.

Tant de services lui méritèrent le gouvernement général des établissemens français à Pondichéri en 1742. Ce fut alors que la guerre s'alluma entre l'Angleterre & la France. On a déjà remarqué que le contre-coup de ces guerres se fait toujours sentir aux extrémités du monde en Asie & en Amérique.

Les Anglais ont à quatre-vingt-dix milles de Pondichéri la ville de Madrass dans la province d'Arcate. Cet établissement est pour l'Angleterre ce que Pondichéri est pour la France. Ces deux villes sont rivales ; mais le commerce est si vaste de ce monde au nôtre, l'industrie européenne est si active, si supérieure à celle des Indiens, que ces deux colonies pouvaient s'enrichir sans se nuire.

Dupleix

Dupleix gouverneur de Pondichéri, & chef de la nation françaiſe dans les Indes, avait propoſé la neutralité à la compagnie anglaiſe. Rien n'était plus convenable à des commerçans, qui ne doivent point vendre des étoffes & du poivre à main armée. Le commerce eſt fait pour être le lien des nations, pour conſoler la terre, & non pour la dévaſter. L'humanité & la raiſon avaient fait ces offres; la fierté & l'avarice les refuſèrent. Les Anglais ſe flattaient, non ſans vraiſemblance, d'être aiſément vainqueurs ſur les mers de l'Inde comme ailleurs, & d'anéantir la compagnie de France.

Mahé de la Bourdonnais était, comme les du *Queſne*, les *Bart*, les du *Gué-Trouin*, capable de faire beaucoup avec peu, & auſſi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il était gouverneur des îles de Bourbon & de Maurice, nommé à ces emplois par le roi, & gérant au nom de la compagnie. Ces îles étaient devenues floriſſantes ſous ſon adminiſtration: il ſort enfin de l'île de Bourbon avec neuf vaiſſeaux armés par lui en guerre, chargés d'environ deux mille trois cents blancs & de huit cents noirs, qu'il a diſciplinés lui-même, & dont il a fait de bons canonniers. Une eſcadre anglaiſe ſous l'amiral *Barnet* croiſait dans ces mers, défendait Madraſs, inquiétait Pondichéri, & feſait beaucoup de priſes. Il attaque cette eſcadre, il la diſperſe, & ſe hâte d'aller mettre le ſiége devant Madraſs.

Des députés vinrent lui repréſenter qu'il n'était pas permis d'attaquer les terres du grand-mogol. Ils avaient raiſon; c'eſt le comble de la faibleſſe aſiatique de le ſouffrir, & de l'audace européenne de

6 juillet 1746.

le tenter. Les Français débarquent sans résistance; leur canon est amené devant les murailles de la ville mal fortifiée, défendue par une garnison de cinq cents soldats. L'établissement anglais consistait dans le fort St George, où étaient tous les magasins; dans la ville qu'on nomme *blanche*, qui n'est habitée que par des européens; dans celle qu'on nomme *noire*, peuplée de négocians & d'ouvriers de toutes les nations de l'Inde, juifs, banians, arméniens, mahométans, idolâtres, nègres de différentes espèces, indiens rouges, indiens de couleur bronzée : cette multitude allait à cinquante mille ames. Le gouverneur fut bientôt obligé de se rendre. La rançon de la ville fut évaluée à onze cents mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France.

La Bourdonnais avait un ordre exprès du ministère *de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'Inde;* ordre peut-être inconsidéré comme tous ceux qu'on donne de loin sur des objets qu'on n'est pas à portée de connaître. Il exécuta ponctuellement cet ordre, & reçut des otages & des suretés pour le payement de cette conquête qu'il ne gardait pas. Jamais on ne sut ni mieux obéir, ni rendre un plus grand service. Il eut encore le mérite de mettre l'ordre dans la ville, de calmer les frayeurs des femmes, toutes réfugiées dans des temples & dans des pagodes, de les faire reconduire chez elles avec honneur, & de rendre enfin la nation victorieuse respectable & chère aux vaincus.

Le sort de la France a presque toujours été que ses entreprises & même ses succès, hors de ses frontières, lui sont devenus funestes. *Dupleix*, gouverneur de

la compagnie des Indes, eut le malheur d'être jaloux de *la Bourdonnais*. Il caſſa la capitulation, s'empara de ſes vaiſſeaux & voulut même le faire arrêter. Les Anglais & les habitans de Madraſs, qui comptaient ſur le droit des gens, demeurèrent interdits quand on leur annonça la violation du traité & de la parole d'honneur donnée par *la Bourdonnais*. Mais l'indignation fut extrême, quand *Dupleix* s'étant rendu maître de la ville noire la détruiſit de fond en comble. Cette barbarie fit beaucoup de mal aux colons innocens, ſans faire aucun bien aux Français. La rançon qu'on devait recueillir fut perdue, & le nom français fut en horreur dans l'Inde.

Au milieu des aigreurs, des reproches, des voies de fait, qu'une telle conduite produiſait, *Dupleix* fit ſigner par le conſeil de Pondichéri, & par les principaux citoyens qui étaient à ſes ordres, les mémoires les plus outrageans contre ſon rival. On l'accuſait d'avoir exigé de Madraſs une rançon trop faible & d'avoir reçu pour lui des préſens trop conſidérables.

Enfin pour prix du plus ſignalé ſervice le vainqueur de Madraſs en arrivant à Paris fut enfermé à la baſtille. Il y reſta trois ans & demi, pendant qu'on envoyait chercher des témoins contre lui dans l'Inde. La permiſſion de voir ſa femme & ſes enfans lui fut refuſée. Cruellement puni ſur le ſoupçon ſeul, il contracta dans ſa priſon une maladie mortelle: mais avant que cette perſécution terminât ſa vie, il fut déclaré innocent par la commiſſion du conſeil, nommée pour le juger. On douta ſi dans cet état c'était une conſolation ou 3 février 1761.

R 2

une douleur de plus, d'être juſtifié ſi tard & ſi inutilement. Nulle récompenſe pour ſa famille de la part de la cour. Tout le public lui en donnait une flatteuſe en nommant *la Bourdonnais* le vengeur de la France, & la victime de l'envie.

Mais bientôt le public pardonna à ſon ennemi *Dupleix*, quand il défendit Pondichéri contre les Anglais qui l'aſſiégèrent par terre & par mer. L'amiral *Boſcaven* vint l'aſſiéger avec environ quatre mille ſoldats anglais ou hollandais, & autant d'indiens, renforcés encore la plupart des matelots de ſa flotte compoſée de vingt & une voiles. M. *Dupleix* fut à la fois commandant, ingénieur, artilleur, munitionnaire : ſes ſoins infatigables furent ſecondés par M. de *Buſſi*, qui repouſſa ſouvent les aſſiégeans à la tête d'un corps de volontaires. Tous les officiers y ſignalèrent un courage qui méritait la reconnaiſſance de la patrie. Cette capitale des colonies françaiſes, qu'on n'avait pas cru en état de réſiſter, fut ſauvée cette fois. Ce fut une des opérations qui valurent enfin à M. *Dupleix* le grand cordon de St Louis, honneur qu'on n'avait jamais fait à aucun homme hors du ſervice militaire. Nous verrons comme il devint le protecteur & le vainqueur des vice-rois de l'Inde, & quelle cataſtrophe ſuivit trop de gloire.

CHAPITRE XXX.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

DANS ce flux & ce reflux de succès & de pertes, communs à presque toutes les guerres, *Louis XV* ne cessait d'être victorieux dans les Pays-Bas. Déjà Mastricht était prêt de se rendre au maréchal de *Saxe*, qui l'assiégeait après la plus savante marche que jamais général eût faite, & de là on allait droit à Nimègue. Les Hollandais étaient consternés; il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs soldats prisonniers de guerre. Des désastres plus grands que ceux de l'année 1672 semblaient menacer cette république: mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre; ses colonies étaient exposées, son commerce périssait, elle n'avait plus de vaisseaux de guerre. Toutes les nations souffraient, & toutes avaient besoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de sept mille vaisseaux marchands, soit de France, soit d'Espagne, ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dans le cours de ces déprédations réciproques: & de-là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient fait de grandes pertes. Joignez à ces désastres la multitude des morts, la difficulté des recrues: c'est le sort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne & de l'Italie, les Bays-Bas étaient ravagés; & pour

accroître & prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre & de la Hollande fesait venir trente-cinq mille russes qui étaient déjà dans la Franconie. On allait voir vers les frontières de la France les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs & les Suédois.

Ce qui caractérisait plus particulièrement cette guerre, c'est qu'à chaque victoire que *Louis XV* avait remportée, il avait offert la paix, & qu'on ne l'avait jamais acceptée. Mais enfin quand on vit que Mastricht allait tomber après Berg-op-zoom, & que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent aussi cette paix devenue nécessaire à tout le monde.

16 octobre 1748. Le marquis de *St Sévérin*, l'un des plénipotentiaires de France au congrès d'Aix-la-Chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son maître, *qui voulait faire la paix, non en marchand mais en roi.*

Louis XV ne voulut rien pour lui, mais il fit tout pour ses alliés; il assurait par cette paix le royaume des deux Siciles à dom *Carlos*, prince de son sang: il établit dans Parme, Plaisance & Guastalle, dom *Philippe* son gendre; le duc de Modène son allié, & gendre du duc d'Orléans régent, fut remis en possession de son pays, qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. Gènes rentra dans tous ses droits. Il parut plus beau, & même plus utile à la cour de France, de ne penser qu'au bonheur de ses alliés, que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalousie.

L'Angleterre, qui n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre univerſelle que celui d'un vaiſſeau, y perdit beaucoup de tréſors & de ſang; & la querelle de ce vaiſſeau reſta dans le même état où elle était auparavant. Le roi de Pruſſe fut celui qui retira les plus grands avantages; il conſerva la conquête de la Siléſie, dans un temps où toutes les puiſſances avaient pour maxime de ne ſouffrir l'agrandiſſement d'aucun prince. Le duc de Savoie roi de Sardaigne fut après le roi de Pruſſe celui qui gagna le plus, la reine de Hongrie ayant payé ſon alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix, la France ſe rétablit faiblement. Alors l'Europe chrétienne ſe trouva partagée entre deux grands partis, qui ſe ménageaient l'un l'autre, & qui ſoutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait aſſurer une éternelle paix. Les Etats de l'impératrice reine de Hongrie, & une partie de l'Allemagne, la Ruſſie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne compoſaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Eſpagne, les deux Siciles, la Pruſſe, la Suède. Toutes les puiſſances reſtèrent armées; & on eſpéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe ſemblaient inſpirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuſes armées, qui forcèrent les autres princes à faire les mêmes efforts; de ſorte qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, les puiſſances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes ſous les armes, au détriment des arts &

des professions nécessaires, surtout de l'agriculture: on se flatta que de long-temps il n'y aurait aucun agresseur, parce que tous les Etats étaient armés pour se défendre : mais on se flatta en vain.

CHAPITRE XXXI.

Etat de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conspirations & supplices en Suède. Guerres funestes pour quelques territoires vers le Canada. Prise de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.

L'EUROPE entière ne vit guère luire de plus beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 jusque vers l'an 1755. Le commerce florissait de Pétersbourg jusqu'à Cadix; les beaux arts étaient par-tout en honneur; on voyait entre toutes les nations une correspondance mutuelle; l'Europe ressemblait à une grande famille réunie après ses différends. Les malheurs nouveaux de l'Europe semblèrent être annoncés par des tremblemens de terre qui se firent sentir en plusieurs provinces, mais d'une manière plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renversé sur ses habitans; il y périt près de trente mille personnes : ce fléau s'étendit en Espagne; la petite ville de Sétubal fut presque détruite, d'autres endommagées; la mer s'élevant au-dessus de la chaussée de Cadix, engloutit tout ce qui se trouva sur

le chemin ; les fecouffes de la terre qui ébranlaient l'Europe fe firent fentir de même en Afrique ; & le même jour que les habitans de Lisbonne périffaient, la terre s'ouvrit auprès de Maroc ; une peuplade entière d'Arabes fut enfevelie dans des abymes ; les villes de Fez & de Méquinez furent encore plus maltraitées que Lisbonne.

Ce fléau femblait devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes, & leur faire fentir qu'ils ne font en effet que des victimes de la mort qui doivent au moins fe confoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clémence de DIEU en fefant brûler des juifs & d'autres hommes dans ce qu'ils appellent un *auto-da-fé*, acte de foi, que les autres nations regardent comme un acte de barbarie : mais dès ce temps-là même on prenait des mefures dans d'autres parties de l'Europe pour enfanglanter cette terre qui s'écroulait fous nos pieds. 20 juin 1756.

La première cataftrophe funefte fe paffa en Suède. Ce royaume était devenu une république dont le roi n'était que le premier magiftrat. Il était obligé de fe conformer à la pluralité des voix du fénat : les états, compofés de la nobleffe, de la bourgeoifie, du clergé & des payfans, pouvaient réformer les lois du fénat, mais le roi ne le pouvait pas.

Quelques feigneurs, plus attachés au roi qu'aux nouvelles lois de la patrie, confpirèrent contre le fénat en faveur du monarque : tout fut découvert ; les conjurés furent punis de mort ; ce qui dans un Etat purement monarchique aurait paffé pour une action vertueufe, fut regardé comme une trahifon infame dans un pays devenu libre : ainfi les mêmes Juin 1756.

actions ſont crimes ou vertus ſelon les lieux & ſelon les temps.

Cette aventure indiſpoſa la Suède contre ſon roi, & contribua enſuite à faire déclarer la guerre (comme nous le verrons) à *Fréderic* roi de Pruſſe, dont la ſœur avait épouſé le roi de Suède.

Les révolutions que ce même roi de Pruſſe & ſes ennemis préparaient dès-lors étaient un feu qui couvait ſous la cendre; ce feu embraſa bientôt l'Europe, mais les premières étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France & l'Angleterre, pour quelques terrains ſauvages vers l'Acadie, inſpira une nouvelle politique à tous les ſouverains d'Europe. Il eſt utile d'obſerver que cette querelle était le fruit de la négligence de tous les miniſtres qui travaillèrent en 1712 & 1713 au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre par ce traité l'Acadie voiſine du Canada, avec toutes ſes anciennes limites; mais on n'avait pas ſpécifié quelles étaient ces limites; on les ignorait: c'eſt une faute qu'on n'a jamais commiſe dans des contrats entre particuliers. Des démêlés ont réſulté néceſſairement de cette omiſſion. Si la philoſophie & la juſtice ſe mêlaient des querelles des hommes, elles leur feraient voir que les Français & les Anglais ſe diſputaient un pays ſur lequel ils n'avaient aucun droit: mais ces premiers principes n'entrent point dans les affaires du monde. Une pareille diſpute élevée entre de ſimples commerçans aurait été apaiſée en deux heures par des arbitres; mais entre des couronnes il ſuffit de l'ambition ou de

l'humeur d'un ſimple commiſſaire pour bouleverſer vingt Etats. On accuſait les Anglais de ne chercher qu'à détruire entièrement le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très-ſupérieurs, par leurs nombreuſes & riches colonies, dans l'Amérique ſeptentrionale; ils l'étaient encore plus ſur mer par leurs flottes; & ayant détruit la marine de France dans la guerre de 1741, ils ſe flattaient que rien ne leur réſiſterait, ni dans le nouveau monde ni ſur nos mers : leurs eſpérances furent d'abord trompées.

Ils commencèrent en 1755 par attaquer les Français vers le Canada; & ſans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois cents vaiſſeaux marchands, comme on ſaiſirait des barques de contrebande; ils s'emparèrent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandiſes. Le roi de France dans ces conjonctures eut une conduite toute différente de celle de *Louis XIV*. Il ſe contenta d'abord de demander juſtice; il ne permit pas ſeulement alors à ſes ſujets d'armer en courſe. *Louis XIV* avait parlé ſouvent aux autres cours avec ſupériorité; *Louis XV* fit ſentir dans toutes les cours la ſupériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à *Louis XIV* une ambition qui tendait ſur terre à la monarchie univerſelle; *Louis XV* fit connaître la ſupériorité réelle que les Anglais prenaient ſur les mers.

Cependant *Louis XV* s'aſſurait quelque vengeance; ſes troupes battaient les Anglais en 1755 vers le Canada; il préparait dans ſes ports une flotte conſidérable, & il comptait attaquer par terre le roi

d'Angleterre *George II* dans ſon électorat d'Hanover. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe d'un embraſement allumé dans le nouveau monde. Ce fut alors que toute la politique de l'Europe fut changée. Le roi d'Angleterre appela une ſeconde fois du fond du Nord trente mille ruſſes qu'il devait ſoudoyer. L'empire de Ruſſie était l'allié de l'empereur & de l'impératrice reine de Hongrie. Le roi de Pruſſe devait craindre que les Ruſſes, les impériaux & les Hanovriens ne tombaſſent ſur lui. Il avait environ cent quarante mille hommes en armes; il n'héſita pas à ſe liguer avec le roi d'Angleterre, pour empêcher d'une main que les Ruſſes n'entraſſent en Allemagne, & pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Voilà donc encore toute l'Europe en armes, & la France replongée dans de nouvelles calamités qu'on aurait pu éviter, ſi on pouvait ſe dérober à ſa deſtinée.

Le roi de France eut avec facilité & en un moment tout l'argent dont il avait beſoin, par une de ces promptes reſſources qu'on ne peut connaître que dans un royaume auſſi opulent que la France. Vingt places nouvelles de fermiers-généraux, & quelques emprunts, ſuffirent pour ſoutenir les premières années de la guerre; facilité funeſte qui ruina bientôt le royaume.

On feignit de menacer les côtes de l'Angleterre. Ce n'était plus le temps où la reine *Eliſabeth*, avec le ſecours de ſes ſeuls Anglais, ayant l'Ecoſſe à craindre, & pouvant à peine contenir l'Irlande, ſoutint les prodigieux efforts de *Philippe II*. Le roi d'Angleterre *George II* ſe crut obligé de faire venir

des Hanovriens & des Heſſois pour défendre ſes côtes. L'Angleterre, qui n'avait pas prévu cette ſuite de ſon entrepriſe, murmura de ſe voir inondée d'étrangers ; pluſieurs citoyens paſſèrent de la fierté à la crainte, & tremblèrent pour leur liberté.

Le gouvernement anglais avait pris le change ſur les deſſeins de la France : il craignait une invaſion, & il ne ſongeait pas à l'île de Minorque, ce fruit de tant de dépenſes prodiguées dans l'ancienne guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne.

Les Anglais avaient pris, comme on a vu, Minorque ſur l'Eſpagne. La poſſeſſion de cette conquête, aſſurée par tous les traités, leur était plus importante que Gibraltar, qui n'eſt point un port, & leur donnait l'empire de la Méditerranée. Le roi de France envoya dans cette île, ſur la fin d'avril 1756, le maréchal duc de *Richelieu*, avec environ vingt bataillons, eſcortés d'une douzaine de vaiſſeaux du premier rang, & quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être ſi tôt prêtes : tout le fut à point nommé, & rien ne l'était du côté des Anglais. Ils tentèrent au moins, mais trop tard, d'attaquer au mois de juin la flotte françaiſe commandée par le marquis de *la Galiſſonnière*. Cette bataille ne leur eût pas conſervé l'île de Minorque, mais elle pouvait ſauver leur gloire. L'entrepriſe fut infructueuſe ; le marquis de *la Galiſſonnière* mit leur flotte en déſordre & la repouſſa. Le miniſtère anglais vit quelque temps avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable.

Le maréchal de *Richelieu* prend Minorque. 1756.

Il reſtait aux Anglais l'eſpérance de défendre la citadelle de Port-Mahon, qu'on regardait après

Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte, par sa situation, par la nature de son terrain, & par trente ans de soins qu'on avait mis à la fortifier : c'était par-tout un roc uni ; c'étaient des fossés profonds de vingt pieds, & en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc ; c'étaient quatre-vingts mines sous des ouvrages devant lesquels il était impossible d'ouvrir la tranchée : tout était impénétrable au canon, & la citadelle entourée par-tout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le maréchal de *Richelieu* tenta une entreprise plus hardie que n'avait été celle de Berg-op-zoom ; ce fut de donner à la fois un assaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut secondé dans cette entreprise audacieuse par le comte de *Maillebois*, qui dans cette guerre déploya toujours de grands talens, déjà exercés dans l'Italie.

On descendit dans les fossés malgré le feu de l'artillerie anglaise; on planta des échelles hautes de treize pieds: les officiers & les soldats, parvenus au dernier échelon, s'élançaient sur le roc en montant sur les épaules les uns des autres : c'est par cette audace difficile à comprendre qu'ils se rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage qu'elles avaient à faire à près de trois mille anglais, secondés de tout ce que la nature & l'art avaient fait pour les défendre.

20 juin. Le lendemain la place se rendit. Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les soldats français avaient escaladé ces fossés, dans lesquels il n'était

guère possible à un homme de sang-froid de descendre. Cette action donna une grande gloire au général & à la nation, mais ce fut le dernier de ses succès contre l'Angleterre.

On fut si indigné à Londres de n'avoir pu l'emporter sur mer contre des Français, que l'amiral *Bing*, qui avait combattu le marquis de *la Galissonnière*, fut, d'après ses instructions qui lui ordonnaient de tout risquer pour faire entrer dans le port de Mahon un convoi qu'il escortait, condamné par une cour martiale à être arquebusé, en vertu d'une ancienne loi portée du temps de *Charles II*. En vain le maréchal de *Richelieu* envoya à l'auteur de cette histoire une déclaration qui justifiait l'amiral *Bing*, déclaration parvenue bientôt au roi d'Angleterre; en vain les juges mêmes recommandèrent fortement le condamné à la clémence du roi, qui a le droit de faire grâce; cet amiral fut exécuté. Il était fils d'un autre amiral qui avait gagné la bataille de Messine en 1618. Il mourut avec une grande fermeté; & avant d'être frappé, il envoya son mémoire justificatif à l'auteur, & ses remercîmens au maréchal de *Richelieu* (*t*)

(*t*) Le jour qu'on investit le fort St Philippe, le chevalier de *Laurenci*, italien au service de France, trouva dans une maison de campagne, appartenante à un commissaire de la marine anglaise, parmi ses papiers, la table des signaux de l'escadre anglaise. Le maréchal l'envoya à M. de *la Galissonnière*, qui la reconnut pour être très exacte dès que l'amiral *Bing* eut fait des signaux. Ainsi M. de *la Galissonnière* acquit un grand avantage sur son ennemi.

CHAPITRE XXXII.

Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg résiste à la maison d'Autriche, à l'empire allemand, à celui de Russie, à la France. Evénemens mémorables.

ON avait admiré *Louis XIV* d'avoir seul résisté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunies contre lui. Nous avons vu un événement plus extraordinaire : un électeur de Brandebourg tenir seul contre les forces de la maison d'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suède & de la moitié de l'Empire.

C'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline de ses troupes, & à la supériorité du capitaine. Le hasard peut faire gagner une bataille ; mais quand le faible résiste aux forts sept années dans un pays tout ouvert, & répare les plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'est en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais désolé le monde.

On a déjà vu que le second roi de Prusse était le seul prince de l'Europe qui eût un trésor, & le seul qui ayant mis dans ses armées une vraie discipline, avait établi une puissance nouvelle en Allemagne. On a vu combien les préparatifs du père avaient enhardi le fils à braver seul la puissance autrichienne, & à s'emparer de la Silésie.

L'impératrice-reine

L'impératrice-reine attendait que les conjonctures lui fournissent les moyens de rentrer dans cette province. C'eût été autrefois un objet indifferent pour l'Europe, qu'un petit pays annexé à la Bohème appartînt à une maison ou à une autre : mais la politique s'étant raffinée plus que perfectionnée en Europe, ainsi que tous les autres objets de l'esprit humain, cette petite querelle a mis sous les armes plus de cinq cents mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattans effectifs, ni dans les croisades, ni dans les irruptions des conquérans de l'Asie. Voici comment cette nouvelle scène s'ouvrit.

Elisabèth, impératrice de Russie, était liée avec l'impératrice *Marie-Thérèse* par d'anciens traités, par l'intérêt commun qui les unissait contre l'empire ottoman, & par une inclination réciproque. *Auguste III*, roi de Pologne & électeur de Saxe, réconcilié avec l'impératrice-reine & attaché à la Russie, à laquelle il devait le titre de roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux souveraines. Ces trois puissances avaient chacune leurs griefs contre le roi *Fréderic III* de Prusse. *Marie-Thérèse* voyait la Silésie arrachée à sa maison ; *Auguste* & son conseil souhaitaient un dédommagement pour la Saxe ruinée par le roi de Prusse dans la guerre de 1741, & il y avait entre *Elisabeth* & *Fréderic* des sujets de plainte personnels, qui souvent influent plus qu'on ne pense sur la destinée des Etats.

Ces trois puissances, animées contre le roi de Prusse, avaient entr'elles une étroite correspondance, dont ce prince craignait les effets. L'Autriche augmentait ses troupes, celles d'*Elisabeth* étaient prêtes ;

mais le roi de Pologne, électeur de Saxe, était hors d'état de rien entreprendre ; les finances de son électorat étaient épuisées ; nulle place considérable ne pouvait empêcher les Prussiens de marcher à Dresde. Autant l'ordre & l'économie rendaient le Brandebourg formidable, autant la dissipation avait affaibli la Saxe. Le conseil saxon du roi de Pologne hésitait beaucoup d'entrer dans des mesures qui pouvaient lui être funestes.

16 janvier 1756. Le roi de Prusse n'hésita pas, & dès l'année 1755 il prit seul, & sans consulter personne, la résolution de prévenir les puissances dont il avait de si grands ombrages. Il se ligua d'abord avec le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, sur le refus que fit la France de s'unir à lui, s'assura du landgrave de Hesse & de la maison de Brunsvick, & renonça ainsi à l'alliance de la France.

Ce fut alors que l'ancienne inimitié entre les maisons de France & d'Autriche, fomentée depuis *Charles-Quint* & *François I*, fit place à une amitié qui parut sincèrement établie, & qui étonna toutes les nations. Le roi de France, qui avait fait une guerre si cruelle à *Marie-Thérèse*, devint son allié, & le roi de Prusse qui avait été allié de la France devint son ennemi. La France & l'Autriche s'unirent après trois cents ans d'une discorde toujours sanglante. Ce que n'avaient pu tant de traités de paix, tant de mariages, un mécontentement reçu d'un électeur, & l'animosité de quelques personnes alors toutes puissantes que le roi de Prusse avait blessées par des plaisanteries, le fit en un moment. Le parlement d'Angleterre appela cette union *monstrueuse* ;

mais étant néceſſaire, elle était très-naturelle. On pouvait même eſpérer que ces deux maiſons puiſſantes réunies, ſecondées de la Ruſſie, de la Suède & de pluſieurs Etats de l'Empire, pourraient contenir le reſte de l'Europe.

Le traité fut ſigné à Verſailles entre *Louis XV* & *Marie-Thérèſe*. L'abbé de *Bernis*, depuis cardinal, eut ſeul l'honneur de ce fameux traité, qui détruiſait tout l'édifice du cardinal de *Richelieu*, & qui ſemblait en élever un autre plus haut & plus vaſte. Il fut bientôt après miniſtre d'Etat, & preſqu'auſſitôt diſgracié. On ne voit que des révolutions dans les affaires publiques & particulières. Mai 1756.

Le roi de Pruſſe menacé de tous côtés n'en fut que plus prompt à ſe mettre en campagne. Il fait marcher ſes troupes dans la Saxe qui était preſque ſans défenſe, comptant ſe faire de cette province un rempart contre la puiſſance autrichienne, & un chemin pour aller juſqu'à elle. Il s'empare d'abord de Leipſick ; une partie de ſon armée ſe préſente devant Dreſde ; le roi *Auguſte* ſe retire comme ſon père devant *Charles XII ;* il quitte ſa capitale & va occuper le camp de Pirna près de Kœnigſtein, ſur le chemin de la Bohème & ſur la rive de l'Elbe, où il ſe croit en ſureté.

(*) *Fréderic III* entre dans Dreſde en maître, ſous le nom de protecteur. La reine de Pologne fille de l'empereur *Joſeph* n'avait point voulu fuir ; on lui demanda les clefs des archives. Sur le refus

(*) Je l'appelle toujours *Fréderic III*, parce que ſon père était *Fréderic Guillaume*, & ſon aïeul *Fréderic* premier roi.

qu'elle fit de les donner, on ſe mit en devoir d'ouvrir les portes ; la reine ſe plaça au-devant, ſe flattant qu'on reſpecterait ſa perſonne & ſa fermeté ; on ne reſpecta ni l'une ni l'autre ; elle vit ouvrir ce dépôt de l'Etat. Il importait au roi de Pruſſe d'y trouver des preuves des deſſeins de la Saxe contre lui ; il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inſpirait ; mais cette même crainte, qui aurait dû forcer la cour de Dreſde à ſe mettre en défenſe, ne ſervit qu'à la rendre victime d'un voiſin puiſſant. Elle ſentit trop tard qu'il eût fallu, dans la ſituation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre & rien aux plaiſirs. Il eſt des poſitions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de ſe préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

20 ſeptembre 1756. Au bruit de cette invaſion, le conſeil aulique de l'empereur déclara le roi de Pruſſe perturbateur de la paix publique & rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclaration contre un prince qui avait près de cent cinquante mille combattans à ſes ordres, & qui paſſait déjà pour le plus grand général de l'Europe. Il répondit aux lois par une bataille ; elle ſe donna entre lui & l'armée autrichienne, qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohème près d'un bourg nommé Lovoſitz.

11 octobre.

Cette première bataille fut indéciſe par le nombre des morts, mais elle ne le fut point par les ſuites qu'elle eut. On ne put empêcher le roi de bloquer les Saxons dans le camp de Pirna même ; les Autrichiens ne purent jamais leur prêter la main, & cette petite armée du roi de Pologne, compoſée d'environ treize à quatorze mille hommes, ſe rendit priſonnière de guerre ſept jours après la bataille.

Auguste dans cette capitulation singulière, seul événement militaire entre lui & le roi de Prusse, demanda seulement qu'on ne fît point ses gardes prisonniers. *Fréderic* répondit *qu'il ne pouvait écouter cette prière; que ses gardes serviraient infailliblement contre lui, & qu'il ne voulait pas avoir la peine de les prendre une seconde fois.* Cette réponse fut une terrible leçon à tous les princes, qu'il faut se rendre puissant quand on a un voisin puissant.

Le roi de Pologne, ayant perdu ainsi son électorat & son armée, demanda des passe-ports à son ennemi pour aller en Pologne ; ils lui furent aisément accordés ; on eut la politesse insultante de lui fournir des chevaux de poste. Il alla de ses Etats héréditaires dans son royaume électif, où il ne trouva personne qui proposât même de s'armer pour secourir son roi. Tout l'électorat fut mis à contribution, & le roi de Prusse en fesant la guerre trouva dans les pays envahis de quoi la soutenir. La reine de Pologne ne suivit point son mari ; elle resta dans Dresde, le chagrin y termina bientôt sa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée ; mais dans le cours de ces calamités publiques un million de familles essuyaient des malheurs non moins grands quoique plus obscurs. Les magistrats municipaux de Leipsick firent des remontrances sur les contributions que le vainqueur leur imposait ; ils se dirent dans l'impuissance de payer ; on les mit en prison & ils payèrent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Russes entrèrent dans les Etats prussiens par la Pologne. Les Français, devenus

auxiliaires de la reine d'Hongrie, combattirent pour lui faire rendre cette même Siléſie, dont ils avaient contribué à la dépouiller quelques années auparavant, lorſqu'ils étaient les alliés du roi de Pruſſe. Le roi d'Angleterre, qu'on avait vu le partiſan le plus déclaré de la maiſon d'Autriche, devint un de ſes plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de ſi grands coups à cette maiſon impériale d'Autriche, la ſervit alors contre le roi de Pruſſe, moyennant neuf cents mille francs que le miniſtère français lui donnait, & ce fut elle qui cauſa le moins de ravages.

L'Allemagne ſe vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales & étrangères, qu'il n'y en eut dans la fameuſe guerre de trente ans.

Tandis que les Ruſſes venaient au ſecours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le duché de Clèves, & par Veſel, que les Pruſſiens abandonnèrent : ils prirent toute la Heſſe ; ils marchèrent vers le pays de Hanovre, contre une armée d'anglais, d'hanovriens, d'heſſois, conduite par ce même duc de *Cumberland* qui avait attaqué *Louis XV* à Fontenoi.

Le roi de Pruſſe allait chercher l'armée autrichienne en Bohème ; il oppoſait un corps conſidérable aux Ruſſes. Les troupes de l'Empire, qu'on appelait les troupes d'exécution, étaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée toute entière au pouvoir du pruſſien. Ainſi l'Allemagne était en proie à ſix armées formidables qui la dévoraient en même temps.

D'abord le roi de Pruſſe court attaquer le prince

Charles de Lorraine, frère de l'empereur, & le général *Broun* auprès de Prague. La bataille fut ſanglante ; le pruſſien la gagna, & une partie de l'infanterie autrichienne fut obligée de ſe jeter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de princes était dans la ville, les proviſions commençaient à manquer ; on ne doutait pas que Prague ne ſubît bientôt le joug, & que l'Autriche ne fût plus accablée par *Fréderic* que par *Guſtave-Adolphe*. 6 mai 1757.

Le vainqueur perdit tout le fruit de ſa conquête en voulant tout emporter à la fois. Le comte de *Kaunitz* premier miniſtre de *Marie-Thérèſe*, homme auſſi actif dans le cabinet que le roi de Pruſſe l'était en campagne, avait déjà fait raſſembler une armée ſous le commandement du maréchal *Daun*. Le roi de Pruſſe ne balança pas à courir attaquer cette armée que la réputation de ſes victoires devait intimider. Cette armée une fois diſſipée, Prague bombardée depuis quelque temps allait ſe rendre à diſcrétion. Il devenait le maître abſolu de l'Allemagne. Le maréchal *Daun* retrancha ſes troupes ſur la croupe d'une colline. Les Pruſſiens y montèrent juſqu'à ſept fois, comme à un aſſaut général ; ils furent ſept fois repouſſés & renverſés. Le roi perdit environ vingt-cinq mille hommes en morts, en bleſſés, en fuyards, en déſerteurs. Le prince *Charles de Lorraine*, renfermé dans Prague, en ſortit & pourſuivit les Pruſſiens. La révolution fut auſſi grande que l'avaient été auparavant les exploits & les eſpérances du roi de Pruſſe. Bataille de Kolin ou de Chodemitz. 18 juillet 1757.

Les Français de leur côté ſecondaient puiſſamment

Bataille de Haftembeck. 29 juillet 1757.

Marie-Thérèse. Le maréchal d'*Etrées* qui les commandait avait déjà paffé le Vefer : il fuivit pas à pas le duc de *Cumberland* vers Minden ; il l'atteignit vers Haftembeck, lui livra bataille & remporta une victoire complète. Les princes de *Condé* & de *la Marche-Conti* fignalèrent dans cette journée leurs premières armes, & le fang de France foutenait la gloire de la patrie contre le fang d'Angleterre. On y perdit un comte de *Laval-Montmorenci*, & un brave officier traducteur de la tactique d'*Elien*, frère du même *Buffi* qui s'eft rendu fi fameux dans l'Inde. Un coup de fufil, qu'on crut long-temps mortel, perça le comte du *Châtelet* de la maifon de *Lorraine*, fils de cette célèbre marquife du *Châtelet*, dont le nom ne périra jamais parmi ceux qui favent qu'une dame françaife a commenté le grand *Newton*.

Remarquons ici que des intrigues de cour avaient déjà ôté le commandement au maréchal d'*Etrées*. Les ordres étaient partis pour lui faire cet affront, tandis qu'il gagnait une bataille. On affectait à la cour de fe plaindre qu'il n'eût pas encore pris tout l'électorat d'Hanovre, & qu'il n'eût pas marché jufqu'à Magdebourg. On penfait que tout devait fe terminer en une campagne. Telle avait été la confiance des Français quand ils firent un empereur, & qu'ils crurent difpofer des Etats de la maifon d'Autriche en 1741. Telle elle avait été, quand au commencement du fiècle, *Louis XIV* & *Philippe V*, maîtres de l'Italie & de la Flandre, & fecondés de deux électeurs, penfaient donner des lois à l'Europe, & l'on fut toujours trompé. Le maréchal d'*Etrées* difait que ce n'était pas affez de s'avancer en

Allemagne, qu'il fallait se préparer les moyens d'en sortir. Sa conduite & sa valeur prouvèrent que lorsqu'on envoie une armée, on doit laisser faire le général : car si on l'a choisi, on a eu en lui de la confiance.

CHAPITRE XXXIII.

Suite des événemens mémorables. L'armée anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbach. Révolutions.

LE ministère de France avait déjà fait partir le maréchal de *Richelieu* pour commander l'armée du maréchal d'*Etrées*, avant qu'on eût su la victoire importante de ce général. Le maréchal de *Richelieu*, long-temps célèbre par les agrémens de sa figure & de son esprit, & devenu plus célèbre par la défense de Gènes & par la prise de Minorque, alla combattre le duc de *Cumberland* ; il le poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, & là il le força à capituler avec toute son armée. 8 septembre 1757. Cette capitulation, plus singulière qu'une bataille gagnée, était non moins glorieuse. L'armée du duc de *Cumberland* fut obligée par écrit de se retirer au-delà de l'Elbe, & de laisser le champ libre aux Français contre le roi de Prusse. Il ravageait la Saxe, mais on ruinait aussi son pays. Le général autrichien *Haddik* avait surpris la ville de Berlin, & lui avait épargné le pillage, moyennant huit cents mille de nos livres.

Alors la perte de ce monarque paraissait inévitable.

Sa grande déroute auprès de Prague, ses troupes battues près de Landshut à l'entrée de la Silésie, une bataille contre les Russes, indécise mais sanglante, tout l'affaiblissait.

Il pouvait être enveloppé d'un côté par l'armée du maréchal de *Richelieu*, & de l'autre par celle de l'Empire, tandis que les Autrichiens & les Russes entraient en Silésie. Sa perte paraissait si certaine que le conseil aulique n'hésita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'Empire, & qu'il était privé de tous ses fiefs, droits, grâces, priviléges &c. Il sembla lui-même désespérer pour lors de sa fortune, & n'envisagea plus qu'une mort glorieuse. Il fit une espèce de testament philosophique ; & telle était la liberté de son esprit au milieu de ses malheurs, qu'il l'écrivit en vers français. Cette anecdote est unique.

22 août 1757.

Le prince de *Soubise*, général d'un courage tranquille & ferme, d'un esprit sage, d'une conduite mesurée, marchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte armée, que le ministère avait encore renforcée d'une partie de celle du maréchal de *Richelieu*. Cette armée était jointe à celle des Cercles, commandée par le prince d'*Hildbourghausen*.

Bataille de Rosbach. Novembre 1757.

Fréderic entouré de tant d'ennemis prit le parti d'aller mourir les armes à la main dans les rangs de l'armée du prince de *Soubise*, & cependant il prit toutes les mesures pour vaincre. Il alla reconnaître l'armée de France & des Cercles, & se retira d'abord devant elle pour prendre une position avantageuse. Le prince d'*Hildbourghausen* voulut absolument attaquer. Son sentiment devait prévaloir, parce que

les Français n'étaient qu'auxiliaires. On marcha près de Rosbach & de Mersbourg à l'armée prussienne qui semblait être sous ses tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaissent ; l'armée prussienne paraît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

Ce spectacle frappa les yeux des troupes françaises & impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les soldats français à la prussienne ; ensuite on avait changé plusieurs évolutions dans cet exercice : le soldat ne savait plus où il en était ; son ancienne manière de combattre était changée, il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Prussiens avancer dans cet ordre singulier, inconnu presque par-tout ailleurs, il crut voir ses maîtres. L'artillerie du roi de Prusse était aussi mieux servie, & bien mieux postée que celle de ses ennemis. Les troupes des Cercles s'enfuirent sans presque rendre de combat. La cavalerie française, commandée par le marquis de *Castries*, chargea la cavalerie prussienne & en perça quelques escadrons ; mais cette valeur fut inutile.

Bientôt une terreur panique se répandit par-tout; l'infanterie française se retira en désordre devant six bataillons prussiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entière qui se présenta au combat, & qui s'en alla. L'histoire n'a guère d'exemples d'une pareille journée ; il ne resta que deux régimens suisses sur le champ de bataille ; le prince de *Soubise* alla à eux au milieu du feu, & les fit retirer au petit pas.

Le régiment de *Diesbach* essuya surtout très-

long-temps le feu du canon & de la mousqueterie, & les approches de la cavalerie. Le prince de *Soubise* empêcha qu'il ne fût entamé en partageant toujours ses dangers. (*u*) Cette étrange journée changeait entièrement la face des affaires. Le murmure fut universel dans Paris. Le même général remporta une victoire sur les Hanovriens & les Hessois l'année suivante, & on en a parlé à peine. On a déjà observé que tel est l'esprit d'une grande ville heureuse & oisive dont on ambitionne le suffrage.

Le ministère de France n'avait point voulu ratifier la convention & les lois que le maréchal de *Richelieu* avait imposées au duc de *Cumberland*. Les Anglais se crurent, non sans raison, dégagés de leur parole. La ratification de Versailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbach. Il n'était plus temps; même avant la bataille de Rosbach la cour de Londres avait pris la résolution de rompre la convention ; le prince *Ferdinand de Brunswick* était déjà choisi pour commander l'armée réfugiée sous Stade, & se proposait d'attaquer l'armée française affaiblie & dispersée dans l'électorat d'Hanovre. La fermeté du maréchal de *Richelieu* & l'habileté du comte de *Maillebois* firent échouer ce projet. L'armée se rassembla sans perte, & de savantes manœuvres forcèrent l'armée du prince *Ferdinand* à se retirer & à prendre ses quartiers. Mais le maréchal de *Richelieu* & le comte

(*u*) C'est contre le colonel *Diesbach* qu'il a plu au nommé *la Beaumelle* de se déchaîner dans un libelle intitulé *Mes Pensées*, ainsi que contre les d'*Erlach*, les *Sinner* & toutes les illustres familles de la Suisse, qui prodiguent leur sang depuis deux siècles pour les rois de France. La grossièreté impudente de cet homme doit être réprimée dans toutes les occasions.

de *Maillebois* ayant été rappelés, les Anglais reprirent bientôt l'électorat d'Hanovre, & repoussèrent les Français jusque sur le Rhin.

Si la journée de Rosbach était inouïe, ce que fit le roi de Prusse après cette victoire inespérée fut encore plus extraordinaire. Il vole en Silésie, où les Autrichiens vainqueurs avaient défait ses troupes & s'étaient emparés de Schveidnitz & de Breslau. Sans son extrême diligence, la Silésie était perdue pour lui ; & la bataille de Rosbach lui devenait inutile.

Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis des Autrichiens. A peine arrivé il les attaque avec furie. On combattit pendant cinq heures. *Fréderic* fut pleinement victorieux ; il rentra dans Schveidnitz & dans Breslau. Ce ne fut depuis qu'une vicissitude continuelle de combats fréquens gagnés ou perdus. Les Français seuls furent presque toujours malheureux ; mais le gouvernement ne fut jamais découragé, & la France s'épuisa à faire marcher continuellement des armées en Allemagne. Bataille de Lissa. 5 décembre 1757.

Le roi de Prusse s'affaiblissait en combattant : les Russes lui prirent tout le royaume de Prusse, & dévastèrent sa Poméranie, tandis qu'il dévastait la Saxe. Les Autrichiens & ensuite les Russes entrèrent dans Berlin. Presque tous les trésors de son père, & ceux qu'il avait lui-même amassés, étaient nécessairement dissipés dans cette guerre ruineuse pour tous les partis ; il fut obligé de recourir aux subsides de l'Angleterre. Les Autrichiens, les Français & les Russes ne se découragèrent jamais, & le poursuivirent toujours. Sa famille n'osait plus rester à Berlin

continuellement exposée ; elle était réfugiée à Magdebourg ; pour lui, après tant de succès divers, il était en 1762 retranché sous Breslau. *Marie-Thérèse* semblait toucher au moment de recouvrer sa Silésie. Il n'avait plus Dresde, ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohème. Le roi de Pologne espérait de rentrer dans ses Etats héréditaires, lorsque la mort d'*Elisabeth* impératrice de Russie donna encore une nouvelle face aux affaires qui changèrent si souvent.

6 janvier 1762.

Le nouvel empereur *Pierre III* était l'ami secret du roi de Prusse depuis long-temps. Non-seulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut sur le trône, mais il devint son allié contre cette même impératrice-reine, dont *Elisabeth* avait été l'amie la plus constante. Ainsi on vit tout d'un coup le roi de Prusse, qui était auparavant si pressé par les Russes & les Autrichiens, se préparer à entrer en Bohème à l'aide d'une armée de ces mêmes Russes qui combattaient contre lui quelques semaines auparavant.

Cette nouvelle situation fut aussi promptement dérangée qu'elle avait été formée ; une révolution subite changea les affaires de la Russie.

Pierre III voulait répudier sa femme, & indisposait contre lui la nation. Il avait dit un jour, étant ivre, au régiment *Préobasinski* à la parade, qu'il le battrait avec cinquante prussiens. Ce fut ce régiment qui prévint tous ses desseins & qui le détrôna. Les soldats & le peuple se déclarèrent contre lui. Il fut poursuivi, pris & mis dans une prison où il ne se consola qu'en buvant du punch pendant huit jours de suite, au bout desquels il mourut. L'armée &

Mort de *Pierre III*, empereur de Russie. 28 juillet.

les citoyens proclamèrent d'une commune voix sa femme *Catherine Anhalt* impératrice, quoiqu'elle fût étrangère, étant de cette maison d'*Ascanie*, l'une des plus anciennes de l'Europe. C'est elle qui depuis est devenue la véritable législatrice de ce vaste empire. Ainsi la Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite, *Catherine* veuve de *Pierre le grand*, *Anne* nièce de ce monarque, la duchesse de *Brunswick* régente sous le court empire de son malheureux fils le prince *Ivan; Elisabeth* fille du czar *Pierre le grand* & de *Catherine I*, & enfin cette *Catherine II* qui s'est fait en si peu de temps un si grand nom. Cette succession de cinq femmes sans interruption est une chose unique dans l'histoire du monde.

Le roi de Prusse privé du secours de l'empereur russe, qui voulait combattre sous lui, n'en continua pas moins la guerre contre la maison d'Autriche, la moitié de l'Empire, la France & la Suède.

Il est vrai que les exploits des Suédois n'étaient pas ceux de *Gustave-Adolphe.* Sa sœur femme du roi de Suède n'avait nulle envie de lui faire du mal. Ce n'était pas la cour de Stockholm qui armait contre lui, c'était le sénat; & le sénat n'armait que parce que la France lui donnait de l'argent. La cour, qui n'était pas assez puissante pour empêcher ce sénat d'envoyer des troupes en Poméranie, l'était assez pour les rendre inutiles; & dans le fond, les Suédois fesaient semblant de faire la guerre pour le peu d'argent qu'on leur donnait.

Ce fut en Allemagne principalement que le sang fut toujours répandu. Les frontières de France ne furent jamais entamées. L'Allemagne devint un

gouffre qui engloutissait le sang & l'argent de la France. Les bornes de cette histoire, qui n'est qu'un précis, ne permettent pas de raconter ce nombre prodigieux de combats, livrés depuis les bords de la mer Baltique jusqu'au Rhin ; presqu'aucune bataille n'eut de grandes suites, parce que chaque puissance avait toujours des ressources. Il n'en était pas de même en Amérique & dans l'Inde, où la perte de douze cents hommes est irréparable. La journée même de Rosbach ne fut suivie d'aucune révolution. La bataille que les Français perdirent
1 août. auprès de Minden, en 1759, & les autres échecs qu'ils essuyèrent les firent rétrograder ; mais ils restèrent toujours en Allemagne. Lorsqu'ils furent
23 juin 1758. battus à Crevelt, entre Clèves & Cologne, ils restèrent pourtant encore les maîtres du duché de Clèves & de la ville de Gueldres. Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée de Crevelt, ce fut la perte du comte de *Gisors*, fils unique du maréchal de *Belle-Isle*, blessé en combattant à la tête des carabiniers. C'était le jeune homme de la plus grande espérance, également instruit dans les affaires & dans l'art militaire, capable des grandes vues & des détails, d'une politesse égale à sa valeur, chéri à la cour & à l'armée. Le prince héréditaire de *Brunswick* qui le prit prisonnier, en eut soin comme de son frère, ne le quitta point jusqu'à sa mort, qu'il honora de ses larmes. Il l'aima d'autant plus qu'il retrouvait en lui son caractère. C'est ce même prince de *Brunswick* qui voyagea depuis en France & dans une grande partie de l'Europe; que j'ai vu jouir si modestement de sa renommée & des sentimens qu'on

lui

lui devait. Il combattait alors tantôt en chef, tantôt ſous le prince de *Brunſwick* ſon oncle, beau-frère du roi de Pruſſe, qui acquit une grande réputation & qui avait la même modeſtie, compagne de la véritable gloire & apanage de ſa famille. Le prince héréditaire commandait dans pluſieurs occaſions des corps ſéparés, & il fut ſouvent auſſi heureux qu'audacieux.

La bataille de Crevelt, dont on ne parlait à Paris qu'avec le plus grand découragement, n'empêcha pas le duc de *Broglie* de remporter une victoire complète à Bergen vers Francfort, contre ces mêmes princes de *Brunſwick*, victorieux ailleurs, & de mériter la dignité de maréchal de France, à l'exemple de ſon père & de ſon grand-père. Mais ce même prince gagna encore en 1760 la bataille de Varbourg où furent bleſſés le marquis de *Caſtries*, le prince de *Rohan-Rochefort*, ſon couſin le marquis de *Bétiſi*, le comte de *la Tour-du-Pin*, le marquis de *Valence* & une quantité prodigieuſe d'officiers français. Leur malheur était une preuve de leur courage. 13 avril 1759.

Le comte de *Montbarey*, à la tête du régiment de la couronne, ſoutint long-temps l'effort des ennemis ; il y fut bleſſé d'un coup de canon & de deux coups de fuſil.

Les braves actions de tant d'officiers & de ſoldats ſont innombrables dans toutes les guerres ; mais il y en a eu de ſi ſingulières, de ſi uniques dans leur eſpèce, que ce ſerait manquer à la patrie que de les laiſſer dans l'oubli. En voici une, par exemple, qui mérite d'être à jamais conſervée dans la mémoire des Français.

Le prince héréditaire de *Brunſwick* aſſiégeait Veſel, dont la priſe eût porté la guerre ſur le bas Rhin & dans le Brabant; cet événement eût pu engager les Hollandais à ſe déclarer contre nous. Le marquis de *Caſtries* commandait l'armée françaiſe formée à la hâte. Veſel allait ſuccomber aux attaques du prince héréditaire. Le marquis de *Caſtries* s'avança avec rapidité, emporta Rhinsberg l'épée à la main, & jeta des ſecours dans Veſel. Méditant une action plus déciſive encore, il vint camper le 15 octobre à un quart de lieue de l'abbaye appelée Cloſter-camp. Le prince ne crut pas devoir l'attendre devant Veſel; il ſe décida à l'attaquer, & ſe porta au-devant de lui par une marche forcée la nuit du 15 au 16.

15 octobre 1758.

Le général français, qui ſe doute du deſſein du prince, fait coucher ſon armée ſous les armes; il envoie à la découverte pendant la nuit M. d'*Aſſas*, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis en embuſcade l'environnent & le ſaiſiſſent à peu de diſtance de ſon régiment. Ils lui préſentent la baïonnette, & lui diſent que s'il fait du bruit il eſt mort. M. d'*Aſſas* ſe recueille un moment pour mieux renforcer ſa voix, il crie *à moi*, *Auvergne*, *voilà les ennemis;* il tombe auſſitôt percé de coups. Ce dévouement digne des anciens Romains aurait été immortaliſé par eux. On dreſſait alors des ſtatues à de pareils hommes; dans nos jours ils ſont oubliés, & ce n'eſt que long-temps après avoir écrit cette hiſtoire, que j'ai appris cette action ſi mémorable. J'apprends qu'elle vient enfin d'être

récompensée par une pension de mille livres accordée à perpétuité aux aînés de ce nom.

Ces succès divers du jeune prince héréditaire n'empêchèrent pas non plus que le prince de *Condé*, à peu près de son âge & rival de sa gloire, n'eût sur lui un avantage à six lieues de Francfort vers la Vétéravie; c'est là que le prince de *Brunswick* fut blessé, & qu'on vit tous les officiers français s'intéresser à sa guérison comme les siens propres. 30 août 1762.

Quel fut le résultat de cette multitude innombrable de combats, dont le récit même ennuie aujourd'hui ceux qui s'y sont signalés? que reste-t-il de tant d'efforts? Rien que du sang inutilement versé dans des pays incultes & désolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité, & rarement même un bruit sourd de ces calamités perçait-il jusque dans Paris, toujours profondément occupé de plaisirs ou de disputes également frivoles.

CHAPITRE XXXIV.

Les Français malheureux dans les quatre parties du monde. Déſaſtres du gouverneur Dupleix. Supplice du général Lalli.

LA France alors ſemblait plus épuiſée d'hommes & d'argent dans ſon union avec l'Autriche, qu'elle n'avait paru l'être dans deux cents ans de guerre contr'elle. C'eſt ainſi que ſous *Louis XIV* il en avait coûté pour ſecourir l'Eſpagne, plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis *Louis XII.* Les reſſources de la France ont fermé ces plaies; mais elles n'ont pu réparer encore celles qu'elle a reçues en Aſie, en Afrique & en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Aſie. La compagnie des Indes était devenue conquérante pour ſon malheur. L'empire de l'Inde, depuis l'irruption de *Sha-Nadir*, n'était plus qu'une anarchie. Les ſoubab, qui ſont des vice-rois ou plutôt des rois tributaires, achetaient leurs royaumes à la Porte du grand padisha-mogol, & revendaient leurs provinces à des nabab, qui cédaient à prix d'argent des diſtricts à des raïas. Souvent les miniſtres du mogol, ayant donné une patente de roi, donnaient la même patente à qui en payait davantage; ſoubab, nabab, raïa en uſaient de même. Chacun ſoutenait par les armes un droit chèrement acheté. Les Marattes ſe déclaraient pour celui qui les

payait le mieux, & pillaient amis & ennemis. Deux bataillons français ou anglais pouvaient battre ces multitudes indiſciplinées, qui n'avaient nul art, & qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles imploraient donc, pour être ſouverains dans l'Inde, la protection des marchands venus de France & d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques ſoldats & quelques officiers d'Europe. C'eſt dans ces occaſions qu'un ſimple capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ces pays qu'aucun général parmi nous.

Pendant que les princes de la preſqu'île ſe battaient entr'eux, on a vu que ces marchands anglais & français ſe battaient auſſi parce que leurs rois étaient ennemis en Europe.

Après la paix de 1748, le gouverneur *Dupleix* conſerva le peu de troupes qu'il avait, tant les ſoldats d'Europe, qu'on appelle blancs, que les noirs des îles tranſplantés dans l'Inde, & les cipayes & pions indiens.

Un des ſous-tyrans de ces contrées, nommé *Chandaſaeb*, aventurier arabe, né dans le déſert qui eſt au ſud-eſt de Jéruſalem, tranſplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre d'un nabab d'Arcate. Cet arabe aſſaſſina ſon beau-père, ſon frère & ſon neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à ſes crimes, il eut recours au gouverneur *Dupleix* pour obtenir la nababie d'Arcate, dont dépend Pondichéri. *Dupleix* lui prêta d'abord ſecrétement dix mille louis d'or, qui, joints aux débris de la fortune de ce ſcélérat, lui valurent cette vice-royauté d'Arcate. Son argent & ſes intrigues

lui obtinrent le diplome de vice-roi d'Arcate. Dès qu'il en eſt en poſſeſſion, *Dupleix* lui prête des troupes. Il combat avec ces troupes réunies aux ſiennes le véritable vice-roi d'Arcate. C'était ce même *Anaverdikan*, âgé de cent ſept ans, dont nous avons déjà parlé, qui fut aſſaſſiné à la tête de ſon armée.

Le vainqueur *Chandaſaeb*, devenu poſſeſſeur des tréſors du mort, diſtribua la valeur de deux cents mille francs aux ſoldats de Pondichéri, combla les officiers de préſens, & fit enſuite une donation de trente-cinq aldées à la compagnie des Indes. *Aldée* ſignifie *village*; c'eſt encore le terme dont on ſe ſert en Eſpagne depuis l'invaſion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Eſpagne & dans l'Inde, & dont la langue a laiſſé des traces dans plus de cent provinces.

Ce ſuccès éveilla les Anglais. Ils prirent auſſitôt le parti de la famille vaincue. Il y eut deux nabab; & comme le ſoubab ou roi de Décan était lié avec le gouverneur de Pondichéri, un autre roi ſon compétiteur s'unit avec les Anglais. Voilà donc encore une guerre ſanglante allumée entre les comptoirs de France & d'Angleterre ſur les côtes de Coromandel, pendant que l'Europe jouiſſait de la paix. On conſumait de part & d'autre dans cette guerre tous les fonds deſtinés au commerce, & chacun eſpérait ſe dédommager ſur les tréſors des princes indiens.

On montra des deux côtés un grand courage. MM. d'*Auteuil*, de *Buſſi*, *Laſs* & beaucoup d'autres ſe ſignalèrent par des actions qui auraient eu de

l'éclat dans les armées du maréchal de *Saxe*. Il y eut surtout un exploit aussi surprenant qu'il est indubitable; c'est qu'un officier nommé M. de *la Touche*, suivi de trois cents français, entouré d'une armée de quatre-vingts mille hommes qui menaçait Pondichéri, pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cents ennemis sans perdre plus de deux soldats, jeta l'épouvante dans cette grande armée & la dispersa toute entière. C'était une journée supérieure à celle des trois cents Spartiates au pas des Thermopyles, puisque ces Spartiates y périrent & que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne savons peut-être pas célébrer assez ce qui mérite de l'être, & la multitude innombrable de nos combats en étouffe la gloire.

Le roi protégé par les Français s'appelait *Mouza-Fersingue*. Il était neveu du roi favorisé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu prisonnier, & cependant il ne l'avait point encore mis à mort, malgré les usages de la famille. Il le traînait chargé de fers à la suite de ses armées avec une partie de ses trésors. Le gouverneur *Dupleix* négocia si bien avec les officiers de l'armée ennemie que dans un second combat le vainqueur de *Mouza-Fersingue* fut assassiné. Le captif fut roi & les trésors de son ennemi furent sa conquête. Il y avait dans le camp dix-sept millions d'argent comptant. *Mouza-Fersingue* en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes; la petite armée française partagea douze cents mille francs. Tous les officiers furent mieux récompensés qu'ils ne l'auraient été d'aucune puissance de l'Europe.

Dupleix reçut *Mouza-Fersingue* dans Pondichéri,

comme un grand roi fait les honneurs de sa cour à un monarque voisin. Le nouveau soubab, qui lui devait sa couronne, donna à son protecteur quatre-vingts aldées, une pension de deux cents quarante mille livres pour lui, autant pour madame *Dupleix*, une de quarante mille écus pour une fille de madame *Dupleix*, du premier lit. *Chandasaeb*, bienfaiteur & protégé, fut nommé vice-roi d'Arcate. La pompe de *Dupleix* égalait au moins celle des deux princes. Il alla au-devant d'eux, porté dans un palanquin, escorté de cinq cents gardes, précédés d'une musique guerrière, & suivi d'éléphans armés.

Après la mort de son protégé *Mouza-Fersingue*, tué dans une sédition de ses troupes, il nomma encore un autre roi, & il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui disait de toutes parts qu'il ferait trembler le grand-mogol avant un an. Il était souverain en effet; car ayant acheté une patente de vice-roi de Carnate à la chancellerie du grand-mogol même, pour la somme modique de deux cents quarante mille livres, il se trouvait égal à sa créature *Chandasaeb*, & très-supérieur par son crédit. Marquis en France & décoré du grand ordre de St Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de chose, en comparaison de ses dignités & de son pouvoir dans l'Inde. J'ai vu des lettres où sa femme était traitée de reine. Tant de succès & de gloire éblouirent alors les yeux de la compagnie, des actionnaires & même du ministère; la chaleur de l'enthousiasme fut presque aussi grande que dans les commencemens du système; & les espérances étaient bien autrement fondées, car il paraissait que les

feules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente-neuf millions annuels. On vendait, année commune, pour vingt millions d'effets en France au port de l'Orient; il femblait que la compagnie dût compter fur cinquante millions par année, tous frais faits. Il n'y a point de fouverain en Europe, ni peut-être fur la terre, qui ait un tel revenu quand toutes les charges font acquittées.

L'excès même de cette richeffe devait la rendre fufpecte. Auffi toutes ces grandeurs & toutes ces profpérités s'évanouirent comme un fonge; & la France pour la feconde fois s'aperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le marquis *Dupleix* voulut faire affiéger la capitale du Maduré dans le voifinage d'Arcate. Les Anglais y envoyèrent du fecours. Les officiers lui repréfentèrent l'impoffibilité de l'entreprife; il s'y obftina, & ayant donné des ordres plutôt en roi qui veut être obéi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie, il arriva que les affiégeans furent vaincus par les affiégés. La moitié de fon armée fut tuée, l'autre captive. Les dépenfes immenfes prodiguées pour ces conquêtes furent perdues, & fon protégé *Chandafaeb*, ayant été pris dans cette déroute, eut la tête tranchée. Ce fut le fameux Mars 1752. lord *Clive* qui eut la part principale à la victoire. C'eft par-là qu'il commença fa glorieufe carrière, qui a valu depuis à la compagnie anglaife prefque tout le Bengale. Il acquit & conferva la grandeur & les richeffes que *Dupleix* avait entrevues. Enfin depuis ce jour la compagnie françaife tomba dans la plus trifte décadence.

Dupleix fut rappelé en 1753. A celui qui avait joué le rôle d'un grand roi, on donna un succeſſeur qui n'agit qu'en bon marchand. *Dupleix* fut réduit à diſputer à Paris les triſtes reſtes de ſa fortune contre la compagnie des Indes, & à ſolliciter des audiences dans l'antichambre de ſes juges. Il en mourut bientôt de chagrin, mais Pondichéri était réſervé à de plus grands malheurs.

La guerre funeſte de 1756 ayant éclaté en Europe, le miniſtère français craignant avec trop juſte raiſon pour Pondichéri & pour tous les établiſſemens de l'Inde, y envoya le lieutenant-général comte de *Lalli*. C'était un irlandais de ces familles qui ſe tranſplantèrent en France avec celle de l'infortuné *Jacques II*. Il s'était ſi diſtingué à la bataille de Fontenoi, où il avait pris de ſa main pluſieurs officiers anglais, que le roi le fit colonel ſur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan plus audacieux que praticable de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorſque le prince *Charles-Edouard* y diſputait la couronne. Sa haine contre les Anglais & ſon courage le firent choiſir de préférence pour aller les combattre ſur les côtes de Coromandel. Mais malheureuſement il ne joignait pas à ſa valeur la prudence, la modération, la patience néceſſaire dans une commiſſion ſi épineuſe. Il s'était figuré qu'Arcate était encore le pays de la richeſſe, que Pondichéri était bien pourvu de tout, qu'il ſerait parfaitement ſecondé de la compagnie & des troupes, & ſurtout de ſon ancien régiment irlandais qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ſes eſpérances. Point d'argent

dans les caisses, peu de munition de toute espèce, des noirs & des cipayes pour armée, des particuliers riches & la colonie pauvre ; nulle subordination. Ces objets l'irritèrent & allumèrent en lui cette mauvaise humeur qui sied si mal à un chef, & qui nuit toujours aux affaires. S'il avait ménagé le conseil, s'il avait caressé les principaux officiers, il aurait pu se procurer des secours d'argent, établir l'union & mettre en sureté Pondichéri.

La direction de la compagnie des Indes l'avait conjuré à son départ de *réformer les abus sans nombre, la prodigalité outrée, & le grand désordre qui absorbait tous les revenus*. Il se prévalut trop de cette prière & se fit des ennemis de tous ceux qui lui devaient obéir.

Malgré le triste aspect sous lequel il envisageait tous les objets, il eut d'abord des succès heureux. Il prit aux Anglais le fort St David à quelques lieues de Pondichéri, & en rasa les murs. Si l'on veut bien connaître la source de sa catastrophe si intéressante pour tout le militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant St David à *Duval Leyrit* qui était gouverneur de la ville de Pondichéri pour la compagnie.

Lalli arrive à Pondichéri le 28 avril 1758.

„ Cette lettre, Monsieur, fera un secret éternel „ entre vous & moi, si vous me fournissez les moyens „ de terminer mon entreprise. Je vous ai laissé cent „ mille livres de mon argent pour vous aider à „ subvenir aux frais qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé „ en arrivant la ressource de cent sous dans votre „ bourse ni dans celle de tout votre conseil. Vous „ m'avez refusé les uns & les autres d'y employer

18 mai 1758.

„ votre crédit. Je vous crois cependant tous plus
„ redevables à la compagnie que moi, qui n'ai
„ malheureufement l'honneur de la connaître que
„ pour y avoir perdu la moitié de mon bien en
„ 1720. Si vous continuez à me laiffer manquer
„ de tout, & expofé à faire face à un méconten-
„ tement général, non-feulement j'inftruirai le roi
„ & la compagnie du beau zèle que fes employés
„ témoignent ici pour leur fervice, mais je prendrai
„ des mefures efficaces pour ne pas dépendre, dans
„ le court féjour que je défire faire dans ce pays,
„ de l'efprit de parti & des motifs perfonnels dont
„ je vois que chaque membre paraît occupé, au
„ rifque total de la compagnie. „

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concuffionnaire, mais il montra indifcrètement une telle envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en fouffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde, fait par un officier principal, ces propres paroles: „ Il ne parle que de chaînes & de cachots,
„ fans avoir égard à la diftinction & à l'âge des
„ perfonnes. Il vient de traiter ainfi M. de *Moracin*
„ lui-même. M. de *Lalli* fe plaint de tout le monde
„ & tout le monde fe plaint de lui. Il a dit à
„ M. le comte de..... Je fens qu'on me détefte,
„ & qu'on voudrait me voir bien loin. Je vous
„ engage ma parole d'honneur & je vous la donnerai
„ par écrit, que fi M. de *Leyrit* veut me donner
„ cinq cents mille francs, je me démets de ma
„ charge, & je paffe en France fur la frégate. „

Le journal dit ensuite : ,, On est aujourd'hui à ,, Pondichéri dans le plus grand embarras. On n'y ,, a pas pu ramasser cent mille roupies ; les soldats ,, menacent hautement de passer en corps chez ,, l'ennemi. ,,

Malgré cette horrible confusion, il eut le courage d'aller assiéger Madrass, & s'empara d'abord de toute la ville noire ; mais ce fut précisément ce qui l'empêcha de réussir devant la ville haute, qui est le fort St George. Il écrivait de son camp devant ce fort le 11 février 1759 : ,, Si nous manquons ,, Madrass, comme je le crois, la principale raison ,, à laquelle il faudra l'attribuer, est le pillage de ,, quinze millions au moins, tant de dévasté que de ,, répandu dans le soldat, & j'ai honte de le dire, ,, dans l'officier qui n'a pas craint de se servir de ,, mon nom en s'emparant des cipayes chelingues ,, & autres, pour faire passer à Pondichéri un butin ,, que vous auriez dû faire arrêter, vu son énorme ,, quantité. ,, Décembre 1758.

J'ai le journal d'un officier-général que j'ai déjà cité. L'auteur n'est pas l'ami du comte de *Lalli*, il s'en faut beaucoup ; son témoignage n'en est que plus recevable, quand il atteste les mêmes griefs qui fesaient le désespoir de *Lalli*. Voici notamment comme il s'exprime.

,, Le pillage immense que les troupes avaient fait ,, dans la ville noire avait mis parmi elles l'abon- ,, dance. De grands magasins de liqueurs fortes y ,, entretenaient l'ivrognerie & tous les maux dont ,, elle est le germe. C'est une situation qu'il faut ,, avoir vue. Les travaux, les gardes de la tranchée

„ étaient faits par des hommes ivres. Le régiment „ de Lorraine fut ſeul exempt de cette contagion; „ mais les autres corps s'y diſtinguèrent. Le régiment de *Lalli* ſe ſurpaſſa. De-là les ſcènes les „ plus honteuſes & les plus deſtructives de la ſubordination & de la diſcipline. On a vu des officiers „ ſe colleter avec des ſoldats, & mille autres actions „ infames, dont le détail renfermé dans les bornes „ de la vérité la plus exacte paraîtrait une exagération „ monſtrueuſe. „

27 décembre 1758. Le comte de *Lalli* écrivait avec encore plus de déſeſpoir cette lettre funeſte : „ L'enfer m'a vomi „ dans ce pays d'iniquités, & j'attends comme *Jônas* „ la baleine qui me recevra dans ſon ventre. „

18 février 1759. Dans un tel déſordre rien ne pouvait réuſſir. On leva le ſiége après avoir perdu une partie de l'armée. Les autres entrepriſes furent encore plus malheureuſes ſur terre & ſur mer. Les troupes ſe révoltent, on les apaiſe à peine. Le général les mène dans la province d'Arcate, pour reprendre la forteresse de Vandavachi ; les Anglais s'en étaient emparés après deux tentatives inutiles, dans l'une deſquelles ils avaient été complétement battus par le chevalier de *Geogeghan*. *Lalli* les oſa attaquer avec des forces inférieures ; il les eût vaincus s'il eût été ſecondé : mais il ne remporta de cette expédition que l'honneur d'avoir donné une nouvelle preuve de ce courage opiniâtre qui feſait ſon caractère.

Après bien d'autres pertes il fallut enfin ſe retirer dans Pondichéri. Une eſcadre de ſeize vaiſſeaux anglais obligea l'eſcadre françaiſe, envoyée au ſecours de la colonie, de quitter la rade de Pondichéri après

une bataille indécise, pour se radouber dans l'île de Bourbon.

Il y avait dans la ville soixante mille habitans noirs, & cinq à six cents familles d'Europe, avec très-peu de vivres. Ce général proposa d'abord de faire sortir les noirs qui affamaient Pondichéri ; mais comment chasser soixante mille hommes ? le conseil n'osa l'entreprendre. Le général ayant résolu de soutenir le siége jusqu'à l'extrémité, & ayant publié un ban par lequel il était défendu sous peine de mort de parler de se rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuse des provisions dans toutes les maisons de la ville. Elle fut faite sans ménagement jusque chez l'intendant, chez tout le conseil & les principaux officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les esprits déjà trop aliénés. On ne savait que trop avec quel mépris & quelle dureté il avait traité tout le conseil. Il avait dit publiquement dans une de ses expéditions : „ Je ne veux „ pas attendre plus long-temps l'arrivée des muni„ tions qu'on m'a promises. J'y attelerai, s'il le „ faut, le gouverneur *Leyrit* & tous les conseillers. „ Ce gouverneur *Leyrit* montrait aux officiers une lettre adressée depuis long-temps à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles : „ J'irais plutôt „ commander les Cafres que de rester dans cette „ Sodome, qu'il n'est pas possible que le feu des „ Anglais ne détruise tôt ou tard au défaut de „ celui du ciel. „

Ainsi par ses plaintes & ses emportemens, *Lalli* s'était fait autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers & d'habitans dans Pondichéri. On lui rendait

outrage pour outrage ; on affichait à ſa porte des placards plus inſultans encore que ſes lettres & ſes diſcours. Il en fut tellement ému que ſa tête en parut quelque temps dérangée. La colère & l'inquiétude produiſent ſouvent ce triſte effet. Un fils du nabab *Chandaſaeb* était alors réfugié dans Pondichéri auprès de ſa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte françaiſe, qui s'en était retournée, homme auſſi impartial que véridique, rapporte que cet indien ayant vu ſouvent ſur ſon lit le général français abſolument nu, chantant la meſſe & les pſeaumes, demanda ſérieuſement à un officier fort connu ſi c'était l'uſage en France que le roi choiſît un fou pour ſon grand-viſir. L'officier étonné lui dit : Pourquoi me faites-vous une queſtion auſſi étrange? C'eſt, répliqua l'indien, parce que votre grand-viſir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde.

Déjà les Anglais bloquaient Pondichéri par terre & par mer. Le général n'avait plus d'autre reſſource que de traiter avec les Marattes qui l'avaient battu. Ils lui promirent un ſecours de dix-huit mille hommes ; mais ſentant qu'on n'avait point d'argent à leur donner, aucun maratte ne parut. On fut obligé de ſe rendre. Le conſeil de Pondichéri ſomma
14 janvier 1761. le comte de *Lalli* de capituler. Il aſſembla un conſeil de guerre. Les officiers de ce conſeil conclurent à ſe rendre priſonniers de guerre ſuivant les cartels établis : mais le général *Coote* voulut avoir la ville à diſcrétion. Les Français avaient démoli St David : les Anglais étaient en droit de faire un déſert de Pondichéri. Le comte de *Lalli* eut beau réclamer

le

le cartel de vive voix & par écrit. On périssait de faim dans la ville : elle fut livrée aux vainqueurs qui bientôt après rasèrent les fortifications, les murailles, les magasins, tous les principaux logemens. 16 janvier.

Dans le temps même que les Anglais entraient dans la ville, les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches & d'injures. Les habitans voulurent tuer leur général. Le commandant anglais fut obligé de lui donner une garde. On le transporta malade sur un palanquin. Il avait deux pistolets dans les mains, & il en menaçait les séditieux. Ces furieux respectant la garde anglaise, coururent à un commissaire des guerres, intendant de l'armée, ancien officier, chevalier de St Louis. (*) Il met l'épée à la main : un des plus échauffés s'avance à lui, en est blessé & le tue.

Tel fut le sort déplorable de Pondichéri, dont les habitans se firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On transporta le général & plus de deux mille prisonniers en Angleterre. Dans ce long & pénible voyage, ils s'accusaient encore les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres, ils écrivirent contre *Lalli* & contre le très-petit nombre de ceux qui lui avaient été attachés. *Lalli* & les siens écrivaient contre le conseil, les officiers & les habitans. Il était si persuadé qu'ils étaient répréhensibles & que lui seul avait raison, qu'il vint à Fontainebleau, tout prisonnier qu'il était encore des Anglais, & qu'il offrit de se rendre à la bastille. On le prit au mot. Dès qu'il fut enfermé, la foule de ses Novembre 1762.

(*) Il s'appelait *Dubois.*

ennemis, que la compaſſion devait diminuer, augmenta. Il fut quinze mois en priſon ſans qu'on l'interrogeât.

En 1764 il mourut à Paris un jéſuite nommé *Lavaur*, long-temps employé dans ces miſſions des Indes, où l'on s'occupe des affaires profanes ſous le prétexte des ſpirituelles, & où l'on a ſouvent gagné plus d'argent que d'ames : ce jéſuite demandait au miniſtère une penſion de quatre cents livres pour aller faire ſon ſalut dans le Périgord ſa patrie, & l'on trouva dans ſa caſſette environ onze cents mille livres d'effets, ſoit en billets, ſoit en or ou en diamans. C'eſt ce qu'on avait vu depuis peu à Naples à la mort du fameux jéſuite *Peppe*, qu'on fut prêt de canoniſer. On ne canoniſa point *Lavaur*; mais on ſéqueſtra ſes tréſors. Il y avait dans cette caſſette un long mémoire détaillé contre *Lalli*, dans lequel il était accuſé de péculat & de lèſe-majeſté. Les écrits des jéſuites avaient alors auſſi peu de crédit que leurs perſonnes proſcrites dans toute la France; mais ce mémoire parut tellement circonſtancié, & les ennemis de *Lalli* le firent tant valoir, qu'il ſervit de témoignage contre lui.

L'accuſé fut d'abord traduit au châtelet & bientôt au parlement. Le procès fut inſtruit pendant deux années. De trahiſon, il n'y en avait point; puiſque s'il eût été d'intelligence avec les Anglais, s'il leur eût vendu Pondichéri, il ſerait reſté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne ſont pas abſurdes; & c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient ſûrs de prendre, étant maîtres de la terre & de la mer. De péculat, il n'y en avait pas davantage;

puiſqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du roi ni de celui de la compagnie. Mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppreſſions, les juges en virent beaucoup dans les dépoſitions unanimes de ſes ennemis.

Toujours fermement perſuadé qu'il n'avait été que rigoureux & non coupable, il pouſſa ſon imprudence juſqu'à inſulter dans ſes mémoires juridiques des officiers qui avaient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer eux & tout le conſeil de Pondichéri. Plus il s'obſtinait à vouloir ſe laver à leurs dépens, plus il ſe noirciſſait. Ils avaient tous de nombreux amis, & il n'en avait point. Le cri public ſert quelquefois de preuve, ou du moins fortifie les preuves. Les juges ne purent prononcer 6 mai 1766. que ſuivant les allégations. Ils condamnèrent le lieutenant-général *Lalli à être décapité comme dûment atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'Etat & de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations & exactions.*

Il eſt néceſſaire de remarquer que ces mots *trahi les intérêts du roi* ne ſignifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute-trahiſon & parmi nous lèſe-majeſté. *Trahir les intérêts* ne ſignifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ſes intérêts, & non pas être perfide & traître. Quand on lui lut ſon arrêt, ſa ſurpriſe & ſon indignation furent ſi violentes, qu'ayant par haſard dans la main un compas dont il s'était ſervi dans ſa priſon pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ſes juges

avec plus de fureur encore qu'il n'en avait étalé contre ses ennemis. C'est peut-être une nouvelle preuve de la forte persuasion où il fut toujours qu'il méritait des récompenses plutôt que des châtimens. Ceux qui connaissent le cœur humain savent que d'ordinaire les coupables se rendent justice eux-mêmes au fond de leur ame, qu'ils n'éclatent point contre les juges, qu'ils restent dans une confusion morne. Il n'y a pas un seul exemple d'un condamné avouant ses fautes, qui ait chargé ses juges d'injures & d'opprobres. Je ne prétends pas que ce soit une preuve que *Lalli* fût entièrement innocent ; mais c'est une preuve qu'il croyait l'être. On lui mit dans la bouche un baillon qui débordait sur les lèvres. C'est ainsi qu'il fut conduit à la Grève dans un tombereau. Les hommes sont si légers que ce spectacle hideux attira plus de compassion que son supplice.

L'arrêt confisqua ses biens, en prélevant une somme de cent mille écus pour les pauvres de Pondichéri. On m'a écrit que cette somme ne put se trouver. Je n'assure point ce que j'ignore. (*x*) Si quelque chose peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les événemens dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'est de voir un

(*x*) Presque tous les journaux ont débité que le parlement de Paris avait député au roi pour le supplier de ne point accorder de grâce au condamné. Cela est très-faux. Un tel acharnement, incompatible avec la justice & avec l'humanité, aurait couvert le parlement d'un opprobre éternel. Il est vrai seulement que l'exécution fut accélérée de quelques heures, parce qu'on craignait que cet infortuné général ne mourût, & qu'on envoya un courrier au roi à Choisy pour l'en prévenir. Voyez les *Fragmens sur l'Inde* dans le volume de l'*Histoire du parlement*.

irlandais chaſſé de ſa patrie avec la famille de ſon roi, commandant à ſix mille lieues des troupes françaiſes dans une guerre de marchands, ſur des rivages inconnus aux *Alexandre*, aux *Gengis* & aux *Tamerlan*, mourant du dernier ſupplice ſur le bord de la Seine, pour avoir été pris par des anglais dans l'ancien golfe du Gange.

Cette cataſtrophe, qui m'a ſemblé digne d'être tranſmiſe à la poſtérité dans toutes ſes circonſtances, ne m'a pas permis de détailler tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde & dans l'Amérique. En voici un triſte réſumé.

CHAPITRE XXXV.

Pertes des Français.

LA première perte des Français dans l'Inde fut celle de Chandernagor, poſte important dont la compagnie françaiſe était en poſſeſſion vers les embouchures du Gange. C'était de là qu'elle tirait ſes plus belles marchandiſes. Mars 1757.

Depuis la priſe de la ville & du fort de Chandernagor, les Anglais ne ceſſèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'empereur était ſi faible & ſi mauvais qu'il ne pouvait empêcher des marchands d'Europe de faire des ligues & des guerres dans ſes propres Etats. Les Anglais eurent même la hardieſſe de venir attaquer Surate, une des plus belles villes de l'Inde & la plus marchande, appartenante à l'empereur. Ils la

Mars 1756. prirent, ils la pillèrent, ils y détruisirent les comptoirs de France, & en remportèrent des richesses immenses, sans que la cour aussi imbécille que pompeuse du grand-mogol parût se ressentir de cet outrage, qui eût fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais sous l'empire d'un *Aurengzeb*.

Enfin il n'est resté aux Français dans cette partie du monde, que le regret d'avoir dépensé pendant plus de quarante ans des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires & à ses créanciers du profit de son négoce; qui dans son administration indienne n'a subsisté que d'un secret brigandage, & qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac que le roi lui accordait; exemple mémorable & peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation française a eue jusqu'ici du grand & ruineux commerce de l'Inde.

Mai 1757. Tandis que les flottes & les armées anglaises ont ainsi ruiné les Français en Asie, ils les ont aussi chassés de l'Afrique. Les Français étaient maîtres du fleuve du Sénégal, qui est une branche du Niger; ils y avaient des forts; ils y fesaient un grand commerce de dents d'éléphans, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris, & surtout de ces nègres que tantôt leurs princes vendent comme des animaux, & qui tantôt vendent leurs propres enfans ou se vendent eux-mêmes pour aller servir des européens en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées, & plus de trois millions tournois en marchandises précieuses.

Le dernier établiſſement que les Français avaient dans ces parages de l'Afrique était l'île de Gorée ; elle s'eſt rendue à diſcrétion, & il ne leur eſt rien 29 décembre 1758.
reſté alors dans l'Afrique.

Ils ont fait de bien plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats, & de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il ſuffit de dire que les Anglais ont pris Louisbourg pour la ſeconde fois, auſſi mal fortifiée, 26 juillet 1758.
auſſi mal approviſionnée que la première. Enfin, tandis que les Anglais entraient dans Surate à l'embouchure du fleuve Indus, ils prenaient Quebec & 2 mars 1759.
tout le Canada au fond de l'Amérique ſeptentrionale ; les troupes qui ont haſardé un combat pour ſauver Quebec ont été battues & preſque 18 ſeptemb.
détruites, malgré les efforts du général *Montcalm* tué dans cette journée & très-regretté en France. On a perdu ainſi en un ſeul jour quinze cents lieues de pays.

Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts ſont des déſerts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup & rapportait très-peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain conſidérable ; mais on avait voulu ſoutenir le Canada, & on a perdu cent années de peines avec tout l'argent prodigué ſans retour.

Pour comble de malheur on accuſait des plus horribles brigandages preſque tous ceux qui étaient employés au nom du roi dans cette malheureuſe colonie. Ils ont été jugés au châtelet de Paris,

tandis que le parlement informait contre *Lalli*. Celui-ci après avoir cent fois exposé sa vie l'a perdue par la main d'un bourreau, tandis que les concussionnaires du Canada n'ont été condamnés qu'à des restitutions & des amendes ; tant il est de différence entre les affaires qui semblent les mêmes.

Dans le temps que les Anglais attaquaient ainsi les Français dans le continent de l'Amérique, ils se sont tournés du côté des îles. La Guadeloupe, petite, mais florissante, où se fabriquait le meilleur sucre, est tombée entre leurs mains sans coup férir.

Enfin ils ont pris la Martinique, qui était la meilleure & la plus riche colonie qu'eût la France.

Ce royaume n'a pu essuyer de si grands désastres sans perdre encore tous les vaisseaux qu'il envoyait pour les prévenir ; à peine une flotte était-elle en mer qu'elle était ou prise ou détruite : on construisait, on armait des vaisseaux à la hâte, c'était travailler pour l'Angleterre dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu se venger de tant de pertes, & faire une descente en Irlande, il en a coûté des sommes immenses pour cette entreprise infructueuse ; & dès que la flotte destinée pour cette descente est sortie de Brest, elle a été dispersée en partie ou prise, ou perdue dans la vase d'une rivière nommée la Vilaine, sur laquelle elle a cherché un vain refuge. Enfin les Anglais ont pris Belle-Isle à la vue des côtes de la France, qui ne pouvait la secourir.

Le seul duc d'*Aiguillon* vengea les côtes de France de tant d'affronts & de tant de pertes. Une flotte anglaise avait fait encore une descente à St Cast,

près de St Malo ; tout le pays était exposé. Le duc d'*Aiguillon* qui commandait dans le pays marche sur le champ à la tête de la noblesse bretonne, de quelques bataillons & des milices qu'il rencontre en chemin. Il force les Anglais de se rembarquer ; une partie de leur arrière-garde est tuée, l'autre faite prisonnière de guerre ; mais les Français ont été malheureux par-tout ailleurs. Au reste, quel a été le prix de ce service du duc d'*Aiguillon* & de son sang versé en Italie ? une persécution publique & acharnée presque semblable à celle de *Lalli*, qui prouve que ceux-là seuls ont raison qui se dérobent à la cour & au public. 1 septembre 1758.

Jamais les Anglais n'ont eu tant de supériorité sur mer ; mais ils en eurent sur les Français dans tous les temps. Ils avaient détruit la marine de la France dans la guerre de 1741 ; ils avaient anéanti celle de *Louis XIV* dans la guerre de la succession d'Espagne ; ils étaient les maîtres des mers du temps de *Louis XIII*, de *Henri IV*, & encore plus dans les temps infortunés de la ligue. Le roi d'Angleterre *Henri VIII* eut le même avantage sur *François I.*

Si vous remontez aux temps antérieurs, vous trouverez que les flottes de *Charles VI* & de *Philippe de Valois* ne tiennent pas contre celles des rois d'Angleterre *Henri V* & *Edouard III.*

Quelle est la raison de cette supériorité continuelle ? n'est-ce pas que les Anglais ont besoin de la mer, dont les Français peuvent à toute force se passer, & que les nations réussissent toujours, comme on l'a déjà dit, dans les choses qui leur sont absolument nécessaires ? N'est-ce pas aussi parce

que la capitale eſt un port de mer, & que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine? ſerait-ce enfin que le climat & le ſol anglais produiſent des hommes d'un corps plus vigoureux, & d'un eſprit plus conſtant que celui de France, comme il produit de meilleurs chevaux & de meilleurs chiens de chaſſe? Mais depuis Bayonne juſqu'aux côtes de Picardie & de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, & la Normandie ſeule a ſubjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable ſur terre & ſur mer, lorſqu'un homme d'un génie actif & hardi, mais ſage, ayant d'auſſi grandes vues que le maréchal de *Belle-Iſle*, avec plus d'eſprit, ſentit que la France ſeule pouvait à peine ſuffire à réparer des pertes ſi énormes. Il a ſu engager l'Eſpagne à ſoutenir la querelle; il a fait une cauſe commune de toutes les branches de la maiſon de *Bourbon*. Ainſi l'Eſpagne & l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an; il a fallu la frapper par cet endroit, & c'eſt ce qui a déterminé dom *Carlos* roi d'Eſpagne, par la mort de ſon frère *Ferdinand*, à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre eſt peut-être le plus grand trait de politique dont l'hiſtoire moderne faſſe mention. Elle a encore été inutile. Les Anglais ont réſiſté à l'Eſpagne & ont ſauvé le Portugal.

Autrefois l'Eſpagne ſeule était redoutée de toute l'Europe ſous *Philippe II*, & maintenant réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le comte de *la Lippe-Schombourg*, l'un des ſeigneurs

de Vestphalie, est envoyé par le roi d'Angleterre au secours du Portugal ; il n'avait jamais commandé en chef; il avait peu de troupes. Cependant dès qu'il est arrivé il gagne la supériorité sur les Espagnols & les Français réunis; il repousse tous leurs efforts; il met le Portugal en sureté.

Dans le même temps une flotte d'Angleterre fesait payer cher aux Espagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

La Havane bâtie sur la côte septentrionale de Cuba, la plus grande île de l'Amérique, à l'entrée du golfe du Mexique, est le rendez-vous de ce nouveau monde. Le port, aussi immense que sûr, peut contenir mille vaisseaux. Il est défendu par trois forts, dont part un feu croisé qui rend l'abord impossible aux ennemis. Le comte d'*Albermale* & l'amiral *Pocok* viennent attaquer l'île ; mais ils se gardent bien de tenter les approches du port; ils descendent sur une plage éloignée qu'on croyait inabordable. Ils assiègent par terre le fort le plus considérable, ils le prennent & forcent la ville, les forts & toute l'île à se rendre, avec douze vaisseaux de guerre qui étaient dans le port, & vingt-sept navires chargés de trésors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs, qui mirent à part la seizième partie du butin pour les pauvres. Les vaisseaux de guerre furent pour le roi, les vaisseaux marchands pour l'amiral & pour tous les officiers de la flotte. Tout ce butin montait à plus de quatre-vingts millions. On a remarqué que dans cette guerre & dans la précédente l'Espagne avait

13 août 1762.

13 août 1762.

perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

Les Anglais, non contens de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique & l'île de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes les îles Philippines, qui sont à peu près les antipodes de Cuba. Ces îles Philippines ne sont guère moins grandes que l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, & seraient plus riches si elles étaient bien administrées, une de ces îles ayant des mines d'or & leurs côtes produisant des perles. Le grand vaisseau d'Acapulco, chargé de la valeur de trois millions de piastres, arrivait dans Manille la capitale. On prit
31 octobre 1762. Manille, les îles & le vaisseau surtout, malgré les assurances données par un jésuite, de la part de *Ste Potamienne*, patronne de la ville, que Manille ne serait jamais prise. Ainsi la guerre, qui appauvrit les autres nations, enrichissait une partie de la nation anglaise, tandis que l'autre gémissait sous le poids des impôts les plus rigoureux, aussi-bien que tous les peuples engagés dans cette guerre. (11)

(11) L'archevêque de Manille était gouverneur de la place; mais il ne se conduisit point comme l'archevêque *Goslin* qui défendit Paris contre les Normands. Il resta dans son palais. En vain quelques officiers français qui étaient dans la ville lui annoncèrent-ils que la brèche était praticable; les conseillers lui soutinrent qu'il ne fallait pas que sa seigneurie s'exposât à l'aller visiter; qu'ils savaient bien qu'elle ne l'était pas; on délibérait encore que l'assaut était donné & la ville prise. Elle fut pillée pendant 40 heures & rançonnée ensuite. Il y avait alors à Manille une illuminée, nommée *la mère Paul;* elle assurait que les Anglais n'étaient venus que pour se convertir. Les moines annonçaient que *St François* paraîtrait sur la brèche, & mettrait les Anglais en fuite avec son cordon. Personne à Manille ne doutait que cette ville n'eût été sauvée par lui; lorsque les Chinois tentèrent de s'en emparer en 1603, on l'avait vu sur les murailles combattre à la tête des Espagnols. Les Anglais firent

La France alors était plus malheureuse. Toutes les ressources étaient épuisées ; presque tous les citoyens à l'exemple du roi avaient porté leur vaisselle à la monnaie. Les principales villes & quelques communautés fournissaient des vaisseaux de guerre à leurs frais ; mais ces vaisseaux n'étaient pas construits encore, & quand même ils l'auraient été, on n'avait pas assez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs passés en fesaient craindre de nouveaux. La capitale, qui n'est jamais exposée au fléau de la guerre, jetait plus de cris que les provinces souffrantes ; plus de secours, plus d'argent, plus de crédit. Ceux qu'on choisissait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'administration. Les autres refusaient cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal.

Dans cette triste situation qui décourageait tous les ordres de l'Etat, le duc de *Praslin*, ministre alors des affaires étrangères, fut assez habile & assez heureux pour conclure la paix, dont le duc de *Choiseul*, ministre de la guerre, avait entamé les négociations. 10 février 1763.

Le roi de France échangea Minorque, qu'il rendit au roi d'Espagne, contre Belle-Isle que l'Angleterre lui remit ; mais l'on perdit, & probablement pour

leurs approches, & établirent leurs batteries couverts par deux églises qui étaient hors de la ville. Le gouverneur *Arandia*, prédécesseur de l'archevêque, avait voulu faire abattre ces églises, sachant bien le tort qu'elles feraient à la ville en cas de siege ; les moines menacèrent de l'excommunier, mais sa mort les délivra bientôt d'un gouverneur qui préférait le salut de la colonie à l'amitié des moines, & cette mort fut regardée généralement à Manille comme l'effet du poison. Voyez le voyage dans les mers des Indes, tome II, par M. *le Gentil*.

jamais tout le Canada, avec ce Louisbourg qui avait coûté tant d'argent & de soins pour être si souvent la proie des Anglais. Toutes les terres sur la gauche du grand fleuve Mississipi leur furent cédées. L'Espagne, pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encore la Floride. Ainsi du vingt-cinquième degré jusque sous le pôle, presque tout leur appartint. Ils partagèrent l'hémisphère américain avec les Espagnols. Ceux-ci ont les terres qui produisent les richesses de convention, ceux-là ont les richesses réelles qui s'achètent avec l'or & l'argent, toutes les denrées nécessaires, tout ce qui sert aux manufactures. Les côtes anglaises dans l'espace de six cents lieues sont traversées par des fleuves navigables, qui leur portent leurs marchandises jusqu'à quarante & cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne se sont empressés d'aller peupler ces pays où ils trouvent une liberté dont ils ne jouissaient point dans leur patrie. Ils sont devenus Anglais; & si toutes ces colonies demeuraient unies à leur métropole, il n'est pas douteux que cet établissement ne fasse un jour la plus formidable puissance. La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations, & ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites îles de St Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique leur furent encore acquises; & c'est par le moyen de ces îles, ainsi que par la Jamaïque, qu'ils font un commerce immense avec les Espagnols, commerce sévèrement prohibé & toujours exercé, parce qu'il est favorable aux deux nations, & que la loi de la nécessité est toujours la première.

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté le droit de pêche vers Terre-neuve, & une petite île inculte nommée Michelon, pour y faire sécher la morue, sans pouvoir y faire le moindre établissement; triste droit sujet à de fréquentes avanies.

La France, à laquelle on rendit Pondichéri & quelques comptoirs, fut exclue dans l'Inde de ses établissemens sur le Gange; elle céda ses possessions sur le Sénégal en Afrique, mais on lui remit Gorée. On fut encore obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'Etat perdit dans le cours de cette funeste guerre la plus florissante jeunesse, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, sa marine, son commerce, son crédit. On a cru qu'il eût été très-aisé de prévenir tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais, pour un petit terrain litigieux vers le Canada: mais quelques ambitieux, pour se faire valoir & se rendre nécessaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été de même en 1741. L'amour-propre de deux ou trois personnes suffit pour désoler toute l'Europe. La France avait un si pressant besoin de cette paix, qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfaiteurs de la patrie. Les dettes dont l'Etat demeurait surchargé étaient plus grandes encore que celles de *Louis XIV*. La dépense seule de l'extraordinaire des guerres avait été en une année de quatre cents millions: qu'on juge par-là du reste. La France aurait beaucoup perdu quand même elle eût été victorieuse.

Les ſuites de cette paix ſi déshonorante & ſi néceſſaire furent plus funeſtes que la paix même. Les colons du Canada aimèrent mieux vivre ſous les lois de la Grande-Bretagne que de venir en France ; & quelque temps après, quand *Louis XV* eut cédé à la couronne d'Eſpagne la Nouvelle-Orléans & tout le pays qui s'étend ſur la rive droite du Miſſiſſipi, il arriva, pour comble de douleur & d'humiliation, que les officiers du roi d'Eſpagne condamnèrent à être pendus les officiers du roi de France qui ne ſe ſoumirent à eux qu'avec répugnance. Le procureur-général, ſon gendre, d'anciens capitaines chevaliers de S[t] Louis, des négocians, des avocats ayant fait quelques repréſentations ſur les formalités qu'il convenait d'obſerver, le commandant envoyé d'Eſpagne les invita à dîner ; on leur fit leur procès au ſortir de table, on les condamna à la corde, & par grâce on les arquebuſa, ce qui eſt, dit-on, plus honorable. Le commandant qui fit cette étrange exécution était ce même *O-reilli*, irlandais au ſervice d'Eſpagne, qui fit battre depuis l'armée eſpagnole par les Algériens. Cette défaite a été publique en Europe & en Afrique, & l'indigne mort des officiers du roi de France dans la Nouvelle-Orléans eſt encore ignorée.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXVI.

Gouvernement intérieur de la France. Querelles & aventures, depuis 1750 *jusqu'à* 1762.

LONG-TEMPS avant cette guerre funeste, & pendant son cours, l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre si ancienne & si interminable, entre la jurisdiction séculière & la discipline ecclésiastique; leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées comme elles le sont aujourd'hui en Angleterre, dans tant d'autres pays & surtout en Russie, il en résultera toujours des dissentions dangereuses, tant que les droits de la monarchie & ceux des différens corps de l'Etat seront contestés.

Il se trouva vers l'an 1750 un ministre des finances assez hardi pour faire ordonner que le clergé & les religieux donneraient un état de leurs biens, afin que le roi pût voir par ce qu'ils possédaient ce qu'ils devaient à l'Etat. Jamais proposition ne fut plus juste, mais les conséquences en parurent sacriléges. Un vieil évêque de Marseille écrivit au contrôleur-général: *Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir à* DIEU *ou au roi; vous savez lequel des deux aurait la préférence.* Cette lettre d'un évêque affaibli par l'âge, & incapable d'écrire, était d'un jésuite nommé *Lemaire*, qui le dirigeait lui & sa maison. Ce jésuite était un fanatique de bonne foi, espèce d'hommes toujours dangereuse.

Le ministère fut obligé d'abandonner une entreprise qu'il n'eût pas fallu hasarder si on ne pouvait

la soutenir. (*) Quelques membres du clergé imaginèrent alors d'occuper le gouvernement par une diversion embarrassante, & de le mettre en alarme sur le spirituel pour faire respecter le temporel.

Ils savaient que la fameuse bulle *Unigenitus* était en exécration aux peuples. On résolut d'exiger des mourans des billets de confession : il fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhérens à la bulle, sans quoi point d'extrême-onction, point de viatique ; on refusait sans pitié ces deux consolations aux appelans & à ceux qui se confessaient à des appelans. Un archevêque de Paris entra surtout dans cette manœuvre, plus par zèle de théologien que par esprit de cabale.

Alors toutes les familles furent alarmées, le schisme fut annoncé : plusieurs de ceux qu'on appelle jansénistes commençaient à dire hautement que si on rendait les sacremens si difficiles, on saurait bientôt s'en passer à l'exemple de tant de nations. Ces minuties bourgeoises occupèrent plus les Parisiens que tous les grands intérêts de l'Europe. C'étaient des insectes sortis du cadavre du molinisme & du jansénisme, qui en bourdonnant dans la ville piquaient tous les citoyens. On ne se souvenait plus ni de Metz, ni de Fontenoi, ni des victoires,

(*) Voyez les notes sur le *Siècle de Louis XIV*. Le controleur général des finances était M. de *Machault*. Cette entreprise, qui lui fit perdre sa place, lui mérite la reconnaissance de la nation ; on le fit ministre de la marine. Au reste le clergé n'eut le crédit d'empêcher la réussite du plan de M. de *Machault*, que parce qu'il se ligua avec les ennemis que ce ministre avait dans le conseil. Les corps en France ne peuvent influer dans aucune révolution que comme les instrumens de l'ambition de quelques hommes en place ou d'une cabale de courtisans.

ni des disgraces, ni de tout ce qui avait ébranlé l'Europe. Il y avait dans Paris cinquante mille énergumènes, qui ne savent pas en quel pays coulent le Danube & l'Elbe, & qui croyaient l'univers bouleversé pour des billets de confession. Tel est le peuple.

Un curé de St Etienne-du-mont, petite paroisse de Paris, ayant refusé les sacremens à un conseiller du châtelet, le parlement mit en prison le curé.

Le roi voyant cette petite guerre civile, excitée entre les parlemens & les évêques, défendit à ses cours de judicature de se mêler des affaires concernant les sacremens, & en réserva la connaissance à son conseil privé. Les parlemens se plaignirent qu'on leur ôtât ainsi l'exercice de la police générale du royaume, & le clergé souffrit impatiemment que l'autorité royale voulût pacifier des querelles de religion. Les animosités s'aigrirent de tous côtés.

Une place de supérieure dans l'hôpital des filles acheva d'allumer la discorde. L'archevêque voulut seul nommer à cette place; le parlement de Paris s'y opposa ; & le roi ayant jugé en faveur du prélat, le parlement cessa de faire ses fonctions & de rendre la justice : il fallut que le roi envoyât par ses mousquetaires, à chaque membre de ce tribunal, des lettres de cachet, portant ordre de reprendre leurs fonctions sous peine de désobéissance.

Les chambres siégèrent donc comme de coutume; mais quand il fallut plaider, il ne se trouva point d'avocats. Ce temps ressemblait en quelque manière au temps de la fronde; mais dépouillé des horreurs

de la guerre civile, il ne se montrait que sous une forme susceptible de ridicule.

Ce ridicule était pourtant embarrassant. Le roi résolut d'éteindre, par sa modération, ce feu qui fesait craindre un incendie; il exhorta le clergé à ne point user de rigueurs dangereuses; le parlement reprit ses fonctions.

Février 1752. Mais bientôt après, les billets de confession reparurent; de nouveaux refus de sacremens irritèrent tout Paris. Le même curé de St Etienne, trouvé coupable d'une seconde prévarication, fut mandé par le parlement, qui lui défendit à lui & à tous les curés de donner un pareil scandale, sous peine de la saisie du temporel. Le même arrêt invita l'archevêque à faire cesser lui-même le scandale. Ce terme d'*invitation* paraissait entrer dans les vues de la modération du roi. L'archevêque ne voulant pas même que la justice séculière eût le droit de lui faire une invitation, alla se plaindre à Versailles. Il était soutenu par un ancien évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, chargé du ministère de présenter au roi les sujets pour des bénéfices. Cet homme autrefois théatin, puis évêque, & devenu ministre au département des bénéfices, était d'un esprit fort borné, mais zélé pour les immunités de l'Eglise; il regardait la bulle comme un article de foi; & ayant le crédit attaché à sa place, il persuada que le parlement touchait à l'encensoir. L'arrêt du parlement fut cassé; ce corps fit des remontrances fortes & pathétiques.

Le roi lui ordonna de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait sur ces matières, se réservant à lui-même le droit de

punir les prêtres dont le zèle fcandaleux pourrait faire naître des femences de fchifme. Il défendit, par un arrêt de fon confeil d'Etat, que fes fujets fe donnaffent les uns aux autres les noms de novateurs, de janféniftes & de fémi-pélagiens : c'était ordonner à des fous d'être fages.

Les curés de Paris, excités par l'archevêque, préfentèrent une requête au roi en faveur des billets de confeffion. Sur le champ le parlement décréta le curé de St Jean-en-Grève, qui avait formé la requête. Le roi caffa encore cette procédure de juftice; le parlement ceffa encore fes fonctions; il continua à faire des remontrances, & le roi perfifta à exhorter les deux partis à la paix. Ses foins furent inutiles.

Une lettre de l'évêque de Marfeille, dénoncée au parlement, fut brûlée par la main du bourreau; un écrit de l'évêque d'Amiens condamné. Le clergé étant affemblé pour lors à Paris, comme il s'affemble tous les cinq ans pour payer au roi fes fubfides, réfolut de lui aller porter fes plaintes en habits pontificaux; mais le roi ne voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

D'un autre côté le parlement condamna un porte-dieu à l'amende, à demander pardon à genoux & à être admonété; & un vicaire de paroiffe au banniffement. Le roi caffa encore cet arrêt. Août 1752.

Les affaires de cette efpèce fe multiplièrent. Le roi recommanda toujours la paix, fans que les eccléfiaftiques ceffaffent de refufer les facremens, & fans que le parlement ceffât de procéder contr'eux.

Enfin, le roi permit aux parlemens de juger des facremens, en cas qu'il y eût un procès à leur 1752.

ſujet; mais il leur défendit de chercher à juger, lorſqu'il n'y aurait pas de parties plaignantes. Le Novembre. parlement reprit une ſeconde fois ſes fonctions, & les plaideurs, qu'on avait négligés pour ces affaires, eurent la liberté de ſe ruiner à l'ordinaire.

Décembre. Le feu couvait toujours ſous la cendre. L'archevêque avait ordonné de refuſer le ſacrement à deux pauvres vieilles religieuſes de Ste Agathe, qui ayant entendu dire autrefois à leur directeur que la bulle *Unigenitus* eſt un ouvrage diabolique, craignaient d'être damnées ſi elles recevaient cette bulle en mourant; elles craignaient d'être damnées auſſi en manquant d'extrême-onction. Le parlement envoya ſon greffier à l'archevêque pour le prier de ne pas refuſer à ces deux filles les ſecours ordinaires; & le prélat ayant répondu ſelon ſa coutume qu'il ne devait compte qu'à DIEU ſeul, ſon temporel fut ſaiſi; les princes du ſang & les pairs furent invités à venir prendre ſéance au parlement.

La querelle alors pouvait devenir ſérieuſe: on commença à craindre les temps de la fronde & de la ligue. Le roi défendit aux princes & aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris, ſur des affaires dont il attribuait la connaiſſance à ſon conſeil privé. Janvier 1753. L'archevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un arrêt du conſeil pour diſſoudre la petite communauté de Ste Agathe, où les filles avaient ſi mauvaiſe opinion de la bulle *Unigenitus*.

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du royaume. Les mêmes ſcandales, les mêmes refus de ſacremens partageaient la ville d'Orléans; le parlement rendait les mêmes

arrêts pour Orléans que pour Paris ; le ſchiſme allait ſe former. Un curé de Roſainvilliers, diocèſe d'Amiens, s'aviſa de dire un jour à ſon prône, *que ceux qui étaient janſéniſtes euſſent à ſortir de l'égliſe, & qu'il ſerait le premier à tremper ſes mains dans leur ſang.* Il eut l'audace de déſigner quelques-uns de ſes paroiſſiens, à qui les plus fervens conſtitutionnaires jetèrent des pierres pendant la proceſſion, ſans que les lapidés & les lapidans euſſent la moindre connaiſſance de ce que c'eſt que la bulle & le janſéniſme.

Une telle violence pouvait être punie de mort. Le parlement de Paris, dans le reſſort duquel eſt Amiens, ſe contenta de bannir à perpétuité ce prêtre factieux & ſanguinaire ; & le roi approuva cet arrêt, qui ne portait pas ſur un délit purement ſpirituel, mais ſur le crime d'un ſéditieux, perturbateur du repos public.

Dans ces troubles, *Louis XV* était comme un père occupé de ſéparer ſes enfans qui ſe battent. Il défendait les coups & les injures ; il réprimandait les uns, il exhortait les autres ; il ordonnait le ſilence, défendant aux parlemens de juger du ſpirituel, recommandant aux évêques la circonſpection, regardant la bulle comme une loi de l'Egliſe, mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereuſe. Ses ſoins paternels pouvaient peu de choſe ſur des eſprits aigris & alarmés. Les parlemens prétendaient qu'on ne pouvait ſéparer le *ſpirituel* du *civil*, puiſque les querelles *ſpirituelles* entraînaient néceſſairement après elles des querelles d'Etat.

Le parlement aſſigna l'évêque d'Orléans à comparaître pour des ſacremens. Il fit brûler par le bourreau

tous les écrits dans lesquels on lui contestait sa jurisdiction, excepté les déclarations du roi. Il envoya des conseillers faire enregistrer ses arrêts en sorbonne, malgré les ordres du roi. On voyait tous les jours le bourreau occupé à brûler des mandemens d'évêques, & les recors de la justice fesant communier des malades la baïonnette au bout du fusil. Le parlement dans toutes ses démarches ne consultait que ses lois & le maintien de son autorité. Le roi voyait au-delà, il considérait les convenances qui demandent souvent que les lois plient.

Enfin, pour la troisième fois, le parlement cessa de rendre la justice aux citoyens, pour ne s'occuper que des refus de sacremens qui troublaient la France entière.

Le roi lui envoya aussi pour la troisième fois des lettres de jussion, qui lui ordonnaient de remplir ses devoirs, & de ne plus faire souffrir ses sujets plaideurs de ces querelles étrangères, les procès des particuliers n'ayant aucun rapport à la bulle *Unigenitus*.

Mai 1753. Le parlement répondit qu'il violerait son serment s'il reconnaissait les lettres-patentes du roi, & qu'il ne pouvait *obtempérer*. (Vieux mot tiré du latin, qui signifie *obéir*.)

Alors le roi se crut obligé d'exiler tous les membres des *enquêtes*, les uns à Bourges, les autres à Poitiers, quelques-uns en Auvergne, & d'en faire enfermer quatre qui avaient parlé avec le plus de force.

Parlement exilé. On épargna la grand'chambre : mais elle crut qu'il y allait de son honneur de n'être point épargnée.

Elle perſiſta à ne point rendre la juſtice au peuple, & à procéder contre les réfractaires. Le roi l'envoya à Pontoiſe, bourg à ſix lieues de Paris, où le duc d'Orléans l'avait déjà envoyée pendant ſa régence.

L'Europe s'étonnait qu'on fît tant de bruit en France pour ſi peu de choſe, & les Français paſſaient pour une nation frivole, qui, faute de bonnes lois reconnues, mettait tout en feu pour une diſpute mépriſée par-tout ailleurs. Quand on a vu cinq cents mille hommes en armes pour l'élection d'un empereur, l'Inde & l'Amérique déſolées, & qu'on retombe enſuite dans cette petite guerre de plume, on croit entendre le bruit d'une pluie après les éclats du tonnerre. Mais on devait ſe ſouvenir que l'Allemagne, la Suède, la Hollande, la Suiſſe avaient autrefois éprouvé des ſecouſſes bien plus violentes pour des inepties; que l'inquiſition d'Eſpagne était pire que des troubles civils, & que chaque nation a ſes folies & ſes malheurs.

Le parlement de Normandie imita celui de Paris ſur les ſacremens. Il ajourna l'évêque d'Evreux, il ceſſa auſſi de rendre la juſtice. Le roi envoya un officier de ſes gardes biffer les regiſtres de ce parlement, qui fut à la fin plus docile que celui de Paris. Juillet 1753.

La juſtice diſtributive interrompue dans la capitale eût été un grand bonheur, ſi les hommes étaient ſages & juſtes; mais comme ils ne ſont ni l'un ni l'autre, & qu'il faut plaider, le roi commit des membres de ſon conſeil d'Etat pour vider les procès en dernier reſſort. On voulut faire enregiſtrer l'érection de cette chambre au châtelet, comme s'il était Chambre royale. Novembre.

néceſſaire qu'une juſtice inférieure donnât l'authenticité à l'autorité royale. L'uſage de ces enregiſtremens avait eu preſque toujours ſes inconvéniens ; mais ce défaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encore. Le châtelet refuſa l'enregiſtrement, on l'y força par des lettres de juſſion. La chambre royale s'aſſembla, mais les avocats ne voulurent point plaider ; on ſe moqua dans Paris de la chambre royale ; elle en rit elle-même : tout ſe tourna en plaiſanterie, ſelon le génie de la nation, qui rit toujours le lendemain de ce qui l'a conſternée ou animée la veille. Les eccléſiaſtiques riaient auſſi, mais de la joie de leur triomphe.

Juillet 1754. *Boyer* ancien évêque de Mirepoix, qui avait été le premier auteur de tous ces troubles ſans le ſavoir, étant tombé en enfance par ſon grand âge, & par la conſtitution de ſes organes, tout parut tendre à la conciliation. Les miniſtres négocièrent avec le parlement de Paris. Ce corps fut rappelé, & revint à la ſatisfaction de toute la ville, & au bruit de la populace qui criait : Vive le parlement. Son retour fut un triomphe. Le roi, qui était auſſi fatigué de l'inflexibilité des eccléſiaſtiques que de celle des parlemens, ordonna le ſilence & la paix, & permit aux juges ſéculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre.

Août.

Septembre. Le ſchiſme éclatait de temps en temps à Paris & dans les provinces, & malgré les meſures que le roi avait priſes pour empêcher le refus des ſacremens, pluſieurs évêques cherchaient à ſe faire un mérite de ce refus auprès de la cour de Rome. Un évêque de Nantes ayant donné dans ſa ville cet exemple de

rigueur ou de ſcandale, fut condamné par le ſimple préſidial de Nantes à payer ſix mille francs d'amende, & les paya ſans que le roi le trouvât mauvais, tant il était las de ces diſputes.

De pareilles ſcènes arrivaient dans tout le royaume, & en attriſtant quelques intéreſſés, amuſaient la multitude oiſive. Il y avait à Orléans un vieux chanoine janſéniſte qui ſe mourait, & à qui ſes confrères refuſaient la communion. Le parlement de Paris les condamna à douze mille livres d'amende, & ordonna que le malade ſerait communié. Le lieutenant-criminel en conſéquence arrangea tout pour cette cérémonie, comme pour une exécution; les chanoines firent tant que leur confrère mourut ſans ſacremens, & ils l'enterrèrent le plus meſquinement qu'ils purent. Octobre.

Rien n'était devenu plus commun dans le royaume que de communier par arrêt du parlement. Le roi qui avait exilé ſes juges ſéculiers, pour n'avoir pas *obtempéré* à ſes ordres, voulut tenir la balance égale, & exiler auſſi ceux du clergé qui s'obſtineraient au ſchiſme. Il commença par l'archevêque de Paris. Il fut relégué à ſa maiſon de Conflans à trois quarts de lieue de la ville; exil doux qui reſſemblait plus à un avertiſſement paternel qu'à une punition. Décembre 1754.

Les évêques d'Orléans & de Troies furent pareillement exilés à leurs maiſons de plaiſance, avec la même douceur. L'archevêque de Paris, étant auſſi inflexible dans ſa maiſon de Conflans que dans ſa demeure épiſcopale, fut relégué plus loin.

Le parlement pouvant alors agir en liberté réprimait la ſorbonne, qui ayant autrefois regardé la bulle avec horreur, la regardait maintenant comme

une règle de foi. Elle menaçait de ceſſer ſes leçons ; & le parlement, qui avait lui-même ceſſé ſes fonctions plus importantes, ordonnait à la faculté de continuer les ſiennes ; il ſoutenait les libertés de l'Egliſe gallicane, & le roi l'approuvait ; mais quand il allait trop loin, le roi l'arrêtait ; & en confirmant la partie des arrêts qui tendait au bien public, il caſſait celle qui lui paraiſſait trop peu meſurée. Ce monarque ſe voyait toujours entre deux grandes factions animées, comme les empereurs romains entre les bleus & les verds ; il était occupé de la guerre maritime que l'Angleterre commençait à lui faire ; celle de terre paraiſſait inévitable : ce n'était guère le temps de parler d'une bulle.

Il lui fallait encore apaiſer les conteſtations du grand conſeil & de ſes parlemens ; car preſque rien n'étant déterminé en France par des lois préciſes, les bornes, les priviléges de chaque corps étant incertains, le clergé ayant toujours voulu étendre ſa juriſdiction, les chambres des comptes ayant diſputé aux parlemens beaucoup de prérogatives, les pairs ayant ſouvent plaidé pour les leurs contre le parlement de Paris, il n'était pas étonnant que le grand conſeil eût avec lui quelques querelles.

Ce grand conſeil était originairement le conſeil des rois, & les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu à peu dans l'adminiſtration publique, & le grand conſeil changea auſſi. Il ne fut plus qu'une cour de judicature ſous *Charles VIII.* Il décide des évocations, de la compétence des juges, de tous les procès concernant tous les bénéfices du royaume, excepté de la régale ; il a droit de juger

ſes propres officiers. Un conſeiller de cette cour fut appelé au châtelet pour ſes dettes. Le grand conſeil revendiqua la cauſe, & caſſa la ſentence du châtelet. Auſſitôt le parlement s'émeut, caſſe l'arrêt du grand conſeil, & le roi caſſe l'arrêt du parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles; tous les parlemens s'élèvent contre le grand conſeil, & le public ſe partage. Le parlement de Paris convoque encore les pairs pour cette diſpute de corps, & le roi défend encore aux pairs *cette aſſociation* : l'affaire enfin reſte indéciſe comme tant d'autres. Janvier, février & mars 1756.

Cependant le roi avait des occupations plus importantes. Il fallait ſoutenir contre les Anglais ſur terre & ſur mer une guerre onéreuſe; il feſait en même temps cette mémorable fondation de l'école militaire, le plus beau monument de ſon règne, que l'impératrice *Marie-Thérèſe* a imité depuis. Il fallait des ſecours de finance, & le parlement ſe rendait difficile ſur l'enregiſtrement des édits qui ordonnaient la perception des deux vingtièmes. On a été depuis obligé d'en payer trois, parce que lorſqu'on a guerre, il faut que les citoyens combattent, ou qu'ils payent ceux qui combattent; il n'y a pas de milieu.)

Le roi tint un lit de juſtice à Verſailles, où il convoqua les princes & les pairs, avec le parlement de Paris; il fit enregiſtrer ſes édits; mais le parlement de retour à Paris proteſta contre cet enregiſtrement. Il prétendait que non-ſeulement il n'avait pas eu la liberté néceſſaire de l'examen, mais que cet édit demandait des modifications qui ne bleſſaſſent ni les intérêts du roi, ni ceux de l'Etat qui étaient les mêmes, & qu'il avait fait ſerment de maintenir; & il diſait 2 août 1756.

que ſon devoir n'était pas de plaire, mais de ſervir : ainſi le zèle combattait l'obéiſſance.

Les épines du ſchiſme ſe mêlaient à l'importante affaire des impôts. Un conſeiller du parlement malade à ſa campagne, dans le diocèſe de Meaux, demanda les ſacremens ; un curé les lui refuſa comme à un ennemi de l'Egliſe, & le laiſſa mourir ſans cette cérémonie : on procéda contre le curé, qui prit la fuite.

L'archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire ſur la bulle, & le parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres ; il fut obligé de faire cette aumône, & il en fut pour ſon formulaire & pour ſon argent. L'évêque de Troies avait troublé ſon diocèſe, le roi l'envoya priſonnier chez des moines en Alſace. L'archevêque de Paris, à qui l'on avait permis de revenir à Conflans, déclara excommuniés ceux qui liraient les arrêts & les remontrances des parlemens ſur la bulle & ſur les billets de confeſſion.

Septembre.

Louis XV, que tant d'animoſités embarraſſaient, pouſſa la circonſpection juſqu'à demander l'avis du pape *Lambertini*, *Benoît XIV*, homme auſſi modéré que lui, aimé de la chrétienté pour la douceur & la gaieté de ſon caractère, & qui eſt aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne ſe mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était ſon ſecrétaire des brefs, le cardinal *Paſſionei*, qui feſait tout. Ce cardinal, le ſeul alors dans le ſacré collége qui fût homme de lettres, était un génie aſſez élevé pour mépriſer les diſputes dont il s'agiſſait. Il haïſſait les jéſuites qui avaient fabriqué la bulle ; il ne pouvait

ſe taire ſur la fauſſe démarche qu'on avait faite à Rome, de condamner dans cette bulle des maximes vertueuſes, d'une vérité éternelle, qui appartiennent à tous les temps & à toutes les nations ; celle-ci, par exemple : *La crainte d'une excommunication injuſte ne doit point empêcher de faire ſon devoir.*

Cette maxime eſt dans toute la terre la ſauve-garde de la vertu. Tous les anciens, tous les modernes ont dit que le devoir doit l'emporter ſur la crainte du ſupplice même.

Mais quelque étrange que parût la bulle en plus d'un point, ni le cardinal *Paſſionei*, ni le pape ne pouvaient rétracter une conſtitution regardée comme une loi de l'Egliſe. *Benoît XIV* envoya au roi une lettre circulaire pour tous les évêques de France, dans laquelle il regardait à la vérité cette bulle comme une loi univerſelle à laquelle on ne peut réſiſter *ſans ſe mettre en danger de perdre ſon ſalut éternel :* mais enfin il décidait que, *pour éviter le ſcandale, il faut que le prêtre avertiſſe les mourans ſoupçonnés de janſéniſme qu'ils ſeront damnés, & les communier à leurs riſques & périls.*

Le même pape, dans ſa lettre particulière au roi, lui recommandait les droits de l'épiſcopat. Quand on conſulte un pape, quel qu'il ſoit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un pape doit écrire.

Mais *Benoît XIV*, en rendant ce qu'il devait à ſa place, donnait auſſi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienſéance, à l'autorité du monarque. On imprima le bref du pape adreſſé aux évêques. Le par- 9 décembre 1756.
lement eut le courage ou la témérité de le condamner & de le ſupprimer par un arrêt. Cette démarche

choqua d'autant plus le roi que c'était lui-même qui avaît envoyé aux évêques ce bref condamné par ſon parlement. Il n'était point queſtion dans ce bref des libertés de l'Egliſe gallicane, & des droits de la monarchie, que le parlement a ſoutenus & vengés dans tous les temps. La cour vit dans la cenſure du parlement plus de mauvaiſe humeur que de modération.

Le conſeil croyait avoir un autre ſujet de réprouver la conduite du parlement de Paris ; pluſieurs autres cours ſupérieures, qui portent le nom de parlement, s'intitulaient *Claſſes du parlement du royaume ;* c'eſt un titre que le chancelier de l'*Hoſpital* leur avait donné, il ne ſignifiait que l'union des parlemens dans l'intelligence & le maintien des lois : les parlemens ne prétendaient pas moins que repréſenter l'Etat entier, diviſé en différentes compagnies, qui toutes feſant un ſeul corps, conſtitueraient les états-généraux perpétuels du royaume. Cette idée eût été grande ; mais elle eût été trop grande, & l'autorité royale en était irritée.

Ces conſidérations, jointes aux difficultés qu'on feſait ſur l'enregiſtrement des impôts, déterminèrent le roi à venir réformer le parlement de Paris dans un lit de juſtice.

Quelque ſecret que le miniſtère eût gardé, il perça dans le public. Le roi fut reçu dans Paris avec un morne ſilence. Le peuple ne voit dans un parlement que l'ennemi des impôts ; il n'examine jamais ſi ces impôts ſont néceſſaires ; il ne fait pas même réflexion qu'il vend ſa peine & ſes denrées plus cher à proportion des taxes, & que le fardeau tombe ſur les riches,

riches. Ceux-ci se plaignent eux-mêmes, & encouragent les murmures de la populace. (12)

Les Anglais dans cette guerre ont été plus chargés que les Français; mais en Angleterre la nation se taxe elle-même; elle sait sur quoi les emprunts seront remboursés. La France est taxée, & ne sait jamais sur quoi seront assignés les fonds destinés au payement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'Etat des impôts publics, & qui s'enrichissent aux dépens de la nation; c'est le contraire en France. Les parlemens de France ont toujours fait des remontrances aux rois contre ces abus; mais il y a des temps où ces remontrances, & surtout les difficultés d'enregistrer, sont plus dangereuses que ces impôts mêmes, parce que la guerre exige des secours présens, & que l'abus de ces secours ne peut être corrigé qu'avec le temps.

Le roi vint au parlement faire lire un édit par lequel il supprimait deux chambres de ce corps & plusieurs officiers. Il ordonna qu'on respectât la bulle *Unigenitus*, défendit que les juges séculiers

(12) Il est très-vrai que toute taxe annuelle n'est payée en réalité que par les propriétaires de terres; la petite partie qui peut l'être par les profits du commerce étranger ne mérite point d'être comptée : mais il n'en est pas de même des taxes extraordinaires levées en temps de guerre. Celles qui portent sur les consommations du peuple ne font pas augmenter ses salaires, parce que les propriétaires alors font moins travailler. Le peuple souffre donc directement de ces taxes. Il souffre par la même raison de celles qui paraissent ne porter directement que sur les propriétaires. Celles-là ne seraient indifférentes au peuple que dans le cas où le produit de ces taxes serait employé en entier à lui procurer des salaires : encore faudrait-il qu'elles ne fussent payées que par les propriétaires riches; le peuple, la populace même souffrent donc réellement des impôts extraordinaires.

prescrivissent l'administration des sacremens, en leur permettant seulement de juger des abus & des délits commis dans cette administration, enjoignant aux évêques de prescrire à tous les curés la modération & la discrétion, & voulant que toutes les querelles
13 décemb. 1756. passées *fussent ensevelies dans l'oubli*. Il ordonna que nul conseiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, & que personne ne pourrait opiner dans l'assemblée des chambres qu'après avoir servi dix années. Il fit enfin les plus expresses *inhibitions d'interrompre, sous quelque prétexte que ce pût être, le service ordinaire.*

Le chancelier alla aux avis pour la forme; le parlement garda un profond silence; le roi dit qu'il voulait être obéi, & *qu'il punirait quiconque oserait s'écarter de son devoir.*

Le lendemain quinze conseillers de la grand'chambre remirent leur démission sur le bureau. Cent quatre-vingts membres du parlement se démirent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville.

Parmi tant d'agitations qui troublaient tous les esprits au milieu d'une guerre funeste, dans le prodigieux dérangement des finances, qui rendait cette guerre plus dangereuse & qui irritait l'animosité des mécontens; enfin parmi les épines des divisions, semées de tous côtés entre les magistrats & le clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il était très-difficile de faire le bien, & il ne s'agissait presque plus que d'empêcher qu'on ne fît beaucoup de mal.

CHAPITRE XXXVII.

Attentat contre la personne du roi.

CES émotions du peuple furent bientôt ensevelies 1757.
dans une consternation générale, par l'accident le plus imprévu & le plus effrayant. Le roi fut assassiné le 5 janvier dans la cour de Versailles en présence de son fils, au milieu de ses gardes & des grands-officiers de sa couronne. Voici comment cet étrange événement arriva.

Un misérable de la lie du peuple, nommé *Robert-François Damiens*, né dans un village auprès d'Arras, avait été long-temps domestique à Paris dans plusieurs maisons; c'était un homme dont l'humeur sombre & ardente avait toujours ressemblé à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grand'salle du palais & ailleurs, allumèrent son imagination. Il alla à Versailles comme un homme égaré; & dans les agitations que lui donnait son dessein inconcevable, il demanda à se faire saigner dans son auberge. Le physique a une si grande influence sur les idées des hommes qu'il protesta depuis, dans ses interrogatoires, *que s'il avait été saigné comme il le demandait, il n'aurait pas commis son crime.*

Son dessein était le plus inouï qui fût jamais tombé dans la tête d'un monstre de cette espèce; il ne prétendait pas tuer le roi, comme en effet il le soutint depuis, & comme malheureusement il l'aurait pu;

mais il voulait le bleſſer : c'eſt ce qu'il déclara dans ſon procès criminel devant le parlement..

Interrogatoire du 18 janvier, art. 144, page 132 du procès de *Damiens*, in-4°.

„ Je n'ai point eu intention de tuer le roi ; je „ l'aurais tué ſi j'avais voulu ; je ne l'ai fait que pour „ que DIEU pût toucher le roi, & le porter à remettre „ toutes choſes en place & la tranquillité dans ſes „ Etats ; & il n'y a que l'archevêque de Paris ſeul „ qui eſt cauſe de tous ces troubles.

Cette idée avait tellement échauffé ſa tête que dans un autre interrogatoire il dit :

Interrogatoire du 6 mars, page 289.

„ J'ai nommé des conſeillers au parlement, parce „ que j'en ai ſervi un, & parce que preſque tous „ ſont furieux de la conduite de M. l'archevêque. „ En un mot, le fanatiſme avait troublé l'eſprit de ce malheureux au point que dans les interrogatoires qu'il ſubit à Verſailles on trouve ces propres paroles :

Page 45.

„ Interrogé quels motifs l'avaient porté à atttenter „ à la perſonne du roi, a dit que c'eſt *à cauſe de* „ *la religion.* „

Tous les aſſaſſinats des princes chrétiens ont eu cette cauſe. Le roi de Portugal n'avait été aſſaſſiné qu'en vertu de la déciſion de trois jéſuites. On ſait aſſez que les rois de France *Henri III* & *Henri IV* ne périrent que par des mains fanatiques ; mais il y avait cette différence que *Henri III* & *Henri IV* furent tués parce qu'ils paraiſſaient ennemis du pape, & que *Louis XV* fut aſſaſſiné parce qu'il ſemblait vouloir complaire au pape.

L'aſſaſſin s'était muni d'un couteau à reſſort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, & de l'autre un canif à tailler les plumes d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le roi

devait monter en carroſſe pour aller à Trianon. Il était près de ſix heures ; le jour ne luiſait plus ; le froid était exceſſif; preſque tous les courtiſans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption *redingotes*. L'aſſaſſin ainſi vêtu pénètre vers la garde, heurte en paſſant le dauphin, ſe fait place à travers la garniture des gardes-du-corps & des cent-ſuiſſes, aborde le roi, le frappe de ſon canif à la cinquième côte, remet ſon couteau dans ſa poche, & reſte le chapeau ſur la tête. Le roi ſe ſent bleſſé, ſe retourne, & à l'aſpect de cet inconnu qui était couvert, & dont les yeux étaient égarés, il dit : *C'eſt cet homme qui m'a frappé, qu'on l'arrête, & qu'on ne lui faſſe point de mal.*

Tandis que tout le monde était ſaiſi d'effroi & d'horreur, qu'on portait le roi dans ſon lit, qu'on cherchait les chirurgiens, qu'on ignorait ſi ſa bleſſure était mortelle, ſi le couteau était empoiſonné, le parricide répéta pluſieurs fois : *Qu'on prenne garde à monſeigneur le dauphin, qu'il ne ſorte de la journée.*

A ces paroles, l'alarme univerſelle redouble ; on ne doute pas qu'il n'y ait une conſpiration contre la famille royale : chacun ſe figure les plus grands périls, les plus grands crimes & les plus médités.

Heureuſement la bleſſure du roi était légère, mais le trouble public était conſidérable ; & les craintes, les défiances, les intrigues ſe multipliaient à la cour. Le grand-prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaiſſance du crime commis dans le palais du roi, s'empara d'abord du parricide, & commença les procédures, comme il s'était pratiqué à St Cloud dans l'aſſaſſinat de *Henri III*. Un exempt des gardes de la prévôté ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente, ou

vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à oser dicter de sa prison une lettre au roi même. (*y*) *Damiens* écrire au roi ! un assassin écrire à celui qu'il avait assassiné !

(*y*) *SIRE*,

Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher ; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous & monsieur le dauphin, & quelques autres périront ; il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie ; & si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps, il arrivera de très-grands malheurs, votre royaume n'étant pas en sureté ; par malheur pour vous que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les sacremens à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé ; je vous réitère que votre vie n'est pas en sureté, sur l'avis qui est très-vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la présente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les sacremens qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre personne sacrée, l'aveu sincère que je prends la liberté de vous faire, me fait espérer la clémence des boutés de votre majesté.

Signé *Damiens*.

Cette lettre se trouve page 69 du procès de *Damiens*, donné au public par le greffier criminel du parlement avec la permission de ses supérieurs.

Au dos de ladite lettre est écrit, paraphé *ne varietur*, suivant, & au désir de l'interrogatoire du nommé *François Damiens*, en date du neuf janvier mil sept cent cinquante-sept, à Versailles, le roi y étant.

Signé *Damiens*.

Le Clerc du Brillet, & *Duvoigne*, *avec paraphe*.

Et plus bas est écrit :

Au ROI.

Suit la teneur d'un écrit signé *Damiens*.

Sa lettre eſt inſenſée, & conforme à l'abjection de ſon état, mais elle découvre l'origine de ſa fureur : on y voit que les plaintes du public contre l'archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, & l'avaient excité à ſon attentat. Il paraiſſait par les noms des membres du parlement, cités dans ſa lettre, qu'il les connaiſſait, ayant ſervi un de leurs confrères; mais il eût été abſurde de ſuppoſer qu'ils lui euſſent expliqué leurs ſentimens, encore moins qu'ils lui euſſent jamais dit, ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

Auſſi le roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la grand'chambre qui n'avaient pas donné leur démiſſion. Il voulut même que les princes & les pairs rendiſſent par leur préſence le procès plus ſolemnel & plus authentique

Copie du billet.

MM. Chagrange, Seconde. Baiſſe de Liſſe. (*) De la Guyomie. Clément. Lambert.

Le préſident de Rieux Bonnainvilliers.

Préſident du Maſſy, & preſque tous.

Il faut qu'il remètte ſon parlement, & qu'il le ſoutienne avec promeſſe de ne rien faire aux ci-deſſus & compagnie.

Signé *Damiens.*

Plus bas eſt écrit.

Paraphé, *ne varietur*, ſuivant, & au déſir de l'interrogatoire de ce jour neuf janvier mil ſept cent cinquante-ſept.

Signé *Damiens.*

Le Clerc du Brillet, & Duvoigne, avec paraphe.

Ladite lettre, ainſi que ledit écrit, annexés à la minute dudit interrogatoire.

(*) Ce miſérable eſtropie preſque tous les noms de ceux dont il parle.

dans tous ses points aux yeux du public, aussi défiant que curieux exagérateur, qui voit toujours dans ces aventures effrayantes au-delà de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il est évident que cet insensé n'avait aucun complice : il déclara toujours qu'il n'avait point voulu tuer le roi, mais qu'il avait formé le dessein de le blesser depuis l'exil du parlement.

Interrogatoire au parlement, pag. 132 & 135.

page 131. D'abord dans son premier interrogatoire, il dit que *la religion seule l'a déterminé à cet attentat.*

page 145. Il avoue qu'il n'a *dit du mal que des molinistes & de ceux qui refusent les sacremens, que ces gens-là croient apparemment deux dieux.*

Il s'écria à la question, *qu'il avait cru faire un œuvre méritoire pour le ciel; c'est ce que j'entendais dire à tous ces prêtres dans le palais.* Il persista constamment à dire que c'étaient l'archevêque de Paris, les refus de sacremens, les disgraces du parlement, qui l'avaient porté à ce parricide ; il le déclara encore à ses confesseurs. Ce malheureux n'était donc qu'un insensé fanatique, moins abominable à la vérité que *Ravaillac* & *Jean Châtel*, mais plus fou, & n'ayant pas plus de complices que ces deux énergumènes. Les seuls complices pour l'ordinaire de ces monstres sont des fanatiques, dont les cervelles échauffées allument sans le savoir un feu qui va embraser des esprits faibles, insensés & atroces. Quelques mots dits au hasard suffisent à cet embrasement. *Damiens* agit dans la même illusion que *Ravaillac*, & mourut dans les mêmes supplices.

28 mars.

Quel est donc l'effet du fanatisme, & le destin des rois ! *Henri III* & *Henri IV* sont assassinés parce qu'ils ont soutenu leurs droits contre des prêtres. *Louis XV*

eſt aſſaſſiné parce qu'on lui reproche de n'avoir pas aſſez ſévi contre un prêtre. Voilà trois rois ſur leſquels ſe ſont portées des mains parricides dans un pays renommé pour aimer ſes ſouverains.

Le père, la femme, la fille de *Damiens*, quoiqu'innocens, furent bannis du royaume, avec défenſe d'y revenir ſous peine d'être pendus. Tous ſes parens furent obligés, par le même arrêt, de quitter leur nom de *Damiens* devenu exécrable.

Cet événement fit rentrer en eux-mêmes pour quelque temps ceux qui par leurs malheureuſes querelles eccléſiaſtiques avaient été la cauſe d'un ſi grand crime. On voyait trop évidemment ce que produiſent l'eſprit dogmatique & les fureurs de religion. Perſonne n'avait imaginé qu'une bulle & des billets de confeſſion puſſent avoir des ſuites ſi horribles; mais c'eſt ainſi que les démences & les fureurs des hommes ſont liées enſemble. L'eſprit des *Poltrot* & des *Jacques Clément*, qu'on avait cru anéanti, ſubſiſte donc encore dans les ames féroces & ignorantes! La raiſon pénètre en vain chez les principaux citoyens : le peuple eſt toujours porté au fanatiſme; & peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même; mais on l'entretient quelquefois dans des ſuperſtitions; & on voit enſuite avec étonnement ce que ces ſuperſtitions produiſent.

Cependant ſeize conſeillers qui avaient donné leurs démiſſions étaient envoyés en exil; & l'un d'eux (z) qui était clerc & qui fut depuis conſeiller d'honneur, célèbre pour ſon patriotiſme & pour ſon

(z) L'abbé de *Chauvelin*.

éloquence, fonda une messe à perpétuité pour remercier DIEU d'avoir conservé la vie du roi qui l'exilait.

On confina aussi plusieurs officiers du parlement de Besançon dans différentes villes, pour avoir refusé l'enregistrement d'un second vingtième, & pour avoir donné un décret contre l'intendant de la province.

Le roi, malgré l'attentat commis sur sa personne, malgré une guerre ruineuse, s'occupait toujours du soin d'étouffer les querelles des parlemens & du clergé, essayant de contenir chaque état dans ses bornes, exilant encore l'archevêque de Paris, pour avoir contrevenu à ses lois dans la simple élection de la supérieure d'un couvent; rappelant ensuite ce prélat, & rendant toujours par la modération la fermeté plus respectable. Enfin, les affaires mêmes du parlement de Paris s'accommodèrent; les membres de ce corps, qui avaient donné leur démission, reprirent leurs charges & leurs fonctions : tout a paru tranquille au-dedans, jusqu'à ce que le faux zèle & l'esprit de parti fassent naître de nouveaux troubles. (13)

(13) Il ne sera pas inutile d'observer ici que tous ces troubles n'eurent d'éclat & d'importance que par les divisions du ministère. Toute opération du gouvernement, qui n'est pas de nature à soulever le peuple, ne peut exciter aucun trouble dans une monarchie tant qu'il subsiste de la force & de l'union dans le conseil du prince.

Rien n'est funeste aux rois que leur propre faiblesse.

Ce vers renferme toute la politique des monarques dans ce qui intéresse la tranquillité de l'Etat, leur autorité, leur sureté.

Mais comment se flatter que la tranquillité se rétablisse lorsque chaque parti contre lequel le gouvernement se déclare, est sûr d'avoir des pro-

CHAPITRE XXXVIII.

Assassinat du roi de Portugal. Jésuites chassés du Portugal, & ensuite de France.

UN ordre religieux ne devrait pas faire partie de l'histoire. Aucun historien de l'antiquité n'est entré dans le détail des établissemens des prêtres de *Cibèle* ou de *Junon*. C'est un des malheurs de notre police européenne, que les moines, destinés par leur institut à être ignorés, aient fait autant de bruit que les princes, soit par leurs immenses richesses, soit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les jésuites étaient, comme on sait, les souverains véritables du Paraguai, en reconnaissant le roi d'Espagne. La cour d'Espagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques districts de ces contrées au roi de Portugal *Joseph II* de la maison de Bragance. On accusa les jésuites de s'y être opposés,

tecteurs dans le gouvernement même, & peut espérer de les voir bientôt s'emparer du premier crédit ? Comment s'assurer qu'il n'y aura pas de troubles, si ceux même qui devraient les réprimer s'unissent en secret avec les brouillons qui les excitent ?

Dans une monarchie c'est à la cour seule que se forment les orages ; c'est là que sont les vrais perturbateurs ; c'est delà que partent les intrigues qui excitent les factions, ou les ordres violens qui soulèvent les peuples. A la Chine on rend ceux qui gouvernent responsables des troubles, quel qu'en soit la cause ou le prétexte ; cette loi n'est pas injuste en elle-même, mais elle est absurde. C'est donner un moyen de plus à ceux qui veulent deplacer un gouverneur ou un ministre ; le seul remède à ce mal est de n'avoir pour ministres que des hommes honnêtes & guidés par les mêmes principes de politique.

& d'avoir fait révolter les peuplades qui devaient paſſer ſous la domination portugaiſe. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chaſſer les jéſuites de la cour de Lisbonne.

Quelque temps après, la famille *Tavora*, & ſurtout le duc d'*Aveiro*, oncle de la jeune comteſſe *Ataïde d'Atougnia*; le vieux marquis & la marquiſe de *Tavora*, père & mère de la jeune comteſſe; enfin le comte *Ataïde* ſon époux, & un des frères de cette comteſſe infortunée, croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable, ils réſolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très-bien avec la ſuperſtition. Ceux qui méditent un grand attentat cherchent parmi nous des caſuiſtes & des confeſſeurs qui les encouragent. La famille, qui penſait être outragée, s'adreſſa à trois jéſuites; *Malagrida*, *Alexandre* & *Mathos*. Ces caſuiſtes décidèrent que ce n'était pas ſeulement un péché qu'ils appellent *véniel*, de tuer le roi. (*aa*)

Il eſt bon de ſavoir, pour l'intelligence de cette déciſion, que les caſuiſtes diſtinguent entre les péchés qui mènent en enfer & les péchés qui conduiſent en purgatoire pour quelque temps; entre les péchés que l'abſolution d'un prêtre remet, moyennant quelques prières ou quelques aumônes, & les péchés qui ſont remis ſans aucune ſatisfaction. Les premiers ſont *mortels*, les ſeconds ſont *véniels*.

La confeſſion auriculaire cauſa un parricide en Portugal, ainſi qu'elle en avait produit dans

(*aa*) C'eſt ce qui eſt rapporté dans l'*acordao* ou déclaration authentique du conſeil royal de Lisbonne.

d'autres pays. Ce qui a été introduit pour expier les crimes en a fait commettre. Telle eſt, comme on l'a déjà vu ſouvent dans cette hiſtoire, la déplorable condition humaine.

Les conjurés, munis de leurs pardons pour l'autre monde, attendirent le roi qui revenait à Lisbonne d'une petite maiſon de campagne, ſeul, ſans domeſtiques & la nuit : ils tirèrent ſur ſon carroſſe, & bleſſèrent dangereuſement le monarque. 3 ſeptembre 1758.

Tous les complices, excepté un domeſtique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités. La jeune comteſſe *Ataïde*, dont le mari fut exécuté, alla par ordre du roi pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs, dont elle paſſait pour être la cauſe. Les ſeuls jéſuites qui avaient conſeillé & autoriſé l'aſſaſſinat du roi, par le moyen de la confeſſion, moyen auſſi dangereux que ſacré, échappèrent alors au ſupplice.

Le Portugal n'ayant pas encore reçu dans ce temps-là les lumières qui éclairent tant d'Etats en Europe, était plus ſoumis au pape qu'un autre. Il n'était pas permis au roi de faire condamner à la mort, par ſes juges, un moine parricide; il fallait avoir le conſentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le dix-huitième ſiècle; mais les Portugais ſemblaient être dans le douzième.

La poſtérité aura peine à croire que le roi de Portugal fit ſolliciter à Rome, pendant plus d'un an, la permiſſion de faire juger chez lui des jéſuites ſes ſujets, & ne put l'obtenir. La cour de Lisbonne & celle de Rome furent long-temps dans une querelle ouverte; on alla même juſqu'à ſe flatter que le

Portugal secouerait un joug que l'Angleterre son alliée & sa protectrice avait foulé aux pieds depuis si long-temps; mais le ministère portugais avait trop d'ennemis pour oser entreprendre ce que Londres avait exécuté: il montra à la fois une grande fermeté & une extrême condescendance.

Les jésuites les plus coupables étaient en prison à Lisbonne; le roi les y laissa, & prit le parti d'envoyer à Rome tous les jésuites de ses Etats. On les déclara bannis pour jamais du royaume; mais on n'osait livrer à la mort trois jésuites accusés & convaincus de parricide. Le roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins *Malagrida* à l'inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires qui sentaient l'hérésie.

Les dominicains qui étaient juges du Saint-Office, & assistans du grand-inquisiteur, n'ont jamais aimé les jésuites : ils servirent le roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déterrèrent un petit livre de la *vie héroïque de Ste Anne, mère de Marie, dictée au révérend père Malagrida par Ste Anne elle-même.* Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à sa fille, qu'elle avait parlé & pleuré dans le ventre de sa mère, & qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de *Malagrida* étaient aussi sages; de plus, il avait fait des prédictions & des miracles : & celui d'éprouver à l'âge de soixante & quinze ans des pollutions dans sa prison, n'était pas un des moindres. Tout cela lui fut reproché dans son procès; & voilà pourquoi il fut condamné au feu, sans qu'on l'interrogeât seulement sur l'assassinat du roi, parce que ce n'est qu'une faute contre

Malagrida jésuite brûlé. 21 septemb. 1761.

un séculier, & que le reste est un crime contre Dieu. Ainsi l'excès du ridicule & de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que comme un prophète, & ne fut brûlé que pour avoir été fou, & non pas pour avoir été parricide.

Tandis qu'on chassait les jésuites du Portugal, cette aventure réveillait la haine qu'on leur portait en France, où ils ont toujours été puissans & détestés. Il arriva qu'un profès de leur ordre nommé *la Valette*, qui était chef des missions à la Martinique, & le plus fort commerçant des îles, fit une banqueroute de plus de trois millions. Les intéressés se pourvurent au parlement de Paris. On crut découvrir alors que le général jésuite, résident à Rome, gouvernait despotiquement les biens de la société. Le parlement de Paris condamna ce général & tous les frères jésuites solidairement à payer la banqueroute de *la Valette*.

Banqueroute des jesuites en France.

Ce procès, qui indigna la France contre les jésuites, conduisit à examiner cet institut singulier qui rendait ainsi un général italien maître absolu des personnes & des fortunes d'une société de français. On fut surpris de voir que jamais l'ordre des jésuites n'avait été formellement reçu en France par la plupart des parlemens du royaume; on déterra leurs constitutions, & tous les parlemens les trouvèrent incompatibles avec les lois. Ils rappelèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre, & plus de cinquante volumes de leurs décisions théologiques contre la sureté de la vie des rois. Les jésuites ne se défendirent qu'en disant que les jacobins & *St Thomas* en avaient écrit autant.

Les parlemens abolissent l'ordre.

Ils ne prouvaient par cette réponse autre chose, sinon que les jacobins étaient condamnables comme eux. A l'égard de *Thomas d'Aquin*, il est canonisé ; mais il y a dans sa Somme ultramontaine des décisions que les parlemens de France feraient brûler le jour de sa fête, si on voulait s'en servir pour troubler l'Etat. Comme il dit, en divers endroits, que l'Eglise a le droit de déposer un prince infidelle à l'Eglise, il permet en ce cas le parricide. On peut, avec de telles maximes, gagner le paradis & la corde.

Le roi daigna se mêler de l'affaire des jésuites, & pacifier encore cette querelle comme les autres. Il voulut, par un édit, réformer paternellement les jésuites en France ; mais on prétend que le pape *Clément XIII* ayant dit qu'il fallait ou qu'ils restassent comme ils étaient, ou qu'ils n'existassent pas, cette réponse du pape est ce qui les a perdus. On leur reprochait encore des assemblées secrètes. Le roi les abandonna alors aux parlemens de son royaume, qui tous, l'un après l'autre, leur ont ôté leurs colléges & leurs biens.

Les parlemens ne les ont condamnés que sur quelques règles de leur institut que le roi pouvait réformer ; sur des maximes horribles, il est vrai, mais méprisées, publiées pour la plupart par des jésuites étrangers, & désavouées formellement depuis peu par les jésuites français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, & une cause véritable qu'on dissimule. Le prétexte de la punition des jésuites était le danger prétendu de leurs mauvais livres que personne ne lit : la cause était le crédit

dont

dont ils avaient long-temps abufé. Il leur eft arrivé, dans un fiècle de lumière & de modération, ce qui arriva aux templiers dans un fiècle d'ignorance & de barbarie ; l'orgueil perdit les uns & les autres, mais les jéfuites ont été traités dans leur difgrace avec douceur, & les templiers le furent avec cruauté. Enfin le roi, par un édit folemnel en 1764, abolit dans fes Etats cet ordre qui avait toujours eu des perfonnages eftimables, mais plus de brouillons, & qui fut pendant deux cents ans un fujet de difcorde.

Ce n'eft ni *Sanchez*, ni *Leffius*, ni *Efcobar*, ni des abfurdités de cafuiftes qui ont perdu les jéfuites ; c'eft *le Tellier*, c'eft la bulle qui les a exterminés dans prefque toute la France. La charrue que le jéfuite *le Tellier* avait fait paffer fur les ruines de Port-royal, a produit au bout de foixante ans les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui : la perfécution que cet homme violent & fourbe avait excitée contre des hommes entêtés, a rendu les jéfuites exécrables à la France ; exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun confeffeur des rois, quand il fera ce que font prefque tous les hommes à la cour, ambitieux & intrigant, & qu'il dirigera un prince peu inftruit, affaibli par la vieilleffe.

L'ordre des jéfuites fut enfuite chaffé de tous les Etats du roi d'Efpagne en Europe, en Afie, en Amérique, chaffé des deux Siciles, chaffé de Parme & de Malthe, preuve évidente qu'ils n'étaient pas auffi grands politiques qu'on le croyait. Jamais les moines n'ont été puiffans que par l'aveuglement des autres hommes, & les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce fiècle. Ce qu'il y eut d'affez étrange

dans leur défaftre prefque univerfel, c'eft qu'ils furent profcrits dans le Portugal pour avoir dégénéré de leur inftitut, & en France pour s'y être trop conformés. C'eft qu'en Portugal on n'ofait pas encore examiner un inftitut confacré par les papes, & on l'ofait en France. Il en réfulte qu'un ordre religieux, parvenu à fe faire haïr de tant de nations, eft coupable de cette haine.

Cet ordre fut exterminé dans prefque tous les pays qui avaient été les théâtres de fa puiffance, en Efpagne, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguai, en Portugal, au Brefil, en France, dans les deux Siciles, dans le duché de Parme, à Malthe; mais il fut confervé (du moins pour quelque temps) en Hongrie, en Pologne, dans le tiers de l'Allemagne, en Flandre, & même à Venife où il n'avait aucun crédit, & dont il avait été autrefois chaffé.

Il paraît raifonnable & jufte que des fouverains mécontens d'un ordre religieux s'en défaffent; & que les puiffances qui en font fatisfaites le confervent dans leurs Etats.

1773. Enfin cette fociété a été abolie, après bien des négociations, par le pontife de Rome *Ganganelli*, fucceffeur du pape *Rezzonico*. Tous les princes catholiques de l'Europe ont chaffé les jéfuites, & le roi de Pruffe, prince proteftant, les a confervés, au grand étonnement des nations. C'eft que ce monarque ne voyait en eux que des hommes capables d'élever chez lui la jeuneffe, & d'enfeigner les belles-lettres peu cultivées dans fes Etats, excepté par lui-même. Il les croyait utiles, & ne les craignait pas; il

regardait du même œil les calviniſtes, les luthériens, les papiſtes ; ceux qu'on appelle les miniſtres de l'évangile, & ceux qu'on appelait les pères de la ſociété de JESUS, les dédaignant tous également, établiſſant la tolérance univerſelle comme le premier des dogmes, plus occupé de ſon armée que de ſes colléges ; ſachant très-bien qu'avec des ſoldats il contiendrait tous les théologiens, & ſe ſouciant fort peu que ce fût un jéſuite ou un prédicant qui fît connaître *Cicéron* & *Virgile* à la jeuneſſe.

CHAPITRE XXXIX.

De la bulle du pape Rezzonico, Clément XIII, & de ſes ſuites.

L'INFANT duc de Parme, dom *Ferdinand de Bourbon*, ayant ſuivi l'exemple de tous les princes de ſa maiſon en chaſſant les jéſuites, fit dans ſes Etats pluſieurs réglemens utiles qui réprimaient les abus monaſtiques ; & ſon miniſtre, très-eſtimé dans l'Europe, (*) eut ſurtout la prudence de prévenir les prétentions de la cour de Rome, qui croyait être en droit de juger toutes les affaires contentieuſes de Parme, Plaiſance & Guaſtalle, & de conférer tous les bénéfices. Ces prétentions étaient tirées premièrement de *St Pierre* qu'on prétend avoir été évêque de Rome ; ſecondement, de la comteſſe *Mathilde* qui avait donné Parme & Plaiſance au pape *Grégoire VII*, avec pluſieurs autres beaux domaines : mais il n'a

(*) Ce miniſtre était un français nommé du *Tilleau*, & créé, par l'infant, marquis de *Felino*. C'eſt ſous ce dernier nom qu'il eſt connu.

jamais été prouvé que *St Pierre* ait été à Rome; & il est prouvé qu'il ne donna aucun bénéfice dans Parme, Plaisance & Guastalle, & qu'il n'y jugea aucun procès.

Quant à la comtesse *Mathilde*, sœur de l'empereur *Henri III*, & tante de cet empereur *Henri IV* que les papes rendirent si malheureux, cette donation a toujours été regardée comme nulle par tous les jurisconsultes impériaux, n'étant pas permis de disposer d'aucun fief de l'Empire sans le consentement du suzerain. On était même encore si persuadé, du temps de *Charles-Quint*, de l'invalidité des droits pontificaux, que cet empereur s'empara de Plaisance lorsque le bâtard du pape *Paul III*, à qui son père avait donné cette ville, y fut assassiné pour ses débauches & pour ses violences. *Charles-Quint* garda même Plaisance jusqu'à sa mort.

Les empereurs réclamèrent toujours depuis la mouvance de Parme & de Plaisance, & enfin elle leur fut solemnellement accordée au congrès de Cambrai & à celui de Soissons.

Dès que le pape *Clément XIII* sut que le duc de Parme, dom *Ferdinand*, voulait régner comme les autres souverains, il assembla une congrégation de cardinaux, qui ne manqua pas de regarder la sage administration du duc de Parme & de ses ministres comme un sacrilége. Le pape signa dans Ste Marie-Majeure, le 30 janvier 1768, un bref pontifical, dans lequel il commence par dire que Parme & Plaisance lui appartiennent, *in ducatu nostro*; & que le duc de Parme étant laïque & non pas prêtre, tout ce que fait son conseil est *illégitime*. Il excommunie

tous ceux qui ont eu part aux édits du duc de Parme ſans exception ; il défend de leur donner l'abſolution en quelque cas que ce puiſſe être. Ce décret, ſcellé de l'anneau du pêcheur, fut affiché aux baſiliques de St Jean-de-Latran, de St Pierre & au champ de Flore.

Un tel bref paraiſſait du douzième ſiècle plutôt que de celui où nous vivons. Le pape, & les cardinaux qui l'entraînèrent dans ce piége, ne ſavaient pas combien les eſprits s'étaient éclairés dans l'Europe. Le malheur de la cour de Rome était de juger du préſent par le paſſé. Il y a des temps où un prêtre peut détrôner un ſouverain avec des préjugés ; il y en a d'autres où il faut déguiſer ſa faibleſſe par la condeſcendance. Jamais pontife ne fit une plus lourde faute. Il inſultait, dans la perſonne du duc de Parme, le roi d'Eſpagne dom *Carlos* ſon oncle, *Louis XV* ſon grand-père, chef de la maiſon de Bourbon, & le roi des deux Siciles ſon couſin germain.

Les papes n'avaient excommunié aucun ſouverain depuis l'an 1630, & c'était juſtement un duc de Parme, ancêtre maternel du duc régnant. Il ne s'était agi que d'argent dans cette affaire. Le pape avait pris les duchés de Caſtro & de Ronciglione, appartenans à *Odoard Farnèſe* duc de Parme.

En 1588, un ancêtre plus important de ce prince, le grand *Henri IV* roi de France, avait été excommunié par *Sixte-Quint.* Ce pâtre de la Marche d'Ancone, devenu pape, avait oſé l'appeler *génération bâtarde & déteſtable de la maiſon de Bourbon.*

Telle fut long-temps la démence ſuperſtitieuſe

& hardie de la cour de Rome, qu'un prêtre de ce pays déclara, de la part de DIEU, le defcendant de tant de rois incapable d'hériter, non-feulement du royaume de *St Louis*, mais même d'un feul arpent de terre.

Cet excès d'infolence abfurde n'avait point été puni comme il devait l'être. Les querelles de religion & la politique ambitieufe de *Philippe II* foutenaient alors l'audace du vatican; mais il vient un temps où l'on réprime enfin ce qu'on a été forcé de tolérer, & où le faible eft châtié des anciennes entreprifes du fort qui n'exifte plus.

Clément XIII fut bientôt puni de fon peu de connaiffance des affaires du monde. Le parlement de Paris commença par condamner fon bref d'excommunication; mais le confeil du roi employa des armes plus réelles; l'ordre fut donné de fe faifir d'Avignon & de tout le comtat Venaiffin. Les conceffions, faites autrefois par les rois de France, de ce comtat au fiége de Rome, font enveloppées de ce nuage d'incertitudes qui couvre une grande partie de l'hiftoire. D'ailleurs, l'aliénation d'un domaine de la couronne a toujours été réputée contraire aux lois du royaume par tous les parlemens, & particulièrement par celui de Provence dans le reffort duquel font Avignon & le Comtat.

Louis XIV était rentré deux fois dans ce domaine, l'une du temps du pape *Alexandre VII*, l'autre pour mortifier *Innocent XI* qui s'était déclaré fon ennemi; & ayant faifi ces terres comme domaine de la couronne, il les avait rendues deux fois fans faire aucune déclaration qui pût préjudicier au droit qu'il avait de les reprendre.

Il faut ſavoir que lorſque les rois de France reprennent le Comtat, c'eſt en vertu d'un arrêt du parlement de Provence. Le miniſtère de France jugea qu'il fallait faire valoir le dernier arrêt de ce parlement qui réunit en 1688 Avignon & le Comtat à la couronne. Cet arrêt n'avait point été ſpécialement révoqué ; ainſi il fut mis en exécution comme ſubſiſtant dans toute ſa force.

Le comte de *Rochechouart* ſe préſenta de la part du roi, le 11 juin 1768, devant Avignon, ſuivi de quelques troupes ; il alla droit au vice-légat qui gouvernait au nom du pape, & lui dit, ſelon l'ancien protocole uſité ſous *Louis XIV : Monſieur, le roi m'ordonne de remettre Avignon en ſa main, & vous êtes prié de vous retirer.*

Le premier préſident d'Aix, un ſecond préſident & huit conſeillers firent publier l'arrêt de réunion. Dans le même temps, toutes les cloches ſonnèrent, le peuple fit des feux de joie ; on commença dès ce jour à inſérer dans tous les actes publics : *Régnant ſouverain prince Louis, par la grâce de* DIEU, *XV du nom, roi de France & de Navarre, comte de Provence, de la ville d'Avignon & du comtat Venaiſſin.*

Le roi de Naples de ſon côté vengeait ſa maiſon & tous les ſouverains catholiques, en s'emparant de la ville de Bénévent & de celle de Ponte-Corvo, & en déclarant *que ces deux villes & leur territoire dépendent de la couronne de Naples, & qu'ils y ſeront réunis à perpétuité.*

On menaça auſſi de ſe ſaiſir de Caſtro & de Ronciglione, mais on ſe contenta de menacer, & dans le temps même que la cour de Naples prenait

Bénévent, qui appartient aux papes depuis environ sept cents trente années, elle lui payait le tribut de vassal, qui consiste en sept mille écus pendus au cou d'une haquenée. On n'osa pas s'affranchir de cette servitude ; les hommes font rarement tout ce qu'ils peuvent : elle était encore moins ancienne de dix années que les droits du pape sur Bénévent. Cet hommage qui n'était d'ailleurs, & qui ne pouvait être qu'une simple cérémonie de piété, n'est point une véritable mouvance féodale. Il fut établi par le préjugé, & il peut aisément être aboli par la raison. Le ministre du roi de Naples, le marquis *Tannucci*, l'homme le mieux instruit de cette jurisprudence épineuse, ne crut pas que le temps fût encore venu de secouer un joug honteux aux têtes couronnées, mais imposé par la religion.

Si on ne dépouillait pas encore les papes de tous les droits qu'ils avaient usurpés, du moins on sapait par les fondemens l'édifice sur lequel la plupart de ces droits sont appuyés ; on proscrivait par-tout la fameuse bulle *in cœnâ Domini*, qu'on a fulminée tous les ans à Rome sans discontinuation depuis *Paul III*. Un cardinal diacre la lit à la porte de St Pierre, le jour qu'on appelle du jeudi-saint, & le pape jette un flambeau allumé dans la place publique, pour marquer au peuple chrétien que DIEU brûlera ainsi dans l'enfer quiconque violera les lois portées par la bulle *in cœnâ Domini*.

C'est dans cette bulle, n°. 14, qu'on excommunie d'une excommunication majeure,

Les chanceliers, conseillers ordinaires ou extraordinaires de quelques rois & princes que ce puisse être, les présidens

des chancelleries, conſeils, parlemens, comme auſſi les procureurs-généraux qui évoquent à eux les cauſes eccléſiaſtiques, ou qui empêchent l'exécution des lettres apoſtoliques, même quand ce ſerait ſous le prétexte d'empêcher quelque violence.

Par le même article, le pape ſe réſerve à lui ſeul *d'abſoudre leſdits chanceliers, conſeillers, procureurs-généraux & autres excommuniés, leſquels ne pourront être abſous qu'après qu'ils auront publiquement révoqué leurs arrêts & les auront arraché des regiſtres.*

Cette bulle avait été déjà fulminée par le violent *Jules II*, mais on n'avait point encore fait une loi de la publier tous les ans. Ce fut *Paul III* qui inſtitua cet uſage, & qui la fit imprimer dans le Bullaire avec des additions aggravantes. Il eſt étrange que *Charles-Quint*, qui avait ſaccagé Rome & tenu un pape en priſon, laiſſât ſubſiſter une cérémonie abſurde & mépriſée à la vérité, mais injurieuſe à la majeſté de l'Empire & à tous les rois.

L'inſulte faite à l'infant duc de Parme réveilla l'Europe catholique, après plus de deux cents ans d'aſſoupiſſement. Le miniſtère autrichien, à l'exemple du parlement de Paris, flétrit & ſupprima la bulle dans tous ſes Etats. Le miniſtère de Naples en fit autant. Tous les conſeils des princes ouvrirent les yeux; enfin, après avoir chaſſé les jéſuites de tant d'Etats, on vit par-tout de quelle importance il eſt de diminuer cette prodigieuſe multitude de moines, qui ſont dans toutes les ſociétés catholiques les ſoldats du pape payés aux dépens des peuples. La ſage république de Veniſe ſe ſignala ſurtout par des lois qui mettent un frein à la multitude des moines & à leur rapacité.

Voilà ce que le pape *Rezzonico* attira à la cour de Rome pour avoir écouté de mauvais conſeils, & pour n'avoir pas fait réflexion que nous ſommes au dix-huitième ſiècle. Ce pape, plus vertueux qu'éclairé, mourut bientôt après; on attribua ſa mort au chagrin, quoique rarement ce ſoit la maladie des vieillards.

Le miniſtre qu'on appelle en France *des affaires étrangères*, & qu'on nommait ſous *Louis XIV* miniſtre des étrangers, ſecondé du cardinal de *Bernis*, eut le crédit à Rome de faire nommer un pape dont on eſpéra plus de circonſpection. Le cardinal de *Bernis* joignait à l'habileté dont les Italiens ſe piquent, une érudition littéraire, un goût & un génie dont le ſacré collège ne ſe pique plus guère, & qu'on n'avait retrouvé que dans le feu cardinal *Paſſionei*. Ce fut lui qui fit le pape *Clément XIV*, & qui forma ſon conſeil.

Ce pape, qui avait été franciſcain, s'appelait *Ganganelli*, comme nous l'avons déjà dit; il était réputé très-ſage & très-circonſpect, au-deſſus des préjugés monaſtiques, & capable de ſoutenir par ſa ſageſſe le coloſſe du pontificat qui ſemblait menacé de ſa chute. C'eſt lui qui a enfin aboli la ſociété de JESUS, par ſa bulle de l'année 1773. Il acheva par-là de convaincre toutes les nations qu'il eſt auſſi aiſé de détruire les moines que de les inſtituer; & il fit eſpérer qu'on pourrait un jour diminuer dans l'Europe cette foule d'hommes inutiles aux autres & à eux-mêmes, qui font vœu de vivre aux dépens de ceux qui travaillent, & qui ayant été autrefois très-dangereux, ne paſſent aujourd'hui que pour

ridicules dans l'esprit de la plupart des pères de famille.

Lorsque le pape *Ganganelli* eut cassé la société de JESUS, & qu'il eut promis de ne plus fulminer chaque année la bulle *in cænâ Domini*, on lui rendit Avignon & Bénévent avec Ponte-Corvo. Sa prudence guérit le mal que son prédécesseur avait fait à Rome.

CHAPITRE XL.

De la Corse.

CES petits démêlés avec la cour de Rome ne coûtaient que de l'encre & du papier; mais il fallut de l'or & du sang pour soumettre l'île de Corse au pouvoir du roi de France.

Il est à propos de donner quelque idée de cette île. Il faut bien que le terrain n'en soit pas aussi ingrat, ni la possession aussi inutile qu'on le disait, puisque tous ses voisins en ont toujours recherché la domination.

Les Carthaginois s'en étaient emparés avant leurs guerres contre les Romains. *Cornelius Scipion* en fit la conquête dès la première guerre punique; les Romains en demeurèrent long-temps les maîtres, ils y bâtirent plusieurs villes. Les Goths l'enlevèrent aux Romains. Les Arabes la conquirent ensuite sur les Goths.

Quelques seigneurs de la nouvelle Rome en chassèrent les Sarrasins du temps du pape *Pascal II*. Les papes commencèrent dès-lors à prétendre qu'il

n'appartenait qu'à eux de donner des royaumes, en qualité de vicaires de JESUS-CHRIST, dont le royaume n'était pourtant pas de ce monde. On croit communément que *Grégoire VII* fut le premier qui établit la chimère d'une monarchie sainte & universelle. On ne songe pas qu'*Eginhart* lui-même, le secrétaire de *Charlemagne*, dit que le pape *Etienne* déposa le roi des Francs *Chilpéric*, & donna le royaume des Francs au maire du palais *Pepin*, père de *Charlemagne*. *Pascal II* donna la Corse à un de ces conquérans nommé *Bianco*, & s'en réserva l'hommage. L'île resta peuplée d'anciens Carthaginois, d'Arabes & de naturels du pays. Les Pisans & les Génois s'en disputèrent ensuite la possession. Le pape *Urbain II* la donna aux Pisans, par une bulle dont l'original est encore, dit-on, à Florence. Les Génois, malgré la bulle, s'établirent dans une partie de l'île au douzième siècle.

Un *Alfonse*, roi d'Arragon, en chassa pendant quelque temps les Génois, qui l'en chassèrent à leur tour en 1354. Les Corses alors se firent de leur plein gré sujets de Gènes, parce qu'ils étaient très-pauvres & qu'elle était très-riche.

Dans le cours de toutes ces révolutions, les villes bâties par les anciens Romains tombèrent en ruine, & les peuples furent plongés dans la barbarie & dans la misère. C'est le portrait de presque toutes les nations chrétiennes depuis l'invasion des barbares, excepté Constantinople, & des villes d'Italie, comme Rome, Venise, Florence, Milan & très-peu d'autres, qui conservèrent la police & les arts bannis par-tout ailleurs.

C'était plutôt aux Corſes à conquérir Piſe & Gènes qu'à Gènes & à Piſe de ſubjuguer les Corſes; car ces inſulaires étaient plus robuſtes & plus braves que leurs dominateurs; ils n'avaient rien à perdre; une république de guerriers pauvres & féroces devait vaincre aiſément des marchands de Ligurie, par la même raiſon que les Huns, les Goths, les Hérules, les Vandales, qui n'avaient que du fer, avaient ſubjugué les nations qui poſſédaient l'or. Mais les Corſes ayant toujours été déſunis & ſans diſcipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours ſubjugués par leur faute.

Ce fut une triſte condition pour les habitans d'un pays qui porte le titre de royaume, d'être ſujets d'une république qui ne ſavait pas elle-même ſi elle était libre; car non-ſeulement le protocole de l'Empire a toujours regardé Gènes comme ſa ſujette; mais lorſque Gènes ſe donna au roi de France *Charles VI*, lorſqu'ayant maſſacré les Français elle ſe donna en 1409 à un ſimple marquis de Montferrat, & enſuite à un duc de Milan; lorſqu'elle ſe ſoumit à *Charles VII* & à *Charles VIII;* lorſqu'elle fut au nombre des ſujets de *Louis XII*, & même de ſujets punis pour leur déſobéiſſance; il ſe trouvait que les Corſes étaient ſujets de ſujets non moins humiliés qu'eux-mêmes, ce qui eſt après la condition d'eſclave la plus humiliante qu'on puiſſe imaginer.

Lorſque les Génois furent véritablement libres en 1553, grâce à la mauvaiſe conduite de *François I*, & au généreux courage de *François Doria*, l'homme qui dans l'Europe moderne a le plus illuſtré le nom de citoyen, alors les Corſes furent plus eſclaves

que jamais ; le poids de leurs chaînes étant devenu insupportable, leur malheur ranima leur courage. La famille d'*Ornano*, qui depuis se réfugia & brilla en France, voulut faire en Corse ce que les *Dorias* avaient fait à Gènes, rendre la liberté à leur patrie, & cette famille d'*Ornano* était digne d'un si noble projet ; elle n'y réussit pas : le plus grand courage & les meilleures mesures ont besoin de la fortune. Le roi de France *Henri II* qui secourait déjà les Corses, pour les subjuguer peut-être, fut tué dans un tournoi.

Les d'*Ornano*, n'ayant plus l'appui dangereux de la cour de France, en implorèrent un plus dangereux encore, celui des Ottomans. Mais la Porte dédaigna de se mêler des querelles de deux petits peuples qui se disputaient des rochers sur les côtes d'Italie. Les Corses restèrent asservis aux Génois ; plus ces insulaires avaient voulu secouer leur joug, plus Gènes l'appesantit.

Les Corses furent long-temps gouvernés par une loi qui ressemblait à la loi veimique ou vestphalienne de *Charlemagne*, loi par laquelle le commissaire délégué dans l'île condamnait à mort ou aux galères, sur une information secrète, sans interroger l'accusé, sans mettre la moindre formalité dans son jugement. La sentence était conçue en ces termes, dans un registre secret : *Etant informé en ma conscience que tels & tels sont coupables, je les condamne à mort.* Il n'y avait pas plus de formalité dans l'exécution que dans la sentence. Il est inconcevable que *Charlemagne* ait imaginé une telle procédure qui a duré cinq cents ans en Vestphalie, & qui ensuite a été imitée chez

les Corſes. Ces inſulaires s'aſſaſſinaient continuellement les uns les autres, & leur juge feſait enſuite aſſaſſiner les ſurvivans ſur l'information de ſa conſcience ; c'eſt des deux côtés le dernier degré de la barbarie. Les Corſes avaient beſoin d'être policés, & on les écraſait ; il fallait les adoucir, & on les rendait encore plus farouches. Une haine atroce & indeſtructible s'invétéra entr'eux & leurs maîtres, & fut une ſeconde nature. Il y eut douze ſoulèvemens que les Corſes appelèrent *efforts de liberté*, & les Génois *crimes de haute-trahiſon.* Depuis l'année 1725 ce ne furent que ſéditions, châtimens, ſoulèvemens, déprédations, meurtres de citoyens corſes aſſaſſinés par leurs concitoyens. Croirait-on bien que dans une requête envoyée au roi de France par les chefs corſes en 1738, il eſt dit qu'il y eut vingt-ſix mille aſſaſſinats ſous le gouvernement des ſeize derniers commiſſaires génois, & dix-ſept cents depuis deux années ? Les plaignans ajoutaient que les commiſſaires de Gènes connivaient à ces crimes, pour ramaſſer plus de confiſcations & d'amendes. L'accuſation ſemblait exagérée, mais il en réſultait que le gouvernement était mauvais, & les peuples plus mauvais encore. La Corſe coûtait au ſénat de Gènes beaucoup plus de tréſors & d'embarras qu'elle ne valait ; il pouvait dire des Corſes ce que *Louis XI* dit de Gènes quand elle voulut ſe donner à lui, il la donna au diable.

Dès l'année 1729 la guerre était ouverte, comme entre deux nations rivales & irréconciliables. Gènes implora le ſecours de *Charles VI*, en qualité de ſeigneur ſuzerain qui doit protéger ſes vaſſaux : à cette

raiſon elle joignit de l'argent, & l'empereur envoya des troupes. Un prince de la maiſon de Virtemberg, brave guerrier & homme généreux, fit mettre les armes bas aux Corſes; il ménagea un accommodement entr'eux & les Génois en 1732, mais ce ne fut qu'une trève bientôt rompue par l'animoſité des deux partis.

Les Corſes commençaient à avoir des chefs très-intelligens, tels qu'il s'en forme toujours dans les guerres civiles, un *Giafferi*, un *Hiacinthe Paoli*, un *Rivalora*, & ſurtout un chanoine nommé *Orticone* qui eut quelque temps la principale influence; mais ces chefs ne pouvaient encore changer en un gouvernement régulier l'anarchie tumultueuſe qui déſolait & dépeuplait cette île.

Les Corſes, chez qui l'aſſaſſinat était alors plus commun qu'il ne l'avait été au quinzième ſiècle dans le continent de l'Italie, étaient auſſi dévots que les autres italiens, & pluſieurs prêtres parmi eux aſſaſſinaient en diſant leur chapelet. Les chefs convoquèrent, en 1735, une aſſemblée générale dans laquelle on donna la Corſe à la vierge *Marie*, qui ne parut pas accepter cette couronne. On brûla les lois génoiſes, & on décerna peine de mort contre quiconque propoſerait de traiter avec Gènes. *Hiacinthe Paoli* & *Giafferi* furent déclarés généraux.

A peine les Corſes ſe furent-ils mis en république ſous les ordres de la Vierge, qu'un aventurier de la baſſe Allemagne vint ſe faire roi de Corſe ſans la conſulter; c'était un pauvre baron de Veſtphalie, nommé *Théodore de Neuhoff*, frère d'une dame établie en France à la cour de la ducheſſe d'Orléans. Cet

homme

homme ayant voyagé en Espagne, & ayant eû quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, passa lui-même en Afrique, persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse, si le bey voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins & quelques provisions. La régence de Tunis fut assez simple pour les donner. Il arriva à Livourne sur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais, vendit le vaisseau, & écrivit aux chefs des Corses que, si on voulait le choisir lui-même pour roi, il promettait de chasser les Génois de l'île avec le secours des principales puissances de l'Europe dont il était sûr.

Il faut qu'il y ait des temps où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa proposition fut acceptée. Le baron *Théodore* aborda le 15 mars 1736 au port d'Aléria, vêtu à la turque & coiffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des trésors immenses, & pour preuve il répandit parmi le peuple une cinquantaine de sequins, en monnaie de billon. Ses fusils, sa poudre qu'il distribua, furent les preuves de sa puissance. Il donna des souliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corse. Il aposta des courriers qui venaient de Livourne sur des barques, & qui lui apportaient de prétendus paquets des puissances d'Europe & d'Afrique. On le prit pour un des plus grands princes de la terre; il fut élu roi; on frappa quelques monnaies de cuivre à son coin; il eut une cour & des secrétaires d'Etat. Ce qui accrut principalement sa réputation & son pouvoir, c'est que le sénat génois mit sa tête à prix. Mais au bout de huit mois les principaux corses ayant

reconnu le perſonnage, & le peu d'argent qu'il avait étant épuiſé, il partit pour aller, diſait-il, chercher les plus puiſſans ſecours.

Réfugié dans Amſterdam, un de ſes créanciers le fit mettre en priſon. Cette diſgrace ne le rebuta point; il fit de nouvelles dupes du fond de ſa priſon même. Il reſſemblait en cela à un marquis d'*Amni de Conventiglio*, qui dans le même temps parcourait toutes les cours, feſant de l'or pour les princes & les ſeigneurs qui en avaient beſoin, & ſe feſait mettre en priſon dans toutes les capitales de l'Europe.

Cependant les Génois ſollicitèrent en 1737 les bons offices de la France. Le cardinal de *Fleuri*, qui avait pacifié les troubles de Genève, voulut auſſi être l'arbitre de la paix entre Gènes & la Corſe. Il fit partir le comte de *Boiſſieux*, neveu du maréchal de *Villars*, avec quelques troupes & des articles de pacification. Ce fut alors que les mécontens envoyèrent au roi cette ſupplique dont on a déjà parlé, dans laquelle ils ſe plaignaient de dix-ſept cents aſſaſſinats commis en deux ans dans leur île; ce qui n'était pas une apologie de leur parti. Cette requête était d'ailleurs recommandable par une éloquence agreſte qui l'emporte ſur l'art oratoire, & par des ſentimens de liberté ſi peu connus dans les cours. *Si vos ordres ſouverains*, diſaient-ils, *nous obligent de nous ſoumettre à Gènes, allons, buvons à la ſanté du roi très-chrétien ce calice amer, & mourons.*

On dreſſa à Verſailles, au nom de l'empereur & du roi, un plan qui fut ſigné du miniſtre du roi & du prince de *Lichtenſtin*, ambaſſadeur de l'empereur. Les conventions en paraiſſaient équitables.

On aboliſſait ſurtout ce droit que les commiſſaires de la république génoiſe s'étaient arrogés, de condamner à la potence ou aux galères ſur le ſimple témoignage de leur conſcience : mais on déſarmait par un article tous les habitans de la Corſe. Ils ne voulurent point du tout être déſarmés, & réſolurent de mourir plutôt que de boire à la ſanté du roi très-chrétien.

Le roi *Théodore* leur promettait toujours, de ſa priſon d'Amſterdam, qu'il viendrait les délivrer bientôt du joug de Gènes & de l'arbitrage de la France. En effet, il trouva le ſecret de tromper des juifs & des négocians étrangers établis dans Amſterdam, comme il avait trompé Tunis & la Corſe; il leur perſuada non-ſeulement de payer ſes dettes, mais de charger un vaiſſeau d'armes, de poudre, de munitions de guerre & de bouche avec beaucoup de marchandiſes, leur perſuadant qu'ils feraient ſeuls tout le commerce de la Corſe, & leur feſant enviſager des profits immenſes. L'intérêt leur ôtait la raiſon; mais *Théodore* n'était pas moins fou qu'eux : il s'imaginait qu'en débarquant en Corſe des armes, & paraiſſant avec quelque argent, toute l'île ſe rangerait incontinent ſous ſes drapeaux, malgré les Français & les Génois. Il ne put aborder : il ſe ſauva à Livourne, & ſes créanciers de Hollande furent ruinés.

Il ſe réfugia bientôt en Angleterre; il fut mis en priſon pour ſes dettes à Londres, comme il l'avait été à Amſterdam. Il y reſta juſqu'au commencement de l'année 1756. M. *Walpole* eut la générosité de faire pour lui une ſouſcription, moyennant laquelle

il apaisa les créanciers, & délivra de prison ce prétendu monarque, qui mourut très-misérable le 2 décembre de la même année. On grava sur son tombeau *que la fortune lui avait donné un royaume & refusé du pain.*

Dans le temps que ce *Théodore* avait fait sa seconde tentative pour régner sur les Corses, & qu'il avait essayé en vain d'aborder dans l'île, les insulaires firent bien voir qu'ils n'avaient pas besoin de lui pour se défendre. Ils avaient promis à *Boissieux* de lui apporter leurs armes ; il les apportèrent en effet le 12 décembre 1738, mais ce fut pour surprendre un poste de quatre cents français qui ne purent résister. *Boissieux* vint à leur secours : il fut repoussé & reconduit à coups de fusil jusque dans Bastia. Les Corses appelèrent cette journée *les vêpres corsiques*, quoique ce ne fût qu'une faible imitation des vêpres siciliennes.

Quelque temps après partit une flotte chargée de nouveaux bataillons, que le cardinal de *Fleuri* envoyait pour pacifier la Corse par la voie des armes. La flotte fut dispersée par une horrible tempête, deux vaisseaux furent brisés sur la côte, quatre cents soldats avec leurs officiers échappés au naufrage, tombèrent entre les mains de ceux qu'ils venaient assujettir, & furent dépouillés tout nus. Le chagrin que ressentit *Boissieux* de tant de disgraces hâta sa mort, dont sa faible complexion le menaçait depuis long-temps. On n'a guère fait d'expédition plus malheureuse.

Enfin, on fit partir le marquis de *Maillebois*, officier d'une grande réputation, & qui fut bientôt

après maréchal de France. Celui-ci, accoutumé aux expéditions promptes, dompta les Corses en trois semaines, dans l'année 1739.

Déjà l'on commençait à mettre dans l'île une police qu'on n'y avait point encore vue, lorsque la fatale guerre de 1740 désola la moitié de l'Europe. Le cardinal de *Fleuri* qui l'entreprit malgré lui, & dont le caractère était de croire soutenir de grandes choses par de petits moyens, mit de l'économie dans cette guerre importante. Il retira toutes les troupes qui étaient en Corse. Gènes loin de pouvoir subjuguer l'île fut elle-même accablée par les Autrichiens, réduite à une espèce d'esclavage, & plus malheureuse que la Corse, parce qu'elle tombait de plus haut.

Tandis que l'Europe était désolée pour la succession des Etats de la maison d'Autriche, & pour tant d'intérêts divers qui se mêlèrent à l'intérêt principal, les Corses s'affermirent dans l'amour de la liberté & dans la haine pour leurs anciens maîtres. Gènes possédait toujours Bastia, la capitale de l'île, & quelqu'autres places; les Corses avaient tout le reste : ils jouirent de leur liberté ou plutôt de leur licence, sous le commandement de *Giafferi* élu par eux général, homme célèbre par une valeur intrépide & même par des vertus de citoyen. Il fut assassiné en 1753. On ne manqua pas d'en accuser le sénat de Gènes, qui n'avait peut-être nulle part à ce meurtre.

La discorde alors divisait tous les Corses. Les inimitiés entre les familles se terminaient toujours par des assassinats; mais on se réunissait contre les

Génois, & les haines particulières cédaient à la haine générale. Les Corſes avaient plus que jamais beſoin d'un chef qui ſût diriger leur fureur, & la faire ſervir au bien public.

Le vieux *Hiacynthe Paoli* qui les avait commandés autrefois, & qui était alors retiré à Naples, leur envoya ſon fils *Paſcal Paoli* en 1755. Dès qu'il parut il fut reconnu pour commandant général de toute l'île, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans. Il ne prétendit pas le titre de roi comme *Théodore*, mais il le fut en effet à pluſieurs égards en ſe mettant à la tête d'un gouvernement démocratique.

Quelque choſe qu'on ait dit de lui, il n'eſt pas poſſible que ce chef n'eût de grandes qualités. Etablir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point; réunir ſous les mêmes lois des hommes diviſés & indiſciplinés; former à la fois des troupes réglées, & inſtituer une eſpèce d'univerſité qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de juſtice, mettre un frein à la fureur des aſſaſſinats & des meurtres, policer la barbarie, ſe faire aimer en ſe feſant obéir, tout cela n'était pas aſſurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire aſſez, ni pour rendre la Corſe libre, ni pour y régner pleinement; mais il en fit aſſez pour acquérir de la gloire.

Deux puiſſances très-différentes l'une de l'autre entrèrent dans les démêlés de Gènes & de la Corſe. L'une était la cour de Rome & l'autre celle de France. Les papes avaient prétendu autrefois la ſouveraineté de l'île, & on ne l'oubliait pas à Rome. Les évêques corſes ayant pris le parti du ſénat

génois, & trois de ces évêques ayant quitté leur patrie, le pape y envoya un visiteur-général qui alarma beaucoup le sénat de Gènes. Quelques sénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ses anciennes prétentions sur un pays que Gènes ne pouvait plus conserver; cette crainte était aussi vaine que les efforts des Génois pour subjuguer les Corses. Le pape qui envoyait ce visiteur était ce même *Rezzonico*, qui depuis éclata si indiscrètement contre le duc de Parme; ce n'était pas un homme à conquérir des royaumes: le sénat de Gènes ordonna qu'on empêchât le visiteur d'aborder en Corse. Il n'y arriva pas moins au printemps de 1760. Le général *Paoli* le harangua pour s'en faire un protecteur: il fit brûler sous la potence le décret du sénat; mais il resta toujours le maître. Le visiteur ne put que donner des bénédictions & faire des réglemens ecclésiastiques pour des prêtres qui n'en avaient que le nom, & qui allaient quelquefois, au sortir de la messe, assassiner leurs camarades. Le ministère de France, plus agissant & plus puissant que celui de Rome, fut prié d'assister encore Gènes de ses bons offices. Enfin, la cour de France envoya sept bataillons en Corse dans l'année 1764, mais non pas pour agir hostilement. Ces troupes n'étaient chargées que de garder les places dont les Génois étaient encore en possession. Elles vinrent comme médiatrices. Il fut dit qu'elles y resteraient quatre ans, & en partie aux dépens du sénat pour quelques fournitures.

Le sénat espérait que la France s'étant chargée de garder ses places, il pourrait avec ses propres

troupes suffire à regagner le reste de l'île. Il se trompa : *Paoli* avait discipliné des soldats, en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frère qui passait pour un brave, & qui battit souvent les mercenaires de Gènes. Cette république perdit pendant quatre ans ses troupes & son argent, tandis que *Paoli* augmentait chaque jour ses forces & sa réputation. L'Europe le regardait comme le législateur & le vengeur de sa patrie.

Les quatre années du séjour des Français en Corse étant expirées, le sénat de Gènes connut enfin qu'il se consumait vainement dans une entreprise ruineuse, & qu'il lui était impossible de subjuguer les Corses.

Alors il céda tous ses droits sur la Corse à la couronne de France; le traité fut signé au mois de juillet 1768 à Compiègne. Par ce traité le royaume de Corse n'était pas absolument donné au roi de France, mais il était *censé* lui appartenir, avec la faculté réservée à la république de rentrer dans cette souveraineté, en remboursant au roi les frais immenses qu'il avait faits en faveur de la république. C'était en effet céder à jamais la Corse, car il n'était pas probable que les Génois fussent en état de racheter ce royaume; & il était encore moins probable que l'ayant racheté, ils pussent le conserver contre toute une nation qui avait fait serment de mourir plutôt que de vivre sous le joug de Gènes.

Ainsi donc en cédant la vaine & fatale souveraineté d'un pays qui lui était à charge, Gènes fesait en effet un bon marché, & le roi de France en fesait un meilleur, puisqu'il était assez puissant pour se

faire obéir dans la Corſe, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir en y fèſant fleurir l'agriculture & le commerce. De plus, il pouvait venir un temps où la poſſeſſion de la Corſe ſerait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie.

Il reſtait à ſavoir ſi les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes : mais c'eſt une queſtion qu'on n'examina jamais dans aucun traité.

On commença par négocier avec le général *Paoli*. Il avait à faire au miniſtre de la politique & de la guerre; il ſavait que le cœur de ce miniſtre était au-deſſus de ſa naiſſance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il ſe conduiſait avec une nobleſſe héroïque dans tous ſes intérêts particuliers, & qu'il agirait avec la même grandeur d'ame dans les intérêts du roi ſon maître. *Paoli* pouvait s'attendre à des honneurs & à des récompenſes, mais il était chargé du dépôt de la liberté de ſa patrie. Il avait devant les yeux le jugement des nations : quel que fût ſon deſſein il ne voulait pas vendre la ſienne; & quand il l'aurait voulu, il ne l'aurait pas pu. Les Corſes étaient ſaiſis d'un trop violent enthouſiaſme pour la liberté, & lui-même avait redoublé en eux cette paſſion ſi naturelle, devenue à la fois un devoir ſacré & une eſpèce de fureur. S'il avait tenté ſeulement de la modérer, il aurait riſqué ſa vie & ſa gloire.

Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre; il était plus légiſlateur que guerrier; ſon courage était dans l'eſprit; il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin, il eut l'honneur de réſiſter à un roi

de France près d'une année. Aucune puissance étrangère ne le secourut. Quelques anglais seulement, amoureux de cette liberté dont il était le défenseur & dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent & des armes; car les Corses étaient mal armés : ils n'avaient point de fusils à baïonnette ; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corses ne purent s'en servir ; ils préfèrent leurs mousquetons ordinaires & leurs couteaux ; leur arme principale était leur courage. Ce courage fut si grand que dans un des combats vers une rivière nommée le Gaulo, ils se firent un rempart de leurs morts pour avoir le temps de charger derrière eux avant de faire une retraite nécessaire; leurs blessés se mêlèrent parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve par-tout de la valeur, mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres. Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le comte de *Vaux*, secondé du marquis de *Marbœuf*, soumit l'île en moins de temps que le maréchal de *Maillebois* ne l'avait domptée.

Le duc de *Choiseul*, qui dirigea toute cette entreprise, eut la gloire de donner au roi son maître une province qui peut aisément, si elle est bien cultivée, nourrir deux cents mille hommes, fournir de braves soldats, & faire un jour un commerce utile.

On peut observer que si la France s'accrut sous *Louis XIV* de l'Alsace, de la Franche-Comté & d'une partie de la Flandre, elle fut augmentée sous *Louis XV* de la Lorraine & de la Corse.

Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que par les soins du même ministre, les possessions

de la France en Amérique acquirent un degré de force & de prospérité qui vaut de nouvelles acquisitions. Ces avantages furent dus au choix que l'on fit du comte d'*Ennery*, pour administrer successivement toutes nos colonies. Il se trouvait officier-général très-jeune à la paix de 1762, & n'était connu alors que par ses talens pour la guerre. Le duc de *Choiseul* démêla en lui l'homme d'Etat. En effet, le comte d'*Ennery*, pendant six années de gouvernement, ne cessa de montrer toutes les lumières & les vertus qui peuvent faire chérir & respecter l'autorité. *Tout le monde le craint, & il n'a encore fait de mal à personne*, écrivait-on de la Martinique. Par-tout il fit régner la justice, & il inspira l'amour de la gloire; par-tout il animait le commerce & l'industrie. Il parvint à entretenir la concorde entre tous les états, ce qui est une chose bien rare. Il adoucit le triste sort des esclaves. Il fit défricher l'île de Ste Lucie, & par-là il créa une colonie nouvelle.

Dans d'autres parties, en creusant des canaux il épura l'air, féconda la terre, fit naître de nouvelles richesses; & en même temps il pourvoyait à la sureté & à l'embellissement de nos possessions.

Quelque temps après avoir été rappelé en France par le mauvais état de sa santé, il se dévoua à de nouveaux sacrifices, plutôt sollicités qu'exigés par un jeune monarque, qui lui écrivit de sa propre main : *Votre réputation seule me servira beaucoup à St Domingue.*

Le comte d'*Ennery* avait mérité une confiance si honorable en rendant au roi un des plus importans services, celui de fixer avec les Espagnols les limites

des deux nations. Cet adminiſtrateur, qui feſait tant d'honneur à la France, ne put réſiſter aux funeſtes influences de ce climat brûlant. Sa perte fut une calamité publique pour toutes nos colonies, qui s'empreſſèrent de lui élever des monumens, & qui ne prononcent ſon nom qu'avec attendriſſement & avec admiration.

Les Anglais, dont il avait acquis l'eſtime, & qui l'avaient ſouvent pris pour arbitre entre nos colonies & les leurs, avaient conſacré le nom du comte d'*Ennery* par le plus juſte & le plus flatteur de tous les éloges : *Cet homme ne fera ni ne ſouffrira jamais d'injuſtice.*

La récompenſe que reçut le duc de *Choiſeul* pour tant de choſes ſi grandes & ſi utiles qu'il avait faites, paraîtrait bien étrange ſi on ne connaiſſait les cours. Une femme le fit exiler lui & ſon couſin le duc de *Praſlin*, après les ſervices qu'ils avaient rendus à l'Etat, & après que le duc de *Choiſeul* eut conclu le mariage du dauphin, petit-fils de *Louis XV*, depuis roi de France, avec la fille de l'impératrice *Marie-Thérèſe*. C'était un grand exemple des viciſſitudes de la fortune, que ce miniſtre eût réuſſi à ce mariage, peu d'années après que le maréchal de *Belle-Iſle* eut armé une grande partie de l'Europe pour détrôner cette même impératrice, & qu'il n'eût réuſſi qu'à ſe faire prendre priſonnier. C'était une autre viciſſitude, mais non pas ſurprenante, que le duc de *Choiſeul* fût exilé.

Nous avons déjà vu que *Louis XV* avait le malheur de trop regarder ſes ſerviteurs comme des inſtrumens qu'il pouvait briſer à ſon gré. L'exil eſt une punition, & il n'y a que la loi qui doive punir. C'eſt

ſurtout un très-grand malheur pour un ſouverain, de punir des hommes dont les fautes ne ſont pas connues, dont les ſervices le ſont, & qui ont pour eux la voix publique que n'ont pas toujours leurs maîtres.

CHAPITRE XLI.

De l'exil du parlement de Paris &c. & de la mort de Louis XV.

Si les exils du duc de *Choiſeul*, du duc de *Praſlin*, du cardinal de *Bernis*, du comte d'*Argenſon*, du garde des ſceaux *Machault*, du comte de *Maurepas*, du duc de la *Rochefoucauld*, du duc de *Châtillon* & de tant d'autres citoyens, n'avaient eu aucune cauſe légale, celui du parlement de Paris & d'un grand nombre d'autres magiſtrats parut au moins en avoir une.

Qui aurait dit que ce corps antique, qui venait de détruire en France l'ordre des jéſuites, éprouverait bientôt après, non-ſeulement un exil rigoureux, mais ſerait détruit lui-même? C'eſt une grande leçon aux hommes, ſi jamais les leçons peuvent ſervir.

Nous avons vu que ſous *Louis XIV* le parlement ne fut point exilé après la guerre de la fronde. Nous avons vu que les troubles de la fronde n'avaient commencé que par les oppoſitions de cette compagnie à une très-mauvaiſe adminiſtration des finances; & que ces oppoſitions, d'abord légitimes dans leur principe, ſe tournèrent bientôt en une révolte ouverte

& en une guerre civile. Nous avons vu que sous *Louis XV* il n'y eut ni guerre ni révolte; mais qu'une administration des finances, plus malheureuse encore, jointe aux ridicules de la bulle *Unigenitus*, occasionnèrent les résistances opiniâtres du parlement aux ordres du roi. On sait qu'il fut cassé le 13 avril 1771. Après quoi cette cour des pairs a été rétablie par le roi *Louis XVI*, avec quelques modifications nécessaires.

Un autre exemple de la fatalité qui gouverne le monde fut la mort de *Louis XV*. Il n'avait point profité de l'exemple de ceux qui avaient prévenu le danger mortel de la petite vérole en se la donnant, & surtout du premier prince du sang le duc d'Orléans, qui avait eu le courage de faire inoculer ses enfans. Cette méthode était très-combattue en France, où la nation toujours asservie à d'anciens préjugés, est presque toujours la dernière à recevoir les vérités & les usages utiles qui lui viennent des autres pays.

Sur la fin d'avril 1774, ce roi allant à la chasse, rencontre le convoi d'une personne qu'on portait en terre; la curiosité naturelle qu'il avait pour les choses lugubres le fait approcher du cercueil; il demande qui on va enterrer? on lui dit que c'est une jeune fille morte de la petite vérole. Dès ce moment il est frappé à mort sans s'en apercevoir.

Deux jours après, son chirurgien dentiste, en examinant ses gencives, y trouve un caractère qui annonce une maladie dangereuse; il en avertit un homme attaché au roi; sa remarque est négligée; la petite vérole la plus funeste se déclare. Plusieurs

de ſes officiers ſont attaqués de la même maladie, ſoit en le ſoignant, ſoit en s'approchant de ſon lit, & en meurent. Trois princeſſes ſes filles, que leur tendreſſe & leur courage retiennent auprès de lui, reçoivent les germes du poiſon qui dévore leur père, & éprouvent bientôt le même mal & le même danger, dont heureuſement elles réchappèrent.

Louis XV meurt la nuit du 10 de mai. On couvre ſon corps de chaux, & on l'emporte, ſans aucune cérémonie, à S[t] Denis, auprès du caveau de ſes pères.

L'hiſtoire n'omettra point que le roi ſon petit-fils, le comte de Provence & le comte d'Artois, frères de *Louis XVI*, tous trois dans une grande jeuneſſe, apprirent aux Français, en ſe feſant inoculer, qu'il faut braver le danger pour éviter la mort. La nation fut touchée & inſtruite. Tout ce que *Louis XVI* fit depuis, juſqu'à la fin de 1774, le rendit encore plus cher à toute la France.

CHAPITRE XLII.

Des Lois.

Les eſprits s'éclairèrent dans le ſiècle de *Louis XIV* & dans le ſuivant, plus que dans tous les ſiècles précédens. On a vu combien les arts & les lettres s'étaient perfectionnés; la nation ouvrit les yeux ſur les lois, ce qui n'était point encore arrivé. *Louis XIV* avait ſignalé ſon règne par un code qui manquait à la

France; mais ce code regardait plutôt l'uniformité de la procédure que le fond des lois, qui devait être commun à toutes les provinces, uniforme, invariable, & n'avoir rien d'arbitraire. La jurisprudence criminelle parut surtout tenir encore un peu de l'ancienne barbarie. Elle fut dirigée plutôt pour trouver des coupables que pour sauver des innocens. C'est une gloire éternelle pour le président de *Lamoignon*, de s'être souvent opposé dans la rédaction de l'ordonnance à la cruauté des procédures; mais sa voix, qui était celle de l'humanité, fut étouffée par la voix de *Pussort* & des autres commissaires, qui fut celle de la rigueur.

Les hommes les plus instruits, dans nos derniers temps, ont senti le besoin d'adoucir nos lois comme on a enfin adouci nos mœurs. Il faut avouer que dans ces mœurs, il y eut autant de férocité que de légéreté & d'ignorance dans les esprits, jusqu'aux beaux jours de *Louis XIV*. Pour se convaincre de cette triste vérité, il ne faut que jeter les yeux sur le supplice d'*Augustin de Thou* & du maréchal de *Marillac*, sur l'assassinat du maréchal d'*Ancre*, sur sa veuve condamnée aux flammes, sur plus de vingt assassinats ou médités ou entrepris contre *Henri IV*, & sur le meurtre de ce bon roi. Les temps précédens sont encore plus funestes; vous remontez de l'horreur des guerres civiles & de la S[t] Barthelemi, aux calamités du siècle de *François I*, & de là jusqu'à *Clovis* tout est sauvage. Les autres peuples n'ont pas été plus humains: mais il n'y a guère eu de nation plus diffamée par les assassinats & les grands crimes que la française. On racheta long-temps ces crimes à prix

prix d'argent; & ensuite les lois furent aussi atroces que les mœurs. Ce qui en fit la dureté, c'est que la manière de procéder fut presque entièrement tirée de la jurisprudence ecclésiastique. On en peut juger par le procès criminel des templiers, qui, à la honte de la patrie, de la raison & de l'équité, ne fut instruit que par des prêtres nommés par un pape.

Les hommes ayant été si long-temps gouvernés en bêtes farouches par des bêtes farouches, excepté peut-être quelques années sous *St Louis*, sous *Louis XII* & sous *Henri IV*, plus les esprits se sont civilisés, & plus ils ont frémi de la barbarie dont il subsiste encore tant de restes. La torture, qu'aucun citoyen ni de la Grèce ni de Rome ne subit jamais, a paru aux jurisconsultes compatissans & sensés un supplice pire que la mort, qui ne doit être réservé que pour les *Châtels* & les *Ravaillacs*, dont tout un royaume est intéressé à découvrir les complices. Elle a été abolie en Angleterre & dans une partie de l'Allemagne; elle est depuis peu proscrite dans un empire de deux mille lieues: & s'il n'y a pas de plus grands crimes dans ces pays que parmi nous, c'est une preuve que la torture est aussi condamnable que les délits qu'on croit prévenir par elle, & qu'on ne prévient pas. (14)

(14) On employait en France la torture, 1°. pour tirer de l'accusé l'aveu de son crime; 2°. pour forcer un criminel condamné à mort à révéler ses complices. La première espèce de torture a été abolie en 1780; mais on a conservé la seconde qui n'est cependant ni moins inutile ni moins barbare. Le crime d'un homme en devient-il plus grand, mérite-t-il une peine plus cruelle, parce qu'on imagine qu'il a pu avoir des complices? Si l'on connaît d'avance ceux qu'il nomme, son témoignage peut également servir à tromper comme à éclairer le juge sur la nature des

On s'eſt élevé auſſi contre la confiſcation. On a vu qu'il n'eſt pas juſte de punir les enfans des fautes de leurs pères. C'eſt une maxime reçue au barreau, *qui confiſque le corps confiſque les biens ;* maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainſi, par exemple, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs jours, comme les enfans des meurtriers. Ainſi, une famille entière eſt punie, dans tous les cas, pour la faute d'un ſeul homme.

Ainſi, lorſqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une ſentence arbitraire, (*bb*) ſoit pour avoir donné retraite chez ſoi à un prédicant, ſoit pour avoir écouté ſon ſermon dans quelques cavernes ou dans quelque déſert ; la femme & les enfans ſont réduits à mendier leur pain.

Cette juriſprudence, qui conſiſte à ravir la nourriture aux orphelins & à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le temps de la république romaine. *Sylla* l'introduiſit dans ſes proſcriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à ſuivre. Auſſi cette loi, qui ſemblait n'être dictée que par l'inhumanité

recherches qui lui reſtent à faire. S'il nomme de nouveaux complices, on s'expoſe à compromettre des innocens ſur la parole d'un homme à qui, & ſa vie précédente & les moyens qu'on emploie pour l'obliger à parler, ne permettent pas d'accorder la moindre créance. Mais en voilà trop ſur cet article ; jamais un homme qui aura quelques reſtes de bon ſens ou d'humanité ne comptera la torture parmi les moyens de découvrir la vérité.

(*bb*) Voyez l'édit de 1724, 14 mai, publié à la ſollicitation du cardinal de *Fleuri*, & revu par lui.

& l'avarice, ne fut suivie ni par *César*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec respect & avec amour. Enfin, sous *Justinien* la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèse-majesté.

Il semble que dans les temps de l'anarchie féodale, les princes & les seigneurs des terres, étant très-peu riches, cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets, & qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les lois chez eux étant arbitraires & la jurisprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses & assurées, leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais est-ce à un citoyen à s'engraisser des restes du sang d'un autre citoyen?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit romain est établi, excepté le ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où du moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les Anglais l'abolirent lorsqu'ils en furent les maîtres. Il est étrange que les habitans de la capitale vivent sous une loi plus rigoureuse que ceux des petites villes: tant il est vrai que la jurisprudence a été souvent établie au hasard, sans régularité, sans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau siècle de la France, l'avocat-général *Omer Talon* ait parlé ainsi en plein parlement, au sujet d'une demoiselle de *Canillac?* (*cc*)

Au chap. 13 du Deutéronome, DIEU dit : „ Si „ tu te rencontres dans une ville & dans un lieu „ où règne l'idolâtrie, mets tout au fil de l'épée ; „ sans exception d'âge, de sexe ni de condition. „ Rassemble dans les places publiques toutes les „ dépouilles de la ville, brûle-la toute entière avec „ ses dépouilles, & qu'il ne reste qu'un monceau „ de cendres de ce lieu d'abomination. En un mot, „ fais-en un sacrifice au Seigneur, & qu'il ne demeure „ rien en tes mains des biens de cet anathème.

„ Ainsi, dans le crime de lèse-majesté le roi était „ maître des biens, & les enfans en étaient privés. „ Le procès ayant été fait à *Naboth*, *quia maledixerat* „ *regi*, le roi *Achab* se mit en possession de son héri- „ tage. *David* étant averti que *Miphibozeth* s'était „ engagé dans la rebellion, donna tous ses biens à „ *Siba* qui lui en apporta la nouvelle : *tua sint omnia* „ *quæ fuerunt Miphibozeth.* „

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de Mlle de *Canillac*, biens autrefois confisqués sur son père, abandonnés par le roi à un garde du trésor royal, & donnés ensuite par le garde du trésor royal à la testatrice. Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne, qu'un avocat-général s'en rapporte à *Achab*, roi d'une partie de la Palestine, qui confisqua la vigne de *Naboth*, après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice ; action abominable

(*cc*) Journal du Palais, tom. I, pag. 444.

qui eſt paſſée en proverbe, pour inſpirer aux hommes l'horreur de l'uſurpation. Aſſurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de Mlle de *Canillac.* Le meurtre & la confiſcation des biens de *Miphiboſeth*, petit-fils du roitelet juif *Saül*, & fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le teſtament de cette demoiſelle.

C'eſt avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au ſujet, avec cette ignorance des principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués, que la juriſprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur ſphère. On laiſſe aux lecteurs à ſe dire ce qui eſt ſuperflu qu'on leur diſe.

Si un jour les lois humaines adouciſſent en France quelques uſages trop rigoureux, ſans pourtant donner des facilités au crime, il eſt à croire qu'on réformera auſſi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru ſe livrer à un zèle trop ſévère. L'ordonnance criminelle ne devrait-elle pas être auſſi favorable à l'innocent que terrible au coupable? En Angleterre, un ſimple empriſonnement fait mal-à-propos eſt réparé par le miniſtre qui l'a ordonné : mais en France, l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle conſolation à eſpérer, nul dommage à répéter contre perſonne, quand c'eſt le miniſtère public qui l'a pourſuivi; il reſte flétri pour jamais dans la ſociété. L'innocent flétri! & pourquoi? parce que ſes os ont été briſés! il ne devrait exciter que la pitié & le reſpect. La recherche des crimes exige des rigueurs : c'eſt une

guerre que la justice humaine fait à la méchanceté ; mais il y a de la générosité & de la compassion jusque dans la guerre. Le brave est compatissant ; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare ?

Comparons seulement ici, en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la française.

Chez les Romains, les témoins étaient entendus publiquement en présence de l'accusé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche ; elle respirait la magnanimité romaine.

Loi fondée sur un solécisme.

Chez nous tout se fait secrétement. Un seul juge, avec son greffier, entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique, établie par *François I*, fut autorisée par les commissaires qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV* en 1670. Une méprise seule en fut la cause.

On s'était imaginé, en lisant le code *de Testibus*, que ces mots, (*dd*) *testes intrare judicii secretum*, signifiaient que les témoins étaient interrogés en secret. Mais *secretum* signifie ici le cabinet du juge. *Intrare secretum*, pour dire parler secrétement, ne serait pas latin. Ce fut un solécisme qui fit cette partie de notre jurisprudence. Quelques jurisconsultes, à la vérité, ont assuré que le contumax ne devait pas être condamné si le crime n'était pas clairement prouvé. Mais d'autres jurisconsultes, moins éclairés & peut-être plus suivis, ont eu une opinion contraire ; ils ont osé dire que la fuite de l'accusé était une preuve du crime ; que le mépris

(*dd*) Voyez *Bornier*, titre VI, article XI *des informations*.

qu'il marquait pour la justice, en refusant de comparaître, méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainsi, suivant la secte des jurisconsultes que le juge aura embrassée, l'innocent sera absous ou condamné.

Il y a bien plus, un juge subalterne fait souvent dire ce qu'il veut à un homme de campagne; il le fait déposer suivant les idées qu'il a lui-même conçues; il lui dicte ses réponses sans s'en apercevoir. J'en ai vu plus d'un exemple. Si à la confrontation le témoin se dédit, il est puni, & il est forcé d'être calomniateur de peur d'être traité comme parjure. Et on a vu des innocens condamnés, parce que des témoins imbécilles & timides n'avaient pas su d'abord s'expliquer, & ensuite n'avaient pas osé se rétracter. La jurisprudence criminelle de France tend des piéges continuels aux accusés. Il semble que *Pussort* & le chancelier *Boucherat* aient été les ennemis des hommes.

C'est d'ailleurs un grand abus dans la jurisprudence française, que l'on prenne souvent pour loi les rêveries & les erreurs, quelquefois cruelles, d'écrivains sans mission, qui ont donné leurs sentimens pour des lois.

Jugemens barbares.

La vie des hommes semble trop abandonnée au caprice. Quand de trente juges il y en a dix dont la voix n'est point pour la mort, faudra-t-il que les vingt autres l'emportent? Il est clair que le crime n'est point avéré ou qu'il ne mérite pas le dernier supplice, si un tiers d'hommes sensés réclame contre cette sévérité. Quelques voix de plus ne doivent point suffire pour faire mourir cruellement

un citoyen. En général, il faut avouer qu'on a tué trop souvent nos compatriotes avec le glaive de la justice. Quand elle condamne un innocent, c'est un assassinat juridique & le plus horrible de tous. Quand elle punit de mort une faute qui n'attire chez d'autres nations que des châtimens plus légers, elle est cruelle & n'est pas politique. Un bon gouvernement doit rendre les supplices utiles. Il est sage de faire travailler les criminels au bien public, leur mort ne produit aucun avantage qu'aux bourreaux.

Sous le règne de *Louis XIV* on a fait deux ordonnances, qui sont uniformes dans tout le royaume. Dans la première, qui a pour objet la procédure civile, il est défendu aux juges de condamner en matière civile, sur défaut, quand la demande n'est pas prouvée; mais dans la seconde, qui règle la procédure criminelle, il n'est point dit que faute de preuves l'accusé sera renvoyé. Chose étrange! La loi dit qu'un homme à qui on demande quelque argent ne sera condamné par défaut qu'au cas que la dette soit avérée; mais s'il est question de la vie, c'est une controverse au barreau pour savoir si l'accusé sera condamné sans avoir été convaincu. On prononce presque toujours son arrêt: on regarde son absence comme un crime. On saisit ses biens; on le flétrit.

Loi qui préfère l'argent à la vie.

La loi semble avoir plus fait de cas de l'argent que de la vie: elle permet qu'un concussionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au ministère d'un avocat, & très-souvent un homme d'honneur est privé de ce secours! S'il peut se trouver une seule occasion où un innocent serait justifié par le

ministère d'un avocat, n'eſt-il pas clair que la loi qui l'en prive eſt injuſte ?

Le premier préſident de *Lamoignon* diſait contre cette loi que » l'avocat ou conſeil qu'on avait » accoutumé de donner aux accuſés n'eſt point un » privilége accordé par les ordonnances ni par les » lois ; c'eſt une liberté acquiſe par le droit naturel, » qui eſt plus ancien que toutes les lois humaines. » La nature enſeigne à tout homme qu'il doit avoir » recours aux lumières des autres quand il n'en a » pas aſſez pour ſe conduire, & emprunter du ſecours » quand il ne ſe ſent pas aſſez fort pour ſe défendre. » Nos ordonnances ont retranché aux accuſés tant » d'avantages, qu'il eſt bien juſte de leur conſerver » ce qui leur reſte, & principalement l'avocat qui » en fait la partie la plus eſſentielle. Que ſi l'on veut » comparer notre procédure à celle des Romains » & des autres nations, on trouvera qu'il n'y en a » point de ſi rigoureuſe que celle qu'on obſerve en » France, particulièrement depuis l'ordonnance de » 1539. » (*ee*)

Cette procédure eſt bien plus rigoureuſe depuis l'ordonnance de 1670. Elle eût été plus douce, ſi le plus grand nombre des commiſſaires eût penſé comme M. de *Lamoignon.*

Plus on fut autrefois ignorant & abſurde, plus on devint intolérant & barbare. L'abſurdité a fait condamner aux flammes la maréchale d'*Ancre ;* elle a dicté cent arrêts pareils. C'eſt l'abſurdité qui a été la première cauſe de la S[t] Barthelemi. Quand la raiſon eſt pervertie, l'homme devient néceſſairement

(*ee*) *Procès-verbal de l'Ordonnance*, pag. 163.

brute; la société n'eſt plus qu'un mélange de bêtes qui ſe dévorent tour à tour, & de ſinges qui jugent des loups & des renards. Voulez-vous changer ces bêtes en hommes, commencez par ſouffrir qu'ils ſoient raiſonnables.

L'anarchie féodale ne ſubſiſte plus, & pluſieurs de ſes lois ſubſiſtent encore; ce qui met dans la légiſlation françaiſe une confuſion intolérable.

Jugera-t-on toujours différemment la même cauſe en province & dans la capitale? Faut-il que le même homme ait raiſon en Bretagne & tort en Languedoc? Que dis-je? il y a autant de juriſprudences que de villes. Et dans le même parlement, la maxime d'une chambre n'eſt pas celle de la chambre voiſine. (*ff*)

On s'attache aux lois romaines dans les pays de droit écrit, & dans les provinces régies par la coutume lorſque cette coutume n'a rien décidé. Mais ces lois romaines ſont au nombre de quarante mille, & ſur ces quarante mille lois, il y a mille gros commentaires qui ſe contrediſent.

Outre ces quarante mille lois, dont on cite toujours quelqu'une au haſard, nous avons cinq cents quarante coutumes différentes, en comptant les petites villes & même quelques bourgs, qui dérogent aux uſages de la juriſdiction principale; de ſorte qu'un homme qui court la poſte en France, change de lois plus ſouvent qu'il ne change de chevaux, comme on l'a déjà dit; & qu'un avocat qui ſera très-ſavant dans ſa ville ne ſera qu'un ignorant dans la ville voiſine.

(*ff*) Voyez ſur cela le préſident *Bouhier*.

Quelle prodigieuse contrariété entre les lois du même royaume! A Paris, un homme qui a été domicilié dans la ville pendant un an & un jour est réputé bourgeois. En Franche-Comté, un homme libre qui a demeuré un an & un jour dans une maison main-mortable devient esclave; ses collatéraux n'hériteraient pas de ce qu'il aurait acquis ailleurs; & ses propres enfans sont réduits à la mendicité, s'ils ont passé un an loin de la maison où le père est mort. La province est nommée franche, mais quelle franchise! Contrariétés ridicules dans les lois.

Ce qui est plus déplorable, c'est qu'en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Nivernais, dans l'Auvergne & dans quelqu'autres provinces, les chanoines, les moines ont des main-mortables, des esclaves. On a vu cent fois des officiers décorés de l'ordre militaire de St Louis, & chargés de blessures, mourir serfs main-mortables d'un moine aussi insolent qu'inutile au monde. Ce mot de main-mortable vient, dit-on, de ce qu'autrefois lorsqu'un de ces serfs décédait sans laisser d'effets mobiliers que son seigneur pût s'approprier, on apportait au seigneur la main droite du mort, digne origine de cette domination. Il y eut plus d'un édit pour abolir cette coutume qui déshonore l'humanité; mais les magistrats qui possédaient des terres avec cette prérogative, éludèrent des lois qui n'étaient faites que pour l'utilité publique; & l'Eglise, qui a des serfs, s'opposa encore plus que la magistrature à ces lois sages. Les états-généraux de 1615 prièrent vainement *Louis XIII* de renouveler les édits éludés de ses prédécesseurs, & de les faire exécuter. Le président Main-morte.

de *Lamoignon* dreſſa un projet pour détruire cet uſage & pour dédommager les ſeigneurs ; ce projet fut négligé. (15)

De nos jours, le roi de Sardaigne a détruit cette

(15) Quelle que ſoit la première origine de la ſervitude de la glèbe, on ne peut la regarder dans l'etat actuel que comme une condition ſous laquelle la propriete d'une habitation, d'une terre, a été cédée au ſerf. Cette propriété a pu ſans doute être uſurpee par le ſeigneur ; mais la preſcription a couvert preſque par-tout le vice du premier titre de propriété. C'eſt donc ſous ce point de vue qu'il faut conſidérer la ſervitude. Toute convention dont l'exécution embraſſe un temps indeterminé rentre néceſſairement dans la dependance du legiſlateur ; il peut la rompre ou la modifier en conſervant les droits primitifs de chacun. Ce droit du legiſlateur dérive de la nature même des choſes qui changent continuellement. Le conſentement du legiſlateur ne peut même lui enlever ce droit, parce qu'il eſt également contre la nature qu'il puiſſe prendre un engagement eternel. Il n'eſt obligé alors que de ſe conformer aux droits primitifs des hommes, antérieurs aux lois civiles & indépendans de ces lois. Dans le cas particulier que nous examinons, tout ce qu'on doit au ſeigneur eſt un dédommagement d'une valeur égale à ce qu'il perd par la ſuppreſſion de la ſervitude, & autant qu'il eſt poſſible d'une nature ſemblable. Ainſi le légiſlateur doit ſubſtituer aux corvées, aux drois éventuels, un revenu égal levé ſur la terre & évalué en denrées, & non un rembourſement ou une rente en monnaie. Sans doute le légiſlateur a également le droit de rendre toute rente foncière rembourſable à un taux fixé par la loi, mais il n'eſt ici queſtion que de l'abolition de la ſervitude ; celle des rentes féodales eſt un objet plus étendu, mais beaucoup moins preſſant, parce qu'il n'en réſulte qu'une perte pour l'Etat & non une injuſtice.

Quant aux ſervitudes qui tombent ſur ceux qui ne tiennent aucune terre du ſeigneur, elles doivent être abolies ſans accorder aucun dédommagement, puiſqu'elles ſont une violation du droit naturel contre lequel aucun uſage, aucune loi ne peut preſcrire.

Le dédommagement dont nous avons parlé ne peut au reſte regarder que les ſeigneurs laïques ; les biens eccléſiaſtiques appartiennent à la nation, & le légiſlateur, qui a le droit abſolu d'en diſpoſer, peut faire pour leurs ſerfs tout ce qu'il peut faire pour ceux du domaine direct de l'Etat.

Obſervons enfin que jamais le dédommagement ne peut aller au-delà du revenu net de la terre qui a été abandonnée par le ſeigneur ; & doit être fixée un peu au-deſſous. Quant aux opérations neceſſaires pour former toutes les evaluations avec une juſtice rigoureuſe, elles dépendent des principes connus de l'arithmétique politique.

ſervitude en Savoie ; elle reſte établie en France, parce que les maux des provinces ne ſont pas ſentis dans la capitale. Tout ce qui eſt loin de nos yeux ne nous touche jamais aſſez.

Quand on veut poſer les limites entre l'autorité civile & les uſages eccléſiaſtiques, quelles diſputes interminables ! où ſont ces limites ? qui conciliera les éternelles contradictions du fiſc & de la juriſprudence ? Enfin, pourquoi dans les cauſes criminelles les arrêts ne ſont-ils jamais motivés ? y a-t-il quelque honte à rendre raiſon de ſon jugement ? Pourquoi ceux qui jugent au nom du ſouverain ne préſentent-ils pas au ſouverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute ?

Vénalité.

De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Enfin, la vénalité de la magiſtrature eſt un opprobre dont la France ſeule, dans l'univers entier, eſt couverte, & dont elle a toujours ſouhaité d'être lavée. On a toujours regretté, depuis *François I*, les temps où le ſimple juriſconſulte blanchi dans l'étude des lois parvenait, par ſon ſeul mérite, à rendre la juſtice qu'il avait défendue par ſes veilles, par ſes lois & par ſon crédit. *Cicéron*, *Hortenſius* & le premier *Marc-Antoine* n'achetèrent point une charge de ſénateur. En vain l'abbé de *Bourzeys*, dans ſon livre d'erreurs intitulé *Teſtament politique du cardinal de Richelieu*, a-t-il prétendu juſtifier la vente des dignités de la robe ; en vain d'autres auteurs, plus courtiſans que citoyens, & plus inſpirés par l'intérêt perſonnel que par l'amour de la patrie, ont-ils ſuivi les traces de l'abbé de *Bourzeys*. Une preuve que cette

vente eſt un abus, c'eſt qu'elle ne fut produite que par un autre abus, par la diſſipation des finances de l'Etat. C'eſt une ſimonie beaucoup plus funeſte que la vente des bénéfices de l'Egliſe : car ſi un eccléſiaſtique iſolé achète un bénéfice ſimple, il n'en réſulte ni bien ni mal pour la patrie, dans laquelle il n'a nulle juriſdiction; il n'eſt comptable à perſonne : mais la magiſtrature a l'honneur, la fortune & la vie des hommes entre ſes mains. Nous cherchons dans ce ſiècle à tout perfectionner, cherchons donc à perfectionner les lois.

CHAPITRE XLIII.

Des progrès de l'eſprit humain dans le ſiècle de Louis XV.

UN ordre entier aboli par la puiſſance ſéculière, la diſcipline de quelqu'autres ordres réformée par cette puiſſance, les diviſions même entre toute la magiſtrature & l'autorité épiſcopale, ont fait voir combien de préjugés ſe ſont diſſipés, combien la ſcience du gouvernement s'eſt étendue, & à quel point les eſprits ſe ſont éclairés. Les ſemences de cette ſcience utile furent jetées dans le dernier ſiècle ; elles ont germé de tous côtés dans celui-ci, juſqu'au fond des provinces, avec la véritable éloquence qu'on ne connaiſſait guère qu'à Paris, & qui tout d'un coup a fleuri dans plusieurs villes ; témoin les diſcours ſortis ou du parquet ou de l'aſſemblée des chambres de quelques parlemens, diſcours qui ſont des chefs-d'œuvre de l'art de penſer & de s'exprimer, du moins

à beaucoup d'égards. Du temps des d'*Aguesseau*, les seuls modèles étaient dans la capitale & encore très-rares. Une raison supérieure s'est fait entendre dans nos derniers jours, du pied des Pyrenées au nord de la France. La philosophie, en rendant l'esprit plus juste & en bannissant le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'émule de la capitale.

En général le barreau a quelquefois mieux connu cette jurisprudence universelle, puisée dans la nature, qui s'élève au-dessus de toutes les lois de convention, ou de simple autorité, lois souvent dictées par les caprices ou par des besoins d'argent; ressources dangereuses plus que lois utiles, qui se combattent sans cesse, & qui forment plutôt un chaos qu'un corps de législation, ainsi que nous l'avons dit.

Les académies ont rendu service en accoutumant les jeunes gens à la lecture, & en excitant par des prix leur génie avec leur émulation. La saine physique a éclairé les arts nécessaires; & ces arts ont commencé déjà à fermer les plaies de l'Etat, causées par deux guerres funestes. Les étoffes se sont manufacturées à moins de frais par les soins d'un des plus célébres mécaniciens. (*gg*) Un académicien encore plus utile (*hh*) par les objets qu'il embrasse, a perfectionné beaucoup l'agriculture, & un ministre éclairé a rendu enfin les blés exportables, commerce nécessaire défendu trop long-temps, & qui doit être contenu peut-être autant qu'encouragé.

(*gg*) M. *Vaucanson.* (*hh*) M. *Duhamel.*

Un autre académicien (*ii*) a donné le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maifons de Paris l'eau qui leur manque, projet qui ne peut être rejetté que par la pauvreté, ou par la négligence, ou par l'avarice.

Un médecin (*kk*) a trouvé enfin le fecret longtemps cherché de rendre l'eau de la mer potable : il ne s'agit plus que de rendre cette expérience affez facile pour qu'on en puiffe profiter en tout temps fans trop de frais.

Si quelque invention peut fuppléer à la connaiffance qui nous eft refufée des longitudes fur la mer, c'eft celle du plus habile horloger de France (*ll*) qui difpute cette invention à l'Angleterre. Mais il faut attendre que le temps mette fon fceau à toutes ces découvertes. Il n'en eft pas d'une invention qui peut avoir fon utilité & fes inconvéniens, d'une découverte qui peut être conteftée, d'une opinion qui peut être combattue ; comme de ces grands monumens des beaux arts en poëfie, en éloquence, en mufique, en architecture, en fculpture, en peinture, qui forcent tout d'un coup le fuffrage de toutes les nations, & qui s'affurent ceux de la poftérité par un éclat que rien ne peut obfcurcir.

Nous avons déjà parlé du célébre dépôt des connaiffances humaines, qui a paru fous le titre de *Dictionnaire encyclopédique*. C'eft une gloire éternelle pour la nation que des officiers de guerre fur terre & fur mer, d'anciens magiftrats, des médecins qui connaiffent la nature, de vrais doctes quoique

(*ii*) M. de *Parcieux*.
(*kk*) M. *Poiffonnier*.
(*ll*) M. *le Roi*.

docteurs,

docteurs, des hommes de lettres dont le goût a raffiné les connaiſſances, des géomètres, des phyſiciens aient tous concouru à ce travail auſſi utile que pénible, ſans aucune vûe d'intérêt, ſans même rechercher la gloire, puiſque pluſieurs cachaient leurs noms; enfin, ſans être enſemble d'intelligence, & par conſéquent exempts de l'eſprit de parti.

Mais ce qui eſt encore plus honorable pour la patrie, c'eſt que dans ce recueil immenſe, le bon l'emporte ſur le mauvais; ce qui n'était pas encore arrivé. Les perſécutions qu'il a eſſuyées ne ſont pas ſi honorables pour la France. Ce même malheureux eſprit de formes mêlé d'orgueil, d'envie & d'ignorance, qui fit proſcrire l'imprimerie du temps de *Louis XI*, les ſpectacles ſous le grand *Henri IV*, les commencemens de la ſaine philoſophie ſous *Louis XIII*, enfin l'émétique & l'inoculation; ce même eſprit, dis-je, ennemi de tout ce qui inſtruit, & de tout ce qui s'élève, porta des coups preſque mortels à cette mémorable entrepriſe; il eſt parvenu même à la rendre moins bonne qu'elle n'aurait été, en lui mettant des entraves, dont il ne faut jamais enchaîner la raiſon; car on ne doit réprimer que la témérité & non la ſage hardieſſe, ſans laquelle l'eſprit humain ne peut faire aucun progrès. Il eſt certain que la connaiſſance de la nature, l'eſprit de doute ſur les fables anciennes honorées du nom d'hiſtoires, la ſaine métaphyſique dégagée des impertinences de l'école, ſont les fruits de ce ſiècle, & que la raiſon s'eſt perfectionnée. (16)

(16) Qu'il nous ſoit permis d'ajouter ici quelques traits au tableau tracé par M. de *Voltaire*. C'eſt dans ce ſiècle que l'aberration des

Il eſt vrai que toutes les tentatives n'ont pas été heureuſes. Des voyages au bout du monde, pour

étoiles fixes a été découverte par *Bradley;* que les géomètres ſont parvenus à calculer les perturbations des comètes, & à prédire le retour de ces aſtres; que les mouvemens des planètes ont été ſoumis à des calculs ſinon rigoureux, du moins certains, & d'une exactitude égale à celle qu'on peut attendre des obſervations. Les principes généraux du mouvement des corps ſolides & des fluides ont été découverts par M. d'*Alembert*. Le problème de la préceſſion des équinoxes, dont *Newton* n'avait pu donner qu'une ſolution incomplète, a été réſolu par le même géomètre; & on lui doit encore la decouverte d'un nouveau calcul néceſſaire dans la theorie du mouvement des fluides & des corps flexibles. Les lois de la gradation de la lumière, trouvées par *Bouguer;* la découverte des lunettes acromatiques, dont la première idée eſt due à M. *Euler*, la méthode d'appliquer le priſme aux lunettes, de décompoſer par ce moyen la lumière des étoiles, de meſurer avec plus d'exactitude les lois de la réfraction & de la diffraction, que l'on doit à M. l'abbé *Rochon* avec de nouvelles méthodes de meſurer les angles & les diſtances, & des obſervations importantes ſur la théorie de la viſion; tous ces travaux ſont autant de monumens du génie des ſavans qui ont illuſtré ce ſiècle.

Quels progrès n'avons-nous point faits dans la chimie, devenue une des branches les plus utiles & les plus étendues de nos connaiſſances? Nous avons ſu découvrir, analyſer, ſoumettre aux expériences ces fluides élaſtiques connus ſous le nom d'airs, & dont le ſiècle dernier ſoupçonnait à peine l'exiſtence; les phénomènes électriques ont encore été une ſource féconde de découvertes; la nature de la foudre a été connue, grâce à M. *Franklin*, & il nous a inſtruits à nous préſerver de ſes ravages. L'hiſtoire naturelle eſt devenue une ſcience nouvelle par les travaux des *Linnéus*, des *Rouelle*, des d'*Aubenton* & de leurs diſciples, tandis que l'éloquent hiſtorien de la nature en répandait le goût parmi les hommes de tous les états & de tous les pays. Les mathématiques ont fait par le génie des *Bernouilli*, des *Euler*, des d'*Alembert*, & des *la Grange*, d'immenſes progrès dont *Newton* & *Leibnitz* feraient eux-mêmes étonnés. Le calcul des probabilités, qui ne ſervait preſque dans le ſiècle dernier qu'à calculer les chances des jeux de haſard, a été appliqué à des queſtions utiles au bonheur des hommes.

Les principes généraux de la légiſlation, de l'adminiſtration des Etats ont été découverts, analyſés & développés dans un grand nombre d'excellens ouvrages.

L'art tragique enfin perfectionné par M. de *Voltaire* eſt devenu un art vraiment moral; il a fait du théâtre une école d'humanité & de philoſophie.

conſtâter une vérité que *Newton* avait démontrée dans ſon cabinet, ont laiſſé des doutes ſur l'exactitude des meſures. L'entrepriſe du fer brut forgé, ou converti en acier, celle de faire éclore des animaux à la manière de l'Egypte dans des climats trop différens de l'Egypte, beaucoup d'autres efforts pareils, ont pu faire perdre un temps précieux & ruiner même quelques familles. Mais nous avons dû à ces mêmes entrepriſes des lumières utiles ſur la nature du fer & ſur le développement des germes contenus dans les œufs. Des ſyſtèmes trop haſardés ont défiguré des travaux qui auraient été très-utiles. On s'eſt fondé ſur des expériences trompeuſes, pour faire revivre cette ancienne erreur, que des animaux pouvaient naître ſans germe. De-là ſont ſorties des imaginations plus chimériques que ces animaux. Les uns ont pouſſé l'abus de la découverte de *Newton* ſur l'attraction, juſqu'à dire que les enfans ſe forment par attraction dans le ventre de leurs mères. Les autres ont inventé des molécules organiques. On s'eſt emporté dans ſes vaines idées juſqu'à prétendre que les montagnes ont été formées par la mer; ce qui eſt auſſi vrai que de dire que la mer a été formée par les montagnes.

Si nous examinons enſuite les progrès des arts, nous compterons au nombre des avantages du même ſiècle la perfection de l'art de conſtruire les vaiſſeaux, la méthode de les doubler de cuivre, l'art d'inſtruire les muets & de les rendre en quelque ſorte a la ſociété, les ſecours établis pour les hommes frappés d'une mort apparente; l'art militaire enfin, dont le génie de *Fréderic* a fait en quelque ſorte une ſcience nouvelle.

Enfin nous avons vu tous les arts mécaniques, toutes les manufactures, toutes les branches de l'agriculture ſe perfectionner, s'enrichir de méthodes nouvelles, ſe diriger par des principes plus ſûrs & plus ſimples, fruits d'une application heureuſe des ſciences à tous les objets de l'induſtrie humaine.

Qui croirait que des géomètres ont été aſſez extravagans pour imaginer qu'en exaltant ſon ame, on pouvait voir l'avenir comme le préſent. Plus d'un philoſophe, comme on l'a déjà dit ailleurs, a voulu, à l'exemple de *Deſcartes*, ſe mettre à la place de DIEU & créer comme lui un monde avec la parole : mais bientôt toutes ces folies de la philoſophie ſont réprouvées des ſages ; & même ces édifices fantaſtiques, détruits par la raiſon, laiſſent dans leurs ruines des matériaux, dont la raiſon même fait uſage.

Une extravagance pareille a infecté la morale. Il s'eſt trouvé des eſprits aſſez aveugles pour ſaper tous les fondemens de la ſociété, en croyant la réformer. On a été aſſez fou, pour ſoutenir que le *tien* & *le mien* ſont des crimes, & qu'on ne doit point jouir de ſon travail ; que non-ſeulement tous les hommes ſont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en ſe raſſemblant ; que l'homme eſt né pour être iſolé comme une bête farouche ; que les caſtors, les abeilles & les fourmis dérangent les lois éternelles, en vivant en république.

Ces impertinences, dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque temps à la mode, comme des ſinges qu'on fait danſer dans des foires.

Elles ont été pouſſées juſqu'à ce point incroyable de démence, qu'un je ne ſais quel charlatan ſauvage a oſé dire, dans un projet d'éducation, (*mm*) *qu'un roi ne doit pas balancer à donner en mariage à ſon fils la*

(*mm*) Ces propres paroles ſe trouvent dans le livre intitulé *Emile*, tom. IV, pag. 178.

fille du bourreau, si les goûts, les humeurs & les caractères se conviennent.

La théologie n'a pas été à couvert de ces excès : des ouvrages dont la nature est d'être édifians, sont devenus des libelles diffamatoires, qui ont même éprouvé la sévérité des parlemens, & qui devaient aussi être condamnés par toutes les académies ; tant ils sont mal écrits.

Plus d'un abus semblable a infecté la littérature ; une foule d'écrivains s'est égarée dans un style recherché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. On est parvenu jusqu'à rendre *Tacite* ridicule. On a beaucoup écrit dans ce siècle ; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée sous *Louis XIV* au plus haut point de perfection, dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étaient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère par cette malheureuse facilité d'écrire, que le siècle passé a donnée aux siècles suivans ; car les modèles produisent une foule d'imitateurs, & ces imitateurs cherchent toujours à mettre en parole ce qui leur manque en génie. Ils défigurent le langage, ne pouvant l'embellir. La France, surtout, s'était distinguée dans le beau siècle de *Louis XIV* par la perfection singulière à laquelle *Racine* éleva le théâtre, & par le charme de la parole qu'il porta à un degré d'élégance & de pureté inconnu jusqu'à lui. Cependant on applaudit après lui à des pièces écrites aussi barbarement que ridiculement construites.

C'eſt contre cette évidence que l'académie françaiſe lutte continuellement ; elle préſerve le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant au moins des prix qu'à ce qui eſt écrit avec quelque pureté, & en réprouvant ce qui pèche par le ſtyle. Il eſt vrai que les beaux arts, qui donnèrent tant de ſupériorité à la France ſur les autres nations, ſont bien dégénérés, & la France ſerait aujourd'hui ſans gloire dans ce genre ſans un petit nombre d'ouvrages de génie, tels que le poëme des *Quatre ſaiſons* & le quinzième chapitre de *Béliſaire*, s'il eſt permis de mettre la proſe à côté de la plus élégante poëſie. Mais enfin la littérature, quoique ſouvent corrompue, occupe preſque toute la jeuneſſe bien élevée: elle ſe répand dans les conditions qui l'ignoraient. C'eſt à elle qu'on doit l'éloignement des débauches groſſières, & la conſervation d'un reſte de la politeſſe introduite dans la nation par *Louis XIV* & par ſa mère. Cette littérature, utile dans toutes les conditions de la vie, conſole même des calamités publiques, en arrêtant ſur des objets agréables l'eſprit, qui ſerait trop accablé de la contemplation des miſères humaines.

Fin du Précis du Siècle de Louis XV.

TABLE

DES CHAPITRES

contenus dans le Précis du Siècle de Louis XV.

Fin de la table des chapitres.

TABLE GENERALE

OU

LISTE ALPHABETIQUE

De tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les Siècles de Louis XIV *&* de Louis XV.

Cet ouvrage commençant par un catalogue raisonné des hommes célébres, cette liste ne comprend que les noms depuis la page 299 du tome I.

Le chiffre romain indique le tome, & le chiffre arabe la page où se trouve le nom que l'on cherche ; l'on a désigné par tome III *le* Siècle de Louis XV, *qui est une suite du* Siècle de Louis XIV.

A.

B.

C.

Charles

D.

E.

F.

G.

H.

I.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

W.

X.

Y.

Z.

Fin de la table générale.